

P.

U. 1862.

4 X.

G

C

22503

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

Tome XXI.

A

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS,
OU
LA CONNOISSANCE
DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME XXI.

Prix 3 liv. relié.



A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur - Libraire,
rue Dauphine.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi



LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

LETTRE CCLX.

LE DANEMARK.

« LA grande prérogative de la Scan-
» dinavie , dit M. de Montesquieu ; ce
» qui doit mettre les nations qui l'ha-
» bitent au-dessus de tous les peuples
» du monde , c'est qu'elles ont été la
» source de la liberté de l'Europe ,
» c'est-à-dire , de presque toute celle
» qui est parmi les hommes. Le Goth
» Jornandès a appelé le Nord de l'Eu-
» rope la fabrique du genre humain ;

A iij

6 LE DANEMARCK.

» Je l'appellerois plutôt la fabrique des
» instrumens qui brisent les fers forgés
» au Midi. C'est là que se forment les
» nations vaillantes, qui sortent de
» leur pays pour détruire les tyrans &
» les esclaves, & apprendre aux hom-
» mes, que la nature les ayant fait égaux,
» la raison n'a pu les rendre dépendans
» que pour leur bonheur ».

Combien de fois, Madame, en lisant dans *l'Esprit des Loix* ce magnifique éloge des peuples du Nord, n'avez-vous pas souhaité que quelque bonne plume nous apprît particulièrement leur histoire ? Vertot & Puffendorf n'ont rempli qu'une partie de vos desirs ; & je ne connois point encore de bonne histoire du Danemarck.

Malgré l'influence des anciens habitans de ce royaume sur la destinée des autres peuples, il est peu de nations dont les antiquités soient plus ignorées. Leurs premiers écrivains, érigés en historiens par les âges suivans, ont fait, des commencemens de leurs annales, un poëme plein de fiction, dont tous les faits tiennent du merveilleux ; mais si l'on doit ajouter peu de foi aux événemens qu'ils racontent, on peut du

moins en tirer quelques lumieres sur la religion, les mœurs & les usages de leur tems. Beaucoup de crimes, peu de vertus; ce sont les traits qui frappent dans les premiers siècles de cette Monarchie. Ils sont empreints de cette férocité naturelle, qui semble être l'esprit du Nord, & que les arts & la société des autres habitans de l'Europe ont eu tant de peine à polir.

Les Danois font remonter leur origine à l'époque du Déluge, & regardent un des fils de Noé comme la tige & le fondateur de leur Nation. Leurs Souverains avoient la qualité de Juges, & étoient élus par le peuple. Dan, prince-belliqueux, fut le premier, dit-on, qui reçut la couronne & le titre de Roi; & le pays fut appelé de son nom, Danie ou Danemarck. L'usage, quand les Sujets élevoient un Prince sur le trône, étoit de le faire asseoir, en pleine campagne, sur de grosses pierres enfoncées en terre, pour marquer la solidité & la constance de leur attachement.

Dans un intervalle de plus de dix siècles, qui précéderent le regne de Dan, je ne vois rien qui mérite d'être

§ LE DANEMARCK.

rapporté. Lothar, son fils, se fraya le chemin de la souveraineté par un crime : il enleva la Couronne à son frère, & regna avec un sceptre de fer; mais il éprouva qu'on ne peut être le fléau de son peuple, sans s'exposer à devenir la victime de sa vengeance. Ce peuple opprimé, pour recouvrer sa liberté ancienne, se souilla du sang de son Roi; & le nom du Monarque fut tellement en horreur dans la Nation, qu'aucun de ses successeurs ne voulut le porter.

Skiold, fils de Lothar, monta sur le trône près de mille ans avant l'Ere chrétienne, & y apporta des mœurs différentes de celles de son pere. Il fut le premier qui étendit les frontieres du royaume au-delà de l'Elbe. Epris de la passion la plus vive, pour Alwide, fille d'un seigneur de Germanie, il s'arma contre Skat, prince Saxon, qui la recherchoit en mariage. Ces deux rivaux ne voulurent pas prodiguer le sang de leurs Sujets, pour un intérêt qui leur étoit particulier. Ils s'avancèrent au milieu des deux armées, & combattirent en leur présence. Skiold triompha de son concurrent, & épousa Alwide. De retour dans ses états, il

donna ses soins à faire régner avec lui la justice & la paix. Il étoit affable, bienfaisant, désintéressé, & ne garda jamais la moindre portion du butin pris sur l'ennemi. Il disoit que l'argent étoit la part du Soldat, la gloire celle du Général.

En fouillant dans les tems obscurs ou fabuleux de cette Monarchie, je trouve l'histoire d'un Prince nommé Hadding, dont la fille, impatiente de régner, forma une conspiration pour l'assassiner. Elle l'invita à un festin : Hadding s'y rendit; mais prévenu du danger, il fit cacher des soldats qui surprirent & massacrèrent les conjurés. Cependant le bruit se répandit qu'il avoit péri lui-même dans le tumulte. Le Roi de Suede, son ami, qui avoit juré de ne pas lui survivre, se noya à la nouvelle de sa mort. Hadding, qui avoit fait le même serment, apprenant la triste fin de son Allié, se donna un coup de poignard, par un héroïsme digne de ces tems barbares & romanesques, plus de huit cens ans avant Jésus-Christ.

Les siècles suivans présentent un fait d'un autre genre. Un Souverain qu'on nommoit Helgon, abusa, par violence,

d'une jeune personne appelée Thora. Celle-ci mit au monde une fille qu'elle éleva dans la retraite. Sa mere la voyant grande & d'une beauté éclatante, la produisit à la Cour sans dévoiler le secret de sa naissance. Helgon en devint amoureux, & en eut un fils nommé Roolw. Alors Thora, pour se venger du Monarque, lui fit connoître son inceste. Le Prince, si l'on en croit l'Historien, ne put supporter l'idée de ce crime involontaire; & ses remords le conduisirent au tombeau. Roolw, qui lui succéda, fit oublier, par ses vertus, la honte de sa naissance, & étant mort sans postérité, fut remplacé par Hother, le plus proche héritier de la Couronne.

Hother alla en Norvege pour épouser la fille du Roi; mais plusieurs rivaux lui disputèrent cette Princesse. Il ne falloit pas moins alors, que des actions d'éclat & de bravoure, pour mériter, auprès des femmes, la préférence sur ses concurrents. Geldel, prince Saxon, & Balder, seigneur Danois, se présentèrent au combat; mais Hother victorieux obtint le cœur & la main de la fille du Roi de Norvege.

Il eut pour successeur son fils Roric. Ce dernier fut à peine sur le trône,

que les Wandalès lui firent la guerre. Un d'entr'eux , d'une grandeur & d'une force extraordinaire , se présenta au nom de sa Nation , pour décider , par un duel , la querelle qui armoit les deux peuples. Le Wandalè triompha sans peine du premier adversaire qui osa jouter contre lui ; mais Ubbon , un des Officiers de l'armée Danoise , terrassa à son tour l'audacieux Géant.

Ces traits , qui paroissent peu de chose , vous font connoître les peuples du Nord ; c'est leur façon de regner , de combattre , de décider de la victoire ; ils ne sortent point de ce cercle d'événemens. Les femmes même se disputent le trône les armes à la main. La victoire légitime les injustices , les usurpations , les forfaits les plus atroces.

On place sous le regne de Dán III , cent onze ans avant notre Ere , la fameuse migration des Cimbres & des Teutons. Ils firent marcher devant eux la terreur , la désolation , le carnage & la mort. L'histoire nous les peint comme des géans terribles , auxquels rien ne pouvoit résister. C'étoit une nation extraordinaire , née pour la guerre & la destruction. Il parut un certain Ster-

cather, célèbre par sa taille gigantesque & sa force prodigieuse. Il faut croire que cet homme fut l'Hercule du Nord, auquel on attribue tous les prétendus exploits du héros Grec.

Des femmes âgées, qui se disoient magiciennes, étoient les Prêtresses de ces peuples belliqueux. Leurs sacrifices répondoient à leurs mœurs. Elles égorgoient les captifs, pour consulter, dans leurs entrailles, l'avenir & les oracles des Dieux. Une autre fonction de ces femmes surannées, étoit de frapper, durant le combat, sur des peaux tendues, qui rendoient un bruit sourd & effrayant.

L'expédition des Cimbres en Italie, telle qu'elle se trouve dans l'histoire Romaine, est un rayon de lumière, qui vient, un moment, éclairer des siècles d'obscurité. Elle fut suivie de la célèbre révolution qui changea la face de la Scandinavie, & la fit plier sous un joug étranger. Les historiens les plus exacts placent cet événement soixante & dix ans avant la naissance de Jesus-Christ; voici de quelle manière ils le racontent.

« Les Cimbres occupoient, dans les » tems les plus reculés, à l'extrémité de

» la Germanie, la Cherfonese Cimbri-
 » que, connue de nos jours sous le
 » nom de Holstein, de Sleswick, de
 » Jutland; & les Teutons habitoient
 » les isles voisines. Ces deux peuples
 » sortirent de leurs forêts marécageu-
 » ses en corps de nation, pour aller
 » chercher, dans les Gaules, du butin,
 » de la gloire, & un climat plus doux
 » que celui qu'ils abandonnoient. Ils se
 » dispoſoient même à passer les Alpes,
 » lorsque Rome jugea qu'il étoit tems
 » d'opposer des digues à l'impétuosité
 » de ce torrent; mais ces barbares
 » triompherent de tous les Généraux
 » de cette fiere République, jusqu'à
 » l'époque mémorable, où ils furent
 » exterminés par Marius.

» Leur pays presque entièrement
 » désert après cette terrible catastro-
 » phe, fut de nouveau peuplé par les
 » Scythes, qui, chassés par Pompée des
 » bords de la mer Caspienne & du
 » Pont-Euxin, chercherent vers le
 » Nord & l'Occident de l'Europe, la
 » sûreté qu'ils ne trouvoient plus dans
 » leur patrie. On prétend qu'Odin
 » leur chef, ami & allié de Mitridate,
 » ne parcourut tant de contrées, ne
 » tâcha de les asservir, qu'afin de sou-

14 LE DANEMARCK.

» lever tous les esprits contre la puissance formidable & tyrannique des Romains. Son nom véritable étoit Sigge ; il avoit pris celui d'Odin , qui étoit le Dieu suprême des Scythes ; pour se concilier le respect des peuples qu'il vouloit assujettir.

» Ayant réuni la Jeunesse sous ses drapeaux, il marcha d'abord au Nord-Ouest de la mer Noire, & soumit quelques cantons de la Russie, auxquels il donna, pour Maître, un de ses fils. De là il passa en Saxe , en fit la conquête , & la partagea entre ses autres enfans. Plusieurs familles d'Allemagne se croient issues de quelques-uns des descendans de ce Prince.

» Après avoir affermi ses nouvelles dominations , Odin prit la route de la Scandinavie par le Holstein & le Jutland. Il passa en Fionie , devenue sa conquête aussi-tôt qu'il s'y présenta , & y bâtit la ville d'Odensée , qui conserve encore , dans son nom , le souvenir de son fondateur. Delà il étendit ses armes sur tout le reste du Nord , soumit le Danemarck , & y fit reconnoître son fils Sciold en qualité de Roi.

» Odin se rendit en Suede, où ré-
 » gnoit un prince imbécille, nommé
 » Gilphe, qui l'adora comme un Dieu.
 » A la faveur de cette opinion, que
 » l'ignorance des peuples embrassa, sui-
 » vant leur coutume, avec avidité, il
 » acquit bientôt parmi eux, la même
 » autorité qu'en Danemark. Les Sué-
 » dois vinrent en foule lui rendre hom-
 » mage, & défererent la Couronne à
 » son fils Yngue & à sa postérité.

» Tant de conquêtes ne contentoient
 » pas encore son ambition; il voulut y
 » joindre celle de la Norvege; & ce
 » royaume obéit à un autre de ses en-
 » fans appelé Sæmungue. Si tous ses
 » fils avoient dû être pourvus de la
 » même maniere, l'Europe entière
 » n'auroit pas suffi pour les établir; car
 » on prétend qu'il en eut plus de trente
 » de sa femme Frigga.

» Ce Prince se sentant près de mou-
 » rir, assembla ses compagnons de for-
 » tune, se fit avec la pointe d'une lan-
 » ce, neuf blessures en forme de cer-
 » cle, traça diverses autres figures
 » sur sa peau avec son épée, & dé-
 » clara qu'il alloit en Sythie prendre
 » place à un festin éternel avec les

» Dieux. L'artifice qu'il avoit employé
 » avec le plus de succès, pour gagner
 » la confiance des peuples, étoit de
 » consulter, dans les affaires difficiles,
 » la tête d'un certain Mimer, qui avoit
 » joui pendant sa vie, de la plus grande
 » réputation de sagesse. Cet homme
 » ayant eu la tête coupée, Odin la fit
 » embaumer, & fut persuader aux Scan-
 » dinaves, qu'il lui avoit rendu la pa-
 » role par ses enchantemens. Il la por-
 » toit continuellement dans ses voya-
 » ges, & lui faisoit prononcer tous les
 » oracles qui entroient dans ses vues.
 » Les anciennes chroniques peignent
 » ce Prince comme le plus éloquent de
 » tous les hommes. Il mêloit quelque-
 » fois à ses harangues des vers qu'il
 » composoit sur le champ; mais ce qui
 » contribua le plus à le faire passer
 » pour un Dieu, c'est son habileté dans
 » la magie ».

Depuis Odin, jusqu'au tems où les
 Danois embrassèrent le christianisme,
 ces peuples reconnurent un Être su-
 prême, auquel ils associerent plusieurs
 Divinités subalternes. Cet Être est tou-
 jours désigné sous le nom d'Odin.
 Comme il présidoit à la guerre, ses

sectateurs croyoient l'honorer en l'appellant le Dieu des Armées, le Pere du carnage, le Dépopulateur, l'Incendiaire. Ceux qui alloient se battre, faisoient vœu de lui envoyer un certain nombre de victimes humaines. La croyance universelle étoit, qu'Odin se montrait dans les batailles, tantôt pour protéger ceux qui se défendoient avec courage, tantôt pour frapper, lui-même les heureuses victimes destinées à le suivre au séjour du ciel, qui n'étoit ouvert qu'aux guerriers : on courroit à la mort, au martyre, pour mériter cette récompense, qui achevoit d'élever jusqu'à l'enthousiasme, le penchant sanguinaire de ce peuple belliqueux. Quoique ce caractère destructeur fût une suite de la vie sauvage que menotent les Danois, il étoit plus particulièrement l'ouvrage de la religion d'Odin. Ce Conquérant imposteur exalta par des dogmes de sang, leur férocité naturelle. Il voulut que tout ce qui servoit à la guerre, les épées, les haches, les piques fût déifié. On cimentoit les engagements les plus sacrés par ces instrumens de carnage. Une lance plantée au milieu de la campagne, at-

tiroit à la prière & aux sacrifices les habitans de ces affreuses contrées, où les rochers & les bois étoient teints & consacrés par le sang humain.

La principale Divinité, après Odin, étoit, comme de raison, sa femme Frigga. Il paroît qu'on la confondit dans la suite avec la Vénus des Grecs & des Romains; car les peuples du Nord appellent le Vendredi, jour consacré à cette Déesse, Freydag, c'est-à-dire, le jour de Frigga.

Les Divinités inférieures étoient chargées de diverses fonctions dans l'univers. Elles avoient fait un pont qui communiquoit du ciel à la terre; & ce pont étoit l'Arc-en-ciel. Un certain Hemdal étoit chargé de veiller à une des extrémités, de peur que les Géans ne voulussent s'en servir pour escalader le firmament. Il étoit difficile de surprendre ce gardien vigilant; car les Dieux lui avoient donné la faculté de dormir plus légèrement qu'un oiseau, & d'appercevoir les objets, même pendant la nuit, à la distance de plus de cent lieues. Il avoit l'oreille si fine, qu'il entendoit croître les herbes des prés & la laine des brebis. Il tenoit d'une main une épée, de

l'autre une trompette, dont le son pénétrant retentissoit dans tous les mondes.

La Cour des Dieux se tenoit sous un frêne, où ils rendoient la justice. C'étoit le plus grand de tous les arbres : ses branches couvroient la surface du globe ; & son sommet touchoit au ciel même. Il étoit soutenu sur trois grandes racines, une desquelles s'étendoit jusqu'aux enfers. Un aigle, dont l'œil perçant découvroit tous les objets de l'univers, reposoit sur ses branches. Un écureuil y montoit & descendoit sans cesse, pour faire ses rapports. Des serpens attachés à son tronc, s'efforçoient de le détruire. Sous une autre racine couloit une fontaine, où la sagesse étoit cachée, & près delà, la source des choses passées, où trois vierges puisoient continuellement une eau précieuse, dont elles arrosoient ce frêne mystérieux. Cette eau entretenoit la beauté de son feuillage ; & après avoir rafraichi ses branches, elle retomboit sur la terre, où elle formoit la rosée dont les abeilles composent leur miel. Les trois vierges se tenoient toujours près de l'arbre, où, sous le nom du Passé, du Présent, & de l'Avenir, elles

dispensoient les jours & les âges des hommes.

La création de l'univers forme un article remarquable dans la mythologie du peuple Danois ; & voici de quelle manière ce point important est traité par un ancien poète de la Nation , que je n'ai fait qu'indiquer autrefois à l'article de l'Islande.

« Dans l'aurore des siècles , il n'y
 » avoit ni mer , ni rivage , ni zéphyrs ;
 » & l'on ne voyoit ni terre ni ciel !
 » Tout n'étoit qu'un vaste abîme sans
 » herbe & sans semences. Le ciel n'a-
 » voit point de palais ; les étoiles ne
 » connoissoient pas leurs demeures ; la
 » lune ignoroit son pouvoir. Alors il
 » y avoit un monde lumineux , brûlant ;
 » enflammé du côté du Midi ; & de ce
 » monde s'écouloient sans cesse dans
 » le gouffre qui étoit au Septentrion , des
 » torrens de feu , étincelans , qui s'é-
 » loignant de leur source , se conge-
 » loient en tombant dans l'abîme , &
 » le remplissoient de scories & de glace.
 » Ainsi ce gouffre se combla peu à peu ;
 » mais il y resta un air léger & immo-
 » bile , d'où s'exhalpient des vapeurs
 » glacées. Alors un souffle de chaleur

» étant venu du Midi, fondit ces va-
 » peurs, & forma des gouttes vivan-
 » tes, qui donnerent naissance au géant
 » Ymer.

» Pendant qu'il dormoit, une sueur
 » extraordinaire qu'il eut aux aisselles,
 » produisit un mâle & une femelle,
 » dont est descendue la race des Géans,
 » race maudite & corrompue, aussi bien
 » qu'Ymer, son auteur. Il en naquit
 » une meilleure, qui s'allia avec la pre-
 » miere : on l'appelloit la famille de
 » Bor, ou autrement la race des Dieux.
 » Elle fit mourir le géant Ymer; & le
 » sang coula de ses blessures en si grande
 » abondance, qu'il causa une inonda-
 » tion générale, où périrent les autres
 » Géans. Les Dieux, ou les fils de
 » Bor, traînerent le corps d'Ymer dans
 » l'abîme, & en fabriquerent le globe
 » terrestre. De son sang la mer & les
 » fleuves furent formés, la terre de sa
 » chair, les grandes montagnes de ses
 » os, les rochers de ses dents, & de
 » son crâne la voûte du ciel, soutenue
 » par quatre nains, nommés Sud, Nord,
 » Est & Ou-Est. Ils y placèrent des
 » flambeaux pour l'éclairer, & fixèrent
 » les espaces qu'ils devoient parcou-

» rir. Les jours furent distingués ;
 » & les années eurent leur nombre.
 » Les Dieux firent la terre ronde , &
 » la ceignirent du profond Océan. Un
 » jour qu'ils se promenoient sur le ri-
 » vage , ils trouverent deux morceaux
 » de bois flottans , les prirent & en
 » formerent l'homme & la femme ,
 » d'où est sorti le genre humain ».

Ces rêveries de la théologie du Nord sont encore , pour l'absurdité , au-dessus de celle des Grecs & des Romains. C'est là qu'un poëte peut puiser tous les heureux mensonges , que l'imagination embellit de ses brillantes couleurs. On découvre cependant , dans ces fables des Scandinaves , quelque analogie avec celles des autres peuples.

Il seroit difficile de développer les dogmes des anciens Danois sur l'état de l'homme après la mort , & les dernières destinées du monde qu'il habite : voici seulement l'idée que ces peuples s'étoient formée du paradis & de l'enfer. Ils distinguoient deux demeures pour les Bienheureux : la première étoit le palais d'Odin : ce Dieu y recevoit tous ceux qui mourroient d'une manière violente. On entroit dans la se-

conde à la fin du monde ; & l'on y restoit pendant toute l'éternité.

« Les héros qui sont reçus dans le
 » palais d'Odin, disent les poëtes Scan-
 » dinaves, ont tous les jours le plaisir
 » de s'armer, de passer en revue, de
 » se ranger en ordre de bataille, &
 » de se tailler en pieces les uns les au-
 » tres ; mais dès que l'heure du repas
 » approche, ils retournent à cheval
 » dans la salle d'Odin, & se mettent à
 » boire & à manger. Quoiqu'il y ait
 » une multitude innombrable de con-
 » vives, la chair du sanglier Sérim-
 » ner leur suffit : chaque jour on le
 » sert ; & chaque jour il redevient en-
 » tier. Leur boisson est la bière & l'hy-
 » dromel : une chevre seule en fournit
 » assez, pour enivrer tous les héros.
 » Leurs verres sont les crânes des en-
 » nemis tués à la guerre ; Odin seul,
 » assis à une table particulière, boit du
 » vin pour toute nourriture. Une foule
 » de vierges, nues comme la Vérité
 » dont elles sont l'image, servent les
 » héros à table, & remplissent les cou-
 » pes à mesure qu'ils les yuident.

« On ne doit quitter ce séjour de dé-
 » lices, que pour entrer dans un palais

» élevé, plus brillant que le soleil, &
 » pour s'y réjouir éternellement. Ceux
 » qui ne sont pas destinés au même
 » bonheur, doivent d'abord y subir un
 » enfer passager, avant que d'être pré-
 » cipités dans des gouffres éternels.
 » Dans le premier, la Mort exerce son
 » empire : son palais est l'angoisse ; sa
 » table, la famine ; ses serviteurs, l'at-
 » tente & la lenteur ; le seuil de sa
 » porte, le précipice ; & son lit la mai-
 » greur.

» De là on passe dans une demeure
 » éloignée du soleil, dont les portes
 » sont tournées vers le Nord ; le poison
 » y pleut par mille ouvertures ; elle
 » n'est composée que de cadavres, de
 » serpens ; des torrens y coulent ; & l'on
 » y voit nager les assassins, les parjures,
 » & ceux qui séduisent les femmes ma-
 » riées. Un dragon noir & ailé vole
 » sans cesse autour de cette affreuse ha-
 » bitation, & dévore continuellement
 » les corps des malheureux qui y sont
 » renfermés ».

Les Scandinaves avoient, comme
 les autres nations, leurs temples,
 leurs prêtres, leurs idoles, leurs fê-
 tes, leurs oracles & leurs sacrifices,
 dans

dans lesquels, comme vous l'avez vu, ils n'épargnoient pas même le sang humain. Les plus considérables étoient ceux qui, tous les neuf ans, se faisoient à Upsal. Le Roi & le Sénat étoient obligés d'y assister, & d'apporter leurs offrandes qu'on déposoit dans le grand temple. Ce temple étoit tout brillant d'or; une chaîne de même métal faisoit le tour du toit, qui avoit plus de trois mille pieds de circonférence. Les étrangers y accouroient en foule l'année du sacrifice. On choissoit parmi les captifs, en tems de guerre, & parmi les esclaves, en tems de paix, neuf personnes qui devoient être immolées. Les malheureux, sur lesquels tomboit le choix, étoient traités avec tant d'honneur par l'assemblée, on leur prodiguoit tant de caresses, qu'ils se félicitoient de leur destinée. Quand la victime étoit arrivée, on la couchoit sur une pierre, où elle étoit étouffée & écrasée sur le champ. On la perçoit ensuite pour en faire couler le sang qu'on recevoit dans un grand vase : on en arrosoit le peuple, les autels & le temple.

Ce n'étoient pas toujours des per-

sonnes viles que l'on offroit en sacrifice. Dans les grandes calamités, dans une famine pressante, par exemple, si les peuples croyoient avoir quelque prétexte d'en imputer la cause à leur Roi, ils l'immoloient sans hésiter, comme le plus haut prix dont ils pussent acheter la bienveillance de leurs Dieux. Les Rois, à leur tour, n'épargnoient pas le sang de leurs Sujets; & plusieurs même répandoient celui de leurs enfans. L'ancienne histoire du Nord est féconde en pareils exemples.

Ces traits de férocité ont lieu de surprendre dans un pays, que les Historiens nous représentent sans cesse comme le berceau de la galanterie Européenne. En quelque endroit que l'on ouvre ses annales, on y trouve des Chevaliers aussi galans qu'intépides, dont la courtoisie & la politesse se sont principalement répandues en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, avec les essaims de Scandinaves qui s'y établirent.

Mais ce qui pourra vous étonner davantage, c'est l'amour de ces peuples, leur goût, leur penchant pour les vers & pour la poésie. On voit dans

toutes les chroniques, que les Rois de Danemarck ne marcheroient jamais sans être accompagnés de leurs Scaldes ou Versificateurs. Harald leur donnoit, dans les festins, les premières places sur un banc destiné aux Officiers de la Cour. Les Princes leur confioient les commissions les plus importantes, & ne faisoient aucune expédition, sans les avoir à leur suite. Un guerrier illustre n'exposoit sa vie avec intrépidité, que pour être loué par son Scalde, témoin & rémunérateur de sa bravoure. On assure en effet que tout Poëtes qu'ils étoient, ils ignoroient la flatterie, & ne louoient ni les héros ni les Rois, que sur des exploits bien constatés. Un Souverain de Norvege en plaça plusieurs, un jour de bataille, autour de sa personne, & leur dit : « vous ne racontez pas ce que vous aurez entendu, mais ce que vous-mêmes, vous aurez vu de vos propres yeux ».

Ces Poëtes jouissoient d'un autre avantage qui seroit plus envié de ceux de nos jours : on ne les voyoit point réciter leurs vers à la Cour, sans en recevoir des présents. Les égards qu'on avoit pour eux, alloient jusqu'à leur

remettre la peine des crimes qu'ils pouvoient commettre, pourvu qu'ils demandassent leur grace en vers. Il ne faut pas être étonné, si avec de pareils privilèges, le nombre des poëtes s'est si fort multiplié en Danemarck : on en compte plus de deux cens trente, qui se sont distingués par des ouvrages connus. Le goût de leur poésie étoit si éloigné du langage ordinaire, que les Grecs, les Romains & les peuples modernes, n'ont été, en comparaison, que de foibles profateurs. Ces anciens Scaldes avoient pour chaque idée, une expression, fondée sur quelques-unes des fables de leur mythologie. Ils nommoient le ciel le Crâne du géant Ymer ; l'arc en-ciel, le Pont des Dieux ; l'or, les Larmes de Frigga ; la poésie, le Breuvage d'Odin ; la terre étoit indifféremment l'Epouse d'Odin, le Vaisseau qui flotte sur les âges, la Base des airs. Un combat étoit appelé un Bain de sang, la grêle d'Odin ; la mer, le Champ des Pirates, la Ceinture de la terre ; la glace, le plus grand des Ponts ; la langue, l'Epée de la parole, & un vaisseau, le Cheval des flots. En un mot, pour être Poëte, ou pour lire des vers, il falloit avoir fait une étude

particuliere de cette langue figurée.

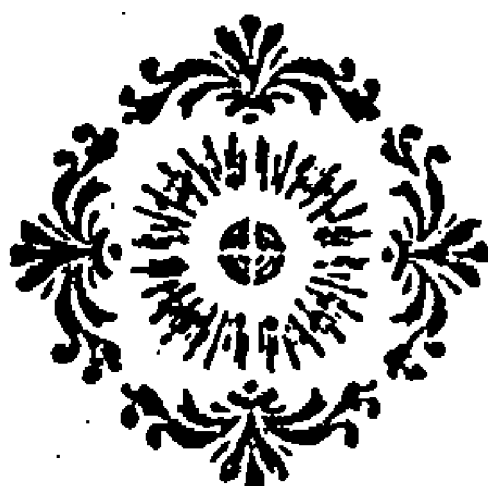
C'est de l'Islande que sont sortis la plupart des poëtes qui ont illustré le peuple Danois ; & l'on regrette que le génie de cette Nation n'ait été secondé ni par les avantages d'un climat favorable, ni par la facilité de communiquer avec les autres peuples policés. Sous le regne d'Harald, les Islandois irrités de ce qu'on leur avoit arrêté, en Danemarck, un vaisseau de marchandises, userent, pour se venger, des armes qui leur étoient les plus familières, c'est à-dire, qu'ils composèrent, contre ce Prince, des poésies satyriques. Harald, vivement offensé de cette audace indiscreté, arma une flotte pour aller ravager leur pays, & les obligea de faire une loi qui défendoit, sous des peines rigoureuses, de publier des satyres contre les Rois.

Les Danois étoient dans l'usage d'élire leurs Souverains, & choissoient pour l'ordinaire, ou le plus proche parent du Monarque défunt, ou quelque Prince du sang royal. On voit encore les endroits où se faisoient ces élections. Douze grands rochers, rangés en cercle, formoient les sièges de douze

Electeurs nommés par la Nation. Au milieu étoit un autre rocher plus élevé, sur lequel se plaçoit le Roi nouvellement élu; & ces monumens, que leur grossiereté & leur masse ont sauvés de la destruction, se trouvent encore dans plusieurs provinces du Danemarck.

Je suis, &c.

A Copenhague, ce 30 Juin 1756.



LETTRE CCLXI.

SUITE DU DANEMARCK.

ON connoît peu les anciennes loix de ce royaume jusqu'au regne de Froihon, son troisieme Souverain. Ce Prince, qu'on peut regarder comme le législateur du Nord, a fait des réglemens civils & militaires, que les Historiens nous ont conservés. Il ordonne que dans la distribution des dépouilles, « l'Officier » en ait la plus grande part; que ce qui » se trouve d'or parmi le butin, soit remis au Général, & l'argent au soldat; » que ceux qui se sont le plus signalés » dans les combats, aient les armes des » vaincus; & que les vaisseaux pris à » l'Ennemi soient donnés au peuple.

» Personne ne renfermera sous la clef » ce qu'il possède; & si, en le laissant à » découvert, quelque chose vient à se » perdre, il lui sera rendu le double, » pris dans le trésor royal. Celui qui » cachera ou dans son coffre, ou autrement, quelques-uns de ses effets,

» paiera au Roi une livre d'or. Celui
 » qui épargnera un voleur, sera puni
 » comme s'il avoit lui-même commis le
 » vol. Celui qui, dans le combat, pren-
 » dra la fuite le premier, sera déclaré
 » infame, & ne pourra plus paroître en
 » justice. Celui qui sortira des rangs
 » pour combattre devant le front de
 » l'armée, sera affranchi, s'il est escla-
 » ve, ennobli, s'il est roturier, &
 » Gouverneur de province, s'il est de
 » famille noble. Celui qui briguera un
 » poste considérable dans les armées,
 » doit, en toute occasion, attaquer un
 » ennemi, faire face à deux, ne recu-
 » ler que d'un pas si trois se présentent,
 » & ne prendre la fuite, que quand il
 » en verra jusqu'à quatre venir à lui ».

Les anciens Danois ne respiroient
 que la guerre ; elle étoit à la fois chez
 eux, la source de l'honneur, des ri-
 chesses & de l'éternel bonheur. On
 ne pouvoit même se flatter de plaire
 aux femmes, qu'à proportion de ce
 qu'on montroit de courage & d'adresse
 dans les exercices militaires : elles ne
 cherchoient leurs adorateurs que parmi
 les braves : les preuves qu'elles exi-
 geoient, pour juger du mérite d'un sou-

pirant , & de la force de son attachement , étoient des combats , des victoires , des trophées. Elles auroient mieux aimé voir mourir , que de voir fuir leur amant : en un mot , l'éclat des armes étoit le seul qui frappât les yeux de ce sexe enchanteur ; la gloire des armes , la seule qui satisfît son ambition ; l'amour des armes , le seul qui pût s'allier avec la véritable tendresse ; aussi , dans une ancienne chanson , un Roi de Norvege est il bien étonné , de ce que sachant faire huit exercices différens , une fille de Russie ait osé le dédaigner.

Les femmes Danoises suivoient leurs maris à la guerre , pour les animer au combat. On faisoit , avec le bagage , un retranchement où elles se plaçoient pendant l'action. Les vaincus y cherchoient vainement un refuge dans leur déroute ; ces braves épouses ne les y attendoient le plus souvent , que pour les obliger à se replonger dans la mêlée. Si elles ne pouvoient les y engager , elles s'ensevelissoient elles-mêmes dans la défaite commune , plutôt que de tomber entre les mains du vainqueur. La religion , en attachant le sa-

lut éternel à la profession des armes ; donnoit à l'ardeur belliqueuse de ces peuples, le dernier degré d'activité, & leur ôtoit tout sentiment de crainte à la vue des tourmens & de la mort.

Semblables aux héros d'Homère, ceux de l'ancienne Scandinavie, dans les accès de leur courage bouillant, osoient défier jusqu'à leurs Dieux mêmes. Un brave, nommé Biarcon, disoit, en parlant d'Odin : « où est-il, » ce guerrier si bien armé, qui n'a qu'un » œil pour se conduire ? Ah ! si je pou- » vois l'avoir, cet époux redouté de » Frigga ! En vain il est couvert d'un » bouclier resplendissant ; en vain il est » monté sur un cheval fort & vigou- » reux ; il ne sortiroit pas de sa demeure, » sans recevoir de ma part quelques bles- » sures cruelles. Qu'il paroisse ce Dieu » destructeur & incendiaire ; & mon bras » redoutable le fera plier sous la pesan- » teur de ses coups. Son œil, avec envie, » verra la grandeur de mes exploits ; & » sa langue, malgré lui, sera contrainte » de les publier ».

Un jeune homme, enrôlé pour la première fois dans la milice, recevoit un bouclier tout uni, que l'on nommoit

l'Ecu d'Attente. Il le portoit jusqu'à ce que , par des actions d'éclat , il eût obtenu la permission d'y faire graver les marques glorieuses de sa bravoure. Aussi n'y avoit-il que des hommes distingués par leurs services , qui osassent se parer d'un bouclier orné de quelques symboles.

Outre ces loix , qui regardoient les tems de guerre , Frothon en publia d'autres concernant le mariage , le duel , &c. « Une femme libre peut » épouser un esclave ; mais alors elle » perd sa liberté. Celui qui abuse d'une » fille , s'il est le premier qui ait eu » commerce avec elle , est obligé de » l'épouser. Un mari qui surprend un » amant avec sa femme , a droit de le » mutiler. Les différends ne doivent » plus se décider par le serment , mais » par le fer ; car il est plus beau de se » servir de son bras dans un combat , » que de sa langue dans un procès ».

Le duel a pris naissance dans la Scandinavie. Les peuples de ces contrées vivant sans loi , sans discipline , sans société , sans connoître d'autre justice que la force , c'étoit par le fer qu'ils soutenoient leurs prétentions & vui-

36 SUITE DU DANEMARCK.
doient leurs querelles. Frothón fit une loi de cette coutume barbare ; & , par des réglemens particuliers , prescrivit la forme du combat. Un entr'autres portoit , que « celui des deux adversaires qui mettroit le pied hors de » la ligne tracée autour de lui , seroit » regardé comme vaincu ». Cette manière de se faire justice étoit si usitée , que tout ce qu'on desiroit , ne s'obtenoit que l'épée à la main. On faisoit de même la demande d'une fille ; & le refus , quoique fondé , étoit suivi d'un appel. Le plus vil d'entre les Sujets , pouvoit défier le Roi même. Albón , corsaire de profession , demanda à Unguin , Roi des Goths , sa fille en mariage , & pour dot , la moitié de son royaume. Toute insolente qu'étoit cette proposition , Unguin n'auroit pu honnêtement se dispenser de lui accorder la Princesse ou de se battre , si Albón , appelé en duel par un particulier , n'eût été tué dans le combat. Il n'y avoit pas jusqu'aux criminels condamnés à mort , qui n'osassent provoquer leur Souverain ; & celui-ci se seroit cru déshonoré , de ne pas accepter le défi. Un homme accusé d'un crime , se battoit contre

le délateur ; & sa victoire étoit une preuve de son innocence ; dans le cas contraire , il étoit regardé comme criminel. Il y avoit aussi des guerriers hardis , qui vengeoient , comme par état , les torts faits à la beauté , à la vertu , à la justice ; d'autres qui dans un duel , décidoient du sort des nations ; & souvent les querelles des Rois se terminoient en présence des armées. Quelquefois l'intérêt public étoit confié à un champion , qui se battoit pour la cause commune.

Dans cette constitution, établie sur le fer , on n'estimoit que l'audace & la force ; & les armes retentissoient jusques dans le sein de la paix. Les fêtes , les spectacles offroient par-tout l'image des combats ; & les parties de plaisir étoient presque toujours des parties de carnage. On ne demandoit pas d'un homme s'il avoit des talens , mais s'il avoit du courage ; on ne s'informoit pas s'il savoit bien se conduire , mais s'il savoit bien se battre. L'opinion faisoit du duel un honneur , la passion un plaisir , la coutume un devoir. Soutenu par l'ignorance , toléré par la religion , encouragé par la politique , il ne trouvoit

par-tout que des esclaves soumis aveuglément à son empire. A sa voix, le Laboureur quittoit son champ; l'Artisan, les instrumens de son travail; le Militaire, son poste; le Courtisan, son Prince; le Prêtre même quelquefois, son autel & son Dieu, pour s'égorger sur l'arène. Les uns y cherchoient la gloire, d'autres la vérité, plusieurs l'innocence. Le préjugé aveugloit tellement les esprits, que quelques-uns ne désespéroient pas d'y rencontrer la piété; & l'on vit plus d'une fois le vainqueur, en retirant son épée des entrailles de son rival, offrir à la religion, une victime qu'il venoit d'immoler à la fureur. Le sang le plus pur de l'Etat étoit répandu par des mains intéressées à le conserver. Le pere expirant, laissoit au fils le soin de venger une mort, qui souvent ne précédoit que de quelques momens celle du vengeur même. L'ami vouloit immoler sur le tombeau de son ami, celui qui lui en faisoit pleurer la perte. Le plus fort étoit toujours le moins criminel; & souvent la querelle d'un seul ne finissoit qu'avec le sang de toute une famille.

En vain la philosophie eût voulu se faire

entendre à ces Barbares ; en vain elle leur eût dit qu'un duelliste peut bien être un gladiateur intrépide , mais non un héros, dont la place est au milieu des escadrons ennemis , & non sur le cadavre d'un citoyen immolé ; que braver la mort par devoir , est d'un grand homme , mais que la provoquer par vengeance est d'une bête féroce ; que la force ne peut jamais tenir lieu de raison ; & qu'on n'a ni réparé sa gloire , ni démontré son innocence, uniquement parce qu'on a tué son accusateur ; que si l'on est un homme flétri , on ne cesse pas de l'être en devenant un assassin ; que les liens de l'honneur ne dégagent pas de ceux de la nature , & que pour écarter ou punir un adversaire , il est monstrueux de massacrer quelquefois un ami. Ces principes de l'humanité , de la justice, de l'héroïsme n'eussent été ni saisis , ni goûtés par ces Barbares.

Sans doute ils méritoient ce nom, ces peuples du Nord, qui ne respiroient que combats , que meurtres , que carnage. Le droit de l'épée faisoit leur titre ; ils l'exerçoient sans remords comme le droit de la nature. Mais qu'ils étoient redoutables , & supérieurs aux nations

policées ! Leurs mœurs simples & dures ignoroient jusqu'au nom de la mollesse ; tout suffisoit à leur frugalité ; leurs corps endurcis par les travaux sembloient inaccessibles à la douleur. Ils se faisoient un jeu des périls , & affrontoient la mort avec allégresse. Libres & ennemis de la contrainte , ils n'en étoient pas moins attachés à leurs Chefs , parce qu'ils choisissoient les plus dignes de leur commander.

Tel étoit le caractère d'un peuple qui devoit mettre les Romains dans les fers. Cet empire ne faisoit plus que traîner les restes languissans de sa grandeur ancienne , & ne subsistoit , pour ainsi dire , encore , que parce qu'il lui manquoit des destructeurs. La terre sembla produire , pour sa ruine , de nouveaux habitans ; & l'on vit des essains d'hommes inconnus jusqu'alors , se répandre & porter par-tout l'horreur & l'épouvante. L'indolence des Empereurs , la timidité des peuples , la corruption des troupes , tout annonçoit la chute de ce colosse inanimé ; & les derniers Romains expierent les maux , que les premiers avoient faits au monde entier. Toute leur valeur passa chez une

nation barbare, qui s'enrichit de leurs dépouilles, saccagea leurs villes, détruisit leurs armées, & laissa leur empire, sans force, sans défense, en proie à tous ceux qui voulurent le dévaster.

Les peuples du Nord s'étant précipités comme un torrent en Italie, en Espagne, dans les Gaules, leur fureur naturelle les y suivit. Ils y apportèrent l'usage du duel, si peu connu des Romains, qu'un Teuton ayant défié Marius à un combat singulier, le Général se contenta de répondre, que si ce brave étoit pressé de mourir, il n'avoit qu'à se pendre.

La France adopta cette coutume sous le regne des successeurs de Clovis; on s'en servoit du tems de Charlemagne, comme d'un moyen pour dissiper l'innocent du coupable; mais le recours à cette épreuve n'étoit point arbitraire comme dans le Nord; il falloit auparavant expliquer ses raisons devant le Juge, qui prononçoit sur la nécessité du combat, l'ordonnoit ou le défendoit suivant les circonstances. Dans le premier cas, ceux qui devoient se battre, déposoient une certaine

somme , pour indemniser le vainqueur du tort qu'il pouvoit souffrir , tant dans son corps , que dans ses armes ; & c'est probablement ce qui a donné lieu à ce proverbe : « les battus paient l'amende ». Cette somme se réduisit dans la suite à un gand , que l'Accusateur jettoit par terre en présence du Seigneur dont il étoit Vassal. Si l'Accusé le ramassoit , c'étoit un engagement réciproque ; & les parties ne pouvoient plus s'accommoder , sans le consentement du Seigneur. Les deux adversaires ne se battoient pas toujours en personne ; il leur étoit libre de mettre quelqu'un à leur place. Les femmes , les jeunes gens au-dessous de vingt ans , les vieillards au-dessus de soixante , & les malades ne combattoient pas eux-mêmes , non plus que les Ecclésiastiques , à moins que ceux-ci n'en eussent obtenu la permission de leur Evêque.

On appelloit Avoués ou Champions , ceux qui se battoient pour la querelle d'autrui. Les premiers s'y engageoient par pure amitié , les seconds pour de l'argent. Aussi ces derniers étoient-ils tenus pour infamés.

mes, privés de la sépulture ecclésiastique, & quelquefois punis de mort, quand ils avoient le malheur d'être vaincus. Avant l'action, ils juroient de se battre en conscience, & faisoient des offrandes aux églises, pour se rendre le ciel favorable. Le moins qui pût leur arriver, quand ils succomboient, étoit d'avoir la main droite coupée; parce qu'on supposoit qu'ils avoient fait un parjure; qu'ils s'étoient mal défendus.

Le jour, l'heure & le lieu du duel étoient fixés. Les deux parties convenoient entr'elles de l'espèce d'armes dont elles se serviroient; & ce choix devoit être approuvé par des Ministres de l'Eglise, par des Nobles, & par des Chevaliers reconnus pour gens d'honneur. Les combattans étant arrivés au champ clos, se présentoient devant le Roi, ou à celui qui tenoit sa place. Après avoir fait le Signe de la Croix, ils protestoient tous deux, l'un qu'il étoit innocent du crime dont on l'accusoit, & l'autre, qu'il n'avoit rien dit que de véritable. Le Roi les envoyoit à leur pavillon; & il étoit alors défendu à tous les assistans, sous les

44 SUITE DU DANEMARCK:
peines les plus rigoureuses, de s'asseoir,
de parler, de cracher, de se moucher,
& de faire aucun geste. Au milieu de
ce grand silence, les gardes du champ
alloient prendre l'Accusateur; & dès
qu'il étoit en présence du Monarque,
il se prosternoit de manière que son
corps représentoit la figure d'une croix.
On lui faisoit une courte exhortation;
& il juroit sur le Crucifix, que l'Ac-
cusé étoit coupable. Celui-ci juroit le
contraire avec la même cérémonie;
& alors ils se mettoient à genoux
devant une croix; ils entendoient
une seconde exhortation plus touchan-
te que la première; & pendant le dis-
cours, les deux Adversaires se tenoient
de la main gauche, ayant chacun la
droite sur le Crucifix. Si l'un d'eux,
touché de repentir, craignoit de faire
un second serment, il s'en remettoit à la
clémence du Roi qui les renvoyoit l'un
& l'autre, & ordonnoit, selon son bon
plaisir, de ce qui seroit fait du Repen-
tant. Si les deux persistoient à vouloir
jurer; le Maréchal prononçoit le ser-
ment conçu en des termes qui font fré-
mir. Ils le répétoient après lui, bai-
soient ensuite le Crucifix, & s'en re-
tournoient à leur pavillon.

Lorsque tout étoit disposé dans la lice, le Hérault d'armes crioit par trois fois : « Faites votre devoir » ; & l'instant d'après le combat commençoit. Il n'étoit pas plutôt fini, que le Vainqueur s'approchoit du Monarque , & lui demandoit à genoux, s'il s'étoit comporté avec honneur. Il se levoit ensuite, montoit à cheval , & s'en retournoit chez lui accompagné de ses amis, portant , à la main, l'arme avec laquelle il avoit défait son ennemi. Si le Vaincu étoit vivant, le Hérault lui coupoit ses aiguillettes ; son harnois étoit tailladé , & les lambeaux jettés au vent. S'il étoit mort , on lui ôtoit ses armes ; & le corps restoit sur le champ de bataille, jusqu'à ce qu'on eût décidé si on lui donneroit la sépulture. Mais je reviens au Danemarck.

Le règne de Frothon , que ses victoires & la longue paix qui furent les fruits de ses exploits , ont fait nommer l'Auguste du Nord , a commencé avec l'Ere chrétienne. Pour contenir ses peuples naturellement portés au larcin , & leur imprimer de la terreur , il fit attacher un Voleur à une potence , & un loup à côté de lui , de façon que l'ani-

mal pouvoit le déchirer lorsqu'il vouloit satisfaire sa faim. Frothon trouva aussi le moyen d'exciter la vigilance des Magistrats, en les rendant responsables des vols commis dans leurs districts. On exposa par ses ordres des bracelets d'or à des colonnes sur les grands chemins, menaçant de toute sa colere les Juges qui laisseroient enlever ce dépôt. Ils y apportèrent effectivement une si grande attention, que personne n'osa y toucher. Ce Prince, que l'histoire nous représente avec toutes les vertus des héros de son siècle, fut blessé par un taureau, & mourut de cet accident. Pour mettre du merveilleux dans cette mort, on raconte que le taureau étoit un magicien ainsi métamorphosé par la force de ses enchantemens.

L'héritier du trône, nommé Fridlef, avoit passé en Russie; & le bruit couroit qu'il étoit mort. Les Danois qui étoient alors dans l'usage de se choisir un Souverain, convinrent de déferer la couronne à celui qui célébreroit en plus beaux vers la mémoire du feu Roi. Un homme d'une naissance obscure, nommé Hiarn, charma tellement la nation par la noblesse de sa

poésie, qu'il fut élu d'une voix unanime. Cependant Fridlef, qu'on croyoit mort, revient en Danemarck, & se fait reconnoître des Grands du royaume, qui favorisent son parti. Hiarn, soutenu par le peuple qui préfère un Roi poète, se présente à la tête d'une armée; mais, comme Horace, il quitte ses armes, mal assurées dans des mains plus propres à manier la lyre que le fer, prend la fuite, & se retire dans une isle déserte, où il reste ignoré.

L'ennui de la solitude, & l'espérance de remonter sur le trône l'en font sortir. Il se déguise en homme du commun, & demande à entrer au service du Roi. On le reçoit au palais; & il y est employé à faire du sel. Reconnu ensuite, & conduit devant le Prince, il lui propose de se battre. J'y consens, reprend Fridlef, qui, sur le champ, fait apporter ses armes; & le poète vaincu a du moins la gloire de mourir de la main d'un Roi. On le fait enterrer avec honneur dans l'Isle même qui lui a servi de retraite, & qu'on appelle encore Hiarnon, du nom de ce Poète aventurier.

Malgré les guerres continuelles qui

devoient affoiblir ce pays , il en sortoit toujours des armées nombreuses , qui alloient chercher au loin des nations à vaincre , & des Etats à conquérir. Ce ne fut plus la terre qui servit de théâtre à leur valeur ; l'Océan leur ouvrit une autre carrière : entourés de deux mers , on les vit se livrer à la piraterie , qui , pour des peuples barbares , est toujours la première école de la navigation. Ils s'essayèrent d'abord sur les états voisins , & s'emparèrent du petit nombre de bâtimens qui parcouroient la Baltique. Ces premiers succès enhardirent leur inquiétude , & les mirent en état de former de plus grandes entreprises. Ils infestèrent de leurs brigandages les mers & les côtes d'Ecosse , d'Irlande , d'Angleterre , de France , d'Italie même , & d'Espagne. Souvent ils pénétrèrent dans l'intérieur de ces vastes contrées , & s'élevèrent jusqu'à la conquête de la Normandie & de la Grande-Bretagne. Avant cette époque , l'histoire , & même la fable , laissent un long intervalle , durant lequel on ignore ce qui concerne le gouvernement , les actions , & souvent même les noms des Rois de Danemarck.

L'habitude

L'habitude dut familiariser ces peuples avec l'Océan , les aguerrir à ses fureurs. Sans agriculture , élevant peu de troupeaux , ne trouvant qu'une faible ressource à la chasse dans un pays couvert de neige & de glace , rien ne les attachoit à leur territoire. La facilité de construire des flottes , qui n'étoient que des radeaux grossièrement assemblés pour naviguer le long des côtes , leur donnoit les moyens d'aller par-tout , de descendre , de piller & de se rembarquer. Le métier de pirate étoit pour eux , comme pour les premiers Héros de la Grece , la carrière de la gloire & de la fortune , la profession de l'honneur , qu'ils faisoient consister dans le mépris des dangers. Ce préjugé leur inspiroit un courage invincible dans leurs expéditions , tantôt combinées entre différens Chefs , tantôt séparées en autant d'armemens que de nations. Ces irruptions subites , faites en cent endroits à la fois , ne laissoient aux habitans des côtes mal défendues , que la triste alternative , ou d'être massacrés par ces Corsaires , ou de racheter leur vie , en livrant ce qu'ils avoient de plus précieux.

La France fut, plus d'une fois, le théâtre des excès que commit, en ce genre, le fameux Regner, qui, sous Louis le Débonnaire, remplit l'Europe du bruit de ses exploits. Il mit la ville de Rouen à contribution ; & comme rien ne lui résistoit, il s'avança jusqu'à Paris, y entra sans difficulté, & le pilla sans résistance. Mais craignant d'être surpris par l'armée Françoisse, il demanda qu'on le laissât partir avec sa flotte sans le poursuivre, & s'engagea à ne plus reparôître. Les circonstances étoient si malheureuses, qu'on fut obligé d'acquiescer à ces humiliantes propositions.

Comme un autre Hercule, Regner attaquoit & combattoit les monstres & les tyrans. Il délivra le Nord d'un serpent affreux, qui y causoit, dit-on, d'effroyables ravages ; Thora, fille du Souverain de cette contrée, fut le prix de sa victoire. Il força les habitans révoltés du Jutland & de la Scanie de rentrer dans le devoir. Il tua de sa propre main un Roi de Suede, qui exerçoit des cruautés en Norvege. Il fit des conquêtes en Angleterre & en Ecosse, dont il donna le gouvernement à son fils. Il s'avança vers le détroit de Gibraltar, entra dans la Méditerranée, pénétra jusques dans l'Archi-

SUITE DU DANEMARCK. 51
pel, pillat toutes les côtes, & revint en Danemarck chargé de gloire & de butin. Le regne de ce Prince est rempli de tant d'événemens, ses expéditions, ses victoires sont si nombreuses, que les Historiens ont cru qu'il y avoit eu plusieurs Rois de ce nom, comme plusieurs Hercules, dont tous les exploits s'attribuoient à un seul.

Après mille courses maritimes dans les pays éloignés, Regner éprouva enfin la mauvaise fortune en Angleterre. Il fut pris par Ella, Souverain d'une partie de cette Isle, & périt de la morsure des serpens, dont on dit qu'on avoit rempli sa prison. Comme il n'étoit pas moins poëte que guerrier, avant que de mourir il composa une ode, dont toutes les strophes commencent par ces mots : « Nous nous sommes battus à coups d'épée ». C'est un abrégé de l'histoire de sa vie, écrit d'un style poétique, & plein d'images : je n'en citerai que deux stances.

« Nous nous sommes battus à coups
» d'épée, dans le tems que jeune en-
» core, j'allai vers l'Orient préparer
» une proie sanglante aux loups dévo-
» rans. Toute la mer ne sembloit qu'une

» seule plaie ; & les corbeaux nageoient
 » dans le sang des bleffés.

» Nous nous sommes battus à coups
 » d'épée , ce jour où j'ai vu dix mille
 » de mes ennemis couchés sur la pous-
 » sière. Une rosée de sang dégouttoit
 » de nos sabres ; les fleches mugissoient
 » dans les airs en allant chercher les
 » casques. C'étoit pour moi un plaisir
 » aussi grand , que de tenir une belle
 » fille entre mes bras ».

L'exemple & les exploits de ce Prince
 entretinrent long-tems , parmi les Da-
 nois , l'esprit & le goût de la piraterie ;
 mais l'établissement du christianisme
 renversa toutes les idées d'un pareil
 brigandage. Les Missionnaires avoient
 besoin de rendre leurs prosélytes sé-
 dentaires , pour travailler utilement à
 leur instruction ; & ils réussirent à les
 dégoûter de la vie vagabonde , en leur
 suggérant d'autres ressources pour sub-
 sister. Ils furent assez heureux pour leur
 faire aimer la culture & la pêche ;
 & l'abondance du harang , que la mer
 amenoit sur les côtes , y procuroit
 un moyen facile de subsistance ; le
 superflu de ce poisson fut changé con-
 tre les denrées des pays voisins. Une
 même Foi , de nouveaux rapports , des

besoins mutuels , une sûreté réciproque encouragerent ces liaisons naissantes ; & la révolution fut si grande , que depuis la conversion des Danois & des Norvégiens , on ne trouve plus , dans l'histoire , aucune trace de leurs expéditions & de leurs brigandages.

Ce fut au commencement du neuvième siècle , que le christianisme s'introduisit dans ce royaume. Ebbon , évêque de Reims , accompagnant des Ministres envoyés en Danemarck , par Louis le Débonnaire , pour un traité d'alliance , convertit & baptisa un grand nombre d'Infideles. Le Roi , sa femme , une partie des Seigneurs , & plusieurs de leurs Sujets vinrent trouver l'Empereur à Mayence , & reçurent le Baptême dans l'église de Saint-Alban. Le Moine Anscher de Corbie , & un autre , nommé Aubert , les suivirent dans leurs Etats , & y firent de nouvelles conversions ; mais ce ne fut guere que sous le regne d'Eric , que l'Evangile fit des progrès en Danemarck. Ce Prince , d'abord persécuteur , devint ensuite protecteur des Chrétiens ; & le Clergé fut très - puissant , sur-tout depuis le regne de Canut I V , qui

§4 SUITE DU DANEMARCK:
combla les Evêques de biens, d'honneurs & de privileges.

Leluxe & l'opulence qui corrompent tous les Etats, altérerent bientôt les mœurs des Ecclesiastiques; les Prélats, devenus autant de despotes dans leurs diocèses, se mettoient à la tête du peuple; & les armes à la main, ils combattoient contre leurs propres Monarques. Fiers de leurs richesses & du nombre de leurs vassaux, ils s'érigerent insensiblement en petits Souverains, firent fortifier leurs châteaux, y entretenoient garnison, ne marchaient jamais, qu'accompagnés de gens de guerre, & étoient les Chefs de toutes les brigues, de tous les partis.

La célèbre Marguerite de Waldemar, qui régnoit en 1385, réunit sous sa domination la Suede, le Danemarck & la Norvege, & fit une seule souveraineté de ces trois royaumes. Elle convoqua les Etats-Généraux à Calmar, où quarante Députés de chaque Nation se trouverent assemblés. Cette Reine parla elle-même avec tant d'éloquence, que l'union de ces trois Couronnes du Nord fut universellement approuvée par les trois peuples réunis. On fit une loi fondamentale, confirmée par les ser-

mens les plus solennels , sous le nom de l'Union de Calmar ; & pour commencer à la mettre en vigueur , il fut statué que le jeune Eric , neveu de Marguerite , succéderoit à cette Princesse. Cette Union renfermoit quatre articles principaux. 1°. Que le Roi seroit élu , tour à tour , dans les trois Etats. 2°. Qu'il y partageroit successivement sa résidence. 3°. Que chaque Nation conserveroit ses loix , ses usages , ses privileges. 4°. Que les dignités & les places seroient remplies par les naturels du pays.

Cette Reine fameuse , surnommée la Scéramis du Nord , étoit fille de Waldemar III , qui , sur quelques soupçons , avoit fait enfermer son épouse dans un château fort. Un soir qu'il revenoit de la chasse , il s'y arrêta pour passer la nuit. Une femme , qui avoit été sa nourrice , introduisit secrètement cette malheureuse épouse dans le lit du Monarque. Le Roi coucha avec elle sans la connoître , parce qu'elle se retira avant le jour ; & il en eut cette fille célèbre , qui égala en prudence & en politique ses plus illustres prédécesseurs. Ces vertus ne firent pas oublier qu'on obéissoit à une femme : des ennemis

se liguerent pour la faire descendre du trône, & marquerent, par des propos indécens, le mépris qu'ils affectoient de sa personne. Ils l'appelloient le Monarque sans culotte, & la servante des Moines. Le Roi de Suede, Jean Albert, poussa l'insulte jusqu'à lui envoyer une pierre d'émouleur, pour faire sentir qu'elle devoit moins songer à se servir d'une épée, qu'à éguiser des ciseaux ou ses aiguilles. Mais Marguerite, ayant remporté une victoire & fait ce Monarque prisonnier, l'obligea, pour perpétuer le souvenir de cette satire indécencie, à clouer lui-même cette pierre, attachée à une chaîne, dans la cathédrale de Roschild, où elle resta jusqu'à ce qu'un autre Roi de Suede, Charles Gustave, la fit enlever, & mettre dans l'église d'Upsal, où elle se voit encore présentement.

Eric, neveu de Marguerite, trop foible pour soutenir le poids de trois Couronnes, manqua, pour les conserver, de cette politique qui les avoit réunies. Il abandonna le trône en 1439, & se retira, avec sa maîtresse, dans l'isle de Gothland, où cherchant de la consolation dans les Lettres, il composa une histoire chronologique des Rois de

Danemarck. Une anecdote du tems nous apprend comment on traitoit alors les maîtresses des Rois , & sur-tout des Rois foibles. Un jour que celle d'Eric se promenoit sur son char, le Sénateur Olaüs la fit arrêter, & renversant la voiture , lui appliqua sur les fesses deux coups du plat de son épée , avec ordre de dire à son Amant , que sa conduite scandaleuse ne tarderoit pas à le renverser lui-même de son trône.

Les peuples élurent pour leur Souverain, Christophe de Baviere , qui étant mort sans enfans, fut remplacé par Christian d'Oldembourg, Chef de la maison qui regne aujourd'hui en Danemarck. Cette maison descend des Comtes d'Oldembourg , originaires d'Allemagne ; qui, jusqu'à Frederic V, né en 1723 , ont donné douze Rois de suite aux Danois. L'origine en est si ancienne, qu'elle se perd dans l'obscurité des tems. On fait qu'avant le douzieme siècle , une héritiere d'Oldembourg épousa un Seigneur de Frise , & que ce mariage a donné lieu à une autre branche , d'où descendent les Comtes de Holstein. En 1749 Frederic V fit célébrer un grand jubilé , en reconnois-

lance de ce que, depuis trois cens ans, les Princes de sa maison occupent le trône de Danemarck. Ils ont été nommés alternativement, Christian & Frederic ; le petit-fils s'appelle toujours comme son aïeul ; & le fils ne porte jamais le nom de son pere.

Christián I, à l'occasion du mariage de son fils, le Prince héréditaire, créa, dit-on, l'ordre de l'Eléphant. D'autres croient qu'il ne fit que le renouveler, & en font remonter l'institution au douzieme siècle, sous le regne du Roi Canut. Le nombre des Chevaliers est fixé à trente ; & l'on n'y admet que des personnes du plus haut rang. La marque de l'ordre est un ruban bleu, tabisé, auquel est attaché un éléphant d'or, qui a une tour sur son dos, & un Maure sur son cou.

Le second ordre de Danemarck est celui de Danebrog, qui, comme notre cordon de Saint-Michel, ne se donne qu'à des gens d'une naissance médiocre. C'est un ruban blanc liseré de rouge, qui se porte sur l'épaule ; & auquel est suspendue une croix d'or. Sur le devant de l'habit, est une étoile brodée, avec cette devise : *Piété & Justice*. On lui suppose une origine fort ancienne &

SUITE DU DANEMARCK. 59
même fabuleuse ; car on raconte qu'un Roi du pays , appelé Dan , ayant vu dans le ciel une croix blanche , avec des bords rouges , établit cet ordre composé de son nom & de celui de Brug ; c'est-à-dire , peinture. D'autres fixent son établissement à des siècles moins reculés , mais ne lui donnent pas une naissance moins miraculeuse. Ils disent que Waldemar II , ayant perdu ses drapeaux , en combattant contre les Infidèles , en vit tomber un du ciel , sur lequel étoit une croix. Ce spectacle ranima le courage des Chrétiens qui ne manquerent pas de remporter la victoire. Dans la langue usitée alors , un drapeau s'appelloit Danebrog : ce fut le nom de l'ordre institué en mémoire de cet événement. Dès lors les Danois n'eurent garde d'oublier de porter le drapeau céleste lorsqu'ils alloient à la guerre ; mais ce présent miraculeux s'étant perdu dans une bataille , l'ordre tomba en décadence , & ne se seroit pas relevé , si Christian V ne lui eût donné une nouvelle vie , comme on le voit par ce mot , *Restitutor* , autour de la croix , & le nom du Monarque dans le centre.

A la célébration du mariage de Christian VI avec la Princesse Sophie de Brandebourg, il plut à la Reine de créer l'ordre de la Fidélité, dont la marque est une croix émaillée de blanc, avec une couronne royale aux quatre coins. Cette croix, sur le revers de laquelle on lit cette devise : *In felicissima unionis memoriam*, est attachée à un ruban bleu, ondé, & bordé d'argent.

Christian II indisposa ses peuples par une barbarie qui le fit nommer le Néron du Nord. Entre plusieurs traits de cruauté, on cite celui d'un Bailli de Copenhague, qui ayant eu l'imprudence de convenir qu'il avoit aimé la maîtresse du Roi, quoiqu'il ne se fût rien passé entr'eux de criminel, fut livré au tribunal de la justice. Le Sénat refusa de condamner un homme sur un fondement aussi léger, que celui d'un simple desir. Le Prince irrité dit en colere : « quand ce Bailli auroit » un cou comme un taureau, il le » perdra ». Christian fit venir douze paysans des environs; & ayant formé un quarré autour d'eux avec quatre lances, il leur défendit d'en sortir, avant que d'avoir prononcé sur cette

SUITE DU DANEMARCK. 61
affaire. La crainte fit dire seulement à ces malheureux : « nous ne le jugeons » point ; mais sa réponse le condamne ». Le Roi refusa sa grace à tous les ordres de l'Etat , & à la Reine même , qui la lui demanda avec larmes.

Une cruauté réfléchie & soutenue lui aliéna les cœurs de ses Sujets ; & son repentir ne put parer aux disgraces , que les dispositions qu'il avoit fait naître , lui préparoient. Les Sénateurs & la Noblesse renoncèrent au serment de fidélité ; & le Chef de la justice du Juthland , Magnus Munce , porta lui-même au Roi l'acte de sa dégradation. « Mon » nom , disoit ce Magistrat , devroit » être écrit sur la porte de tous les mé- » chans Princes ».

Les cruautés qui ôtèrent la Couronne & la liberté à ce Monarque , eurent , de sa part , pour prétexte , la défense de la Religion. L'hérésie de Luther avoit fait des progrès rapides dans la Suede ; & le Pape , en conséquence , venoit de lancer l'interdit sur ce royaume : Christian saisit cette occasion de donner un libre cours à sa férocité. Il envoya des troupes ; & pour autoriser ses sanglantes exécutions , il fit afficher par-tout , la

62 SUITE DU DANEMARCK.

Bulle du Souverain Pontife , qui lui enjoignoit de traiter les Luthériens comme des excommuniés. Chaque supplice étoit précédé de la lecture de cette Bulle, & d'une proclamation faite par la bouche d'un Officier, qui déclaroit qu'on ne faisoit que se conformer aux ordres du Saint-Pere. A la vue des maux qui déchiroient sa patrie , un Gentilhomme Suédois répandit quelques larmes : elles furent remarquées ; & pour le punir de sa coupable sensibilité , Christian lui fit arracher ce cœur, qui avoit osé compatir aux malheurs de ses compatriotes. Ce Prince barbare , pour se venger des conquêtes de Gustave Vasa qui lui enlevait le royaume de Suede , fit noyer la mere & la sœur de ce héros. Par un raffinement de cruauté , il les avoit forcées de coudre elles-mêmes le sac où elles furent enfermées.

Aussi insensé que féroce , ce Néron du Nord ne voyoit pas , que plus il se rendoit odieux , plus il se creusait de précipices. Ses propres sujets opprimés se crurent en droit de secouer un joug révoltant : & Christian ne put être rétabli par Charles-Quint , son beau-pere. Frederic , duc de Holstein , son

SUITE DU DANEMARCK. 63
oncle , fut élu roi de Danemarck, &
Gustave Vasa , roi de Suede. C'est ce
trait d'histoire , qui a fourni , à notre
poëte Piron le sujet de sa tragédie de
Gustave.

On vit bientôt, dans ces royaumes ,
un changement de religion d'autant
plus remarquable , qu'il s'exécuta pres-
que sans contrainte & sans trouble. La
bulle de Leon X , qui avoit servi de
prétexte à tant d'horreurs , le trafic des
indulgences, dont le produit montoit
à deux millions , les richesses immenses
du Clergé , son indépendance , l'empire
qu'il exerçoit sur les peuples , les usur-
pations des évêques , qui s'étoient mê-
me emparés de la plupart des forte-
resses du royaume ; tout faisoit desirer
la réforme à quiconque ouvroit les
yeux sur les abus. Gustave & Frederic
favoriserent adroitement le luthéranis-
me , sans paroître d'abord décidés en
sa faveur. Le Clergé remua ; ce fut une
raison de plus, pour consommer le chan-
gement ; les états de Danemarck en-
brasserent solennellement la doctrine
de Luther, comme un moyen de s'affran-
chir de l'empire de ce corps redouta-
ble , & de s'emparer de ses vastes do-

maines. Bientôt le peuple changea de créance au gré de ses Chefs. Frederic fit publier un édit , pour défendre à ses Sujets, sous peine de mort, d'exciter aucun trouble pour cause de religion. « Que chacun se conduise dans » sa croyance, disoit-il, comme n'en » devant rendre compte qu'à Dieu » seul ».

Cependant ce Prince ne négligeoit rien pour faire embrasser la réformation; il employa des Missionnaires pour la prêcher & la répandre dans son royaume; il permit aux Moines & aux Religieuses de sortir de leurs cloîtres & de contracter des mariages. La ville de Malmoë fut la première qui renonça publiquement à l'obéissance de l'Eglise; & les autres ne tarderent pas à suivre son exemple. Le Clergé voulut rappeler au trône Christian II, qui en avoit été dépossédé, & fit encore plusieurs autres tentatives contre Frederic; mais la Noblesse, qui avoit un intérêt particulier à l'abaissement de ce premier corps de l'état, accéléra sa chute, & seconda les intentions du Roi, en favorisant, à son exemple, le Luthéranisme.

Ce fut principalement Christian III , fils & successeur de Frederic , qui l'établit en 1537 , sur les ruines du Clergé Romain. On rapporte que ce Prince , encore jeune , accompagnant l'Elekteur de Brandebourg à la Cour de Charles-Quint , assista au sermon d'un Cordelier qui se déchaînoit contre les nouvelles opinions. Le bout de la ceinture du Moine passant par une fente de la chaire , Christian , qui étoit dessous , y fit un nœud , de maniere que le Religieux ne put se dégager , que par le secours d'un des Assistans qui dénoua le cordon. Le Moine furieux demanda justice de cette insulte à l'Empereur ; mais Charles , plus politique que dévot , se contenta de répondre : « je crains » fort que ce jeune homme ne soit un » jour l'ennemi cruel de l'ordre monastique ». Devenu aussi le persécuteur du Clergé , il cita tous les Evêques à l'assemblée des Etats , les accusa , les convainquit de haute-trahison , & après les avoir fait renoncer à leurs dignités , les contraignit d'avoir recours à sa clémence.

La Noblesse s'enrichit de leurs dépouilles , & ne put se défendre elle-mê-

66 SUITE DU DANEMARCK.

me de l'orgueil qui accompagne la grandeur & l'opulence. Toujours remplie de cet esprit féodal, qui ramène tout à la force, elle mit dans sa dépendance les bourgeois des villes, les habitans de la campagne, le Clergé Luthérien, & porta des atteintes à l'autorité même de ses Rois. Ce fut sur-tout en 1648, lors de l'avènement de Frederic III au trône de Danemarck, qu'elle étendit ses prétentions, & voulut se rendre indépendante. Elle s'attribua les grandes places, les titres, les honneurs, refusa de s'assujettir à aucune taxe, & de contribuer aux charges publiques, dans les besoins même les plus pressans de l'Etat. Cette conduite aigrit, irrita, souleva les autres ordres du royaume, qui, dans une assemblée tenue en 1660, se déterminèrent à remettre le pouvoir absolu, illimité, dans la main du Monarque; & ceux qui les avoient réduits à cet acte de désespoir, se virent forcés de suivre eux-mêmes ce funeste exemple.

Je suis, &c.

A Copenhague, ce 3 Juillet 1756.

LETTRE CCLXII.

SUITE DU DANEMARCK.

AVANT la révolution de 1660, la plus prompte, la plus singulière, & peut-être la plus imprudente qu'offrent les annales des peuples, ce royaume, semblable à tous les gouvernemens gothiques, étoit partagé entre un Roi électif, les Grands de la Nation & les Etats. Le Souverain n'avoit presque d'autre droit, que celui de présider au Sénat, & de commander les armées; les Etats, composés des Nobles, du Clergé & des Bourgeois, régloient dans leurs assemblées, toutes les affaires de l'administration. La Noblesse, ou par ses privilèges, ou par le ton qu'elle avoit pris, y décidoit de tout à son gré; & lorsque les Etats étoient séparés, son crédit devenoit encore plus grand, puisqu'elle partageoit, en quelque sorte, la souveraineté avec le Prince. Il y avoit même quatre grands Officiers tirés de son corps, le Grand-

Maître du Royaume, le Chancelier, le Maréchal & l'Amiral, qui étoient autant de rivaux de la puissance suprême.

Les Rois qui précéderent Frédéric III, ayant souscrit à des capitulations gênantes, la Suede mit au nombre des prétextes dont elle se servit, pour colorer une invasion en Danemarck, le motif de secourir le Roi contre le Sénat. La Nation Danoise, instruite par son expérience, qu'un pouvoir borné est quelquefois insuffisant pour la défense d'un Etat, & blessée de la supériorité que s'attribuoit la Noblesse, prit, comme je l'ai dit, dans le dépit de son ressentiment, la singulière & surprenante résolution de déférer au Prince une puissance absolue, illimitée, arbitraire. Les Ecclesiastiques, les Députés du peuple & les Bourgeois unis pour l'exécution de cet étonnant projet, forcerent les Nobles de se joindre à eux, & de venir faire leur soumission au Monarque, auquel on alloit offrir un pouvoir héréditaire & sans bornes. Frédéric accepta avec joie ce témoignage éclatant du zèle & de la confiance de ses Sujets, exigea que tous les Gentilshommes

vinssent solennellement lui prêter serment de fidélité, & se désister; en présence de l'armée & du peuple, de leurs droits, prétentions & privilèges.

Les portes de Copenhague furent fermées jusqu'à la décision de cette grande affaire. On dressa un amphithéâtre vis à vis du château, pour y placer, autour du trône, le Régiment des Gardes & la garnison. Les Bourgeois étoient sous les armes; le Roi parut dans tout l'éclat de la majesté, avec sa famille, au milieu des Officiers de sa maison, environné d'un peuple innombrable, qui faisoit retentir l'air de cris de joie & d'acclamations. En même tems les Nobles & les Députés de tous les Ordres vinrent au pied du trône, pour présenter au Monarque l'hommage de leurs personnes & de leurs biens; chacun alla ensuite dans la Chambre de Justice, signer l'acte authentique d'un nouveau serment de fidélité.

Ainsi le gouvernement de Danemarck, qui étoit, à bien des égards, aristocratique, fut tout à coup changé, sans efforts, sans que le Roi l'exigeât, sans qu'il en fît la proposition, sans qu'il parût.

même le desirer, en un gouvernement absolu & despotique. Cette incroyable révolution fut reçue avec joie, sans que personne témoignât le moindre regret de la liberté expirante. « Puissent
 » les Rois vos successeurs, dit M. Gers-
 » dof, Grand-Maître du royaume, pren-
 » dre votre Majesté pour modèle, & se
 » servir de cette puissance sans bornes
 » pour le bien de leurs peuples ». On re-
 mit au Prince les capitulations qui fi-
 xoient ses nouveaux droits; & l'on s'o-
 bligea, par serment, à les maintenir dans
 toute leur intégrité. La loi qui les cor-
 firme, contient quarante articles, dont
 voici les principales dispositions.

« Les Rois héréditaires de Dane-
 » marck & de Norvege seront regar-
 » dés par leurs Sujets, comme les seuls
 » Chefs suprêmes qu'ils aient sur la
 » terre. Placés au-dessus de toutes les
 » loix humaines, ils n'auront désor-
 » mais, dans les affaires ecclésiastiques
 » & civiles, d'autre Supérieur que
 » Dieu seul. Ils jouiront du droit sou-
 » verain de faire & d'interpréter les
 » loix, de les abroger, d'y ajouter ou
 » d'y déroger, de donner ou d'ôter les
 » emplois, selon leur bon plaisir, de

» nommer les Ministres & tous les
 » Officiers de l'état, de disposer des
 » forces & des places du royaume, de
 » faire la guerre & des traités avec qui
 » & quand ils le jugeront à propos,
 » d'imposer des tributs, de déterminer
 » & de régler les cérémonies de l'of-
 » fice divin, de convoquer des conci-
 » les; en un mot, le Roi réunira seul
 » dans sa personne, tous les droits
 » éminens de la souveraineté, quel-
 » ques noms qu'ils puissent avoir, &
 » les exercera en vertu de sa propre
 » autorité. Il deviendra Majeur, dès
 » qu'il sera entré dans sa quatorzième
 » année; & dès ce moment, il déclarera
 » publiquement lui-même, qu'il est
 » son maître, & qu'il ne veut plus avoir
 » de tuteurs. Il ne sera tenu ni à prêter
 » serment, ni à contracter aucune obli-
 » gation, sous quelque titre que ce
 » puisse être, puisqu'en qualité de Mo-
 » narque libre & absolu, ses Sujets ne
 » peuvent ni lui imposer la nécessité
 » du serment, ni lui prescrire des con-
 » ditions qui limitent son autorité. Il
 » sera donc revêtu d'un tel pouvoir,
 » que tout ce qui peut se dire & s'é-
 » crire à l'avantage d'un Roi Chrétien,

» absolu & héréditaire, doit s'entendre,
 » dans le sens le plus étendu & le plus
 » favorable, du Roi de Danemarck. La
 » même chose s'entendra aussi de la
 » Reine héréditaire, si, dans la suite
 » des tems, la succession parvenoit
 » à une Princesse du sang royal. Si
 » quelqu'un, de quelque rang qu'il
 » fût, osoit faire ou obtenir des dis-
 » positions contraires à cette autorité
 » absolue & illimitée, tout ce qui aura
 » été ainsi fait & obtenu, sera censé
 » nul & de nul effet; & ceux à qui
 » pareilles choses auront été accor-
 » dées, seront punis comme criminels
 » de leze-majesté au premier chef.

Tel est le précis de ce qu'on appelle
 ici la Loi Royale, la seule à laquelle
 il ne soit pas permis au Souverain
 lui-même de déroger, la seule qui
 le constitue, « par la grace de Dieu,
 » Roi de Danemarck & de Norvege,
 » des Vandales & des Goths, Duc de
 » Slesvich, de Holstein, de Stormarn,
 » & de Ditmarsen, Comte d'Oldem-
 » bourg & de Delmenhorst ». Ce Prince
 possède encore dans les Indes, la Co-
 lonie de Tranquebar; en Afrique, les
 forteresses de Fredericsbourg & de
 Christiansbourg;

SUITE DU DANEMARCK. 73
Christiansbourg ; en Amérique , les
îles de Saint-Thomas & de Sainte-
Croix ; & vers le pôle arctique , l'Is-
lande , le Groënland , une partie de la
Laponie , le Spitzberg & la Nouvelle-
Zemble.

Le Roi de Danemarck décide , dans
son Conseil , des intérêts généraux de
l'Etat. Les loix sont proposées , discu-
tées , & munies du sceau de son auto-
rité. Les grands établissemens & les
changemens y sont approuvés ou re-
jetés ; c'est là qu'il accorde les privi-
leges , qu'il prononce sur l'explication
des loix , leur extension , leur restric-
tion. C'est-là , en un mot , qu'il ex-
prime sa volonté sur les affaires les plus
importantes de son empire. Il évite ain-
si les dangers de la précipitation & de
la surprise ; & pour s'en garantir plus
sûrement encore , tout ce qui doit être
porté au Conseil , passe par les Chan-
celleries , dont la première opération
est de renvoyer les demandes & les
placets aux Officiers de Sa Majesté , au-
torisés par état à les contredire.

Dans chaque département , un Con-
seil , sur le rapport d'un de ses mem-
bres , examine les titres & les raisons
Tome XXI. D

produites de part & d'autre , & en donne le résultat qui sert d'avis. A la tête de chaque Chancellerie, est un Secrétaire d'Etat, qui préside à ce Tribunal, Ceux qui le composent, sont en partie des gens versés dans la connoissance des loix, & en partie, de jeunes Seigneurs, qui y viennent faire un apprentissage des affaires qui peuvent un jour leur être confiées. C'est là qu'elles subissent leur premier examen , & qu'elles sont préparées pour être portées au Conseil des Ministres qui les discutent, avant que de les mettre sous les yeux du Monarque.

Non content de prescrire cette suite d'examens, on a voulu encore que les divers Tribunaux se balançassent mutuellement, Dès qu'une affaire a le moindre rapport avec une autre Cour, que celle à laquelle elle appartient naturellement, cette autre Cour doit être aussi consultée; & la volonté du Prince est si positive à cet égard, que lors même qu'un département auroit pris un parti, celui qui n'auroit point été écouté, seroit en droit de faire ses représentations. Il n'est pas possible, qu'une matière ainsi préparée, n'ait pas ac-

quis la maturité la plus parfaite, lorsqu'elle parvient au pied du trône, ni que la partialité puisse lui prêter ses déguisemens.

Les finances, la guerre, la marine, le commerce sont les quatre principaux départemens de ce royaume. La charge de Grand-Trésorier, à présent en commission, est exercée par un Conseil formé de trois Seigneurs députés, & de différens Assesseurs, qui partagent entr'eux les affaires de finance. La guerre & la marine ont chacun un Tribunal semblable, où tout est discuté pour être présenté au Roi par les Secretaires d'état chargés de cette partie. Le Conseil de commerce & d'économie générale examine les projets qui tendent à augmenter le négoce, à multiplier les fabriques, à étendre la navigation, à perfectionner l'agriculture. C'est là que sont écoutés ceux qui ont des établissemens, des améliorations à proposer, & qu'ils obtiennent les secours que le Souverain est toujours prêt à accorder, lorsque leurs plans sont approuvés.

C'est à Frederic IV, que cet Etat est redevable de l'ordre actuel qui re-

gne dans les finances. Les revenus du Roi de Danemarck proviennent des domaines & des impôts. Les premiers sont en régie, & consistent en terres attribuées à la Couronne pour l'entretien de la cavalerie, & en d'autres qu'elle a possédées de tout tems, ou qui, par diverses circonstances, lui ont été réunies. Les unes & les autres sont confiées à l'administration de plusieurs Intendans, qui reçoivent des paysans deux especes de droits : l'un est le prix annuel de la ferme, que le laboureur tient du Prince comme propriétaire ; l'autre, les impôts qu'il lui doit comme à son Souverain ; & chaque année, ces Intendans rendent leurs comptes à la Chambre des finances.

Ces impôts sont établis ou sur la campagne ou sur les villes. Dans le premier cas, les Cultivateurs, à moins qu'ils n'en soient dispensés par un privilege spécial, paient des droits proportionnés à leurs possessions. Joignez à cette charge, celle des dîmes qui se partagent entre le Roi, l'Eglise & le Pasteur. Les dîmes royales appartiennent assez généralement à des communautés, telles que l'Université, les Hô-

pitans , les Ecoles , &c , ou aux Seigneurs des terres voisines , qui les ont acquises du Souverain. Le cultivateur est encore tenu de réparer les ponts , les chemins , & de fournir des chevaux , des voitures pour le Roi , ses Ministres , ses Officiers quand ils voyagent. Enfin il contribue aux frais de la détention des malfaiteurs , à l'entretien des écoles , & est chargé de quelques redevances envers le Pasteur de sa paroisse.

Les habitans de la campagne , qui ne cultivent point les terres , sont soumis à la Capitation. Les Baillis , leurs Secretaires , les Intendans , les Concierges des maisons royales , & autres Officiers de Sa Majesté , ainsi que les Seigneurs qui possèdent des domaines privilégiés , paient par tête deux écus , autant pour leurs femmes & pour chacun de leurs enfans qui ont passé l'âge de dix ans. S'ils ont des chevaux , ils donnent un écu pour chaque lieu où ils les tiennent. Les Pasteurs des paroisses , soit pour leurs femmes , soit pour chaque enfant au-delà de douze ans , paient au Roi une somme d'environ quatre livres , & un écu pour leurs chevaux. Leur per-

sonne est exempte de cette taxe, en considération des peines qu'ils se donnent pour dresser les rôles des Contribuables. Les Vicaires, les Chantres, les Marguilliers, les Meuniers, & tous les paylans qui tiennent à ferme des biens libres d'impositions, les Intendants des Seigneurs, leurs Secretaires, leurs valets, leurs servantes, les journaliers, les artisans, sont taxés à une somme proportionnée à leur état, à leur genre de travail, à leur gain; mais les ouvriers qui ne s'occupent que des arts relatifs à l'agriculture, sont exempts de tout impôt.

La Chambre des Finances, chargée de présider à l'économie des domaines de Sa Majesté, & de protéger les paylans dans les terres des Seigneurs, entre, à cet égard, dans des détails, que le bon ordre, depuis long-tems établi, peut seul rendre praticables. Le Prince ne reçoit pas toujours ses redevances en argent: s'il a besoin de grains ou de fourrages, il se paie en denrées: c'est une économie pour lui, & une commodité pour les peuples. Les Baillis sont tenus de faire, plusieurs fois l'an, le tour de leur district, pour connoître

l'état de chaque laboureur , sa conduite , ses forces , ses ressources ; mais cette attention n'a proprement lieu qu'à l'égard des payfans qui habitent les domaines du Roi ; car pour ceux qui appartiennent à d'autres propriétaires , c'est à ces derniers à y avoir l'œil , parce qu'ils en sont responsables : institution sage , qui oblige les Seigneurs à une administration prudente , assure les revenus du Souverain , & met les payfans à l'abri de l'avidité des Collecteurs , espece dure , avare , comme vous savez , qui ignore les tempéramens que les récoltes malheureuses , & les autres accidens de la campagne rendent si nécessaires. Tous ces arrangemens tendent à prévenir l'arbitraire des impositions , & à faire entrer leur produit , avec moins de frais , dans les coffres du trésor.

Quant aux impôts qui regardent les villes , je mets au premier rang les droits de douane , affermés par-tout , excepté dans la Capitale , & dont le bail se renouvelle tous les trois ans. On les évalue communément , l'un dans l'autre , à dix pour cent de tout ce qui entre dans le royaume. Une autre

Div

branche considérable des revenus de la Couronne dans les villes, est l'accise, qui se paie sur toutes les liqueurs & les denrées. Le tarif qui en règle les droits, est déjà ancien; mais on vient d'augmenter l'impôt sur l'eau-de-vie, en ordonnant que le tonneau de froment destiné à cet usage, paieroit une somme plus forte, & que le transport de cette liqueur d'un lieu à un autre, seroit chargé d'une nouvelle taxe. Celle de six sous pour chaque jeu de cartes, fait partie des fonds destinés à l'entretien de trois cens pauvres. L'inutilité du jeu, ses dangers même, & les ravages que cause l'eau-de-vie, ont fait applaudir à cette double imposition. Il n'en est pas de même du droit établi sur les mariages, qui met des entraves à l'acte de la société le plus sacré & le plus indispensable. Il est vrai que la portion la plus nombreuse, la plus pauvre de l'état, les paysans, les matelots, les soldats ne sont pas assujettis à ce droit odieux; mais si le mariage doit être encouragé, il mérite, à plus forte raison, qu'on le délivre de tout obstacle.

Outre les charges dont je viens de

parler , chaque ville , pour s'exempter du logement des gens de guerre , paie à la garnison une certaine somme ; & la répartition s'en fait sur toutes les maisons , en raison de leur grandeur. C'est le Magistrat , conjointement avec les principaux habitans , qui regle cette taxe ; & elle est soumise , en dernier ressort , à l'examen d'une Commission composée des Députés de toutes les classes de Citoyens. Les besoins de chaque ville ont encore donné lieu à deux autres impositions ; l'une sur le sol des habitations , à proportion de leur étendue ; l'autre est une espece de capitation , dont la quotité est fixée tous les ans , par un certain nombre de Bourgeois choisis , tour à tour , parmi les Notables. Le produit de l'une & de l'autre entre dans la caisse de la ville , pour être employé aux dépenses publiques.

Le papier timbré a été introduit dans ce royaume avec d'autant plus de fondement , que les épices des Cours de judicature sont très-modiques , & que , dans les contrats & autres conventions particulieres , on n'est pas obligé de se servir de Notaires. Les Obligations , de

82 SUITE DU DANEMARCK.

quelque nature qu'elles soient, doivent être écrites sur ce papier, dont le prix est proportionné à la somme qui y est exprimée. Si elle va jusqu'à dix mille livres, le papier timbré coûte cinquante écus, sans nulle augmentation ultérieure, à quelque valeur que puisse monter ensuite l'Obligation. Les quittances sont écrites de même; mais le prix en est beaucoup moins cher; car pour vingt mille francs & au-delà, on ne donne guère que trente-six livres de notre monnaie. On se sert du même papier, dans les actes de procédure, pour les sentences prononcées en Cour souveraine, pour celles des Cours inférieures, pour les citations, les registres, les placets, les lettres-patentes, les brevets, les lettres de noblesse, les provisions de charges, dont la valeur varie suivant la dignité & le relief du titre, à moins que, par faveur, Sa Majesté ne les fasse expédier gratuitement.

Un des plus beaux droits de la Couronne est le péage du Sund. Ce fameux détroit, où il passe jusqu'à trois mille vaisseaux par année, est un des lieux de l'Europe, dont l'aspect est le plus remarquable. Deux mers réunies par un

canal qui n'a qu'une lieue de largeur, des côtes riantes, une navigation dont le mouvement est continuel, forment le spectacle le plus varié, le plus agréable. L'impôt auquel sont assujettis tous ces navires, est fondé sur un usage immémorial, que toutes les Nations ont reconnu par des traités. Le paiement, à peu près le même pour tout le monde, ne diffère que dans la manière dont on le fait. Les Hollandois, qui ont une part si considérable à la navigation de la mer Baltique, en sont crus sur leurs passeports; au lieu que les Anglois sont sujets à la visite. Quoique le tarif varie suivant la diversité des marchandises, elles ne paient guere qu'un pour cent, pour ce droit de passage. Ce tribut, qui rend à l'Etat deux millions cinq cens mille livres, est perçu dans la rade d'Elseleur, protégée par la forteresse de Cronembourg. Toute cette branche des revenus de la Couronne entre dans la cassette du Roi, & est principalement affectée aux dépenses personnelles de sa Majesté.

La Chambre Royale & le Conseil des finances ont été, comme je l'ai dit, établis par Frédéric. Ce fut après que ce

84 SUITE DU DANEMARCK.

Prince eut supprimé les Receveurs Généraux & le Conseil du Trésor. Les membres de cette Chambre ont seuls le maniement des deniers ; leurs adjoints sont chargés des contributions , soit en argent , soit en grains ; & tout ce qui peut avoir quelque rapport à l'amélioration des revenus de la Monarchie , est de leur ressort. Ils signent aussi toutes les remontrances que la Chambre fait au Roi. Cette Chambre a deux chancelleries , la Danoise & l'Allemande , & un Tribunal où se portent toutes les affaires contentieuses. La correspondance du Conseil des finances est expédiée par dix-huit Commis , auxquels appartient la révision des comptes des Collecteurs divisés par départemens. Il y a sept comptoirs pour le Danemarck , cinq pour la Norvege , six pour l'Allemagne ; & chacun d'eux a un Député.

Les Sociétés de Commerce , établies par les Danois aux Indes & en Amérique , doivent aussi être considérées comme faisant partie des finances de ce royaume. Pressés par cette inquiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves leurs ancêtres , ils pénétrèrent dès

SUITE DU DANEMARCK. 83
le neuvieme siecle dans le Groënland ;
& l'on croit même entrevoir , à travers
les ténèbres historiques , répandues sur
les monumens du Nord , que ces har-
dis Navigateurs poussèrent leurs cour-
ses jusqu'aux côtes de Labrador & de
Terre-Neuve. Il est donc vraisemblable
qu'ils peuvent disputer à Christophe
Colomb , la gloire d'avoir les premiers
découvert le Nouveau-Monde ; mais
les obstacles que le gouvernement op-
posa à leur navigation , les guerres
qu'ils eurent à soutenir , l'oubli & l'in-
action où tomba cette nation entre-
prenante , lui firent perdre les établis-
semens & les relations qu'elle pouvoit
avoir sur les côtes de l'Amérique. Il
y avoit plus d'un siècle que le Naviga-
teur Génois avoit commencé la con-
quête de cette région au nom de l'Es-
pagne , lorsque les Danois jetterent
les yeux sur ce même hémisphere ,
dont ils étoient plus voisins que tous
les peuples qui s'en étoient emparés.
Voulant y pénétrer par la route la plus
courte , ils envoyerent le capitaine
Munck , pour chercher un passage par
le Nord-Ouest ; mais ses travaux furent

aussi inutiles , que ceux de tant d'autres qui l'ont ou précédé ou suivi.

Si le Danemarck perdit encore de vue ces régions éloignées , il y fut forcé par les guerres que sa foiblesse lui attira ; & il sortit enfin de son anéantissement , pour aller occuper en Amérique une petite isle, connue sous le nom de Saint-Thomas. La Colonie vit former successivement les plantations de sucre , que comportoit un terrain sablonneux & de peu d'étendue. Avec une si foible culture , ce pays n'auroit jamais eu de célébrité ; mais la mer y a creusé un port excellent , qui peut mettre en sûreté plus de cinquante vaisseaux. Les liaisons de cette Isle avec la Métropole , augmentèrent par le défrichement de celle de Saint-Jean , voisine de Saint-Thomas. Les Danois y joignirent l'Isle de Sainte-Croix , dont la France leur céda la propriété pour cent soixante-quatre mille rixdales.

Ce fut alors que cette Puissance du Nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique ; mais malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilege exclusif. Des hommes industrieux de toutes les

sectes, & sur-tout les Freres Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obstacle. On essaya plusieurs fois de concilier les intérêts des habitans & ceux de leurs oppresseurs : ces tempéramens furent inutiles ; les deux partis se firent toujours une guerre d'animosité, jusqu'à ce que le gouvernement eût acheté les droits & les effets de la Compagnie. Une partie du prix fut payée en argent comptant, le reste en obligations sur le trésor public portant intérêt. La navigation dans ces Isles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination Danoise.

Christian IV fut le premier Monarque de ce royaume, qui établit, dans ses Etats, une Compagnie de commerce des Indes Orientales ; mais la modicité de ses premiers fonds fut une des principales causes de sa chute. Il s'en forma une nouvelle sous Christian V ; mais ni les bienfaits de ce Prince, ni les efforts de Frédéric IV, son successeur, ne purent la soutenir. On en créa une troisième dont le Prince Royal, qui fut depuis Christian VI, ne dédaigna pas d'être Président. Cette Société, après avoir travaillé avec plus de suc-

cès que les précédentes, fit place à une Compagnie en forme; & c'est proprement de l'année 1732, qu'on peut dater l'établissement de celle qui subsiste aujourd'hui. Elle jouit du privilège exclusif de négocier depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine; & rien n'a été oublié, pour la mettre en état de commercer avec la plus grande liberté. Les provisions destinées à l'armement & équipement de ses vaisseaux, sont exemptes de tous droits; les ouvriers qu'elle fait venir pour son service, ne sont point assujettis aux réglemens des corps de métiers; elle est dispensée d'employer le papier timbré dans ses propres affaires; & exerce une entière juridiction sur tous ceux qui dépendent d'elle. Les sentences, rendues par ses Directeurs, ne sont sujettes à aucune révision, à moins qu'elle ne prononce une peine capitale; & dans ce cas, elles doivent être portées, par appel, à la Cour suprême du royaume. Pour écarter jusqu'à l'apparence de la contrainte, le Monarque lui-même, ni aucune personne de la Famille Royale, quoiqu'intéressés dans la Compagnie, ne doivent con-

SUITE DU DANEMARCK. 89
courir à l'élection des Directeurs. La Société nomme ses Officiers, & a, sous ses ordres, la garnison qu'elle paie. Elle peut faire avec les Puissances Asiatiques, les traités qu'elle juge convenables : le Roi promet de les ratifier, & n'exige qu'un pour cent, de toutes les marchandises de l'Inde & de la Chine, qui sont exportées, & deux & demi, de celles qui se consomment dans le royaume.

Pour laisser la liberté aux Associés de prendre plus ou moins d'intérêt aux entreprises de commerce, on distingue deux especes de fonds, l'un appelé Constant, avec lequel on a fait l'acquisition des effets de l'ancienne Compagnie; l'autre, nommé Roulant, réglé sur le nombre des vaisseaux qui partent chaque année. Cet arrangement qui prévient l'inconvénient d'avoir de grosses sommes en caisse, laisse à chaque Actionnaire le pouvoir de s'intéresser ou non à tel ou tel navire. Au refus d'un des Actionnaires, il est permis à un autre de prendre sa place; & au retour des vaisseaux, on dresse un compte particulier de la dépense & du profit de chaque bâtiment. Pour

augmenter le fonds Constant, qui est le soutien de la Société, après la vente, faite en Europe, des marchandises de l'Inde, on préleve dix pour cent sur le produit; & ce fonds est encore grossi par un droit de cinq pour cent, sur tout ce qui part de la Côte de Coromandel.

On n'avoit d'abord créé que quatre cens actions; mais en 1744 chaque action ayant été subdivisée en quatre autres, le fonds de la Société est actuellement de seize cens. Il faut être propriétaire d'une de ces actions, pour avoir droit de suffrage dans les comités. Ceux qui en possèdent trois, ont deux voix, & ainsi, dans la même proportion, jusqu'au nombre de vingt actions, qui donnent douze voix, sans qu'on puisse aller au-delà. C'est dans les assemblées générales, que sont élus les Directeurs. On y propose les grandes affaires, celles principalement qui regardent l'expédition des vaisseaux, leur nombre, la disposition de l'argent & des emprunts, que les Directeurs ne peuvent faire sans le consentement des Intéressés.

L'administration de la Compagnie

SUITE DU DANEMARCK. 91
est confiée à un Président ; qui doit être un grand du Royaume, & à quatre Directeurs ; parmi lesquels sont trois négocians & un homme de loi ou un Officier de marine. Tous cinq, dans les cas importans , doivent consulter les *Participans principaux*, qui sont également au nombre de cinq. Ces derniers reçoivent les livres de la Compagnie , les comptes des Commis , les états des magasins , donnent les quittances & les décharges. Pour être , ou Participant principal , ou Directeur , il faut au moins posséder dix actions. Les Directeurs négocians gardent leur place pendant neuf ans ; & les Participans principaux ne quittent la leur , que pour entrer dans la direction.

Le Danemarck fait son commerce d'Asie dans les mêmes contrées , que les autres nations de l'Europe. Il possède à Coromandel un excellent territoire , avec une population de trente mille ames. Trois cens Danois , dont cent cinquante forment la garnison , sont tout ce qu'il y a d'Européens dans la Colonie. La Compagnie y occupe peu ses Facteurs ; car elle ne leur expédie que deux bâtimens tous les trois ans ;

& ces vaisseaux n'emportent en tout, que dix-huit cens bales de toiles communes. Les Facteurs eux-mêmes ne savent pas profiter, pour leur fortune particulière, de l'inaction où on les laisse. Toute leur industrie se borne à prêter à gros intérêt à des marchands Indiens, les foibles fonds dont ils ont la disposition. Aussi Trinquebar, quoique fort ancien, n'a-t-il pas cet air de vie & d'opulence, qu'une activité éclairée a donné à des Colonies plus modernes.

Cependant la situation des Danois au Coromandel est encore plus brillante que dans le Bengale. Rarement ils y reçoivent des vaisseaux directement d'Europe. Le commerce, auquel la Compagnie paroît s'attacher avec le plus d'ardeur, est celui de la Chine. Elle y envoie tous les ans un ou deux navires ; & le thé, qui fait le plus grand retour, se consomme en partie en Angleterre. Le Mercure Danois, que j'ai sous les yeux, nous apprend que dans les quatorze premières années de son octroi, elle a expédié trente-un vaisseaux. Leur charge en argent montoit à plus de dix millions de notre monnoie, & à un million en

SUITE DU DANEMARCK. 93
marchandises. Elle a reçu dans le même espace de tems, vingt-quatre navires, dont la charge a été vendue plus de vingt-deux millions. La Métropole en a si peu consommé, que l'exportation en a enlevé près des trois quarts. Dans les proportions, il n'y a peut-être pas de Compagnie des Indes en Europe, qui ait été aussi utile à son pays, puisqu'aucune n'a autant vendu à l'étranger. Depuis cette époque, son commerce s'est étendu, & ses ventes annuelles se sont élevées à six millions cinq cents mille livres. Elle trouve dans les mines de Norvege, le fer qu'elle porte en Asie; le Gouvernement lui paie un prix avantageux du salpêtre qu'il l'oblige de rapporter. Tout le Nord & une partie de l'Allemagne lui ouvrent, par leur situation, un débit facile. Elle a de bonnes loix; & il est peu de régies qu'on puisse comparer à la sienne, pour la probité & l'économie. Malgré ces avantages, la consommation des marchandises sera toujours médiocre, dans une région que la nature a condamnée à la pauvreté, & que l'industrie ne peut enrichir. La Métropole n'est ni assez peuplée ni assez puissante, pour lui fournir de grands moyens d'étendre

son commerce. Ses fonds sont foibles; & les étrangers n'auront garde de confier leurs capitaux à un corps soumis à l'autorité arbitraire d'une monarchie absolue.

La Compagnie d'Afrique, établie pour continuer un commerce que quelques particuliers avoient entamé, est munie d'un privilege exclusif, dont la durée est de quarante ans. C'est surtout dans les ports de Saffy, de Salé & de Sainte-Croix, qu'est le fort de son négoce. Elle en tire des laines, du cuivre, & y porte des draps, des toiles, des épiceries, & les autres denrées que l'Afrique tire de l'Europe.

L'objet de la Compagnie Générale créée en 1747, dans la vue de faire de Copenhague l'entrepôt de toute la Baltique, jouit du privilege exclusif du commerce du Groënland, & de la pêche des baleines sur ses côtes. Son principal négoce consiste à porter du poisson, du bois, du fer, du cuivre, du chanvre, du goudron, en France, en Portugal, en Espagne, en Italie, & à les échanger contre des vins, des huiles, des amandes, des raisins, du café, de la soie, du marbre, du sel & des drogues. Elle tire aussi des Negres de

SUITE DU DANEMARCK 95
la Guinée , pour la culture des Isles
Danoises en Amérique.

Il suffit de lire les lettres d'octroi
accordées à la Compagnie d'Islande ,
pour se convaincre de l'attention des
Rois de Danemarck , à pourvoir aux
besoins des habitans de cette Isle. Elle
est obligée de leur fournir les choses
nécessaires à leur subsistance , à leur
pêche , à leurs bateaux , à leurs mai-
sons , & de les leur porter jusques
dans leurs ports. Toutes ces provi-
sions doivent être de bonne espece ;
& afin que rien ne manque à cet égard ,
des Officiers envoyés par la Cour ,
& accompagnés de témoins , visitent
la charge de chaque vaisseau , & re-
tiennent les marchandises mal condi-
tionnées. La Compagnie , à son tour ,
ne reçoit les envois de l'Islande , qu'au-
tant qu'ils ne sont ni gâtés ni défec-
tueux , & les prend sur le pied d'un ta-
rif convenu. L'Insulaire apporte son
poisson , sa viande salée ; & voyant ,
par l'inspection du tarif , quelle en est la
valeur , de même que celle de la farine
dont il a besoin , il fait précisément la
quantité qu'il peut exiger. La Société
ne peut se servir que de vaisseaux conf-

truits à Copenhague, & ne doit porter que les denrées & les produits des manufactures du pays. Toute espece de trafic avec les étrangers est interdite aux Islandois ; & la Compagnie paie au Roi , pour prix de son privilege , seize mille écus , non compris les faucons qu'on lui envoie d'Islande , & dont il fait présent à tous les Potentats de l'Europe.

La situation de ce royaume est avantageuse pour le négoce , & le rend propre à être l'entrepôt de la mer Baltique. Autrefois les villes Anséatiques faisoient seules le commerce du Danemarck ; mais les Anglois , & sur-tout les Hollandois le leur ont enlevé. Les Danois commencerent, sous le regne de Christian III, à trafiquer par eux-mêmes. Christian IV les favorisa de tout son pouvoir ; & sous Christian V , ils sortirent de leurs ports avec leurs propres vaisseaux. Cependant c'est Frédéric IV, qui est proprement le fondateur du commerce Danois ; Christian VI le soutint ; & Frédéric V le porta à sa perfection. Les denrées & marchandises que ces peuples exportent annuellement, sont des grains, des fruits ,
des

SUITE DU DANEMARCK. 97
des bestiaux, des cuirs, des toiles,
des cordages, des ouvrages en fer, de
la poterie, des draps, des harangs,
des poissons secs, du bois, & sur-tout
des agrès de vaisseaux, le tout pour
plus de sept millions. L'importation
n'excede pas cette même somme; de
sorte que les envois & les retours pa-
roissent garder toujours une sorte d'é-
quilibre.

Il ne seroit peut-être pas facile aux
Danois, d'envoyer de grandes flottes
dans toutes les parties du monde, sans
dépeupler leurs isles d'habitans. Cepen-
dant depuis quelques années, ils se
sont appliqués à rendre leur commerce
florissant, tant aux Indes, qu'en Amé-
rique; & quoique les Anglois & les
Hollandois ne les voient qu'avec ja-
lousie, ils n'ont pourtant pu, jus-
qu'à présent, les empêcher de parve-
nir à leur but.

Je suis, &c.

A Copenhaguë, ce 5 Juillet 1756.



Tome XXI.

E

L E T T R E C C L X I I I .

S U I T E D U D A N E M A R C K .

ACTUELLEMENT que vous connoissez, Madame, les principales révolutions de ce royaume, la forme générale de son gouvernement, la loi fondamentale de sa constitution, l'administration de ses finances, & ses Compagnies de commerce, je vais vous parler de quelques-unes de ses provinces, de celles sur-tout, que j'ai parcourues depuis mon départ de Lubek.

Un navire marchand, faisant voile pour Copenhague, s'arrêta quelques jours près de Falster, qu'on peut appeller le verger du Danemarck. Cette Isle abonde en bled, en fruits, en gibier, & formoit anciennement l'apanage des Reines Douairieres, qui y ont fait long-tems leur résidence. On lui donne six milles de long, & quatre, dans sa grande largeur. Nicoping, qui en est la ville principale, est défendue par une citadelle. C'est une des plus an-

ciennes cités du royaume ; & son commerce est considérable ; mais elle n'est plus aussi florissante, que lorsque les Reines & d'autres personnes de la famille royale y faisoient leur séjour. On y voit encore le château qu'elles occupoient : c'est le plus bel ornement de la ville. La situation sur-tout en est agréable & riante. Il a servi de retraite à la Reine Sophie, qui y demeura plus de quarante ans, & à Charlotte Amélie, veuve de Christian V, qui y mourut en 1714. Depuis ce tems, il n'a plus été habité ; aussi n'y voit-on que de vieux meubles dans quelques appartemens ; le reste du château est démeublé ; le jardin seul est assez bien entretenu.

Le détroit de Guldborg sépare l'isle de Falster de celle de Laland, qui differe peu de la première pour la fertilité & pour la grandeur. C'est de tous les lieux dépendans de la Couronne de Danemarck le plus abondant, le plus riche en toute espèce de denrées, & en bled principalement. Les pois, qu'on appelle, par dérision, les raisins de Laland, sont renommés ; & l'on y mange d'excellens fruits. La Noblesse y est assez nombreuse, & y

possède de grandes terres. Nalkow, capitale de l'Isle, est une ville passable, dont les habitans vivent à leur aise par le commerce. Les Juifs y ont une synagogue ; & c'est la seule religion étrangère qu'on y tolère.

Nous cotoyâmes l'isle de Moën ; dont la petite ville de Stage est le chef-lieu. Les Rois y avoient une maison de plaisance, qui fut détruite & remplacée par une école pour la marine. Elle est devenue depuis une maison de force & de manufactures. Les côtes de l'Isle sont fort élevées ; & paroissent comme autant de montagnes de craie, qu'on apperçoit de fort loin sur mer. Il en est une que les Matelots appellent le siège du Roi, parce qu'ils lui trouvent la forme d'un trône.

La Séelande, séparée de la Suede par le détroit du Sund, qu'on nomme la clef de la mer Baltique, est la plus grande & la plus peuplée des isles du Danemarck. On croit qu'elle n'a pas moins de soixante & dix milles de circuit, & de dix-huit ou vingt de diamètre. On y trouve beaucoup de lacs, d'étangs, de bois & de plaines ; & elle nourrit une grande quantité de bestiaux. Copenha-

SUITE DU DANEMARCK. 101
gue, qui en est la capitale, & celle de tout
le royaume, tire son nom de la situation
avantageuse de son port, un des plus
beaux de l'univers, & des plus propres
pour le commerce. Il est si grand & si
sûr, qu'il peut contenir jusqu'à cinq
cens vaisseaux, sans que les vents ni les
ennemis leur causent aucun dommage.
L'entrée en est si bien gardée & en même
tems si étroite, qu'il n'y passe qu'un seul
bâtiment à la fois. Elle est défendue par
deux forts & une grande ligne qui s'a-
vance bien avant dans la mer. L'en-
droit où se tient la flotte, est entouré
d'une galerie, d'où l'on peut voir les
navires d'aussi près, que s'ils étoient à
sec. Les maisons qui bordent le port,
forment, avec l'église, une des plus
belles parties de la ville.

M. de la Beaumelle, jeune Langue-
docien, qui donne dans cette capitale
des leçons de littérature françoise (1),
étoit venu m'attendre au débarque-

(1) M. de la Beaumelle est mort à Paris
depuis quelques années; c'étoit un homme
d'esprit, un bon littérateur, devenu célèbre
par ses *Mémoires de Madame de Maintenon*, &
sur-tout, par sa haine contre M. de Voltaire.



ment. Il avoit été prévenu par une lettre qui lui annonçoit mon arrivée, avec priere de me trouver un logement. Il m'en fit prendre un dans la maison d'un particulier, où lui-même étoit en pension ; & je lui dois la plupart des connoissances que j'ai acquises sur ce pays, & en particulier celle de M. le Président Ogier, Ambassadeur de France, qui fait autant d'honneur à son maître & à sa patrie par ses lumieres, son intelligence, sa droiture, que par son caractère doux, liant & honnête. Ces qualités heureuses lui ont gagné l'estime & l'amitié d'une Nation, qui nous est si chere par son alliance, si respectable par ses vertus. Pouvoit-il ne pas réussir dans une Cour, où l'on se connoît en mérite, & qui en présente elle-même des modèles en tout genre ; à commencer par le Souverain ? Despote de droit, ce dernier ne l'a jamais été dans son administration, qui dément le grand principe de Montesquieu ; l'amour & non la crainte lui attache ses peuples qu'il gouverne en pere. Il vit, pour ainsi dire, en ami avec ceux de ses Sujets, qui sont faits pour l'approcher,

M. de la Beaumelle, avec qui je demeure, est en relation avec tous les Savans du royaume, dont le nombre, eu égard au peu d'étendue de cet Etat, est aussi grand, que dans aucune autre Monarchie de l'Europe. La plupart sont membres de l'Université de Copenhague, fondée en 1478, enrichie par les Rois de Danemarck, & composée de quatre Colleges, dont les revenus suffisent pour l'entretien des écoliers qui y font leurs études. Elle doit son état actuel particulièrement au Prince regnant. Le Recteur prend rang après les Conseillers de Conférence, & le Vice-Chancelier le titre de Conseiller d'Etat.

Outre l'Université & ses quatre colleges, l'Académie de Sorø, & le Gymnase d'Odense, on compte trente-deux Ecoles publiques, où l'on enseigne gratuitement la langue latine, où l'on entretient même une partie des Etudiants. Il y a encore, dans la capitale, une Académie des Sciences, une autre dont l'objet est la perfection de l'histoire & des langues du Nord, une Académie économique, une de Médecine, & une de Peinture, de Sculpture.

ture, d'Architecture, de Littérature & de goût, une salle d'Anatomie, & plusieurs riches Bibliothèques.

On voit, au-dessous de celle du Roi, qui est très-bien fournie, un des plus beaux cabinets de curiosités de l'Europe. Il est composé de huit grandes pièces, qui renferment les merveilleuses productions de la Nature & de l'Art, dont plusieurs Souverains de Danemarck se sont appliqués à l'enrichir. La collection de Médailles, qui occupe seule une des salles du cabinet, est une des plus complètes que je connoisse. Les Antiques sont à part, & rangées avec ordre. Une autre tablette contient les médailles contrefaites, & spécialement les Padouanes, qui imitent si parfaitement les originaux.

Les autres salles présentent des singularités remarquables. On voit le célèbre enfant pétrifié, dont Bartholin, Paré, & d'autres Auteurs ont fait mention. Ce fœtus humain, aussi dur qu'une pierre, fut tiré en 1582, du sein d'une femme de la ville de Sens, qui le portoit, dit-on, depuis plus de vingt ans. Plusieurs Médecins & Chirurgiens furent présens à l'extraction

SUITE DU DANEMARCK. 105
de cette étrange pétrification, qui se voit encore telle qu'ils l'ont décrite: La tête, les épaules & le ventre approchent de la couleur d'albâtre. Le dos & les reins tirent sur le brun, & sont plus durs que les parties précédentes. Le reste est rougeâtre; & le corps entier m'a paru de la grandeur d'un enfant de sept mois. Quand les gens de l'art eurent satisfait leur curiosité, on l'apporta de Sens à Paris, où le mari de cette femme le vendit à un Jouaillier de Venise, qui y passoit alors. Frédéric III, Roi de Danemarck, étant en Italie, l'acheta de ce même marchand, & le joignit à sa collection.

On y montre aussi deux dents d'éléphant, tirées d'une carrière en Saxe, où elles étoient enveloppées dans un bloc. Elles pèsent chacune deux cens cinquante livres; & l'on conjecture qu'elles ont été ainsi pétrifiées du tems du déluge, ou dans quelque autre révolution arrivée sur notre globe. Enfin l'on y garde un œuf, gros comme celui d'une poule, qu'on assure avoir été pondu par une femme, à la suite d'un accouchement d'un enfant bien conformé.

Il y a dans une autre chambre, deux

E v,

morceaux de mine d'argent, les plus considérables peut-être qui soient dans le monde. Le plus gros pèse cinq cens cinquante livres, & est estimé quinze mille francs. Il a cinq pieds six pouces de long, de la forme d'une vieille solive. Ces mines sont si riches, qu'elles contiennent au moins les trois quarts d'argent. Le reste est une pierre qui ressemble à du marbre; mais elle est beaucoup plus dure, & remplie de larges crévasses d'argent vierge, représentant des branches d'arbres, bien au-dessus de ces arbrisseaux artificiels, que les Chimistes appellent l'arbre de Diane.

On fait voir des pièces d'ambre, dont quelques-unes pèsent soixante onces. On les a trouvées dans de vieux arbres, enterrés dans les fossés qu'on avoit ouverts autour de la ville. On montre l'os d'une cuisse d'homme, qui peut avoir trois pieds & demi de longueur. Il y a deux coquilles de pétoncle, aussi dures qu'une pierre, qu'on dit contenir chacune douze pintes d'eau. J'en avois vu de pareilles en Angleterre, dans le jardin de Mylord Burlington. On conserve comme un monument respectable, dans ce même cabinet, une grande table de marbre,

SUITE DU DANEMARCK. 107
dont les veines représentent naturelle-
ment la figure exacte d'un Crucifix.

On a placé dans une autre chambre
les curiosités artificielles , parmi les-
quelles on remarque un squelette d'i-
voire , parfaitement conforme au na-
turel ; un vaisseau de guerre avec tous
ses agrès ; une montre dont les roues
sont aussi d'ivoire , & qui va , dit-on ,
très-régulièrement. Ailleurs , sont les
habillemens & les armes de toutes les
nations de l'univers. On y voit la grande
Corne Danoise , d'or pur , qui pèse
cent trois onces , & a deux pieds neuf
pouces de long. Elle fut trouvée par
hasard l'an 1639 , dans le diocèse de
Ripen , en Jutland , par une paysane.
C'est , sans doute , un morceau d'une
grande antiquité , comme on en peut
juger par les hiéroglyphes & les formes
monstrueuses , qui , vraisemblablement ,
représentent les anciens Dieux du pays :
il est à présumer qu'on s'en servoit
dans les sacrifices. L'explication des
figures tracées entre les sept cer-
cles dont elle est garnie , a souffert bien
des difficultés & causé bien des dis-
putes littéraires. On montre enfin
un noyau de cerise , sur lequel sont

gravées deux cens vingt têtes humaines, mais toutes assez mal faites. La salle de la Bibliothèque du Roi a deux cens pieds de longueur, & contient plus de quatre-vingt mille volumes. Avant que de passer à d'autres détails sur les curiosités de cette ville, il est à propos de vous en faire connoître la position.

Copenhague, située au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Sund, sur un terrain bas & marécageux, est environnée de plusieurs lacs d'eau vive, qui fournissent d'excellentes fontaines. Elle se présente extérieurement avec grandeur; & ses environs sont agréables, sur-tout du côté de l'isle d'Amack, qui forme le port.

Cette Isle, qui tient à la ville par le moyen de deux ponts, peut être regardée comme le jardin de la Capitale. Elle y envoie deux fois par semaine toute sorte de légumes, & sur-tout beaucoup de lait, de beurre & de fromage. Elle produit aussi une grande quantité de lievres; mais ils sentent les choux dont ils se nourrissent. Les renards y passent sur la glace, & détruisent le gibier. Une partie de l'Isle

a été peuplée par une colonie Hollandoise, que Christian II, pour plaire à Isabelle, son épouse, sœur de Charles-Quint, y fit venir au commencement du quinzieme siècle. L'autre partie est renfermée dans les fortifications de Copenhague. C'est là que se trouvent la Bourse, la Monnoie, le Château & l'Arsenal, où l'on garde un globe céleste, de six pieds de diametre, construit par le célèbre Tycho-Brahé. Les derniers Souverains se sont attachés à la fortifier & à l'embellir; & Frédéric V, aujourd'hui regnant, y a fait bâtir un palais. L'Isle entiere, longue d'environ six mille pas; & large de quatre mille, peut contenir huit cens familles. On la divise en deux paroisses: la premiere est composée de neuf villages, habités par des Danois mêlés de Hollandois; la seconde, par des Hollandois seulement. De celle-ci dépend aussi le village de Dragoa, qui a l'air d'un bourg, & renferme au-delà de cent cinquante familles, qui vivent de la navigation, de la pêche, & diffèrent des autres Danois, par leurs mœurs, leurs habillemens, leur maniere de vivre & leur langage.

La rue des Goths, qui traverse Copenhague, & la divise en vieille & nouvelle ville, a plus de deux mille pas de longueur, y compris le marché royal, & le terrain qui regne le long du port. Les rues de la nouvelle cité sont larges & tirées au cordeau. On a aussi élargi celles de la ville vieille après le grand incendie qui a réduit en cendres une partie de cette Capitale; mais on n'a pas pu parvenir à les rendre entièrement droites.

Ce fut en 1728, que le feu prit, par accident, dans une petite maison placée près de la porte d'Ou-Est. Il s'étendit avec tant de fureur & de vitesse, que dans l'espace de quarante-huit heures, la plus grande & la plus belle partie de la ville fut dévorée par les flammes. Les grandes pompes furent mises hors d'usage; les ouvriers étoient épuisés & sans force. On se vit enfin duit à tout abandonner à la providence, & à laisser agir celui à qui le feu & l'eau obéissent également. Vingt-quatre rues, plusieurs places publiques, seize cens cinquante maisons, cinq églises, les bâtimens de l'Université, l'hôtel-de-ville, & un grand nom-

SUITE DU DĀNEMARCK. 112
bre de palais & d'édifices considérables, furent détruits jusques dans leurs fondemens. La riche bibliothèque de la Tour-Ronde, où étoient plus de vingt mille manuscrits, fut consumée avec les fameux instrumens de physique & d'astronomie, qui avoient servi à Tycho-Brahé. Cette tour, que sa solidité fit résister à la violence du feu, est aujourd'hui un des plus beaux Observatoires du monde savant.

Frédéric IV, & le Prince son fils ; donnerent, dans cette occasion, les plus grandes marques d'intérêt & d'affection pour leurs Sujets : ils furent cinquante-deux heures à cheval, pendant lesquelles ils se porterent par-tout où les secours étoient nécessaires. On supprima les impôts sur les denrées ; & l'on fournit des vivres à tous ceux qui en avoient besoin. Plusieurs habitans périrent dans cet embrasement, ou sous les ruines des édifices. On célèbre tous les ans, le 23 octobre, cet événement funeste par un service solennel. La ville a été rebâtie suivant l'alignement prescrit par les Magistrats.

On compte dans Copenhague, quatre palais royaux, dix églises paroissiales, neuf autres temples, un grand

112 SUITE DU DANEMARCK:

nombre d'hôtels publics ou particuliers, plus de quatre mille maisons bourgeoises, onze places, & environ deux cens rues, où la propreté n'est pas toujours exactement observée; mais elles sont éclairées la nuit par des lanternes. Une partie des maisons est bâtie de pierre, l'autre en charpente; elles ont, en général, assez bonne apparence; & Copenhague doit être regardée comme une des belles villes de l'Europe. Dans plusieurs endroits on trouve des canaux profonds, où les grands vaisseaux entrent avec tant de facilité; qu'ils peuvent aisément aborder aux magasins pour le chargement & déchargement des marchandises.

Les bâtimens les plus remarquables de la ville vieille sont l'église Allemande de Saint Pierre, le College de Walkendorf, érigé pour l'entretien de quinze étudiants, le marché au foin, le grand hôpital de Wartow, où sont fondés plus de trois cens lits occupés par autant de pauvres, la conciergerie de la ville, son église, & la maison des Orphelins à côté du nouveau marché.

Il y avoit anciennement, dans cet endroit, une académie qui fut changée

en Ecole Militaire pour des Cadets. Dans la suite on destina ce même lieu à l'éducation de cent enfans, soixante garçons & quarante filles. Cette maison a son église, sa pharmacie, son imprimerie & sa bibliothèque. Deux Collèges y tiennent leurs assemblées, celui de l'inspection générale des églises, & celui des Missions étrangères.

Ce dernier envoie aux Indes des Ecclésiastiques, destinés à répandre, parmi les idolâtres, les lumières de l'Evangile. Leurs travaux n'ont point été sans succès, puisque, l'année dernière, on comptoit dans la ville de Tranquebar, jusqu'à cinq mille personnes converties, & un plus grand nombre à la campagne. Cette mission, composée de dix Prêtres & de trente-cinq Aides nationaux, rend compte de ses travaux & de ses besoins à une Commission nommée par le Roi à Copenhague, pour travailler à la propagation du Christianisme. Un Ministre d'Etat y préside, accompagné de deux Assesseurs, l'un ecclésiastique, l'autre laïque. C'est cette Commission qui fait parvenir aux Missionnaires, les secours que la libéralité religieuse du Mo-

narque & des personnes charitables leur accorde. Parmi les dépenses faites pour un objet si digne d'un Prince Chrétien, l'établissement d'une imprimerie, en caractères Malabares & Portugais, mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'elle est la seule que possèdent les Chrétiens d'Asie.

L'hôtel-de-ville est un bâtiment neuf, qui sépare le vieux & le nouveau marché. Sur le premier est un beau jet d'eau, & sur l'autre, une place d'exécution ceinte d'une muraille. Le Palais Royal, situé près du château de Christiansbourg, étoit autrefois la maison d'un riche particulier nommé Wigand, qui l'avoit fait bâtir, ainsi que toute la rue qui porte son nom. Frédéric IV l'acheta pour son fils, le Prince héréditaire, & lui donna une nouvelle façade.

La porte d'Ou-Est est le passage le plus fréquenté de la ville. On y voit un hôpital de cent soixante pauvres. L'église de Notre-Dame, ou de Sainte Marie, est une collégiale où l'on sacre les Evêques de Danemarck & de Norvege. La hauteur de sa tour, la plus élevée & la plus apparente de toutes celles de Copenhague, est de

trois cens quatre-vingt & quelques pieds. La porte du Nord , devant laquelle est un hôpital pour les soldats , est la plus belle & la plus ornée.

Le château de Christianbourg , où le Roi fait sa résidence , est un immense & superbe édifice , qui fut achevé & habité par la famille royale en 1740. Au premier étage est la Cour de justice , le siège du Palais , & la direction générale des bâtimens. Les appartemens du second étage , appelé l'étage royal , sont magnifiquement meublés. C'est là que le Conseil suprême tient ses séances. On nomme étage du Prince héréditaire , celui où il loge , lui & les Princesses de son sang. Le coup d'œil de l'ensemble du château est noble & majestueux ; & ses environs offrent un point de vue agréable.

La Chancellerie tient au Palais par une galerie couverte. La plus grande partie du rez-de-chaussée est voûtée , & sert pour les archives. Au second étage est la salle du Conseil des finances & celle du Conseil privé. Celui-ci , érigé en 1676 , passe pour le premier de tous les colleges du royaume. Il est composé de quatre membres ; & le Roi

lui-même y préside en personne. On y traite des affaires les plus importantes de l'Etat ; & celles qui doivent y être proposées, passent par les chancelleries Danoise & Allemande. La première reçoit toutes les Requêtes présentées pour obtenir des offices de judicature, & autres emplois, tant civils qu'ecclésiastiques, en Danemarck & en Norvege. Les mêmes affaires, dans les Duchés de Sleswick & de Holstein, dans les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhort, sont expédiées dans la Chancellerie Allemande. Joignez-y les dispenses, l'homologation des testamens, la réhabilitation, l'adoucissement ou la confirmation des jugemens qui portent peine de mort.

« Le Prince, me disoit M. de la Beaumelle, réunit en sa personne tous les droits du pouvoir souverain ; mais il ne les exerce pas tous par lui-même. Celui de juger est confié à des tribunaux, où ce Monarque veut être considéré comme présent à l'administration de la justice. Son trône y retrace sans cesse, aux yeux des Juges, la suprême Majesté dont ils tiennent la place, & les obligations que leur impose cet honneur. C'est à lui,

» c'est au Roi même , quoiqu'absent ,
 » que s'adressent les Avocats en plai-
 » dant , & les Juges en opinant. Toutes
 » les années il fait , en personne , l'ou-
 » verture solennelle de ce Tribunal ;
 » & lui donne , quand il le juge néces-
 » faire , de nouvelles instructions sur
 » ses devoirs. Il est en même tems l'hom-
 » me de la justice , & la source de toute
 » juridiction. Il en laisse l'exercice à
 » des Cours établies , tant qu'il ne s'a-
 » git que de la fortune de ses Sujets ;
 » mais lorsqu'il est question ou de leur
 » vie, ou de leur honneur, il s'est réservé
 » le soin d'approuver ou d'adoucir les
 » jugemens , qui ne peuvent être exé-
 » cutés , qu'après avoir été signés de
 » sa main.

» Chaque particulier a droit de pour-
 » suivre la réparation des torts qui lui
 » sont faits , soit par les personnes en
 » place , soit par ses propres Juges , &
 » de porter ses plaintes ou devant les
 » Tribunaux ordinaires , ou immédiate-
 » ment au pied du trône. Il ne se fait
 » point d'appel d'une Cour à une autre,
 » qu'un Juge inférieur ne soit cité de-
 » vant le supérieur , pour y défendre la
 » sentence qu'il a rendue ; & l'on y

» donne quelquefois des exemples de
» sévérité , capables d'effrayer l'impé-
» ritie & l'injustice.

• » Les Magistrars de la Cour suprême
» sont payés par le Roi; ce qui modérant
» les épices , facilite aux Sujets la pour-
» suite de leurs droits , & relève la di-
» gnité d'une des plus nobles fonctions
» de la société. L'exécution d'une Sen-
» tence est immédiatement accordée
» sur les biens & la personne de celui
» qui a été condamné. Ce qui la rend
» encore plus prompte , c'est que les
» Juges , en prononçant , sont tenus de
» régler les dépens du procès , & de
» fixer les honoraires des Avocats.

• » Les causes de chaque année sont
» inscrites sur un tableau qui s'imprime
» & s'affiche , pour être suivies à tour
» de rôle. Rien ne peut en suspendre le
» cours , que les matieres criminelles,
» qui , par leur nature , doivent être
» expédiées sans délai. La Cour doit
» augmenter le nombre & la durée de
» ses séances , si elle prévoit que , sans
» cela , elle ne pourra juger dans l'an-
» née toutes les affaires pendantes de-
» vant elle. Pour en faciliter encore
» plus l'expédition , il lui est permis,

» dans les procès les plus simples, de
 » substituer aux longueurs de la plai-
 » doirie, la voie plus abrégée du rap-
 » port. En un mot, les arrangemens
 » pris à cet égard sont si sûrs, que ce
 » royaume est peut-être le seul, qui
 » puisse se vanter de voir, chaque an-
 » née, terminer toutes les contestations
 » portées, par appel, devant la Cour
 » suprême.

» Ce qui doit prévenir en faveur des
 » loix de ce pays, c'est le petit nombre
 » des procès qui s'y élèvent, la prompti-
 » tude avec laquelle ils finissent, &
 » la manière dont on y envisage la Ju-
 » risprudence. Ailleurs, elle est regardée
 » comme une science qui exige de la
 » part des Avocats & des Juges, les
 » études les plus sérieuses. Ici, il suffit
 » d'être membre de l'Etat, pour enten-
 » dre les loix, défendre & juger ses
 » Concitoyens. Adaptées aux mœurs
 » présentes, elles ne sont point char-
 » gées de ces principes arbitraires, de
 » ces fictions chimériques, dont le Droit
 » Romain n'est point exempt. Les Avo-
 » cats n'en sont pas moins tenus de
 » produire des témoignages de capa-
 » cité, & de donner des preuves de
 » leurs talens. On les oblige, dans les

» causes dont ils sont chargés , de
 » faire un extrait de toutes les pièces
 » du procès , qui , pour éviter les dé-
 » lais , puisse servir d'instruction à un
 » autre Avocat en cas de maladie.

» Il n'est point de gouvernement li-
 » bre , où la procédure criminelle soit
 » réglée sur un pied plus avantageux à
 » la liberté des Sujets , que dans celui de
 » Danemarck. Point de Commissions
 » extraordinaires ; tous les procès sont
 » jugés par les Tribunaux d'où les Par-
 » ties ressortissent. Point d'Accusé qui
 » n'ait droit , après le premier examen ,
 » de prendre les moyens les plus pro-
 » pres à sa défense. Celui qui a la jurif-
 » diction , dès qu'on lui dénonce un dé-
 » lit , nomme un Avocat de son siège ,
 » pour en poursuivre la réparation , &
 » donne , en même tems , un Défen-
 » seur à l'Accusé. Si celui-ci ne l'agrée
 » pas , il peut en obtenir un autre , en
 » s'adressant directement au Roi. Par
 » cette disposition , le Prince qui a vou-
 » lu éviter de poursuivre en son nom
 » la punition de ses Sujets , laisse à la
 » société le soin de venger les injures
 » faites à ses membres. L'exécution
 » d'aucune sentence n'est précipitée ;
 » l'appel

» l'appel se fait d'une Cour à l'autre,
 » lorsqu'il s'agit de l'honneur, de la
 » liberté, de la vie des citoyens; & il
 » n'est point de procès de cette na-
 » ture, qui ne passe par trois différens
 » Tribunaux, avant que d'être jugé
 » définitivement.

» Personne n'est mis en prison, à
 » moins qu'on ne l'ait surpris au
 » moment où il commettoit un délit
 » sujet à une peine capitale, ou qu'il
 » n'ait avoué son crime en Justice,
 » ou enfin qu'il n'ait été jugé & con-
 » vaincu. Du reste, tout homme ar-
 » rêté juridiquement, peut, en don-
 » nant caution, jouir de la liberté né-
 » cessaire pour se défendre. La ques-
 » tion, ce moyen dangereux, dont les
 » passions peuvent si aisément abuser,
 » est proscrire dans tous les cas, excepté
 » celui de leze-majesté, ou lorsque le
 » criminel est déjà condamné à perdre
 » la vie : encore faut-il la permission
 » expresse du Souverain, qui ne l'ac-
 » corde que très-difficilement.

» Le vol n'est puni de mort, que dans
 » le cas seul, où un homme s'en seroit
 » rendu coupable, après s'être évadé
 » de la prison, ou dérobé aux travaux

» publics , auxquels il auroit été con-
 » damné. Mais ce que je dois vous faire
 » observer, c'est un reste de cet esprit
 » qui animoit les anciens peuples du
 » Nord, & leur faisoit regarder avec
 » une sorte d'indulgence, toutes les
 » actions qui marquoient de la har-
 » diesse & du courage. Les Danois
 » mettent une grande différence entre
 » le vdt fait par force, & celui qui se
 » commet par adresse. Ce dernier est
 » puni corporellement; au lieu que
 » la loi ne prononce, contre l'autre,
 » qu'une amende infamante.

» L'assassinat & le brigandage sont des
 » crimes très-rares parmi ces peuples,
 » depuis que la sévérité des peines a
 » arrêté les progrès d'un fanatisme qui
 » a peu d'exemples. Des hommes mé-
 » lancoliques s'étoient persuadés que le
 » chemin du ciel étoit d'expirer sur
 » un échafaud. Las de la vie, éblouis
 » par les dispositions touchantes, que
 » quelques-uns de leurs semblables
 » avoient montrées dans ce triste mo-
 » ment, & regardant la préparation à
 » une fin prochaine, comme le moyen
 » le plus sûr de faire leur paix avec
 » Dieu, ils osèrent, par des meurtres
 » commis de sang froid, armer le bras

de la justice , & demander la mort
comme un bienfait. La longueur de
la captivité , dans laquelle on les fit
gémir sous des coups de verges re-
doublés avant que de les conduire au
supplice , étouffa , presque dans sa
naissance , cet étrange & féroce en-
thousiasme.

» La désertion est rarement punie de
mort : il faut plus d'une récidive , &
des circonstances très-graves , pour
mériter cette peine. Il n'y a donc plus
que la France , où l'on ait moins de
respect pour l'humanité , que pour la
loi qui la blesse. Non, Madame, il n'y
a plus que notre pays , où cette loi
soit assez cruelle , pour fermer le
chemin au repentir , pour priver la
société d'un de ses membres, qui n'est
coupable que de l'erreur d'un mo-
ment , pour enlever à la patrie un
citoyen , en qui l'envie de réparer sa
faute n'est pas même un moyen d'ob-
tenir sa grace. Les étrangers sentent
mieux que nous , sans doute , que
la crainte du trépas n'est pas le frein
le plus puissant , pour retenir des
hommes familiarisés , par état , avec
l'image de la mort , qu'ils se font un

» mérite de braver. Tel qui n'auroit pas
 » risqué les galeres , risquera de passer
 » par les armes. Le supplice d'un déserteur
 » à qui on casse la tête , ne frappe
 » qu'un moment ceux qui en sont les
 » témoins ; les impressions que ce spectacle
 » fait sur des gens peu attachés à la vie ,
 » ne tardent pas à s'effacer ; mais le soldat
 » qui verroit tous les jours ces coupables
 » enchaînés , mal vêtus , mal nourris , avilis &
 » condamnés à des travaux , en seroit
 » vivement & profondément affecté.
 » Quel effet ne produiroit pas cette vue
 » sur des hommes sensibles à la honte ,
 » ennemis du travail , & amoureux de
 » la liberté (1) ?

» Mais ce qu'on ne sauroit assez remarquer
 » pour l'honneur du gouvernement de ce Royaume ,
 » c'est que les délits contre les intérêts du Prince ,
 » comme l'infidélité ou la malversation dans
 » les finances , sont punis avec plus de douceur ,
 » que les fautes qui blessent les particuliers.

» Dans les affaires ecclésiastiques , le Roi de
 » Danemarck , comme les autres

(1) Cette lettre étoit écrite avant la publication de l'Ordonnance concernant les Déserteurs.

» Souverains protestans, exerce le droit
 » de suprématie , prononce en dernier.
 » ressort sur tout ce qui regarde le
 » culte , confere les grandes dignités
 » de l'église , & dispose de la plupart
 » des bénéfices. D'un autre côté , le
 » gouvernement ecclésiastique me pa-
 » roît tenir le milieu entre la hiérarchie
 » Anglicane & la discipline Réformée.
 » D'une part, j'y vois des Evêques pour
 » conférer les ordres sacrés & contenir
 » les Prêtres dans le devoir. De l'autre,
 » je trouve , dans chaque paroisse , une
 » institution qui , faite pour la correc-
 » tion des mœurs , ressemble assez au
 » Consistoire des Calvinistes.

» Privés de toute juridiction tempo-
 » relle , de toute domination sur les
 » consciences , les Evêques n'ont d'au-
 » tres droits , que ceux qui leur sont
 » nécessaires pour maintenir l'ordre , la
 » décence dans les églises , & avancer
 » les progrès de la Religion. Ils ont ce-
 » lui d'inspection sur tous les Prêtres
 » de leurs diocèses , qu'ils doivent vi-
 » siter au moins une fois tous les trois
 » ans ; & dans cette tournée , ils exa-
 » minent l'état des écoles , se font ren-
 » dre compte des deniers des pauvres ,

» voient par eux-mêmes s'ils sont bien
 » administrés, si les églises sont entre-
 » tenues d'une manière convenable. Ils
 » doivent veiller aussi sur la conduite
 » des Pasteurs, les exhorter, les re-
 » prendre, les punir par des amendes,
 » les suspendre s'il le faut. Mais leur ju-
 » risdiction ne va que jusques-là; &
 » dans ce cas là même, elle est encore
 » soumise à celle de la Cour suprême du
 » royaume.

» Chaque évêque a, dans son dio-
 » cèse, des Ecclésiastiques de confiance
 » qui le représentent. Ces diocèses sont
 » partagés en plusieurs districts, qui
 » renferment eux mêmes différentes pa-
 » roisses; & chacun de ces districts a,
 » pour surveillant, un Archi-Prêtre,
 » qui, sous le nom de Prévôt, veille
 » sur tous les objets dont l'Evêque pren-
 » droit lui-même connoissance, s'il
 » étoit sur les lieux. Ces Archi-Prêtres,
 » élus par les Pasteurs à la pluralité des
 » voix, sont leurs juges en première
 » instance, & connoissent, conjointe-
 » ment avec deux Assesseurs de leur
 » choix, Ecclésiastiques comme eux,
 » de toutes les fautes que les Prêtres
 » commettent dans l'exercice de leurs
 » fonctions. Ils veillent sur les Maîtres

» d'Ecole, sur les deniers des pauvres,
 » sur l'entretien des Eglises. Ils doi-
 » vent se réunir deux fois l'an dans
 » un synode : l'Evêque y préside ; &
 » le Grand Bailli s'y trouve au nom du
 » Roi. Cette assemblée forme la secon-
 » de instance de la juridiction ecclé-
 » siastique ; & s'il y a appel de ses sen-
 » tences, il est porté au Tribunal su-
 » prême du royaume, qui juge en der-
 » nier ressort de toutes les affaires ci-
 » viles & criminelles.

» Il y a six Evêques en Danemarck,
 » quatre en Norvege, & deux en Il-
 » lande. Indépendans les uns des au-
 » tres, ils sont tous immédiatement
 » soumis au Souverain. Ceux de Chris-
 » tiania & de Copenhague n'ont d'autre
 » prérogative, que celle de couronner
 » le Roi, & de choisir d'autres évê-
 » ques pour les assister dans cette céré-
 » monie. Le titre d'Archevêque est
 » aboli. Le duché de Sleswich, ainsi
 » que le Holstein Danois, a un Sur-
 » Intendant général. Le Roi nomme
 » tous ces Prélats ; & l'Evêque de Sée-
 » lande les consacre dans l'église de No-
 » tre-Dame de Copenhague. Ils pren-
 » nent rang parmi les Conseillers d'Etat,

» Anciennement il étoit ordinaire en
 » Danemarck , de voir des gens de la
 » Cour, & même des guerriers fameux,
 » promus à l'épiscopat, sans cesser de
 » porter les armes. Les Evêques igno-
 » roient, dans ces tems grossiers, que les
 » Ministres de l'église doivent être des
 » ministres de paix & de charité, &
 » non les instrumens de la colere &
 » de la vengeance. En 1158, Absalon,
 » Seigneur Danois, qui avoit servi
 » avec distinction, & s'étoit signalé par
 » son attachement pour son Roi, fut
 » élu, par le Clergé, Evêque de Ros-
 » child. Il accompagna Waldemar I
 » dans toutes ses expéditions, fut Gé-
 » néralissime de ses armées, son pre-
 » mier Ministre, & la terreur des enne-
 » mis de sa patrie. Il fit la guerre à des
 » peuples idolâtres, qu'il réduisit par
 » ses victoires, & convertit par ses
 » prédications. Le Pape récompensa son
 » zele apostolique, & Waldemar ses
 » travaux militaires. Absalon réunit à
 » l'évêché de Roschild celui de Lun-
 » den, & la primatie du Danemarck.
 » Cet homme célèbre fut l'exemple du
 » Clergé par la régularité de ses mœurs,
 » l'apôtre de la religion, par son zele

» pour la propagation de la foi , l'appui
 » de son Roi , par son expérience dans
 » la guerre , le défenseur de son peuple
 » par sa valeur.

» André Sunonis , petit-neveu de ce
 » Prélat , Chancelier de Danemarck ,
 » & Archevêque de Lunden , se signala,
 » comme son prédécesseur , par des ex-
 » ploits belliqueux. Il soumit les habitans
 » d'Esthonie qui s'étoient révoltés ; &
 » rendit Ladislas , souverain de la
 » Prusse , tributaire des Danois. Un
 » autre Archevêque de Lunden & plu-
 » sieurs de ses successeurs porterent
 » aussi les armes ; mais ils ne s'en servi-
 » rent le plus souvent , que pour sou-
 » tenir leur indépendance , & soulever
 » les peuples contre leurs Souverains.

» Lorsque ce pays eut adopté la Ré-
 » formation , le Roi aliéna la portion
 » des dîmes qui appartenoit à l'église ,
 » en faveur de ceux qui voulurent l'a-
 » cheter , & leur donna en même
 » tems le droit de nommer aux cures
 » vacantes. Ce Prince se réserva la
 » collation de presque toutes celles de
 » la Norvege ; & dans ses autres états ,
 » c'est encore lui qui confere le plus
 » grand nombre des bénéfices. Les au-

» tres sont à la disposition des Seigneurs
 » des terres où se trouvent les parois-
 » ou bien de ceux qui ont acquis sépa-
 » rément le droit de patronage.

» Dès qu'une cure vient à vaquer,
 » si elle est à la nomination du Roi,
 » l'Evêque du diocèse en donne avis à
 » la Cour, & indique les personnes qui
 » se présentent pour l'occuper. Le Secre-
 » taire d'Etat, qui a ce département,
 » met leurs noms sous les yeux du
 » Souverain, qui choisit celui qu'il juge
 » le plus digne. C'est pour les connoi-
 » tre plus sûrement, que les Profes-
 » seurs en théologie doivent envoyer,
 » chaque année, à la chancellerie, un
 » rapport de la maniere dont se con-
 » duisent les Etudiens de Copenhague.
 » Les Evêques en usent de même à l'é-
 » gard de ceux qui sont dans leurs dio-
 » cèses.

» Après la nomination, l'Archi-
 » Prêtre, dans le district duquel la cure
 » est placée, fait prêcher le nouveau
 » Pasteur en présence de ses paroissiens,
 » qui tous, sont autorisés à proposer
 » contre lui des sujets de récusation, s'ils
 » les croient de nature à pouvoir être
 » prouvés en justice. Sur la communica-

» tion qu'on en fait à l'Evêque, l'affaire
 » est portée devant sa Majesté, & de là à
 » la juridiction ordinaire, si le conflit est
 » entre les paroissiens & le Patron. Si
 » au contraire le Candidat est approuvé
 » par le troupeau, il n'a plus qu'à se
 » présenter à l'Evêque qui l'examine,
 » & , s'il le trouve capable, lui confere
 » les ordres sacrés.

» Les revenus des Ecclésiastiques sont
 » proportionnés au rang que les loix
 » leur donnent dans l'Etat. Les Evêques
 » & les Pasteurs les tirent principalement
 » du produit des dîmes qui se divisent
 » en trois parties, celles du Roi, celles
 » de l'Eglise, celles des Prêtres; &
 » c'est sur la première, qu'est assignée
 » la part des Evêques. Les Curés re-
 » çoivent encore, à certaines fêtes de
 » l'année, des offrandes, qui, dans les
 » villes sur-tout, font la principale
 » partie de leurs revenus. Les mariages
 » & les baptêmes sont une autre bran-
 » che du profit clérical, sans compter
 » les oraisons funebres, dont le pro-
 » duit n'est cependant plus si considéra-
 » ble; car on commence à sentir le
 » ridicule d'un panégyrique acheté, &
 » l'indécence de ces adulations funé-

» raires , dans un lieu uniquement con-
 » sacré à la décence & à la vérité. La
 » Loi assigne, aux veuves des Curés, la
 » huitieme partie du revenu dont jouis-
 » soient leurs maris. Le Clergé de cha-
 » que diocèse a de plus établi une caisse
 » d'où elles tirent encore une rente
 » proportionnée à l'argent que leurs
 » maris défunts y avoient mis pendant
 leur vie.

» Les progrès de la Réformation
 » ayant opéré la destruction des Cha-
 » pitres , il ne resta plus , dans chaque
 » cathédrale , que cinq ou six pré-
 » bendes , dont les fonds furent assi-
 » gnés aux Evêques , aux Prévôts,
 » aux Prédicateurs , & , dans quel-
 » ques endroits , aux Médecins mé-
 » mes de la province. Considérés com-
 » me chanoines , ces derniers assistent
 » aux assemblées capitulaires , & tien-
 » nent , sous la direction du Bailli
 » des espèces de consistoires , où ils
 » décident des affaires matrimoniales
 » qui , anciennement , étoient soumises
 » à la juridiction de l'Evêque ».

Je suis , &c.

A Copenhague , ce 10 Juillet 1756.

LETTRE CCLXIV.

SUITE DU DANEMARCK.

J'AI interrompu la description de Copenhague , pour vous faire part des observations de M. de la Beaumelle ; je reviens au quartier de Christianbourg , où se trouve le Magasin des Vivres , l'Hôtel des Postes & la Bourse. Cette dernière est un bâtiment gothique , long de quatre cens pieds , sur environ soixante & dix de largeur. Le rez-de-chaussée est destiné à l'emballage des marchandises ; & cette disposition est d'autant plus commode , qu'aux deux côtés de l'édifice , sont deux canaux , qui donnent la plus grande facilité pour l'expédition des caisses & des balots. Au premier étage , dans la partie du Nord , est la place où s'assemblent les Négocians. Au centre , sont des boutiques de Libraires ; & du côté du Midi , la Banque royale , & le magasin où l'on dépose les draps , les étoffes qui se fabriquent dans la capitale.

Ce fut en 1736, que le Roi accorda un octroi pour l'établissement d'une Banque à Copenhague. Ce Prince donna cours, dans toutes les recettes, aux billets qu'il créa, sans obliger personne à les recevoir. On ouvrit une souscription de mille actions à cinq cens écus, qui fut remplie sur le champ; & dès l'année suivante, la Banque commença ses opérations. Elle escompta les lettres de change des Négocians accrédités, prêta à quatre pour cent sur les meilleurs effets, & parvint à réduire à ce prix, l'intérêt de l'argent dans le royaume. Le Dividende de cette Compagnie a été depuis neuf, jusqu'à douze pour cent de bénéfice; aussi les actions sont-elles montées, depuis cinq cens, jusqu'à douze cens écus.

Cette Banque, qu'on peut regarder comme l'ame & le ressort du commerce de ce pays, est régie par dix Directeurs, dont trois doivent être tirés de la Noblesse, deux Jurisconsultes, & cinq Négocians. Ils sont alternativement remplacés, les Nobles, de deux en deux ans; les autres, toutes les années. On convoque annuellement, le 11 Mars, une assemblée générale des

Intéressés, où l'on rend compte des profits, des pertes, & de l'état de la Banque. On nomme cinq Marchands pour les vérifier ; & deux d'entr'eux sont chargés d'examiner, chaque semaine, l'état de la caisse.

Dans le quartier de Rosenbourg ; ainsi appelé du nom d'un ancien palais des Rois de Danemarck, se trouve l'église de la Trinité, fondée pour l'usage des Etudians, & qui fut depuis érigée en paroisse. On l'appelle l'église ronde, à cause de la forme de sa tour, qui passe pour un chef d'œuvre de l'invention du fameux astronome Logomontan. Elle est plate par le haut, & entourée d'un grillage de fer. On y va par un escalier fait en forme d'escargot, travaillé avec tant de solidité, & disposé si commodément, qu'on peut monter & descendre à cheval & en voiture : Pierre le Grand en fit l'essai en 1716. Cette tour est destinée pour l'Astronomie, dont les instrumens réduits en cendres lors du fameux incendie, furent remplacés par le feu Roi. De tout ce qui périt alors, ce qu'on regrette le plus, fut la magnifique bibliothèque de l'Université, pla-

cée au-dessous de la voûte de cette église. Un nombre considérable de livres rares & de manuscrits précieux furent consumés par les flammes. On a depuis formé une nouvelle collection, remplie de morceaux curieux sur l'histoire du Nord.

Le château royal de Rosenbourg est un bâtiment demi-gothique, peu étendu, & entouré d'un fossé. Il a son Commandant particulier, & est gardé par la garnison de la ville, qui se relève journellement. Le jardin est spacieux, & sert de promenade publique. Dans une grande salle, qui comprend toute la longueur du château, on conserve cinq tableaux peints en huile, par le fameux peintre Danois Henri Krogk. On y fait voir aussi douze excellentes pièces de tapisserie, représentant les actions de Christian V, & trois lions d'argent, de grandeur naturelle, que l'on place auprès du trône le jour du Sacre des Rois de Danemarck. Dans deux cabinets qui sont à côté de cette salle, se trouvent les anciens & nouveaux ornemens royaux, ainsi que d'autres meubles garnis de pierreries, & particulièrement le service de table.

d'or massif. Un troisième cabinet renferme une collection de vases précieux, & un tableau représentant la forme de toutes les couronnes des Puissances de l'Europe.

Le quartier d'Est comprend l'église de Saint Nicolas, la plus grande après celle de Notre-Dame, & une des mieux décorées de la ville. Le Commissariat général est un vaste édifice, où l'Amirauté tient ses assemblées. Près de là se trouvent tous les matériaux nécessaires pour l'équipement des navires. L'arsenal de la marine, un des plus grands de l'Europe, est le lieu où se tient la flotte royale. Le Commissariat règle tout ce qui a rapport, soit à la construction, soit à l'entretien des vaisseaux; & le college de l'Amirauté connoît en dernier ressort, des jugemens rendus par la sous-Amirauté, dans tous les différends, tant au civil qu'au criminel.

Les Législateurs de la marine Danoise, chargés de combiner les intérêts de la navigation & du commerce, y ont apporté toutes les modifications qu'exige la liberté de ces deux objets importants. Ils ont, pour ainsi dire, armé de leur autorité les Capitaines

des navires marchands, en leur permettant de laisser dans les plages éloignées les matelots séditieux; & par une suite de ce même principe, ils ont voulu que ceux qui abandonneroient un vaisseau dans un cas de naufrage, ou lorsqu'il seroit attaqué par des pirates, fussent punis de mort. Ils ont condamné à la même peine, les Pilotes qui, par leur impéritie, seroient cause de la perte du bâtiment, en cas qu'ils ne fussent pas assez riches pour réparer le dommage. Ils ont étendu leur police jusques sur les amusemens même des Officiers, en leur défendant de jouer quand ils sont en mer; & ont expressément ordonné tout ce que l'ordre & l'avantage de la navigation peuvent exiger. Il y a même des cas, où subordonnant l'intérêt des Matelots à celui du Commerce, on a dispensé le Capitaine d'observer rigoureusement les conventions faites avec eux: tel que celui, par exemple, où le profit des Marchands demande que le Capitaine dirige sa route autrement qu'il n'en est convenu avec les Matelots. Alors il est autorisé à se rendre dans le port, où il a lieu de croire qu'il tirera

le plus d'avantage ; & s'il manque d'argent dans sa route , il peut vendre les effets qui lui sont confiés , jusqu'à la concurrence de ses besoins , sauf à en tenir compte sur le fret.

Ces exemples peuvent suffire , pour développer , sur ce point , l'esprit des loix de la marine Danoise. Il n'y a ni moins d'équité , ni moins de sagesse dans celles qui statuent , que le dommage causé à quelques marchandises pour la conservation du navire , doit être réparti sur toute la charge du vaisseau , sur le vaisseau même , si c'est pour sa conservation qu'elles ont souffert. Lorsque deux bâtimens se heurtent , sans qu'il y ait de la faute de ceux qui les conduisent , le dommage doit être supporté par égales portions. On ne connoît plus cette coutume barbare , qui confisquoit les débris d'un naufrage au profit de celui qui avoit la juridiction des côtes ; le droit de propriété n'est plus anéanti par un malheur , qui auroit dû le rendre encore plus respectable. La loi veut que tous les effets du navire qui a péri , soient recueillis & mis sous bonne garde , pour les restituer au propriétaire , s'il se pré-

sente dans l'an & jour ; s'il ne paroît pas , on préleve les frais ; & le reste se partage entre le Roi & ceux qui ont sauvé les effets naufragés. La peine de mort est décernée contre quiconque oseroit se les approprier. Les habitans des lieux voisins doivent être solidairement responsables des déprédations qui se feroient à cet égard , & dont on ne pourroit découvrir les auteurs.

Les périls inséparables des voyages sur mer , ont rendu les Assurances nécessaires au Commerce. Le prix se paie d'abord après la signature du contrat ; & si le bâtiment vient à être submergé, on peut exiger la somme dans le cours de trois mois après la présentation des preuves qui certifient ce malheur. Au défaut de preuves par écrit , un vaisseau qui a fait voile pour quelque port de l'Europe , est censé avoir péri , si pendant une année on n'a point de ses nouvelles ; & au bout de deux ans, s'il est sorti de l'Europe.

Il arrive encore , que les navigateurs sont quelquefois obligés d'emprunter de l'argent dans des pays éloignés , où ils n'ont ni crédit , ni marchandises pour s'en procurer. Il leur est alors permis

d'hypothéquer leur navire ; bien entendu que, si le bâtiment vient à périr, le prêteur n'a plus d'action pour le recouvrement de sa dette.

Si plusieurs vaisseaux s'engagent à naviguer ensemble, pour se garantir d'un ennemi commun, il ne leur est plus permis de se séparer, sous peine de supporter tout le dommage que pourroient essuyer les Associés. Dans leur réunion, s'ils font quelque capture, le profit se distribue également entr'eux. Un vaisseau même de la nation, repris sur l'ennemi, leur devient propre, pourvu qu'il ait été vingt-quatre heures en sa possession ; sinon la prise se partage entre le précédent propriétaire, & celui qui a recouvré le navire.

Le code de la marine militaire a pour objet tout ce qui concerne les vaisseaux dès qu'ils sont en mer, & détermine dans le plus grand détail, les droits & les pouvoirs de l'Amirauté, les devoirs de chaque Officier, & les obligations de toutes les personnes qui appartiennent à la flotte. La forme de la procédure criminelle y est réglée pour tous les délits ; mais le Législateur ne se

montre pas moins attentif à récompenser l'activité & la bravoure , qu'à punir la lâcheté & la négligence.

En tems de paix, la flotte royale est composée de vingt-huit vaisseaux de ligne , de seize frégates , & de cinq brûlots. L'Etat a toujours à son service huit cens charpentiers , quatre cens canonniers , & trois ou quatre mille matelots payés pendant toute l'année. En tems de guerre , les Danois peuvent encore équiper vingt-quatre gros bâtimens ; parce que la Norvege ne manque jamais de matériaux nécessaires pour leur construction , & qu'on trouve toujours , en Danemarck , des provisions & des matelots.

Le château de Charlottenbourg occupe la partie orientale du quartier Sainte-Anne dans la ville neuve. C'est un édifice passablement grand , régulier & commode , bâti en 1672 , pour la Reine Charlotte-Emilie , dont il a pris & gardé le nom. Aujourd'hui l'Académie de peinture , d'architecture & de sculpture y tient ses séances. On y a également établi un cabinet d'histoire naturelle & d'économie , auquel on a attaché deux chaires de professeurs ,

relatives aux deux parties qui le composent. La situation de ce château est agréable & riante. La façade principale donne sur la place royale, où l'on voit en plomb doré, la statue équestre & colossale de Christian V terrassant un monstre à trois têtes, érigée en 1688, par Abraham l'Amoureux. Les autres édifices, qui ornent ce même emplacement, sont la fonderie, le corps de garde, la Comédie Danoise, &c.

Une autre place digne de remarque, est celle où la colonne du traître Uhlefeld éternise son nom, son crime & son déshonneur. Cet homme, que ses talens pouvoient rendre utile à sa patrie & à son Maître, leur causa encore plus de mal par son ambition, ses inquiétudes, son orgueil & ses perfidies. Elevé aux premières dignités du Danemarck, il voulut opprimer ce royaume, & fut obligé de chercher un asyle en Suede, où il devint premier Ministre. Des complots, qu'on l'accusa de former contre cette Puissance en faveur de son Souverain, avec lequel il desiroit de rentrer en grace, le firent emprisonner à Malmoë. Il échappa à la vigilance de ses gardes, & revint

à Copenhague, où Frédéric III lui accorda son pardon, & le rétablit dans ses biens. Cet homme inquiet & intrigant, méditant toujours la perte de son bienfaiteur, fit proposer à l'Electeur de Brandebourg, de s'emparer de la Couronne de Danemarck, & l'assura d'un parti puissant dont il étoit le Chef. L'Electeur instruisit le Roi des noirs desseins de ce sujet rebelle; & Uhlefeld, qui s'étoit enfui, fut condamné à être écartelé. Le jugement s'exécuta dans cette place même, sur une statue de cire qui le représentoit. L'image de ses crimes & de sa condamnation poursuivait ce factieux. Il se déguisa & se rendit à Basle avec ses trois fils, qu'il faisoit passer pour des gentilshommes Hollandois, dont il étoit le gouverneur; mais ayant été reconnu, & ne se croyant plus en sûreté, il se jeta dans une petite barque sur le Rhin, où la rigueur du froid le fit mourir.

Le quartier de Friedricstad a aussi sa place environnée de palais, & décorée de la statue de Frédéric V, actuellement regnant. L'église qui porte le nom de ce Prince, a été bâtie sur le modele de celle de Saint Pierre de Rome,
&

SCITE DU DANEMARCK. 145
& élevée à la gloire de la maison d'Oldenbourg, qui occupe aujourd'hui le trône de Danemarck. Le jardin de botanique appartient à Friedricstad; & non loin du même quartier, est l'Académie royale des Cadets. Cette jeune Noblesse y est logée, éclairée, chauffée, habillée, & reçoit encore par mois, une somme fixe pour sa nourriture, indépendamment des maîtres payés pour son instruction, & des Officiers pour veiller sur sa conduite. Les Cadets destinés pour la marine, prennent leurs leçons dans le même hôtel, mais n'y logent pas. Ces deux Compagnies sont une espèce de pépinière, où l'on trouve des sujets pour le service de terre & de mer.

La partie de Copenhague appelée le port Christian, offre la plus belle église de la ville, sur laquelle on peut monter extérieurement jusqu'à la pointe de la tour, dont la forme est pyramidale. La grande maison de force contient au-delà de six cents personnes des deux sexes, & principalement des femmes, qu'on oblige de filer de la laine pour l'habillement des troupes. C'est dans ce même quartier, qu'est la

Tome XXI.

G

rafinerie de sucre, l'hôtel de la Compagnie des Indes, un emplacement pour le radoubement des vaisseaux, la salpêtrière, & quelques chantiers particuliers pour le service de la marine.

Entre la ville & le port Christian, on voit au milieu de l'eau, sur une colonne élevée, une femme nue, à laquelle un cygne, qui lui met le bec dans la bouche, se tient fortement attaché. Cette statue de Lédæ, appelée le symbole de Copenhague, fut trouvée en 1611 près de Calmar en Suede, & transportée en Danemarck, pour être comme le Palladium de sa capitale.

Cette ville qui n'étoit, au onzieme siecle, qu'une habitation de pêcheurs, devint, au treizieme, une place forte, au quinzieme, la métropole de l'empire, & après l'incendie qui la réduisit en cendres au commencement du dix-huitieme, une grande & belle cité. Par les sièges longs & opiniâtres qu'elle a soutenus sous Frédéric I, Christian III, & Frédéric III, on peut juger que l'art & la nature ont également contribué à la fortifier. Le Roi y a plusieurs palais, & y fait sa demeure ordinaire. Frédéric III accorda aux bourgeois les hon-

SUITE DU DANEMARCK. 147
neurs & les privileges de la Noblesse ,
en reconnoissance de leur défense vi-
goureuse contre les Suédois , & du
pouvoir absolu qu'ils venoient de con-
férer à ce Monarque.

Les droits de la Noblesse sont, en gé-
néral, celui de chasse, de pêche & de pa-
tronage ; le droit de faire des fidéicom-
mis , & de s'emparer des effets perdus
dans leurs terres, lorsque le propriétaire
ne se présente pas dans l'an & jour. Les
gentilshommes , lorsqu'il s'agit de leur
vie ou de leur honneur, doivent être ci-
tés au tribunal suprême de la Cour; mais
s'il n'est question que de dettes , c'est à
la Justice provinciale à en prendre con-
noissance. Christian V introduisit le pre-
mier la qualité de Comte & de Baron
féodal. Les Nobles de cette classe peu-
vent établir des majorats dans leur fa-
mille. Leurs testamens , pour être vala-
bles, n'ont pas besoin de la confirmation
du Souverain ; & leur demeure princi-
pale est exempte de contribution. Les
baronies & les comtés ne peuvent point
être hypothéqués pour dettes ; & leur
possesseur actuel ne sauroit les aliéner
sans le consentement de l'héritier pré-
sompitif, & l'aveu du Roi. La confisca-

tion n'a lieu, à l'égard de ces possessions; que pour crime de lèse-majesté; & en ce cas, elles retombent dans la ligne la plus prochaine. Les Comtes, en particulier, ont la propriété des mines & des trésors trouvés dans leurs terres. Ils jouissent du droit de juridiction sur leurs domestiques. Lorsqu'ils bâtissent des maisons à Copenhague, elles sont exemptes d'impôts, de logement de gens de guerre, & passent à l'aîné, ainsi que le Comté. La Chancellerie donne aux Barons le titre d'Illustres, aux Comtes, de très-Illustres.

« Avant Frédéric III, me disoit la
 » Beaumelle; les paysans étoient pres-
 » que tous serfs en Danemarck. Ce
 » Prince, sensible à la gloire de com-
 » mander à des hommes libres, réso-
 » lut d'abolir la servitude. Dans cette
 » vue, il rendit, en 1702, une or-
 » donnance, par laquelle il statua qu'il
 » n'y auroit plus d'hommes attachés à
 » la glebe; mais avant que de faire ce
 » changement, il crut devoir prendre
 » des précautions, pour empêcher que
 » les paysans, séduits par leur nou-
 » velle liberté, n'abandonnassent les
 » campagnes. Ce fut autant pour les re-

» tenir dans la dépendance de leurs
 » Seigneurs , que pour augmenter les
 » forces du Royaume, qu'il institua une
 » milice nationale. Il fut statué que tous
 » les garçons qui naîtreient dans une
 » terre , seroient enregistrés dans les
 » rôles de la milice , depuis l'âge de
 » quatorze ans , jusqu'à celui de trente-
 » cinq , & ne pourroient plus quitter
 » leur demeure , où le service militaire
 » les retient. C'étoit attacher de nou-
 » veau le paysan à la culture des terres ,
 » mais par des motifs qui devoient lui
 » paroître plus nobles, & tourneroient,
 » en même tems au profit de l'Etat.

» Le Seigneur est le maître de donner,
 » pour soldat, celui de ses Sujets qu'il
 » juge à propos , de le reprendre en-
 » suite , pour lui en substituer un autre
 » dont il n'est pas content ; d'enrôler
 » dans les troupes du Roi, un Paysan
 » qui après avoir fini ses années de ser-
 » vice , ne voudroit pas prendre une
 » ferme de lui , & de faire servir jus-
 » qu'à l'âge de quarante-cinq ans , ce-
 » lui qui , pour sa négligence , auroit
 » été privé de la sienne.

» N' imaginez pas cependant , que
 » les loix aient absolument livré le

» Payſan à la diſcrétion de ſon Sei-
» gneur. Il y a des Baillis dans chaque
» province , dont une des principales
» fonctions eſt d'empêcher toute oppreſ-
» ſion. Un payſan qui ſe croit lésé, a droit
» de ſ'adreſſer à eux ; & ſ'ils ne croient
» pas pouvoir leur faire rendre juſtice,
» ils lui donnent un Avocat qui le dé-
» fend gratuitement devant tous les Tri-
» bunaux , où il n'eſt ſujet d'ailleurs à
» aucuns frais. Ces Officiers ſont telle-
» ment enchainés par les loix , qu'ils ne
» peuvent rien que par elles & pour
» elles. Ils ne ſont revêtus d'aucune au-
» torité qui puiſſe donner lieu à des
» déciſions arbitraires , & ne peuvent
» fermer l'accès au trône , ni même
» écarter des Cours ſupérieures, ceux qui
» auroient des griefs à propoſer contre
» leur adminiſtration : ce qui rend le
» gouvernement des campagnes auſſi
» doux , auſſi modéré , que celui des
» villes. Dans toute l'étendue de la
» légiſlation Danoïſe , vous trouverez
» toujours cette équité, cette modéra-
» tion , ces égards pour les petits , ces
» attentions pour les citoyens , cette
» protection enfin qu'un Souverain doit
» à tous ſes Sujets , & dont les Rois de

» Danemarck paroissent avoir été les
» plus pénétrés.

» Ce n'est que par le ministère de la
» Justice, que le Seigneur peut faire in-
» fliger quelque peine à son payfan ;
» & celui ci a droit d'appeller à la
» Cour suprême, de toutes les sentences
» rendues contre lui. Remarquez en-
» core que le Seigneur est responsable
» au Souverain de son Vassal ; ce qui
» empêche tout à la fois les vexations
» des Collecteurs, souvent avides d'exé-
» cutions, & force le Seigneur, à moins
» qu'il ne s'aveugle sur ses intérêts, à
» ménager des Sujets, qui, en aban-
» donnant ses terres, lui causeroient
» autant de tort que d'embarras.

» Un laboureur propriétaire, qui
» laisse détériorer son terrain, peut en
» être dépossédé ; & dans ce cas, sa
» possession est offerte à ses plus proches
» parens, à charge d'en payer la va-
» leur. Si ces derniers la refusent, elle
» se vend publiquement à l'enchere,
» où le Seigneur a toujours le droit
» de préférence. Ce qui reste du prix
» de la vente, les dettes acquittées,
» appartient & est restitué au Payfan,

» qui n'est plus , dès-lors , assujetti
 » qu'au quart des corvées.

» Si un Seigneur fait exploiter sa
 » terre par lui-même , ses payfans doi-
 » vent la cultiver à leurs frais , par des
 » corvées à sa discrétion. Autrefois s'il
 » avoit besoin de quelque domaine ap-
 » partenant à ses vassaux , il pouvoit
 » le réunir au sien , en dédomma-
 » geant le possesseur ; mais ce privilège
 » qui tendoit à diminuer le nombre
 » des Colons , à augmenter leur tra-
 » vail , a été sagement aboli.

» Tout marchand en détail doit
 » écrire sur ses livres , & sur celui des
 » gens de la campagne , ce qu'il leur
 » fournit pendant l'année ; & il n'a
 » plus d'action contr'eux , s'il laisse
 » passer un an sans arrêter le compte
 » qu'ils ont ensemble. La même police
 » a lieu entre le Seigneur & le vassal :
 » le premier n'a d'action contre l'autre ,
 » qu'autant qu'il établit juridiquement ,
 » chaque année , les sommes dont ce-
 » lui-ci demeure redevable ; & le ré-
 » glement de compte est également
 » fondé sur leurs livres respectifs.

» De cet état des payfans du Dane-

» marck , il résulte que les troupes
 » réglées du royaume ne sont pres-
 » que composées que de soldats étran-
 » gers. Avant la révolution qui chan-
 » gea la forme du gouvernement , on
 » n'avoit eu recours à eux , que lors-
 » que les circonstances l'exigeoient ;
 » mais depuis ce tems , Frédéric III ,
 » résolu d'avoir toujours sur pied une
 » armée de vingt-quatre mille hom-
 » mes , tant cavaliers que fantassins ,
 » les prit , pour la plupart , parmi les
 » Allemands.

» Cependant la cavalerie étoit encore
 » dispersée dans la campagne , aux frais
 » des payfans , lorsque Frédéric V. mon-
 » ta sur le trône. Ce Prince établit
 » douze quartiers qu'il forma de ses
 » propres domaines , six en Scélande ,
 » un en Fionie , trois en Jutland , un
 » en Lalland , & un en Falster , qui
 » fournirent les troupes de vivres &
 » de fourrages.

» La cavalerie Danoise , qui passe
 » pour une des mieux montées de l'Eu-
 » rope , consiste en douze régimens ,
 » & chaque régiment en quatre esca-
 » drons , parmi lesquels on distingue

154 SUITE DU DANEMARCK:

» les Gardes du Corps & les Dragons;
» En vertu d'un nouvel arrangement
» fait depuis le regne de Frédéric IV,
» de ces douze régimens , trois ont ac-
» tuellement leurs quartiers en Sée-
» lande , deux en Fionie , trois en Jut-
» land , & quatre dans le Holstein.

» L'infanterie est formée de seize
» régimens , dont deux sont destinés à
» la garde du Roi. Chaque régiment a
» deux bataillons , & chaque bataillon
» six compagnies composées de près de
» cent hommes. Trois autres de ces
» régimens sont employés au service de
» l'artillerie , l'un en Danemarck , l'au-
» tre en Norvege , le troisieme dans le
» duché de Holstein. Le corps des In-
» génieurs est divisé en trois parties ,
» dont chacune comprend vingt Offi-
» ciers de différentes classes. Je ne parle
» pas de quelques Compagnies d'Inva-
» lides , tant en Norvege qu'en Dane-
» marck.

» Mais ce n'est encore là , que la plus
» petite partie des forces militaires de
» ce royaume ; les troupes nationales
» en font la portion la plus considéra-
» ble. Chaque propriétaire d'une cer-
» taine étendue de terrain , chaque pos-

» fesseur d'une certaine quantité de
 » froment , est obligé de fournir un
 » homme pour la Milice, un autre pour
 » la Réserve ; & la Milice compose
 » les régimens nationaux. Ils ont des
 » habits uniformes ; la Réserve n'en a
 » point , & n'est pas même appelée à
 » servir régulièrement ; c'est seulement
 » une ressource préparée pour les be-
 » soins de l'Etat.

» Par la répartition réglée sur l'éten-
 » due des terres , le Danemarck four-
 » nit sept mille hommes , le Holstein
 » deux mille , les Comtés d'Olden-
 » bourg & de Delmenhorst douze cens ;
 » mais c'est la Norvege qui contribue
 » le plus à l'accroissement de l'armée
 » nationale. A l'exception des côtes du
 » royaume , réservées pour le service
 » de la flotte , excepté quelques Bail-
 » liages , qui , par un privilege parti-
 » culier , sont exempts de milice , tout
 » le reste du pays y est assujetti. Cha-
 » que district donne un soldat , ou un
 » Dragon avec le cheval , que les habi-
 » tans sont obligés d'entretenir ; &
 » après dix à douze ans de service , on
 » entre dans un corps de troupes desti-

156 SUITE DU DANEMARCK.

» né à la défense des places. Cet arran-
» gement procure au Roi cinq régimens
» de Dragons, & deux compagnies de
» Vétérans.

» L'infanterie consiste en treize ré-
» gimens, composés chacun de douze
» cens hommes, & en quatre compa-
» gnies pour la défense des villes. Je
» ne dois pas omettre une certaine es-
» pece de troupes légères, qui, par
» leur adresse à courir les montagnes,
» par leur légèreté à franchir les glaces
» avec leurs patins, sont d'une très-
» grande utilité dans le pays.

» Les Officiers de ces divers corps
» sont, à peu près, payés comme ceux
» de la milice réglée; mais le Sol-
» dat ne reçoit de paie que lors-
» qu'il est employé; & alors elle est la
» même que celle d'un soldat ordinaire.
» Les appointemens des Capitaines
» sont de vingt écus par mois dans l'in-
» fanterie, & de vingt-cinq pour la
» cavalerie: mais ce n'est pas en cela
» uniquement, que consiste le revenu
» de leur Compagnie; ils peuvent en-
» core dispenser du service un certain
» nombre de soldats artisans, qui tra-

» vaillant de leur métier, laissent le Ca-
 » pitaine jouir de leur paie. Ce profit
 » fournit en même tems aux frais des
 » recrues, pour lesquelles l'Etat passe
 » encore une certaine somme. Au sur-
 » plus, on a pris ici, comme dans tou-
 » tes les autres parties du gouverne-
 » nement, les mesures les plus exactes,
 » les plus sûres, les plus sages, pour
 » empêcher l'Officier de voler le Roi,
 » & d'abuser de son autorité sur le sol-
 » dat.

» A mesure que les hommes de re-
 » crue arrivent en Danemarck, on
 » les inscrit dans le premier bureau; &
 » il n'en meurt aucun, dont le nom ne
 » se trouve dans le registre mortuaire
 » de chaque régiment. Outre les re-
 » vues des Commissaires, les Capitai-
 » nes sont encore tenus de donner, tous
 » les ans, un état de leur compagnie,
 » vérifié par le Colonel; en sorte que,
 » pour soupçonner la plus légère mal-
 » versation, il faudroit supposer une
 » intelligence aussi odieuse que diffi-
 » cile.

» Suivant le dernier dénombrement
 » des troupes de terre, on compte envi-

258 SUITE DU DANÉMARCK:

» on dix mille hommes, tant de cavale-
» rie que de dragons, & près de soixante
» mille d'infanterie. On les tient con-
» tinuellement en haleine, ou par de
» fréquens exercices, ou en formant
» des camps qui les instruisent de tou-
» tes les manœuvres de l'art de la
» guerre. Les troupes réglées sont dis-
» tribuées dans les diverses places du
» royaume, telles que Copenhague,
» où il y a communément huit mille
» hommes de garnison, Cronembourg,
» Corsoër, Nybourg, Fridericia, Flaf-
» trand, dans le Danemarck; Rends-
» bourg, Gottorff, Friderichsorth,
» Glückstad, &c, dans les duchés
» de Sleswig & de Holstein; Olden-
» bourg & Apen, dans le comté d'Olden-
» bourg. La Norvege a aussi ses villes
» fortes & ses garnisons. A l'égard des
» troupes nationales, on les exerce
» tous les dimanches après le service
» divin; & deux fois par an, on les
» assemble pour les évolutions militai-
» res; ce qui prépare de bons soldats à
» l'armée, comme l'école des Cadets
» lui assure d'excellens Officiers.

» Le département de la guerre est
» régi par un Conseil, auquel préside

» un Officier Général, qui, dès qu'il
 » arrive à cette place (1), doit re-
 » noncer au commandement de tout
 » corps particulier, pour éviter jus-
 » qu'au soupçon de partialité. C'est à
 » lui que s'adressent les mémoires con-
 » cernant le militaire, l'avancement
 » des Officiers, l'administration de la
 » justice parmi les troupes, & le main-
 » tien de la discipline de l'armée. Il en
 » fait le rapport au Roi, & notifie les
 » intentions & la volonté du Monar-
 » que. Ce qui regarde le paiement des
 » gens de guerre, leur habillement,
 » l'approvisionnement des magasins, la
 » construction ou la réparation des
 » places fortes, est du ressort d'un dé-
 » partement particulier, composé de

(1) Cette même place a, de nos jours, été occupée par un Général François, destiné à présider aussi sur le militaire de sa nation. Qui dans l'Europe n'a pas entendu parler de ses vertus? A la tête des armées, c'est un héros; dans les revers, c'est un sage; dans la prospérité, c'est un philosophe; dans la religion, c'est un exemple; dans le commerce de la vie, c'est un ami; dans le ministère, c'est un citoyen.

» six personnes, où le Ministre prend
 » séance. C'est ce qu'on appelle le
 » Commissariat général de la guerre.

» Chaque régiment est habillé de
 » neuf tous les trois ans ; & c'est au
 » Colonel qu'on fait remettre le drap
 » nécessaire, qui se fabrique, pour cet
 » effet, dans le royaume : l'état entre-
 » tient une manufacture qui fournit
 » toute l'armée. Le Roi paie le prix de
 » la fourniture & de la façon de chaque
 » habit. A l'égard des chemises, des
 » bas, des souliers, des chapeaux,
 » c'est le Capitaine, qui, du consente-
 » ment du Colonel, en reçoit la va-
 » leur, & les livre au soldat.

» Les régimens ont leurs Quartiers-
 » Maîtres, qu'on peut regarder pro-
 » prement comme leurs hommes d'aff-
 »aires. Ce sont eux qui retirent du
 » Commissariat ou des Caissiers établis
 » dans les provinces, les assignations
 » destinées au paiement des troupes ;
 » & comme les Officiers ne reçoivent,
 » tous les mois, qu'une partie de leur
 » paie, le reste par trimestre, le Quar-
 » tier-Maître leur fait des avances.
 » S'ils gagnent sur les fournitures, c'est

» de l'aveu du Roi même , qui approu-
» ve le petit avantage qu'ils en retirent.

» Les personnes qui composent l'ar-
» mée , ne relevent que de la jurisdic-
» tion militaire ; & si l'on a quelque
» action à exercer contre les Officiers
» & les Soldats , c'est devant un Con-
» seil de Guerre qu'il faut se pourvoir.
» Ce Tribunal est formé de treize Ju-
» ges , pris dans toutes les classes du
» Régiment , depuis le Colonel qui y
» préside , sur-tout tout lorsqu'il s'agit
» de la vie ou de l'honneur de l'Ac-
» cusé , jusqu'aux Soldats , en obser-
» vant néanmoins , que l'inférieur ne
» juge jamais son supérieur. Les Offi-
» ciers entrent dans ce Conseil tour à
» tour , & y siègent tant que dure
» la même cause. On y prend la pre-
» miere connoissance des matieres ci-
» viles & criminelles. L'Auditeur , qui
» est un homme de loi , dirige la pro-
» cédure , recueille les voix , & dresse
» la sentence. S'il s'agit d'une peine
» capitale & infamante , les conclu-
» sions se portent au Ministre de la
» guerre , qui en fait le rapport au
» Roi même. Dans les matieres civi-

162 SUITE DU DANEMARCK.

» les , s'il y a appel de la sentence ,
» le Monarque nomme un Conseil ex-
» traordinaire , composé en partie d'Of-
» ficiers Généraux qui jugent en der-
» nier ressort ».

Je suis , &c.

A Copenhague , ce 12 Juillet 1756.



LETTRE CCLXV.

SUITE DU DANEMARCK.

J'ai compté douze villes en parcourant la Séelande ; & je n'ai fait attention qu'aux plus remarquables. Roschild , anciennement la Capitale du royaume , aujourd'hui la seconde de l'Isle , est située au fond du golphe qui porte son nom. On y a vu jusqu'à vingt-sept églises ou monasteres très-bien bâtis ; la cathédrale dépose encore de sa première magnificence.

La chute de cette ville a été occasionnée par des incendies , par l'intolérance & la dureté de ses Evêques , par la proximité de Copenhague qui n'en est qu'à quatre milles , & enfin par la Réformation , qui força les Prêtres & les Moines à quitter le pays. Les églises qu'on trouve dans le voisinage , & qui étoient dans son enceinte , servent à découvrir son ancienne grandeur , & prouvent que ses rues s'étendoient jusqu'au bord de la mer. Les Rois

de Danemarck, qui y étoient élus & couronnés, y faisoient leur résidence; & l'on y voit encore les mausolées où reposent les cendres de ces Monarques. Ces tombeaux en marbre poli, & d'une architecture admirable, sont le plus bel ornement de la cathédrale.

Vers la partie supérieure, on remarque ceux de Christian V & de la Reine son épouse. L'histoire nous peint le premier avec des couleurs qui font chérir sa mémoire. Ce Prince, mort en 1699, étoit d'un caractère affable, & aimoit à faire des heureux. Son air, ses actions marquoient une ame douce & bienfaisante; & jamais il n'abusa, durant le cours de son règne, du pouvoir absolu que la nation avoit délégué à son prédécesseur. Quoique modéré dans ses goûts, modeste dans ses habits, il représentoit avec dignité; & l'éclat de la Cour, annonçoit sa puissance. Au respect qu'il eut pour sa religion, il joignit assez de tolérance, pour permettre aux Protestans François de bâtir une église à Copenhague; & aux Catholiques, une chapelle à Glückstadt; ce qui ne s'étoit encore vu dans aucun royaume du Nord de-

SUITE DU DANEMARCK. 165
puis la Réformation. « C'est à la persua-
» sion, disoit-il, à toucher l'esprit &
» les consciences ; l'autorité les alar-
» me ». L'amour toucha le cœur de ce
Monarque pour la fille d'un homme du
peuple , à laquelle Christian donna le
titre de Comtesse de Samsoë , en lui
faisant présent de cette Isle , accom-
pagné d'une forte pension.

A la droite de l'autel, est un caveau
divisé en trois parties , qui renferme
les tombeaux de Christian IV. & de
Frédéric III. Le premier aimoit la
guerre ; & ce goût épuisa ses états
d'hommes & d'argent. On lui reproche
d'avoir donné sa confiance à un Mi-
nistre qui rendit la fin de son regne ty-
rannique. Le second ne perdit pas, dans
les grands revers , l'estime que les peu-
ples avoient conçue de sa prudence &
de sa valeur. La nation lui fit le sacri-
fice volontaire de ses droits ; & Fréde-
ric se montra digne de regner sur des
Sujets si zélés, en rehaussant l'éclat de
la Majesté royale de tout le pouvoir de
la souveraineté.

On voit , dans le même lieu , le
tombeau de la fameuse Margueritte de
Waldemar. Cette Princesse avoit , dit-
on , fait élever dans cette église un au-

tel , où étoient son image & celles des douze apôtres en or massif , qu'un certain Eric , Prince de Poméranie , emporta en quittant le Danemarck.

Le Danois qui m'apprenoit cette anecdote , venoit de m'en dire une plus intéressante , dont il prétend que la preuve se conserve encore dans sa famille. C'est une lettre de Christian V , qui peut servir de leçon aux Rois & à leurs Favoris. Ce Danois se disoit petit-neveu du célèbre Griffenfeld , dont l'histoire présente le tableau de presque toutes les conditions de la vie & de la fortune des hommes. Ministre de Christian & fils d'un marchand de vin de Copenhague , il porta d'abord le nom de Schumaker , comme son pere , & ne tarda pas à se faire connoître par son génie heureux & son habileté dans les affaires. Bientôt il entra dans le ministère ; & Christian prit en lui une si grande confiance , qu'il ne trouva pas , dans son royaume , de dignités assez éminentes , pour en revêtir son Favori. Il commença par changer son nom , lui donna des lettres de noblesse , l'honora du titre de Comte , & en fit , après lui , la première personne

SUITE DU DANEMARCK. 167
de l'Etat. On peut dire que les rares
qualités de ce Premier Ministre n'é-
toient point au-dessous de tant d'hon-
neurs ; mais il se rendit indigne de la
faveur de son Maître , en la faisant ser-
vir à son orgueil & à son avarice. Le
Roi qui l'aimoit , lui écrivit à ce sujet
une lettre admirable , qui peut passer
pour le plus beau monument du regne
de ce Monarque. Vous ne serez peut-
être pas fâchée d'en voir ici la traduc-
tion.

« J'ai voulu , dit ce Prince à Grif-
» fenfeld , vous faire savoir les senti-
» mens de mon cœur , & vous écrire
» ce qui me déplait dans votre con-
» duite. Je veux que les Généraux &
» les Officiers maintenus dans leur
» place , ne s'attachent à personne , &
» ne dépendent que de moi ; que cha-
» cun , en quelque charge qu'il se trou-
» ve , en fasse lui-même les fonctions ;
» & que nul ne se mêle de le gouverner ;
» ce qui ne convient qu'à moi seul.
» Ne vous croyez pas une trop grande
» autorité ; ne vous faites pas rendre
» des respects excessifs ; & ne m'ob-
» jectez pas des difficultés sans fin , sur
» des choses qui doivent être exécu-

» tées. Prenez garde de ne rien ordon-
 » ner en ma présence , à quoi je n'aie
 » consenti ; quand je dis quelque
 » chose , appuyez mes pensées ; & ne
 » me détournerez pas de mon sentiment,
 » pour m'en faire embrasser un autre.

» Je ne puis souffrir cette élo-
 » quence & ces longs discours que
 » vous affectez ; toutes les fois que vous
 » voulez me dire quelque chose. Quand
 » je demande votre avis , vous n'avez
 » qu'à le donner en peu de mots ; car les
 » grands raisonnemens sont directement
 » opposés à mon caractère ; & je n'ai
 » me ni les contradictions , ni les longs
 » récits. Gardez-vous des flatteries ; &
 » considérez que tout ce qu'on fait à
 » votre égard , n'est pas pour l'amour
 » de vous , mais que petits & grands
 » n'ont en vue que leur intérêt.

» Ayez loin que personne ne se
 » laisse gagner par des présens ; vous
 » savez que , dès le commencement,
 » je vous l'ai témoigné comme une
 » chose qui me déplait. Je veux que
 » les lettres , de quelque lieu qu'elles
 » puissent venir , me soient d'abord
 » rendues ; car il ne convient pas
 » que je sois le dernier à être in-
 » formé

» formé de mes affaires. Vous ne faites
 » pas bien de me recommander tou-
 » jours ceux qui vous appartiennent
 » ou qui dépendent de vous. Ne me
 » pressez pas , quand un article a été
 » une fois résolu.

» Il est aisé de voir , par toutes
 » les circonstances , qu'on ne fait pas
 » grand cas des affaires militaires , &
 » que l'on cherche tous les moyens de
 » m'en éloigner ; mais on n'y réussira
 » pas ; car je veux être où se trouvera
 » mon armée , & où il s'agira des ac-
 » tions de la plus grande conséquence.

» Enfin, vous voulez tout faire &
 » tout savoir ; de sorte qu'il paroît que
 » je n'ai que le nom , & vous au con-
 » traire , l'autorité & la gloire , puis-
 » qu'on vous recherche plus que moi-
 » même. J'emploie ceux à qui vous
 » voulez du bien ; mais vous ne pensez
 » pas à ceux qui me sont chers , & ne
 » m'en faites pas souvenir. J'ai voulu
 » vous faire savoir tout cela ; puis-
 » qu'il seroit chagrinant pour moi, de
 » tolérer plus long-tems de tels procé-
 » dés. C'est pourquoi j'ai couché ceci
 » par écrit , connoissant mon naturel ,
 » & sachant que je ne pourrois vous le

» dire de vive voix , sans m'emporter !
 » reglez-vous donc la dessus. Vous sa-
 » vez d'ailleurs que je prends grand
 » soin de votre avantage ; je vous le
 » témoignerai encore , & vous affec-
 » tionnerai comme auparavant. Faites,
 » au nom de Dieu , mes affaires ; je fe-
 » rai aussi les vôtres ».

Cette lettre , écrite de Rensbourg le 21 Août 1675 , fit d'abord quelque impression sur l'esprit de Griffenfeld. On vit, en effet, quelque changement dans sa conduite ; mais les plaintes recommencerent bientôt ; & le Roi se déterminâ enfin à lui faire son procès. Je n'entre point dans le détail des accusations intentées contre ce Ministre ; il suffit de dire , qu'après un long examen de son administration , on le condamna à perdre la tête. Le jour fut pris pour l'exécution ; on le mena au lieu du supplice ; & lorsque le bourreau eut le sabre levé , un Hérault cria à haute voix : « Pardon de par le Roi ». Dans la surprise où cette nouvelle si peu attendue jeta le Coupable , il s'écria : « le Seigneur vous le pardonne ; mon cœur » étoit content de mourir ; mais je » rends grâces à Dieu & au Roi ».

Son supplice fut changé en une prison perpétuelle. Il paya de vingt-trois ans de captivité, six années de faveur. Le Roi lui permit ensuite de se retirer dans sa famille. Quand un homme de fortune s'oublie, il y a un Proverbe Danois qui dit : « Mon fils, souvenez-vous de Griffenfeld ».

L'église de Roschild, célèbre par les tombeaux des Rois de Danemarck, est encore remarquable par quantité d'épigraphes de Gentilshommes, d'Ecclésiastiques & de plusieurs Savans, tels que Saxon le grammairien, Nicolas Hemming, &c. Ce dernier, fils d'un forgeron de l'isle de Laland, après avoir étudié sous Mélancton, dont il acquit l'estime & l'amitié, fut fait Ministre, puis Professeur à Copenhague, & ensuite Chanoine de Roschild. Il a laissé des opusculs théologiques imprimés à Genève, & dont on fait cas chez les Calvinistes.

Le palais royal est joint à cette église par le moyen d'une galerie couverte. De l'autre côté est l'ancien gymnase, qui ne sert plus aujourd'hui que pour les assemblées des Prévôts du diocèse. Le nombre de ces Prévôts

est de cent quarante-deux, auxquels il faut encore joindre un Inspecteur; & leurs fonctions consistent à visiter, tous les ans, les Prédicateurs, les Marguilliers & les Maîtres d'école de leur pré-vôté.

Au même endroit, est l'Ecole de la Cathédrale, qui a six Professeurs, & nourrit quarante Etudians. Il y a de plus, dans cette même ville, un chapitre composé d'une Abbesse & de vingt-cinq Demoiselles, qui toutes doivent être d'une bonne & antique noblesse. Le siège épiscopal, établi à la fin du dixième siècle, est un des plus anciens du royaume. Cette église est encore célèbre par la tenue d'un concile, & la ville par un traité de paix.

Ce traité conclu en 1658, portoit que le Danemarck céderoit à la Suede plusieurs pays dont on convint, & accorderoit aux vaisseaux Suédois le passage franc par le détroit du Sund. Les deux Rois eurent ensemble une entrevue, où ils se firent des protestations d'une amitié réciproque. Mais cette paix ne dura pas : le desir de la vengeance engagea le Roi de Danemarck à former une ligue contre la

Suede ; & l'ambition fit reprendre , la même année , les armes à Charles-Gustave.

Cronenbourg & Elsenour sont comme les clefs du Sund , & celles de la Séelande du côté de la Suede. Le premier est un fort important , dont Frédéric II jetta les fondemens. Tout l'édifice est bâti de grandes pierres de taille ; & c'est une des plus anciennes maisons royales du Danemarck. Le Sund n'a , auprès de ce château , qu'environ un demi-mille de largeur. Les Suédois l'assiégèrent en 1659 , & s'en rendirent maîtres ; mais ils le restituèrent à la paix.

Elsenour , qu'on nomme aussi Hel-
singor , est , après Copenhague , la ville la plus belle , & sur-tout la plus riche de la Séelande. Elle est fameuse par le passage des Suédois & des Norvégiens qui viennent dans le royaume , & principalement par le péage qu'acquittent les vaisseaux qui passent par le détroit. Toutes les nations qui commercent dans la Mer Baltique , y ont des Consuls. La ville n'a point de port , mais une bonne rade ; & le bureau du péage est une maison vaste , bien bâtie , & située

de maniere, qu'on y peut distinguer & reconnoître tous les navires. On me fit voir l'hôtellerie où logea la Reine Christine, lorsqu'après son abdication elle vint en Séeleland avec peu de suite, sous un habit d'homme, sans en donner avis au Roi Frédéric. Ce Monarque en fut averti, & feignit de l'ignorer. La Reine de Danemarck eut la curiosité de se rendre, à la faveur d'un déguisement, dans cette hôtellerie, attirée par le spectacle singulier d'une Princesse encore jeune, qui renonçoit volontairement à son pays, au trône, & en quelque sorte, à la délicatesse de son sexe. Christine renvoya toutes ses femmes, & ne retint à son service, que quatre gentils-hommes qui ignoroient ses desseins. On dit que quand elle fut arrivée à un petit ruisseau qui sépare les deux Royaumes, elle s'élança de son carrosse, & s'écria : « enfin me voici en » liberté & hors de mon pays, où j'es- » pere de ne retourner jamais ».

Le commerce qu'exerce sur la mer Baltique, la ville de Kioge, sise sur ses bords, est un foible reste de celui qu'elle faisoit anciennement. On van-

toit sur-tout ses ouvrages de laine; & l'on prétend que les belles tapisseries, qui ornent le château de Rosenbourg, y ont été fabriquées; mais ce n'est proprement qu'au regne de Christian VI, pere du Monarque vivant, que les Danois peuvent rapporter l'établissement de leurs manufactures. Ce Prince sentant toute leur importance, jetta les semences de cette industrie, que l'on voit aller en augmentant sous son auguste successeur. L'entreprise difficile de transporter des arts étrangers chez une Nation où ils étoient presque inconnus, exigeoit une protection éclairée; & une main bienfaisante, toujours occupée à les ranimer. C'est dans ces vues, que fut créé le Conseil de Commerce & d'Economie générale, chargé d'examiner & de rapporter au Roi, tous les projets qui tendent à rendre ses états plus riches, son royaume plus florissant.

Pour faciliter les opérations de ce Conseil, qui ne pouvoit entrer dans le détail infini des manufactures naissantes, Christian établit une direction particulière, & défendit aux marchands, de tirer de l'Etranger les draps & les

étoffes qu'elle pourroit fournir. L'objet principal de cette nouvelle institution, fut d'éclairer la conduite des Fabriquans, de leur donner des facilités pour le débit de leurs marchandises, & d'assurer l'exécution des ordres de sa Majesté. En conséquence celui qui a fait une piece d'étoffe, & ne trouve pas à la vendre, peut, s'il a besoin d'argent, la porter dans un magasin soumis à la direction, & emprunter les deux tiers de sa valeur. On lui donne cet argent sans intérêt; & le tiers restant lui est compté aussi-tôt que l'étoffe est vendue.

Si le marchand ne veut ou ne peut pas payer le Fabrikant, il lui fait son billet, dans lequel il spécifie la qualité, le prix, l'aunage & le numéro de l'étoffe fabriquée. Le magasin acquitte ce billet à la présentation, & accorde à l'emprunteur un crédit de dix-huit mois, à raison de quatre pour cent d'intérêt. Si la Cour, les provinces, les Compagnies royales ont besoin d'une quantité de marchandises, le magasin se charge de les commander, d'en faire la distribution entre les ouvriers, & de les aider, par des secours successifs, à remplir cette commission.

Non seulement les étoffes de laine & de soie , mais généralement tous les produits des fabriques doivent être portés au magasin , pour y être plombés & cachetés. Le Commis en tient un registre exact , en prend un échantillon ; & si l'on trouve dans quelque boutique , une piece qui ne soit pas inscrite dans le magasin , elle est déclarée de contrebande. On compte à Copenhague plus de cent cinquante métiers dans les diverses fabriques de draps , & environ cent quatre-vingt dans celles de soie. Les unes & les autres sont parvenues à fournir à toutes les demandes du royaume ; & si les prix en sont encore un peu hauts , on ne sauroit disconvenir du moins de la beauté de l'ouvrage.

Depuis quelque tems , les manufactures d'étoffes de laine ont fort augmenté ; & aujourd'hui les serges , les bayettes , les étamines se font avec succès dans plusieurs villes du royaume. On y fabrique aussi des fusils pour l'armée , des ouvrages d'orfèvrerie , du savon , des pipes , du tabac , des chapeaux , de la pluche , du velours , &c. On y entretient des moulins pour

178. SUITE DU DANEMARCK.

les ustensiles de fer & de cuivre, des raffineries de sucre, d'alun, de vitriol, des manufactures de papier, de toiles peintes, de faïence & de porcelaine. Les villes de Randers en Jutland, & d'Odense en Fionie, se distinguent par leurs taneries, & envoient en abondance, chez l'étranger, des gants fort recherchés. La ville de Tonderis est célèbre par ses dentelles; les toiles de Sleswig & d'Oldenbourg ont un très-grand débit.

Pour achever d'exciter l'industrie & l'émulation de ses Sujets, sa Majesté a interdit, en général, tout produit des fabriques du dehors, qui auroit l'habillement & la parure pour objet, & a pris les mesures les plus efficaces, pour les remplacer par celles de la nation. Elle a cédé, aux conditions les plus avantageuses, une manufacture de soie qui lui appartenait; & depuis que je suis à Copenhague, j'y ai vu arriver successivement des artisans en tout genre, dont quelques-uns ont été attirés par ses ordres, & un plus grand nombre encore, par le bruit de ses bienfaits. Il n'est point d'homme industriel, qu'on n'ait mis en état de

SUITE DU DANÈMARCK. 179
travailler, & qui n'ait éprouvé la libéralité du Monarque.

C'est par un effet de cette générosité soutenue, que le nombre des ouvriers fabricans, qui, à son avènement au trône, n'alloit pas à douze cens dans l'enceinte de la capitale, s'étend aujourd'hui au-delà de quatre mille; & tous les Danois qui ont proposé des établissemens utiles, ont été favorisés. Il a encore donné aux manufactures un nouveau soutien dans une maison de charité, destinée à être tout à la fois l'école de l'industrie, l'asyle de la pauvreté, & la ressource des fabricans. Deux cens enfans, & ce nombre sera sans doute augmenté dans la suite, sont élevés & formés de bonne heure à toutes les pratiques qui peuvent en faire un jour des sujets utiles, soit pour le commerce, soit pour la marine. Chaque maître peut prendre, dans cette espèce de pépinière, les apprentifs dont il a besoin, en payant, pour chacun d'eux, cinquante écus à la maison; & moyennant cette somme, ces jeunes gens sont obligés de servir neuf ans, sans autre rétribution, que celle de leur entretien.

Je reviens à d'autres villes de la Séelande. Soroe, située dans une contrée agréable, entourée de trois lacs d'eau vive, & environnée de bois, dans les espaces qui se trouvent entre ces lacs, est défendue par une citadelle. Il y avoit, avant la Réformation, une riche & célèbre abbaye de Bernardins, dont l'église a servi de sépulture à plusieurs Rois, Princes & Savans de Danemarck. On y voit entr'autres le tombeau de Waldemar III, pere de cette célèbre Marguerite, dont je vous ai raconté la naissance singulière. C'est le même qui, ayant été menacé d'excommunication par le Souverain Pontife, lui répondit : « je tiens la vie de Dieu, » la Couronne, de mes Sujets, les biens, » de mes ancêtres, & la foi, de vos » prédécesseurs : si vous prétendez vous » en prévaloir, je vous la rends par ces » présentes ». Le Pape crut devoir ménager un Prince, qui craignoit si peu les foudres de l'Eglise, & ne demandoit peut-être qu'un prétexte pour s'en séparer. Waldemar III mourut à Gurrée, maison de plaisance dans le voisinage d'Elseleur. Moins guerrier que politique, il fut réunir les parties

SUITE DU DANEMARCK. 181
divisées de ses états , en profitant des intérêts particuliers , & de la désunion des tyrans domestiques. Il fit toujours paroître autant de justesse dans ses projets , de vigilance dans sa conduite , que de constance dans ses entreprises. On lui reproche son incontinence & sa sévérité envers sa femme , qui mourut quelques tems avant lui.

L'abbaye où reposent les cendres de ce Prince , fut changée en 1586 , en un collège de trente Etudians nobles , & de trente autres de familles roturieres. Christian IV en fit une Académie publique , en augmenta les bâtimens , & lui assigna des revenus considérables. Elle fut pendant quarante ans très-florissante , par le concours de la Noblesse , tant nationale qu'étrangere , qui fréquentoit ses écoles. Charles Gustave , Roi de Suede , successeur de Christine , y fit ses études , & , en reconnaissance , ménagea cette ville , lorsqu'en 1659 il désoloit le Danemarck par la terreur de ses armes. Les revenus se trouvant épuisés par la guerre , l'Académie fut transférée à Copenhague , & changée en une école militaire de Cadets. Frédéric V la rétablit en 1747 ; & les biens dont on la pourvut alors , fu-

rent augmentés par la largesse du célèbre Baron de Holberg, le premier Poëte comique de la Nation. Elle a un Grand-Maître, un Inspecteur, des Professeurs pour toutes les sciences, des maîtres de langue, d'armes, de danse, de dessein; & une imprimerie qui lui est spécialement destinée. Le Grand-Maître est, en même tems, Chef de la ville, & Bailli de tout le district. L'Académie a sa juridiction particulière, appelée le Tribunal de la Cour, où cet Officier préside, accompagné de l'Inspecteur & des Professeurs qui font les fonctions d'Assesseurs.

La ville de Ringstet, fondée par un Roi de Danemarck, dont elle a pris le nom, est placée au centre de la Sée-lande, & doit être, après Roschild, la plus ancienne du pays. Elle a essuyé divers incendies qui l'ont considérablement endommagée; mais ayant été rebâtie après le dernier embrasement, elle offre aujourd'hui un aspect plus régulier. La grande église étoit jadis célèbre par ses reliques. On y voit encore les tombeaux de plusieurs Princes & autres grands Seigneurs du royaume: les rois Eric & Canut y ont leur sépulture.

Cet Eric passant par la Jutland, voulut se reposer à Sleswig chez son frere, le duc Abel, qui le reçut avec l'extérieur de la plus sincere amitié. Ils souperent ensemble tranquillement, jouerent aux échecs après souper; puis tout à coup, Abel reprochant à son frere les maux dont le Danemarck étoit affligé, le fit prendre & embarquer sous la garde d'un de ses Chambellans. Un Danois, nommé Lagon, qui mécontent du Roi, s'étoit jetté dans le parti d'Abel, demanda à ce dernier, ce qu'il vouloit qu'on en fît? Ce que tu voudras, répondit froidement le Duc; & à l'instant Lagon sauta dans le bateau qui portoit le malheureux Eric chargé de fers. Ce Monarque, reconnoissant la voix de son ennemi, demande un prêtre & se confesse. Lagon lui fait couper la tête, & ordonne qu'on précipite son cadavre dans la riviere. On dit que pressé de dire où étoient ses trésors, ce Prince répondit qu'il les avoit déposés dans un coffre au couvent des Cordeliers de Roschild. On l'ouvrit en effet; & l'on n'y trouva qu'un froc avec un codicille, où il déclaroit avoir fait vœu de mourir dans l'habit de l'ordre, &

demandoit à être enterré avec ce vêtement. Son corps fut tiré de l'eau après plusieurs mois, & transporté à Ringstet dans le tombeau de ses peres. Ce Monarque, qui fut mis au rang des Saints, sacrifia une partie de ses peuples au soutien de ses droits. Il aima la religion, la fit prêcher à ses Sujets encore idolâtres, & fonda divers monasteres.

Saint Canut n'est peut-être pas le même, que celui qui est enterré à Ringstet. Ce dernier fut également très-pieux, & en mérita le nom par son attachement à la religion, & son exactitude à en remplir les devoirs. C'étoit un époux tendre & fidele, un Roi juste & vigilant, qui récompensoit le mérite avec générosité, traitoit les coupables avec clémence. Ses Sujets le pleurerent, moins comme leur Souverain, que comme leur pere. Une maladie violente l'ayant emporté en peu de jours, le bruit courut qu'on l'avoit empoisonné.

On voit encore, dans la même église, les tombeaux de deux Walde-mar, premier & deuxieme du nom. Le premier, fils de Canut le Saint, &

SUITE DU DANEMARCK. 185
pere d'Ingerburge, épouse de Philippe
Auguste, acquit le surnom de Grand
par ses vertus & par ses actions. La
piété, la justice, la prudence furent
les principes de sa conduite. Il étoit
actif, intrépide, infatigable, lorsqu'il
avoit à réprimer la licence & la fureur
de ses ennemis ; mais la clémence le dé-
sarmoît après la victoire ; & il triom-
phoit de lui-même aussi facilement que
des rebelles. On a deux codes de ce
Monarque, nommés communément les
loix de Séelande & de Scanie, qui,
avec les Cimbriques, sont devenues
les seules loix du royaume.

Waldemar II, dit le Victorieux, à
cause des prospérités qui accompagne-
rent ses premières expéditions, fut hu-
main, généreux & aimé de ses peuples.
Souvent il rendoit lui-même la justice
à ses Sujets, & entroit dans le détail
des affaires du gouvernement. Il étoit
courageux jusqu'à l'imprudence dans
les combats, mais sans perdre le sang
froid nécessaire à un Général. Il fut
grand par sa modération au milieu
de l'éclat de ses triomphes, & plus
grand encore par sa fermeté au sein de
l'adversité & des disgrâces.

La ville de Ringstet est encore remarquable par le siège de la Justice provinciale , qui s'y tient tous les moi . On appelle , à ce tribunal , des sentences de toutes les autres juridictions de la province ; & l'appel de ses jugemens ne peut être porté qu'au Conseil suprême de Copenhague.

Du centre de la Scélande , j'aimois à parcourir les extrémités de l'Isle , & à voir , sur ma route , les objets les plus dignes de remarque. Les maisons royales attirèrent principalement mon attention ; & peu de pays en offrent un si grand nombre dans un si petit espace. On m'y proposa une partie de chasse , où j'appris que tout Seigneur , s'il est noble , peut chasser non-seulement sur l'étendue de ses terres , mais encore dans toutes celles qu'il possède en communauté avec d'autres , à deux milles à la ronde de sa résidence ; au lieu que le roturier est renfermé dans les limites de ses propres possessions.

Friederichsbourg est un château célèbre à quelques lieues de la capitale. Christian II , qui le fit rebâtir , y employa les plus habiles Artistes de l'Europe. Il est divisé en trois parties prin-

cipales , entourées d'eau , & réunies par des ponts. La premiere a la forme d'un ouvrage à corne , revêtu de maçonnerie , au milieu duquel regne une rue droite , bordée de maisons pour différens ouvriers , pour des domestiques & des écuries. Delà , en passant sur un pont de pierre , on arrive à la porte qui conduit à l'avant-cour, où sont les cuisines & des logemens pour divers Officiers. Un autre pont , placé sur un fossé très-profond , vous conduit ensuite à un portail superbe , orné de sculpture & de dorure , qui forme la grande entrée du château. Le bâtiment principal a trois corps de logis de quatre étages , couverts de cuivre & ornés de plusieurs tours , dont la plus haute est celle de l'église. On est frappé , en entrant , de la majesté de l'édifice , de la beauté des marbres , de la richesse des ornemens. On admire sur-tout , comme un modele de magnificence dans l'ancienne architecture , les arcades placées les unes sur les autres au bâtiment du milieu , & ornées de différentes statues. L'église , où se fait aujourd'hui le sacre des Rois , offre par-tout un travail également pré-

cieux, & par la richesse de la matiere; & par la perfection de l'ouvrage. Derriere l'autel, dans un grand espace, on apperçoit le trône royal, autour duquel sont attachées au mur, tapissé de velours cramoisi, les armes de tous les Chevaliers de l'Ordre de l'Eléphant. Les appartemens du château sont superbes. On remarque sur-tout l'immense salle des Chevaliers; destinée autrefois pour les galas & autres divertissemens de la Cour. La beauté des jardins répond à celle des édifices; & je ne puis vous rendre avec quelle satisfaction je vis, dans le centre même de la Gothie, cette heureuse réunion des arts de la Grece & de Rome.

Friedensbourg, c'est-à-dire, bourg de paix, ainsi appelé, parce qu'en 1720, lorsqu'on achevoit d'y mettre la dernière main, on y signa la paix avec la Suede, est une maison de plaisance très-agréable, dans une contrée très-riante, à quelques milles de Cronenbourg. Frédéric IV, qui aimoit ce séjour, s'étoit appliqué à le rendre commode & à l'embellir.

La Suede illustrée, mais épuisée par les campagnes de Charles XII, avoit

SUITE DU DANEMARCK. 189
demandé la paix dont je viens de parler. Le traité porte en substance, que le duché de Sleswig demeurera uni à la Couronne de Danemarck, ainsi que la souveraineté & le péage du Sund ; auquel les vaisseaux Suédois seront assujettis, comme ceux des autres nations ; que la ville de Wismar sera rétablie dans ses anciens privilèges ; que Stralsund, l'isle de Rugen & Mastrand seront rendus à la Suede. Cette paix fut publiée à Copenhague avec la plus grande solennité.

La cour interieure du château de Friedensbourg est un octogone régulier, au milieu duquel est un jet d'eau, & au centre une statue de marbre faite à Florence, qui représente la Déesse de la Paix. Les appartemens sont élégamment & magnifiquement meublés. Le jardin n'est pas grand ; mais il est beau par la quantité de statues, de vases, & autres ornemens qui le décorent. Le bois dont il est environné, est coupé d'allées, rempli de gibier, & terminé par le lac d'Eslero, qui augmente l'agrément de la vue. L'orangerie, l'église, la ménagerie, & un yacht très-joli pour

se promener sur le lac ; sont encore des objets qui attirent l'attention.

Ce qui distingue la maison royale d'Irsholm, qui extérieurement a beaucoup d'apparence , c'est une grande salle , au milieu de laquelle est un jet d'eau qui s'élève à la hauteur de vingt-deux pieds , & retombe dans un bassin de cuivre. Le feu Roi, Christian VI, mourut dans ce château qu'il avoit fait bâtir pour la Reine son épouse, Sophie-Madeleine de Brandebourg. Ce Prince aimoit ses peuples ; il étoit leur bienfaiteur & leur pere. On le vit toujours sage dans ses desseins , noble dans ses sentimens , attentif à prévenir les guerres , habile à concilier les divers intérêts des nations , & à maintenir les siens propres. Il mit un ordre admirable dans l'administration de la justice, dans la marine ; dans les finances ; dans toutes les parties du gouvernement. Il enrichit, il embellit ses états des arts utiles & agréables ; il accueillit les Savans & les Artistes en amateur & en Roi ; & le génie de ce Monarque, son amour pour le bien public, son art de regner, passerent avec sa puissance, au

Prince auguste & glorieux , qui , sous le nom de Frédéric V , tient aujourd'hui les rênes de l'Etat.

Valloë est une maison & une abbaye royale. La Reine Sophie épouse du feu Roi , y fonda seize Chanoinesses ; & la dédicace s'en fit de la manière la plus solennelle. On élut , pour première Abbesse , Madame Frédérique de Würtemberg - Neustadt. Cette place doit être toujours occupée par une Princesse d'Allemagne ; & celle de Prieure , par une Comtesse. La marque de ce chapitre est un ruban rouge , que les Chanoinesses portent de la droite à la gauche , & au bas duquel pend une croix , avec l'image de la Vierge & de son Fils.

Anderskow étoit anciennement un couvent de l'ordre de Saint Jean , dont on fit une maison royale après la Réformation. Frédéric II y mourut après l'avoir réparée & augmentée. On y lit , à la gloire de ce Prince , qu'il avoit le courage , l'activité , le génie qui font les grands guerriers ; mais qu'il préféra à ces qualités brillantes , celles qui font les bons Rois. Il aima souvent

192 SUITE DU DANEMARCK:
mieux abandonner ses prétentions, que
de troubler la paix , dont il s'attachoit
à faire jouir ses peuples. Protecteur du
mérite & des talens , il fit regner avec
lui les arts & les vertus.

Je suis, &c.

A Ringsted , ce 22 Juillet 1756.



LETTRE

LETTRE CCLXVI.

SUITE DU DANEMARCK.

EN traversant le détroit que les Géographes appellent le Grand-Belt, un court trajet me rendit dans l'isle de Fionie, moins étendue que celle de Séelande. On vante sa fertilité, ses pâturages, ses chevaux, ses pommes surtout, dont on fait d'excellent cidre. Les habitans y donnent également leurs soins à nourrir des mouches à miel; delà cette grande provision d'hydromel qui se transporte chez l'étranger. Cette Isle est un des principaux gouvernemens du royaume, & l'apanage des fils aînés des Rois de Danemarck.

Sa capitale, appelée Odensée, du nom de l'ancien Dieu du pays, à qui on en attribue la fondation, est située au centre de l'Isle, dans une très-belle plaine, au bord d'une riviere poissonneuse qui, à un quart de mille de là, va se jeter dans un golphe. C'est une ville passablement grande, assez peuplée: mais

dont la plupart des maisons sont de vieux bâtimens. Parmi ses églises, il faut principalement remarquer la Cathédrale, non pour la beauté de son architecture, qui, en général, a peu d'apparence, mais pour les monumens qui la rendent respectable aux habitans. Derrière l'autel, est une voûte murée; où l'on voit, dans un cercueil de cuivre, les ossemens de Saint Canut, son premier fondateur. Ce Prince, grand protecteur du Clergé, voulut que les Evêques reçussent les mêmes honneurs que les Princes de son sang; qu'ils eussent séance dans tous les Conseils, & précédassent les Sénateurs. Ces distinctions irritèrent les Grands & causèrent la perte du Souverain. Ayant tenté d'introduire l'usage des décimes au profit des Ecclésiastiques, tous les Ordres de l'Etat protestèrent, d'un cri unanime, contre une pareille servitude. Le soulèvement des peuples obligea le Monarque de fuir à Odensée; & l'église où il s'étoit retiré avec sa Cour, lui servit de forteresse. Il étoit en prières au pied des autels, lorsqu'il reçut un coup de fronde à la tête, qui lui fit ruisseler le sang en abondance, & ca-

Suite un coup de poignard, qui l'étendit mort sur la place. Les Prêtres le mirent au rang des Martyrs, & l'Eglise au nombre des Saints.

L'ancien couvent des Récollets d'Odense offre le tombeau de deux Rois de Danemarck, Jean & son fils Christian II. Jean aimoit les sciences & les arts, & les accueilloit en Prince éclairé & généreux. C'étoit parmi les membres de l'Université de Copenhague, qu'il choisissoit ses Ambassadeurs & ses Ministres. Les Sénateurs le regardoient comme leur oracle, & avoient la plus haute idée de sa prudence; mais sa bonne foi, la droiture de ses intentions se rendirent le jouet des sermens & des promesses de ses ennemis. Ce Monarque étoit affable, juste, bienfaisant. La piété sanctifioit ses actions; il n'entreprendoit rien, sans avoir invoqué le ciel par ses prières; & quoique simple dans ses mœurs, il savoit soutenir, dans l'occasion, la majesté & la gloire du trône.

Son fils Christian fut au contraire le plus foible & le plus méchant de tous les Princes. On le vit, les larmes aux yeux, implorer l'appui de son peu-

ple, & mendier chez les plus simples Gentilshommes, du secours & des conseils. Poursuivi par le souvenir de ses cruautés, il chargea plusieurs vaisseaux du trésor & des meubles les plus précieux de la Couronne. Il emporta avec lui les archives du royaume, & s'embarqua avec sa femme, ses enfans & sa maîtresse. Il fut neuf ans errant & fugitif; & ses ennemis l'ayant fait prisonnier, ils le laissèrent vingt ans dans un cachot, où la mort vint le délivrer de ses remords & de ses peines. Une cruauté inouïe le rendit le fléau de ses peuples. C'étoit un monstre toujours altéré de sang. Tous les vices d'une ame foible faisoient le fond de son caractère. Ses crimes lui attirèrent la haine publique; & sa foiblesse en fit un objet de mépris.

Le château royal d'Odensée n'est ni grand ni remarquable par ses ornemens; mais la distribution en est commode, parce que Frédéric IV le fit élever pour avoir un pied-à-terre en passant par la Fionie. Ce Prince y mourut en 1730, âgé de cinquante-neuf ans & un jour. L'anniversaire de la naissance de ce Monarque pieux, juste, clément, ami de

la vérité , appliqué aux affaires de son royaume , plein de discernement dans le choix de ses Ministres , avoit été célébré la veille , non par des réjouissances , mais par des prières publiques pour le rétablissement de sa santé. On vit ce Prince dans la guerre, intrépide, entreprenant, & capable de résister au fameux Charles XII ; mais l'éclat des armes & l'esprit de conquête ne l'éblouirent jamais. Il aimoit sa patrie dont il vouloit être le pere ; il aimoit les sciences , & protégeoit ceux qui y excelloient. Ce Roi philosophe sentoit les avantages que les Hommes de Lettres procurent à un Etat , en réveillant le feu du génie , en excitant l'industrie des peuples , en faisant fleurir le commerce & les arts. Aussi combien d'établissmens utiles & glorieux augmentèrent , sous son regne , la grandeur & les richesses de son empire !

Odensée est le siège de l'Evêque , & de la Justice provinciale, qui s'y assemble tous les mois. Beaucoup de Nobles & de familles considérables y font leur résidence ; & l'on croit que c'est l'endroit du royaume , où i'on parle le meilleur Danois. Cette langue qui, à quelques

mois près , ne differe que dans le dialecte , de celle qu'on parle en Norvege & en Suede , est un composé de l'ancien gothique , mêlé avec le frison & l'allemand. La prononciation a beaucoup de rapport avec l'anglois ; & ces deux idionies ont quantité de termes communs. On se sert à Slesvig de trois langues principales , de l'allemand , du frison & du danois.

La ville d'Odensée fournit presque l'armée entiere , & particulièrement la cavalerie , des ouvrages de peau & de cuir dont elles ont besoin ; ses gants sur-tout sont très-renommés. On y fabrique aussi des draps & autres étoffes de laine ; & les marchands entretiennent sur le golphe plus de trente vaisseaux.

Il y a quelques années , qu'en démolissant une vieille tour , on trouva , dans une boîte de cuivre , un ancien manuscrit en langage celtique. Un Savant , qui avoit fait de cette langue une étude particulière , vint à bout de le traduire , & mit sa Nation en état de connoître tout le système de la religion & de la morale des premiers Scandinaves. Ce livre , qui porte des ca-

raïteres indubitables d'ancienneté, est ce qu'on appelle l'*Edda* ; monument tout à fait unique dans son espèce, singulier par les choses qu'il contient, & si propre à répandre du jour sur l'histoire des opinions & des mœurs, qu'on doit s'étonner qu'il soit si peu connu hors des bornes de la Scandinavie. Le mot d'*Edda*, qui vient de l'ancien gothique, signifie Aïeule, & désigne l'antiquité de la doctrine qui y est renfermée. Comme j'ai rapporté ailleurs plusieurs traits de cette mythologie, j'écarterais de l'analyse que je vais faire de ce livre, ce qui vous est déjà connu.

L'Auteur suppose qu'un Roi du pays nommé Gylphe, voyant le respect de son peuple pour les étrangers qui arrivoient dans son royaume, ne savoit s'il devoit reconnoître en eux quelque chose de divin. Dans le dessein de s'en éclaircir, il résolut d'aller à Asgard, séjour des Dieux, sous la forme d'un vieillard d'une condition ordinaire. Il arriva à l'entrée d'un superbe palais, où il rencontra un homme qui lui demanda son nom. Le Roi déguisé répondit qu'il se nommoit Gangler, & demanda à son tour, à être introduit dans le palais. Il

y vit trois trônes élevés les uns sur les autres , & un homme assis sur chaque trône. Gangler leur fit plusieurs questions sur les actions & les ouvrages des Dieux , sur la formation du monde & de ses différentes especes d'habitans , sur les dernières destinées de l'univers , son dépérissement , son renouvellement , sur l'état heureux des gens de bien , & le malheur des méchans ? Les trois hommes satisfirent à toutes ces demandes ; & après avoir raconté la naissance du géant Ymer , comme vous la savez , ils ajouterent :

« Les mêmes vapeurs qui lui donne-
 » rent le jour , firent naître la vache
 » Ædumla. Quatre fleuves de lait
 » coulerent de ses mamelles , & servi-
 » rent de nourriture au Géant. La va-
 » che se nourrissoit à son tour , en lé-
 » chant les pierres couvertes de sel &
 » de gelée. Le premier jour il en sortit
 » des cheveux d'hommes ; le second ,
 » une tête , & le troisieme , l'homme
 » entier , qui fut le pere de Bor. Celui-
 » ci épousa la fille d'un Géant ; & de ce
 » mariage naquirent trois fils , Odin ,
 » Vile , & Ve , qui firent périr le Géant
 » Ymer. Ils bâtirent au milieu de l'uni-

» vers la forteresse d'Asgard, où de-
 » meurent les Dieux & leur famille.
 » Lorsqu'Odin s'y assied sur son trône
 » sublime, il découvre delà tous les
 » pays, voit les actions des hommes,
 » & comprend tout ce qu'il voit. A
 » côté du palais d'Asgard, les Dieux
 » bâtirent une maison, dans laquelle ils
 » posèrent des fourneaux, des mar-
 » teaux, des enclumes, & tous les inf-
 » trumens d'une forge. Ils y travaille-
 » rent le métal, la pierre, le bois, &
 » composèrent une si grande quantité
 » d'or, qu'ils en firent tous les harnois
 » de leurs chevaux; d'où vient que
 » l'on appelle ce tems-là l'âge d'or.
 » C'est celui qui s'est écoulé jusqu'à
 » l'arrivée des femmes sorties du pays
 » des Géans, & qui le corrompirent.

» Le Géant Nor eut une fille qu'on
 » nomma la Nuit. Elle épousa Da-
 » linger, issu de la race des Dieux. Ils
 » produisirent ensemble le Jour, qui est
 » beau & brillant comme la famille de
 » son pere. Alors Odin prit la Nuit &
 » le Jour, & les plaça dans le ciel. Il
 » leur donna deux chevaux & deux
 » chars, pour faire, l'un après l'autre,

» le tour du monde. La Nuit va la
 » première sur son cheval nommé Rin-
 » faxe, Criniere gelée. Tous les ma-
 » tins, en commençant sa course, cet
 » Animal arrose la terre de l'écume qui
 » dégoute de son frein. Le cheval du
 » Jour se nomme. Skinfaxe, Criniere
 » lumineuse ; & de cette criniere bril-
 » lante, il éclaire l'eau, la terre & l'air ».

Les autres Divinités dont il est fait
 mention dans l'Edda, outre celles dont
 j'ai parlé ailleurs, sont Thor, Loke, Bal-
 der, Tyr, Hoder & Hermode. « Le
 » premier est le plus fort des Dieux &
 » des hommes. Il possède un palais,
 » dans lequel il y a cinq cens quarante
 » salles. Son char est tiré par deux boucs ;
 » & c'est sur cette voiture qu'il voyage
 » dans le pays des Géans. Il possède
 » trois choses précieuses : une massue
 » à laquelle rien ne résiste ; un baudrier
 » qui, lorsqu'il le ceint, le rend plus
 » fort de moitié ; des gants de fer, sans
 » lesquels il ne pourroit faire usage de
 » sa massue.

» Un jour qu'il voyageoit avec
 » Loke dans son char, il alla loger chez
 » un paysan. L'heure du souper étant
 » venue, il tua ses deux boucs & les fit

» cuire. Il invita le payfan, sa femme
 » & leurs enfans à manger avec lui. Le
 » fils de son hôte se nommoit Tiulfe,
 » & sa fille Raska. Thor leur recom-
 » manda de jeter tous les os dans les
 » peaux de ces boucs, qu'il tenoit éten-
 » dues près de la table; mais le jeune
 » Tiulfe, pour avoir de la moëlle, rom-
 » pit avec son couteau l'os d'une jambe.

» Après avoir passé la nuit dans ce
 » lieu, Thor se leva de grand matin;
 » & s'étant habillé, il ne fit que tou-
 » cher le manche de sa massue; & dans
 » l'instant, les deux boucs reprirent
 » leur forme & la vie. Le Dieu voyant
 » que l'un d'eux boitoit, en devine la
 » cause, & entre dans une colere épou-
 » vante. Il prend sa massue, & la
 » ferre avec tant de force, qu'on voit
 » blanchir les jointures de ses doigts.
 » Le Payfan tremblant craint d'être ter-
 » rassé d'un seul de ses regards. Ses en-
 » fans se joignent à lui, pour supplier
 » le Dieu de leur pardonner. Touché
 » de leur crainte, Thor s'appaise, & se
 » contente d'emmener avec lui Tiulfe
 » & Raska. Il laisse ses boucs dans ce
 » lieu, & se remet en route, pour se
 » rendre dans le pays des Géans.

» A l'entrée de la nuit , cherchant un
 » endroit pour se coucher , ils entrent
 » dans une maison , passent dans une
 » chambre & s'y reposent. Le lende-
 » main, Thor voit, auprès de cette habi-
 » tation , un homme prodigieusement
 » grand , qui lui dit : « je m'appelle le
 » Géant Skrymner ; pour toi , je fais
 » que tu es le Dieu Thor ; & je n'ai pas
 » besoin de te demander , si tu n'as pas
 » pris mon gant » ? En même tems il
 » étend la main pour le reprendre ; &
 » Thor s'apperçoit que cette maison,
 » où ils ont passé la nuit , est ce mê-
 » me gant , & la chambre , un de ses
 » doigts. La nuit suivante , comme le
 » Géant dormoit profondément , Thor
 » prend sa massue , & la lui lance dans
 » la joue avec tant de violence , qu'elle
 » s'y enfonce jusqu'au manche. Le
 » Géant se réveille , & porte la main
 » à sa joue , en disant : « y a-t-il des
 » oiseaux perchés sur cet arbre ? Il me
 » semble qu'il m'est tombé une plume
 » sur le visage » .

» Nos voyageurs se levent de grand
 » matin ; & continuant leur route , ils
 » apperçoivent une ville située au mi-
 » lieu d'une vaste campagne. Ils y en-

» trent, & arrivent au palais du Roi. « Si
 » je ne me trompe , dit le Monarque ,
 » ce petit homme que je vois là , doit
 » être Thor; voyons un peu, ajoute-
 » t-il, en lui adressant la parole, quels
 » sont les arts où tu te distingues, toi
 » & tes compagnons; car personne ne
 » peut rester ici, à moins qu'il ne sache
 » quelque métier & n'y excelle.

» Loke parla le premier, & dit que
 » son art étoit de manger plus que per-
 » sonne. Le Roi fit venir un de ses
 » courtisans qui se nommoit Loge; &
 » l'on apporta un tonneau plein de
 » viande, que nos deux champions se
 » mirent à dévorer. Le tonneau fut
 » vuide dans l'instant; mais Loke n'a-
 » voit mangé de sa portion, que la chair;
 » au lieu que l'autre avoit avalé la
 » viande & les os. Tout le monde jugea
 » que Loke étoit vaincu. Le Prince
 » demanda à Tiulfe ce qu'il savoit faire?
 » Le jeune homme répondit, qu'il dis-
 » puteroit avec le plus agile des Cour-
 » tisans, à qui courroit le plus vite en
 » patins. On lui donna, pour adversaire,
 » un coureur nommé Hugo. Celui-ci
 » avoit déjà touché le but, que Tiulfe

» n'étoit encore qu'à moitié chemin;
 » Le prix de la course fut adjugé au
 » vainqueur. Thor dit au Prince,
 » qu'il disputereroit avec toute sa
 » Cour, à qui boiroit le plus. Le
 » Roi fit apporter une grande cor-
 » ne ; l'Echançon la remplit ; & le
 » buveur avala une quantité prodigieuse
 » de ce qu'elle contenoit, sans re-
 » prendre haleine. Quand il eut éloi-
 » gné la coupe de sa bouche pour re-
 » garder dedans, à peine s'apperçut-il
 » que la liqueur fût diminuée. Il y re-
 » vint jusqu'à trois fois ; mais il s'en
 » fallut bien, qu'il pût vider toute la
 » corne. Il la rendit au Prince, sans vou-
 » loir continuer plus long-tems ce genre
 » d'escrime, aimant mieux s'avouer
 » vaincu.

» Thor passa la nuit dans ce lieu avec
 » ses compagnons ; & le lendemain il
 » se prépara à partir. Le Roi l'accom-
 » pagna hors de la ville ; & comme ils
 » étoient prêts à se dire adieu, « il faut,
 » dit le Prince, que je vous découvre
 » à présent la vérité. Je vous assure que
 » si j'avois prévu que vous eussiez tant
 » de force, je ne vous aurois pas laissé
 » entrer dans ma ville ; mais je vous ai

» enchanté par mes prestiges. D'abord,
 » dans la forêt où je vins au-devant de
 » vous, vous voulûtes me frapper de vo-
 » tre massue. Je me cachai derrière un
 » rocher, contre lequel le coup porta,
 » & manqua de l'abattre. J'ai usé des
 » mêmes prestiges dans les combats que
 » vous avez soutenus contre les gens de
 » ma Cour. Dans le premier, Loke a
 » dévoré, comme un affamé, toute sa
 » portion; mais son adversaire étoit un
 » feu errant, qui a consumé les viandes,
 » les os, & le vase qui les contenoit.
 » Celui qui a disputé le prix de la course,
 » étoit mon esprit, que Tiulfe ne pour-
 » voit égaler en rapidité. Quand vous
 » avez voulu vider la corne, vous
 » avez fait une merveille, que je ne
 » pourrois pas croire si je ne l'avois
 » vue; car un des bouts s'étendoit jus-
 » qu'à la mer; ce que vous n'avez
 » pas apperçu; & quand vous irez au
 » bord de l'Océan, vous verrez com-
 » bien il est diminué. A présent que
 » nous allons nous quitter, je vous dé-
 » clare qu'il est avantageux pour l'un
 » & pour l'autre, que vous ne veniez
 » jamais me revoir ».

» Comme il achevoit ces mots,

» Thor indigné prend sa massue, & veut
 » frapper le Monarque ; mais celui-ci
 » disparoit ; & le Dieu retournant
 » vers la ville pour la détruire , ne
 » trouve plus qu'une campagne cou-
 » verte de verdure. Il continue son
 » chemin , & revient , sans se reposer,
 » jusques dans son palais.

» Loke , que quelques-uns appellent
 » le Calomniateur des Dieux , l'Arti-
 » san des tromperies , est le fils du
 » Géant Forbanter. Il est beau & bien
 » fait ; mais il a l'esprit mauvais , léger,
 » inconstant. Il surpasse tous les hom-
 » mes dans cette science qu'on nomme
 » rusé & perfidie , a souvent exposé
 » les Dieux aux plus grands périls , &
 » les en a tirés par ses artifices. Il a
 » eu trois enfans de la géante Anger-
 » bode , messagere de malheur. L'un
 » est le loup Fenris , le second , le
 » Grand-Serpent , le troisieme Hela,
 » ou la Mort. Les Dieux ayant appris
 » par les oracles , tous les maux que
 » ces enfans leur causeroient un jour,
 » précipiterent le Serpent dans le fond
 » de la grande mer ; mais ce monstre
 » s'y accrut si fort , qu'il ceignit dans le
 » fond des eaux , le globe entier de la

» terre, & put encore mordre l'ex-
 » trémité de sa queue. Hela fut rélé-
 » guée dans les enfers. A l'égard du
 » loup Fenris, les Dieux le nourrirent
 » chez eux; & il n'y avoit que Tyr, qui
 » osât lui donner à manger. Cependant
 » comme ils virent qu'il croissoit pro-
 » digieusement, ils chercherent à lui per-
 » suader de se laisser attacher, comme
 » s'ils n'avoient envie que d'essayer ses
 » forces; mais le Loup craignant qu'ils
 » ne voulussent plus le délier, refusa
 » constamment ce qu'on lui demandoit,
 » jusqu'à ce que Tyr eût mis sa main
 » en gage dans sa gueule. Les Dieux
 » n'ayant pas jugé à propos de retirer
 » ce gage, le Loup emporta la main de
 » Tyr, qui, depuis ce tems-là, n'en a
 » plus qu'une. Fenris rompra ses liens
 » au Crépuscule des Dieux, c'est-à-dire,
 » à la fin du monde.

» Balder est un dieu bienfaisant, que
 » toutes les Divinités ont pris en affec-
 » tion. Un jour qu'il dormoit, il eut
 » un songe, où sa vie lui parut être en
 » danger. Les Dieux, à qui il en fit
 » part, convinrent de conjurer tous les
 » périls dont Balder étoit menacé. Ils
 » exigèrent un serment du feu, de l'eau,

» du fer, des pierres, de la terre, des
 » arbres, des animaux, des oiseaux,
 » des maladies, des poissons & des vers,
 » qu'ils ne lui feroient point de mal. Il
 » n'y eut que l'arbuste appelé le Gui,
 » à qui ils ne daignèrent pas deman-
 » der de serment, parce qu'il leur parut
 » trop jeune & trop foible.

» Cela fait, les Dieux s'amusoient,
 » dans leurs grandes assemblées, à lan-
 » cer contre Balder, les uns des traits,
 » les autres des pierres, & d'autres à
 » lui donner des coups d'épée, sans
 » que rien pût le blesser. Loke, envieux
 » de ce bonheur, arracha l'arbuste que
 » les Dieux n'avoient pas conjuré, &
 » se rendit à l'assemblée. Là étoit Ho-
 » der placé à l'écart, sans rien faire,
 » parce qu'il étoit aveugle : « Faites
 » comme les autres, lui dit Loke ; ren-
 » dez honneur à Balder, en lui jettant
 » cette baguette ; je vous enseignerai
 » l'endroit où il est. Hoder prit le gui ;
 » & Loke, lui dirigeant la main, il le
 » lança à Balder, qui en fut percé de
 » part en part, & tomba sans vie.
 » Les Dieux en furent si irrités, que
 » Loke, obligé de s'enfuir, se cacha
 » au milieu des eaux, sous la forme

» d'un saumon. Ils firent un filet pour
 » l'attraper ; & quand ils l'eurent dans
 » leur puissance , ils l'attachèrent à un
 » rocher , & suspendirent sur sa tête un
 » serpent , dont le venin lui tombe
 » goutte à goutte sur le visage ; ce qui le
 » fait frémir & heurler avec tant de for-
 » ce , que le globe en est ébranlé. C'est
 » ce qu'on appelle , parmi les hommes ,
 » un tremblement de terre. Loke restera
 » dans les fers jusqu'à la fin du monde.

» Tyr est le plus hardi & le plus in-
 » trépide des Dieux. Il dispense les
 » victoires ; & on l'invoque comme
 » le Maître des combats. Hermode ,
 » surnommé l'Agile, entreprit un voya-
 » ge aux enfers , pour y chercher son
 » frère Balder , & conjurer la Mort
 » de le rendre à la vie. Hela lui dit que
 » s'il étoit vrai que Balder fût autant
 » regretté qu'il le disoit , il falloit que
 » toutes les choses animées & inani-
 » mées pleurassent son trépas ; que dans
 » ce cas , elle le renverroit , & qu'au
 » contraire , elle le retiendrait dans
 » l'abyme , si un seul Être refu-
 » soit ses larmes. Hermode reprit le
 » chemin d'Asgard , & rapporta aux
 » Dieux la réponse d'Hela. Ceux-ci

» enverroient des messagers par tout le
 » monde, faisant prier qu'on voulût
 » bien pleurer, pour délivrer Balder
 » des enfers. Toutes les choses s'y prê-
 » terent volontiers; les hommes, les
 » bêtes, la terre, l'eau, les pierres, les
 » arbres, les métaux, tout foudoit en
 » larmes; c'étoit comme un déluge gé-
 » néral. Les messagers revinrent, per-
 » suadés d'avoir bien fait leur commis-
 » sion; mais ils trouverent, chemin fai-
 » sant, dans une caverne, une vieille
 » magicienne, nommée Thok, qui leur
 » dit: « Thok pleurera d'un œil sec sur
 » le bûcher de Balder; qu'Hela garde sa
 » proie ». Balder resta aux enfers ».

Le Crépuscule des Dieux & l'embra-
 sement de la terre, sont les deux der-
 nières fables de l'Edda. Ces événemens
 seront précédés d'un grand hiver, pen-
 dant lequel la neige tombera des quatre
 coins du monde. L'univers entier sera
 en discorde; les freres se tueront les
 uns les autres par méchanceté; per-
 sonne n'épargnera son pere, son fils, ni
 aucun de ses parens. Alors il se passera
 des prodiges effrayans; & voici comme
 on représente ces terribles événemens.

« Le Géant Rymer arrive de l'Orient,
 » porté sur un char. La mer s'enfle ; le
 » Grand Serpent se roule dans les eaux
 » avec fureur , & soulève l'Océan. L'ai-
 » gle dévore , en criant , les corps
 » morts ; le vaisseau des Dieux est mis
 » à flot. L'armée des mauvais Génies
 » vogue sur ce vaisseau ; c'est Loke
 » qui les conduit ; leurs troupes fu-
 » rieuses marchent escortées du loup
 » Fenris ; & Loke paroît avec eux.
 » Surtur, le noir Prince des Génies du
 » feu, sort du Midi entouré de flammes.
 » Les épées des Dieux sontrayonnantes
 » comme le soleil ; les rochers ébran-
 » lés vont tomber ; les Géantes errent
 » éplorées ; les hommes suivent en foule
 » les sentiers de la Mort ; le ciel est fen-
 » du. Odin s'avance contre Fenris ;
 » bientôt l'époux de Frigga est abattu.
 » L'illustre fils d'Odin court venger la
 » mort de son pere : il attaque le mon-
 » tre, auteur du meurtre, & de son épée
 » lui perce le cœur. Le soleil se noircit ;
 » la mer inonde la terre ; les brillantes
 » étoiles s'évanouissent ; le feu exerce
 » sa rage ; les âges tendent à leur fin ;
 » la flamme s'étend & s'élève jusqu'au
 » ciel. Alors on voit sortir, du sein des

» flots, la terre couverte d'une agréable
 » verdure ; les eaux se retirent ; l'aigle
 » vole déjà librement, & prend des
 » poissons sur le sommet des monta-
 » gnes. Les champs portent des fruits
 » sans culture ; les maux sont bannis du
 » monde. Balder & son frere revien-
 » nent habiter le palais d'Odin. Savez-
 » vous ce qui se passe alors ? Les Dieux
 » s'assemblent dans les campagnes d'Ida ;
 » ils s'entretiennent des palais célestes
 » dont ils voient les ruines ; ils se rap-
 » pellent leurs précédentes conversa-
 » tions, & les anciens discours d'Odin.
 » Un palais, plus brillant que le soleil,
 » se découvre ; il est orné d'un toit
 » d'or ; on l'appelle Gimle. C'est là que
 » le peuple des gens de biens habitera ;
 » se livrera à la joie durant tous les
 » âges ».

C'est ainsi que tous les points de la
 mythologie celtique furent exposés au
 Roi Gylphe, dans l'entretien qu'il eut,
 sous le nom de Gangler, & sous la
 forme d'un vieillard, avec les trois
 hommes du palais d'Asgard. « Nous
 » vous conseillons, lui dirent-ils, de
 » garder fidèlement cette relation dans
 » votre mémoire ». Là dessus, Gangler

entendit de tous côtés, autour de lui, un bruit terrible. Il regarda par-tout; mais il n'apperçut qu'une vaste plaine. Il se mit donc en chemin pour retourner dans ses états, où il raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu; & depuis ce tems là, ce récit a passé de bouche en bouche parmi les peuples.

En lisant, avec un peu d'attention, ces fables de l'Edda, on s'apperçoit, à travers leur désordre apparent, que tout est assez bien lié, assez bien suivi. Mais ce n'est, pour ainsi dire, ici, passez-moi l'expression, que le dogme de l'ancien culte; à l'égard de la morale des Scandinaves, le même livre nous en offre plusieurs traces dans une piece attribuée à Odin, où ce dieu est censé donner aux hommes des leçons de sagesse. Il y en a très-peu, qui ne soient bonnes & sensées; mais comme quelques-unes renferment des vérités trop communes, je me borne aux plus remarquables, parmi lesquelles j'ai choisi celles-ci.

« Il n'y a rien de plus nuisible aux
» hommes, que de boire trop de biere;
» car plus on boit, plus on perd la rai-
» son. L'oiseau de l'oubli chante devant

» ceux qui s'enivrent, & leur dérobe
 » leur ame. L'homme gourmand mange
 » sa propre mort; & l'avidité du soi fait
 » rire le sage.

» L'homme dépourvu de sens veille
 » toutes les nuits; il confidere tout;
 » mais quand il est las au point du jour;
 » il n'est pas plus savant qu'il n'étoit la
 » veille. Il croit savoir tout, lorsqu'il
 » a appris quelque chose de facile;
 » mais il n'a rien à répondre quand on
 » l'interroge sur une chose obscure.

» La paix brille plus que le feu pen-
 » dant cinq nuits, entre des amis mau-
 » vais; mais elle s'éteint quand la sixie-
 » me approche; alors toute l'amitié se
 » tourne en haine. Quand j'étois jeune
 » j'errois dans le monde; il me sembloit
 » que j'étois devenu riche, quand j'a-
 » vois trouvé un compagnon; un hom-
 » me fait plaisir à un autre homme.

» Qu'un homme soit sage modéré-
 » ment, & qu'il n'ait pas plus de pru-
 » dence qu'il ne faut; qu'il ne cherche
 » pas à savoir sa destinée, s'il veut dor-
 » mir tranquille. Il vaut mieux vivre
 » bien, que long-tems; quand un hom-
 » me allume du feu, la mort est chez
 » lui avant qu'il soit éteint.

» Il

» Il vaut mieux avoir un fils tard ,
 » que jamais. Rarement voit-on des
 » pierres sépulcrales élevées sur les
 » tombeaux des Morts , par d'autres
 » mains que celles de leurs fils.

» Les richesses passent comme un
 » clin d'œil ; elles sont les plus inconf-
 » tantes des amies. Les troupeaux pé-
 » rissent ; les parens meurent ; les amis
 » ne sont pas plus immortels ; vous
 » mourrez vous-mêmes ; mais je con-
 » nois une seule chose qui ne meurt
 » point ; c'est le jugement qu'on porte
 » des Morts.

» Louez la beauté du jour quand il
 » est fini , une femme quand vous l'avez
 » connue , une épée quand vous l'aurez
 » essayée , une fille après qu'elle sera
 » mariée , la glace quand vous l'aurez
 » traversée , la bierre quand vous l'aurez
 » bue. Ne vous fiez ni à la glace d'un
 » jour , ni à un serpent endormi , ni
 » aux caresses de celle que vous devez
 » épouser , ni à une épée rompue , ni
 » au fils d'un homme puissant , ni à un
 » champ nouvellement semé.

» Il n'y a point de maladie plus
 » cruelle , que de n'être pas content de
 » son sort. Le cœur connoît seul ce qui

» se passe dans le cœur ; & ce qui trahit
 » l'esprit , c'est l'esprit même.

» Si vous voulez fléchir votre maî-
 » tresse , ne l'allez voir que de nuit :
 » quand trois personnes savent ces
 » choses-là , elles ne réussissent point ».

La ville de Nyebourg est , après celle
 d'Odensée , la plus considérable de
 l'isle de Fionie. C'est une place forte
 sur le grand Belt , d'une médiocre gran-
 deur , mais bien située , & pas mal
 bâtie. Il ne reste qu'une aile de l'an-
 cien château , où Christian II re-
 çut le jour : on dit que dans son en-
 fance , un singe le transporta sur le
 faite du toit , & le rapporta sans lui
 faire de mal. Ce qui s'est conservé de
 cet édifice , sert aujourd'hui d'Arsenal
 & de magasin. On vante le port de la
 petite ville de Faabourg , & les pâtu-
 rages de l'isle de Fanoé. Middelfort est
 sur le petit Belt , détroit qui sépare la
 Fionie du Jutland. C'est le passage or-
 dinaire pour arriver à cette Presqu'isle,
 où nous entrâmes par Kolding , dans
 le détroit de Ripen.

Je suis, &c.

A Kolding, ce 27 Juillet 1756.

LETTRE CCLXVII.

SUITE DU DANEMARCK.

LE Jutland , ou l'ancienne Cherfoneſe Cimbrique , contient la meilleure partie des états du Roi de Danemarck. Sa longueur , du Midi au Nord , eſt d'environ ſoixante & quinze lieues de France , & ſa plus grande largeur , du Couchant au Levant , de trente ou trente-quatre. On la diviſe en deux pays , le Jutland proprement dit , & le duché de Slefwig. Le premier ſe ſubdiviſe en quatre diocèſes , Ripen , Arhuſen , Wibourg & Albourg ; le ſecond en deux parties , celle qui a toujours été ſous la domination Danoïſe , & une autre qui appartenoit aux Ducs de Holſtein.

Le Jutland eſt environné de la mer de trois côtés , & ſéparé , au Midi , du duché de Slefwig , par les rivières de Kolding & de Skothbourg. La contrée qui en forme le centre , n'eſt , pour ainſi dire , compoſée que de marais & de

bruyeres , parmi lesquels cependant , on rencontre quelques pâturages , & des terres même , propres à être labourées. Le reste du pays est d'une fertilité incomparable , & fournit tous les ans une incroyable quantité de grain à la Hollande , à la Suede , à la Norvege. Il en sort , dit-on , annuellement quatre-vingt mille bœufs , des porcs & des chevaux à proportion. Aussi l'appelle-t-on pays de lard & de seigle. On remarque dans Homere , que les Grecs avoient une idée fort désavantageuse de cette contrée : ils croyoient qu'elle n'étoit jamais éclairée des rayons du soleil : Homere , comme presque tous les Poëtes , n'étoit ni physicien ni géographe.

Une infinité de petites rivières arrosent le Jutland ; le fleuve principal est le Guden ; il devient navigable près de Randers , & tombe dans le golphe de Callegat , après s'être enrichi de toutes les eaux qu'il rencontre. La côte orientale est suffisamment garnie de forêts ; il n'en est pas de même de la partie opposée , où l'on ne trouve & l'on ne brûle que de la tourbe & des bruyeres. L'air rude & froid qu'on y respire , ne nuit ni à l'abondance du gibier , ni à la cons.

titution des habitans. De tous les Danois , ce sont ceux qui jouissent d'une plus grande liberté , & passent pour les plus riches en fonds de terre. Ils parlent la langue moins correctement, que dans les autres provinces du royaume ; parce qu'il se mêle tous les jours , parmi eux, quantité d'Allemands, que l'Etat y attire pour favoriser la population.

Le duché de Sleswig porte le nom de sa capitale ; on l'apelloit anciennement Sud-Jutland ; cette dénomination n'est plus d'usage. Les peuples y suivent la religion protestante ; les Réformés ont la liberté de conscience ; les Catholiques celle de leur religion à Fridericia & dans l'isle de Nordstrand seulement : les autres cultes y sont également permis ou tolérés. De tout tems ce Duché a fait partie du royaume de Danemarck. Saint Canut le donna en souveraineté à son frere ; & cette faute fut renouvelée par plusieurs de ses successeurs, au grand préjudice de la Couronne. Dans la suite , ils n'en possederent plus que la moitié ; l'autre appartenoit à la maison ducale de Holstein-Gottorp ; mais le Roi de Danemarck ayant repris toute cette province, elle lui est restée par le

traité conclu en 1720, & garanti par toutes les Puissances de l'Europe.

De Kolding, où nous arrivâmes, jusqu'à Sleswig, Capitale du pays, on compte dix-sept ou dix-huit lieues. Kolding est bâti entre deux montagnes; à l'embouchure d'une rivière qui se jette dans le golphe près du petit Belt. Cette ville est petite, mais jolie, & assez commerçante. C'est l'entrepôt du Jutland, & des isles du Danemarck. C'est sur son pont, que les bœufs & les chevaux qui sortent de la Province, paient un droit d'un écu par tête, que l'on appelle la Traite des bœufs. On voit, sur une hauteur, l'ancien château d'Adlersbourg, dont les premiers fondemens ont été jetés au milieu du treizieme siècle; les Rois Christian & Frédéric y ont fait plusieurs changemens au commencement & à la fin du dix-septieme. Parmi les choses qu'on y montre, on remarque une tour surmontée d'une balustrade, avec des statues de sept pieds de haut dans les quatre angles. Christian III choisit ce château pour sa résidence ordinaire, & y finit ses jours l'an 1559.

Ce Prince n'eut en vue que le bon-

heur de ses peuples. Naturellement valeureux & amateur de la gloire des armes; il préféra cependant la négociation à la guerre, & les douceurs de la paix à l'éclat de la victoire. Il n'ambitionna que le titre de bienfaiteur de la patrie, apporta ses soins à faire fleurir le commerce & les lettres, à protéger la religion qu'il avoit embrassée, à donner à sa Cour l'exemple de toutes les vertus. Les pauvres avoient un accès facile auprès de sa personne; il écoutoit leurs plaintes avec bonté; & regardant la justice comme le devoir le plus essentiel du trône, il fit augmenter & corriger, du consentement des Sénateurs, le code des loix du Danemarck. Son fils Frédéric éleva à sa mémoire, dans l'église de Roschild, où son corps fut inhumé, le plus magnifique mausolée qui fût alors connu dans le Nord. La Reine Dorothée, épouse de Christian, fonda à Kolding, & dota richement un college pour la langue latine.

Apenrade, entre cette ville & Sleswig, est une des plus riches, des plus considérables de tout le Duché; & l'on continue à l'agrandir. Elle oc-

224 SUITE DU DANEMARCK.

cupe un terrain bas , sur un golphe large & ouvert , formé par la mer Baltique. Son port n'est ni bon , ni bien sûr ; sur-tout lorsque les vents d'Est soufflent avec force. Il a d'ailleurs assez de profondeur , pour que les vaisseaux puissent arriver jusqu'au pont. L'isle d'Alsen , en face du golphe , n'a de remarquable , que d'avoir été , pendant dix-sept ans , la prison de Christian II. Ce Prince étoit enfermé dans le château de Sonderbourg , ville capitale de cette Isle , qui a donné son nom à une branche de la maison royale de Danemarck.

Je me détournai sur ma droite , pour voir en passant la ville de Flensbourg , qu'on me dit être une des plus importantes de cette contrée. Elle est environnée de hauteurs de trois côtés , & baignée , de l'autre , par les eaux du golphe qui pénètre , depuis la mer Baltique , jusqu'à quatre milles dans les terres. Les collines qui entourent le fond de cette baie , y forment un port sûr , ferme & assez profond , pour porter les plus gros vaisseaux. La ville , quoique très-étendue en longueur , n'est percée que d'une rue principale & de douze autres

SUITE DU DANÈMARCK. 225
plus petites. Depuis la Saint-Michel
jusqu'à Pâques, elles sont toutes éclai-
rées la nuit par des lanternes. Les édi-
fices publics sont trois églises Alleman-
des, une Danoise, un Collège, un Hô-
pital, une maison d'Orphelins, & une
Bourse ou bâtiment appartenant à une
Compagnie de marchands.

Trois circonstances rendent cette cité
mémorable dans l'histoire. La première
est le décès de la Reine Marguerite, qui
voulant passer en Scélande, mourut dans
le port de Flensbourg, sur le vaisseau où
elle s'étoit embarquée. La seconde est
l'hommage que rendirent en 1648, à
Frédéric III, sur l'hôtel-de-ville, les
États du royaume. La troisième est la
naissance de Christian V dans l'ancien
château, actuellement démoli. J'ajoute-
rai qu'en 1655, la Cour, & tout ce
qui composoit alors le gouvernement
de Danemarck, s'arrêta à Flensbourg,
pendant que la peste ravageoit la Capi-
tale.

Cette ville ne contient d'ailleurs rien
de remarquable, que le cabinet d'un
riche particulier, où j'ai vu une collec-
tion de portraits originaux de plusieurs
grands personnages de Danemarck,

K. v.

dont quelques-uns ont protégé les sciences, les ont cultivées, ou s'y sont rendus célèbres.

Le premier est celui de Joakim Gersdorf, originaire de Bourgogne. Il ne fut pas savant ; mais il aima les Lettres & ceux qui s'y appliquoient. Cette affection s'étendoit jusques sur les étudiants de l'Université, dont il avoit tellement gagné la confiance, que s'étant mis, pour ainsi dire, à leur tête, il les engagea à défendre Copenhague contre les Suédois qui l'assiégeoient en 1658, & furent contraints de lever le siège. Gersdorf parvint aux plus grandes charges de l'Etat.

Le second portrait représente Jozias de Rantzau, qui, en 1635, vint demander de l'emploi à Louis XIII, & fut honoré, à l'âge de trente-six ans, du bâton de Maréchal de France. Il passa constamment pour un des plus grands Généraux de son siècle, & en même tems, pour l'homme le plus galant auprès des femmes, qui l'appelloient le beau Rantzau. Comme il aimoit la dépense, & n'étoit pas riche, il trouvoit des ressources infinies dans leur générosité. Sa passion pour le vin étoit excessive :

& dans ses ivresses , il se permettoit toutes sortes d'indécences. Il entendoit parfaitement le métier de la guerre, & s'exposoit comme le moindre soldat. Il avoit reçu tant de blessures, qu'il ne lui étoit presque resté que la moitié de son corps. Il avoit perdu un œil, une oreille, un bras, une jambe, &c; ce qui donna lieu à cette épithète :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts ;
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa par-tout ses membres & sa gloire.
Tout abattu qu'il fut , il demeura vainqueur.
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire ;
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Quelle foule de héros, Madame , a produit à la nation Danoise cette famille de Rantzau ! Il n'y a , dans les Etats de Danemarck, aucune charge considérable , à laquelle ce nom glorieux n'ait fait honneur. Un proverbe Danois dit, pour exprimer la fidélité d'un Sujet envers son Prince : » il est fidele au Roi comme un Rantzau ». On compte jusqu'à trente - deux gentilshommes de cette maison, qui se sont rendus célèbres par des actions mémorables , ou par des services signalés.

Ticho-Brahé, dont le tableau occupe ici la troisième place, étoit d'une naissance à pouvoir aspirer aux premières dignités du royaume. Mais son goût pour l'astronomie ne lui laissa d'autre ambition, que celle d'y faire de nouvelles découvertes; & Frédéric II lui en procura les moyens. Il lui donna en propre, sa vie durant, avec des revenus considérables, l'isle de Huen dans le Sund, à quelque distance de Copenhague, pour y faire ses observations astronomiques. C'est dans ce lieu solitaire, que Brahé se livra uniquement à l'étude, & enfanta ce fameux système qui l'a rendu si célèbre. Plusieurs Princes lui firent des visites; il reçut en particulier celle de Jacques I, Roi d'Angleterre, qui étoit venu en Danemarck pour épouser la Princesse Anne. Ce Monarque passa huit jours avec Brahé, & lui ordonna, en le quittant, de lui demander tout ce qu'il voudroit. Notre philosophe ne désira que des vers de sa façon, & un chien anglois. Le Roi prit la plume, & fit sur le champ quelques mauvais vers à la louange de l'Astronome. Le chien fut, pour Brahé, un présent funeste; car un jour que

le Roi Christian IV l'étoit allé voir. le Grand Maître Valkendorf, qui accompagnoit ce Prince, voulut entrer dans l'appartement du Philolophe, & fut mordu par l'animal, à qui il donna un coup de pied pour le chasser. Brahé s'en fâcha, & parla grossièrement au Grand-Maître. Valkendorf en fut piqué; & comme il avoit tout crédit sur l'esprit du Monarque, il vint à bout, sous divers prétextes, de faire ôter à Brahé toutes les pensions, & l'obligea de chercher une retraite hors du royaume. L'Empereur lui donna un asyle dans ses Etats de Bohême; & l'Astronome trouva à Prague la même de facilité qu'à Copenhague, de suivre ses savantes observations. Il les continua jusqu'en l'année 1601, qu'il mourut d'une rétention d'urine, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Ticho-Brahé joignoit à de grandes qualités beaucoup de défauts; il étoit trop prévenu en sa faveur, aimoit à tout censurer, se plaisoit à railler sans ménagement, & s'irritoit quand on en usoit de même à son égard. Tout éclairé qu'il étoit, il poussa la superstition jusqu'à croire que la rencontre d'une vieille femme étoit d'un mauvais aug

gure. Il ne pensoit pas de même des jeunes filles , pour lesquelles il avoit , dit-on, beaucoup de goût. Il passa aussi pour aimer le vin avec excès , deux qualités qui s'accordent peu avec les occupations sérieuses d'un Astronome , & lui firent faire deux grandes fautes. Un jour qu'il avoit trop bu , il prit querelle avec un jeune homme qui l'obligea de mettre l'épée à la main. Comme il manioit mieux le compas que l'épée , il eut , dans ce combat très-inégal, une partie du nez emportée ; mais il sut s'en faire un autre d'argent , si bien travaillé , qu'on le croyoit naturel. Il conçut la passion la plus vive pour une jeune paysanne, nommée Christine. Les charmes de cette beauté champêtre firent tant d'impression sur son cœur , qu'il oublia sa naissance , sa philosophie même , & l'épousa.

On voit à la suite de cet illustre Savant , deux célèbres marins , Adeler & Tordenskiold , d'une basse naissance , mais d'un mérite éclatant. Le premier sortit de bonne heure de son pays , & alla chercher de l'emploi dans la république de Venise. Il servit contre les Turcs avec beaucoup de succès ; & le

bruit de ses victoires engagea le Roi de Danemarck à le rappeler dans ses Etats. La mort ne lui permit pas de servir aussi long-tems sa patrie , que les Vénitiens ; mais il ne laissa pas d'y soutenir la haute réputation qu'il s'étoit acquise par ses premiers exploits. Tordenskiold avoit déjà donné une grande idée de son mérite ; déjà il s'étoit montré digne de la dignité de Vice-Amiral dont il étoit revêtu , lorsqu'une affaire d'honneur l'obligea de se battre. Il eut le malheur de succomber ; & sa mort priva la patrie des grands services qu'elle en espéroit.

Cette suite de tableaux du cabinet de Flensbourg est terminée par le portrait de l'illustre Niels Juel , Lieutenant-Général-Amiral de Danemarck. Sa vie fut une suite de combats & de victoires. Ses triomphes maritimes peuvent être égalés à ceux des plus grands Amiraux ; & les sept batailles navales qu'il gagna contre les Suédois , sont autant de monumens qui éternisent sa mémoire.

Je n'entrai à Husum , entre Flensbourg & Sleswig , que pour donner un coup-d'œil à cette ville , passablement

grande, & assez bien bâtie. J'appris que la fameuse Antoinette Bourignon s'y étant arrêtée en 1673, y établit une imprimerie dans sa maison, & y imprimoit ses propres ouvrages; mais les exemplaires en furent enlevés par ordre du gouvernement. La submersion de l'Isle de Nordstrand, arrivée en 1634, causa beaucoup de dommage aux habitans, par la privation des vivres qu'ils avoient coutume d'en tirer.

Cette Isle, dans le voisinage d'Husum, avoit anciennement cinq ou six lieues de longueur, & environ la moitié de largeur. Elle contenoit vingt-deux paroisses, & étoit singulièrement fertile en grains & en bestiaux. Le 11 octobre, à dix heures du soir, elle fut tellement inondée, qu'il y périt près de sept mille personnes, plus de treize cens maisons, & environ cinquante mille pieces de bétail. De tout le Nordstrand, il ne resta absolument que l'Isle de Pelworm, dont la situation étoit plus élevée que le reste. Quinze à seize cens personnes, échappées du naufrage, ont peuplé & rétabli le pays avec le secours des Flamands, qui construisirent, à grands frais, de bonnes digues,

pour le garantir désormais de l'impétuosité de la mer. Ils le possèdent encore à titre d'hypothèque, & ont la juridiction civile & criminelle sur les habitans, moitié Luthériens, moitié Catholiques. Les uns & les autres y ont une église & le libre exercice de leur religion.

On m'a parlé d'autres isles situées dans les environs, telles que Sylt, Helgeland, &c, habitées par des Frisons d'origine, qui ont conservé leurs anciens habillemens, & la langue qu'ils parloient du tems de Charle-Magne. Les femmes portent des robes qui leur descendent à peine jusqu'aux genoux. Ce sont elles qui labourent la terre, & font tous les travaux de la campagne & du ménage. Les hommes ne quittent pas la mer, & vendent à Hambourg, à Breme, le poisson qu'ils prennent à la pêche. Ils en rapportent du bois, du fourrage, & d'autres provisions.

J'ai peu de choses à vous dire de Sleswig, où l'on conserve à peine le souvenir de son ancienne splendeur. Elle étoit autrefois impériale & anseatique ; mais elle a perdu son éclat, en

perdant une partie de son commerce. Les incendies & les guerres lui ont fait éprouver d'autres malheurs. Le Roi de Danemarck la prit au Duc de Holstein, & en fit raser les murailles. La cathédrale ayant été détruite par le feu, le concile de Lâle accorda des indulgences à ceux qui contribueroient à sa construction. C'est aujourd'hui un très-bel édifice, où Frédéric I, plusieurs Ducs & Evêques ont leur sépulture : l'autel sur-tout est d'un travail très-recherché. Frédéric II supprima l'évêché, & s'empara de la plupart de ses domaines. L'ancienne abbaye de Saint Jean a été changée en un chapitre de Demoiselles de la religion protestante.

Le château de Gottorp est bâti près de Sleswig dans une position agréable. C'étoit autrefois la résidence des Evêques, qui en firent un échange avec les Ducs ; & il devint avec le tems une bonne forteresse. Les Rois de Danemarck ayant réuni ce pays à leur Couronne, réparèrent l'édifice, & y firent des embellissemens. Ils en décorèrent les différens étages par de belles peintures & des meubles précieux. C'est dans ce château, que s'as-

semble la Justice supérieure & celle de la province, & que réside le Gouverneur. On y conservoit anciennement le fameux globe, exécuté par André Busch, sous la direction d'Olearius, & dont Frédéric IV fit présent à Pierre-le-Grand.

Soupant à Sleswig avec un comédien d'Hambourg, j'eus le plaisir de l'entendre disserter en homme d'esprit, instruit de son art, & spécialement du théâtre Danois, dont il attribuoit les progrès, la naissance même au célèbre Baron d'Holberg.

« Cet Auteur, me dit-il, né à Berghen
 » en Norvege, & mort depuis une couple d'années, étoit d'une famille noble, mais pauvre. Privé de ses parents, qu'il perdit de bonne heure, sans bien, sans ressource, livré à lui-même, quoiqu'il n'eût que neuf ou dix ans, il persista à vouloir étudier, alloit d'école en école, mendiant son pain & la science. A l'âge de dix-sept ans, il résolut de voyager; & sans argent comme sans recommandation, il entreprit de faire à pied le tour de l'Europe. Il parcourut l'Allemagne;

» l'Italie, la France, la Hollande, l'An-
 » gleterre, pour acquérir des connois-
 » sances en tout genre. Il marchoit le
 » jour; le soir il chantoit aux portes des
 » maisons, pour obtenir un repas fru-
 » gal. Enrichi de tout le savoir de l'Eu-
 » rope, il reprit la route de Copenha-
 » gue, où ses ouvrages lui firent beau-
 » coup de réputation. Il fut tour à tour
 » poëte, historien, philosophe; & s'il
 » n'eut pas des succès dans tous ces gen-
 » res, il passa pour un des plus céle-
 » bres littérateurs du Nord. Son histo-
 » re de Danemarck est une des plus esti-
 » mées, quoique pleine de faits minn-
 » cieux, & dénuée d'agréments. Comme
 » philosophe, il est connu par deux
 » volumes de pensées morales, où,
 » parmi quelques réflexions justes, on
 » trouve un grand nombre de para-
 » doxes, de trivialités. Mais à ne le
 » considérer que comme poëte comi-
 » que, voici le jugement que je porte
 » de ses ouvrages, dont plusieurs ont
 » été traduits en françois.

» Cet homme a fait vingt six comé-
 » dies. Sa maniere est exacte & natu-
 » relle. Il est presque toujours aussi cor-
 » rect que Térence, quelquefois aussi

» plaifant que Plaute. La lecture des
 » Comiques François de ce tems ne
 » l'a pas gâté. Point de froids dia-
 » logues , point de fcenes méthaphy-
 » siques , point de sentimens quintef-
 » fenciés. Parmi fes compatriotes, les
 » fpectateurs d'un goût délicat lui re-
 » prochent des plaifanteries trop baffes,
 » & la profufion de ce gros fel , qui
 » ne pique que le palais du peuple. Ils
 » prétendent que ce Poëte n'a ni le
 » ton de la bonne compagnie , ni la
 » connoiffance des ufages du grand
 » monde ; qu'il ne choifit que des
 » mœurs triviales ; qu'il auroit dû faire
 » des ridicules brillans l'objet de fes
 » bons mots ; qu'il auroit pu trouver
 » des perfonnages , des caractères , des
 » travers plus intéreffans.

» Ces reproches font outrés. Le Ba-
 » ron d'Holberg mérite de l'indulgen-
 » ce , en ce qu'il eft non-feulement le
 » pere du théâtre de fa Nation, mais en-
 » core ; parce qu'il n'a point de fuccès.
 » feur. *Mélampe* , *l'Honnête ambition* ,
 » *la Journaliere* , *Henri & Perrine* ne
 » font point des farces. On traduit tous
 » les jours des pieces angloifes , qui ne
 » les valent pas. Je fuis perfuadé qu'une

» main habile pourroit en tirer parti,
 » & les accommoder même à la scène
 » Française, le plus épuré, le plus
 » noble de tous les théâtres.

» Celui de Danemarck pourroit être
 » aisément perfectionné; il faudroit
 » commencer par proscrire toutes les
 » farces tirées de vos pièces, que des
 » traducteurs mettent laborieusement
 » en danois à dix écus par comédie. Un
 » théâtre ne doit traduire que pour se
 » former, & ne doit copier que les
 » grands modèles. *L'Avare, le Misan-*
thrope, le Joueur, le Glorieux perfection-
 » neroient le goût des Auteurs & celui
 » du Public. *Le Médecin malgré lui, le*
Festin de Pierre gâteroient l'un &
 l'autre.

» Ce qu'il y a de singulier, c'est que
 » les Danois ne font point de tragé-
 » dies. Ils n'ont que quelques scènes du
 » *Cid*, traduites par Rostgaard, le
 » meilleur de leurs poètes. Quelques-
 » uns accusent leur langue de n'être
 » point propre au tragique; mais est-
 » il probable qu'un idiôme, dont les
 » tons sont si plaintifs, si touchans,
 » ne puisse pas rendre le pathétique?
 » D'autres prétendent que le caractère
 » de la Nation y répugne. Mais com-

» ment prétendre qu'un peuple fier,
 » noble, généreux, ne puisse pas avoir
 » d'Ecrivains qui traitent de grands in-
 » térêts, qui connoissent le cœur hu-
 » main, qui sachent manier les passions?
 » Si les Danois n'ont pas de tragédies,
 » ce n'est ni la faute du génie, ni celle
 » de la langue; c'est la faute des cir-
 » constances. La Scene ne fait que naître
 » parmi eux; & le langage de leurs
 » Poëtes n'est pas encore le langage
 » des Dieux.

» La profession de Comédien n'étant
 » flétrie en Danemarck, ni par les loix
 » ni par la religion, est exercée par de
 » jeunes gens, qui, la plupart, ont fait
 » leurs études. En France, vos Acteurs
 » & vos Actrices sont méprisés du peu-
 » ple, & caressés des Grands; en Dane-
 » marck, si les Grands ne les recher-
 » chent pas, le peuple n'a pour eux
 » aucun mépris. Il seroit à souhaiter
 » qu'ils pussent voir le grand monde
 » pour le copier. Leurs Petits-mâtres
 » sont tels, qu'il les faut dans un pays, où
 » il n'y en a que de manqués. On se
 » plaint que les Comédiennes manquent
 » de goût dans leurs habits, qu'elles se
 » parent sans imagination & sans élé-

» gance. Le théâtre qui devroit donner
 » le ton aux modes, les reçoit de la
 » Cour; la Cour les prend de la ville;
 » la ville les tient de Hambourg, qui
 » les tire de Paris, & les gâte en vou-
 » lant y faire des changemens.

» La troupe Danoise a des Direc-
 » teurs, qui, par une économie mal
 » entendue, ne songent pas assez à se
 » procurer de nouveaux sujets; jamais
 » aucune Débutante, jamais de nouvel
 » Acteur. C'est pourtant le seul moyen
 » d'établir solidement un Théâtre, &
 » de tenir en haleine la curiosité du
 » Public. Les appointemens des Acteurs
 » sont peu considérables; ceux des
 » Actrices ne sont proportionnés ni à
 » leurs talens, ni à leur figure, ni à
 » leur sagesse.

» La salle de spectacle de Copenha-
 » gue est construite avec intelligence;
 » les loges sont bien distribuées, les
 » machines faites avec beaucoup de
 » dépense & de simplicité. On loue la
 » musique de l'orchestre; mais les en-
 » tr'actes sont si longs, qu'elle m'a tou-
 » jours fort ennuyé. Il y a aussi une
 » troupe de Comédiens François pen-
 » sionnés du Roi. Le Prince Auguste,
 » qui

« qui règne sur des Sujets fiers d'avoir
 » dompté les Romains, semble vouloir
 » réparer les maux qu'ont fait aux arts
 » les ancêtres de ses Peuples. Il les
 » appelle dans sa Capitale, pour éclai-
 » rer, adoucir, modérer l'ardeur belli-
 » queuse de sa Nation, & les engager,
 » pour ainsi dire, à pardonner à leurs
 » destructeurs. Quels progrès ne doi-
 » vent-ils pas faire sous un Souverain
 » qui les cultive lui-même, & ne craint
 » point de se démettre, en leur faveur,
 » d'une partie de son autorité ? « Je
 » veux, dit ce Monarque, qu'ils restent
 » libres dans mes Etats, & que le génie
 » n'y soit, ni inquiété, ni contraint ».

« Les effets répondent à ces belles
 » maximes : tous les arts sont chéris,
 » respectés, accueillis en Danemarck :
 » une Université florissante, des So-
 » ciétés Littéraires, des Académies de
 » Peinture, de Sculpture, d'Architec-
 » ture, des Cabinets d'Histoire Natu-
 » relle, des Ecoles de Médecine, des
 » Colléges publics, des Manufactures
 » multipliées, une Marine respectable,
 » qui fait de cette Nation la troisième
 » Reine des Mers, une Milice nom-
 » breuse & bien disciplinée, sont des

» objets qui s'offrent de toutes parts
» à l'admiration des Voyageurs.

» Persuadé de la supériorité de votre
» Littérature, ajoutoit le Comédien,
» Frédéric vient de mettre ses Sujets
» à portée de puiser, dans vos ouvra-
» ges, le goût d'Athènes, de Rome, &
» de Paris. Il a fondé à Copenhague une
» chaire de langue & de Belles-Lettres
» Françoises. L'ouverture des leçons
» publiques se fit par un discours, où
» le nouveau Professeur, M. de la
» Beaumelle, examina ce problème
» littéraire & politique tout ensemble:
» si un Empire se rend plus respectable
» par les arts qu'il crée, que par ceux
» qu'il adopte ? Ce sujet assorti aux
» circonstances, fut traité avec une élo-
» quence mâle, & la question décidée en
» faveur des arts adoptés, & à la gloire
» du Monarque éclairé qui les adopte.

» Cependant, le préjugé qui impose
» aux hommes d'un certain rang, une
» noble ignorance, n'est pas encore
» entièrement détruit dans ce Royau-
» me. Comment concilier ce reste de
» barbarie avec la politesse dont se
» pique la Noblesse Danoise ? Peut-
» on croire, qu'il y ait, sur la terre,

» un Empire où l'on attache de l'hon-
 » neur à protéger les Lettres, & du
 » ridicule à les cultiver; où le Prince
 » leur donne un asyle, les anime par
 » ses récompenses, & où la portion la
 » plus distinguée du royaume croit s'a-
 » vilir par l'étude? Une façon de penser
 » si bizarre n'est pas faite pour subju-
 » guer long-tems un Peuple policé.

» L'Orateur finit son discours par
 » l'éloge des Danois, dont il opposa
 » les grands Hommes à ceux des autres
 » pays, & fit voir que leurs talens
 » avoient pénétré dans toute l'Europe.
 » Deux d'entr'eux vivoient alors en
 » France, & jouissoient de la plus
 » grande renommée. L'un, l'ornement
 » d'une des plus savantes Académies
 » du monde, occupé à faire de nou-
 » velles découvertes dans la science la
 » plus sûre & la plus utile, veilloit
 » sur les plantes du plus beau jardin
 » de l'Univers. L'autre, employé aux
 » opérations les plus difficiles, les plus
 » épineuses, consulté dans les affaires
 » les plus importantes, élevé aux plus
 » brillans honneurs, attaquoit, em-
 » portoit des villes imprenables. Celui-là
 » éclaircit la France; celui-ci la dé-

» fendoit. Le premier lui conservoit
 » cette réputation de supériorité, qu'elle
 » s'étoit acquise dans la science du
 » corps humain. Le second, l'ami,
 » l'élève, le rival de Maurice & de
 » Mars, la consoloit de la perte de cet
 » invincible Saxon, qui l'avoit formé
 » pour la victoire. Dans l'un, elle esti-
 » moit un Sage; dans l'autre, elle ad-
 » miroit un Héros. Dans Winslow, elle
 » voyoit le Dieu de la santé; dans
 » Lowendahl, le Dieu de la guerre ».

Jacques-Bénigne Winslow naquit à Odenfée, en 1669, de Pierre Winslow, Curé de cette ville. Il fut lui-même destiné à cette profession par son père, qui l'éleva dans les principes du Luthéranisme; mais il étoit appelé à un autre état. Après avoir pris des leçons de médecine, pendant un an, au Collège de Copenhague, il sentit la nécessité de voir les plus habiles Maîtres de tous les pays, pour se perfectionner dans cette science; & le Roi de Danemarck facilita, par ses bienfaits, ces doctes voyages. Winslow partit pour la Hollande, où il resta quelque tems, & alla à Paris, où il étudia sous le fameux Anatomiste du Verney.

L'Exposition de l'Eglise Catholique, par le célèbre Bossuet, tomba par hasard entre ses mains ; il fut ébranlé de cette lecture, & fit abjuration entre les mains de l'illustre Prélat. Sa réputation se répandant de jour en jour, l'Académie Royale des Sciences le jugea digne d'être admis parmi ses Membres. Il justifia ce choix par d'excellens mémoires ; mais le plus grand ouvrage qui soit sorti de sa plume, est *l'Exposition anatomique du corps humain*. Il avoit fait long-tems, pour M. du Verney, les leçons publiques d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi ; il remplit lui-même cette place, & mourut à l'âge de 91 ans, avec le renom du plus honnête homme, & d'un des plus habiles Anatomistes de l'Europe.

Ulric-Frédéric Woldemar, Comte de Lowendal, né à Hambourg, en 1700, eut pour grand-père paternel un fils naturel de Frédéric III, Roi de Danemarck, qui le créa Comte de Guldenlew, & le fit ensuite Chevalier de l'Eléphant, Maréchal Général des Armées, Chancelier du Royaume, & Gouverneur de Norwege. Lowendal

fit ses premières armes en Pologne; ensuite en Danemarck, puis en Hongrie & en Italie, au service de l'Empereur. De-là, il passa en Russie, & enfin il demanda de l'emploi en France, où nos Rois ont toujours reçu avec bonté, les Etrangers célèbres par leurs talens militaires.

Avant mon retour à Kolding, d'où je devois me rendre dans le Nord-Juthland, je voulus voir Fricderichstad. C'est une ville de moyenne grandeur, régulière & quarrée, bâtie à la Hollandoise, & dont les rues, entretenues proprement, sont, en partie, bordées de tilleuls. Elle doit son origine à quelques Arminiens qui se sauvèrent de Hollande après le synode de Dordrecht; & elle tient son nom de Frédéric IV, Duc de Sleswig, qui regnoit alors dans cette contrée. Le Magistrat y est mi-partie, Luthérien & Arminien. L'Eglise de ces derniers sert en même-tems aux Réformés. Il y a aussi des Quakers, mais en petit nombre, des Anabaptistes & des Juifs. Les Habitans tirent leur entretien de toutes sortes de manufactures de soie & de laine, de la navigation & du commerce. La ville

SUITE DU DANEMARCK. 247
n'est entourée d'aucun mur : toute son enceinte consiste en un fossé bordé de grands arbres. Divers canaux, & des écluses fort couteuses, y conduisent le Treen dans l'Eyder.

Le Juthland proprement dit, autrement le Nord-Juthland, comprend les quatre Diocèses de Ripen, d'Aarhusen, de Viborg, & d'Aalborg, que j'ai parcourus successivement jusqu'au port de cette dernière ville, où je dois m'embarquer pour la Suède.

La ville de Ripen, à une lieue du petit Belt, sur la Nipsa qui y forme un port, a dans sa Cathédrale, ornée de plusieurs colonnes de marbre, le tombeau d'un Roi Eric, & d'un autre nommé Christophe. A juger de ces deux Princes par de vieilles inscriptions qu'on lit à peine sur la tombe, le premier doit avoir été affable & bienfaisant, & montré pendant son règne la plus grande application à rendre la justice à ses Peuples. L'Opprimé trouvoit en lui un père, & le Méchant un juge rigoureux. Protecteur zélé de la Religion & de ses Ministres, il enrichit les Eglises, fonda des Monastères, & n'en eut pas moins de

goût pour les femmes, avant, après, & durant son mariage.

On raconte un trait de ce Prince; qu'on croit n'être pas arrivé à lui seul. Un Joueur de harpe avoit le talent de faire passer dans l'ame de ses auditeurs, toutes les passions qu'il exprimoit sur son instrument. Eric voulut l'entendre, & lui ordonna d'exécuter un morceau de la plus grande véhémence. Le Musicien, après s'être long-tems défendu, obéit, & porta le Roi à un tel excès de fureur, que ce Monarque, hors de lui-même, se jeta, l'épée à la main, sur ceux qui l'environnoient, & tua quatre personnes avant que d'être revenu de son délire. Rendu enfin à lui-même, & désespéré de s'être ainsi souillé du sang de ses Sujets, il fit vœu, pour expier sa coupable curiosité, de satisfaire un autre genre de curiosité, en visitant les lieux saints, & partit pour ce pieux pèlerinage. L'épitaphe de Christophe n'apprend au trechose, sinon qu'il combla le Clergé de ses bienfaits, & fut empoisonné par un Evêque.

Une Citadelle pour la défense de la ville, un Collège pour l'instruction de la jeunesse, un Consistoire pour

 **SUITE DU DANEMARCK: 249**
les affaires de l'Eglise, une Ecole de Théologie pour les Ecclésiastiques, une Bibliothèque pour le Public, sont, après la Cathédrale, ce que la ville Episcopale de Ripen offre de plus remarquable aux Etrangers. Le Collège est le plus ancien qui existe en Danemarck. Le Couvent des Dominicains a été converti en un Hôpital bien renté, bien entretenu. Il s'est tenu ici un Concile national & deux provinciaux, dans les treizième, quinzisième & seizième siècles.

La fondation de Fridericia, autrefois Frédéric-Odde, sur le petit Belt, ne remonte guère au-delà de cent ans. Ses fortifications étoient à peine achevées, que les Suédois la réduisirent en cendres. Pour la rétablir & y attirer des Habitans, Christian V lui accorda le droit d'asyle & de franchise pour tous les banqueroutiers étrangers & nationaux, avec le libre exercice de toutes les religions. Munie de tous ces avantages, la ville ne tarda pas à être bâtie, fortifiée de nouveau, & sur-tout peuplée, comme vous voyez, de très-honnêtes gens.

Aarhusen, Capitale du Diocèse de ce nom, est située dans une plaine

entre la mer & un lac , dont l'eau s'écoule par un canal assez large , & traverse la ville en la partageant inégalement. Elle est ouverte , grande , bien habitée , & a tout ce qui peut rendre une Cité florissante : des établissemens utiles , un commerce considérable , des écoles publiques , un Siège de Justice , des places , des marchés , un port , &c. La Cathédrale est une des anciennes Eglises du pays , & le plus bel édifice de la province. Randers est un autre lieu du même Diocèse , connu par ses gants , ses saumons , ses poteries , son noir de fumée , & sur-tout , son excellente bierre.

Vibourg, Capitale du plus petit des quatre Diocèses qui composent le Juthland , & de tout le Juthland même , est bâtie au bord du lac d'Asmild , fort abondant en poisson. On prétend qu'elle s'appelloit anciennement Cimperberg , & qu'elle étoit la première ville des Cimbres. La Justice Provinciale , ou Parlement de la Province , y siège tous les mois. L'Hôtel où s'assemble ce Conseil , est remarquable , tant parce qu'on y garde les Archives du pays , que parce qu'il échappa

SUITE DU DANEMARCK. 251
au terrible incendie, qui, en 1726, réduisit en cendres la Cathédrale, le Palais de l'Evêque, & la plupart des autres bâtimens; mais tous ces édifices ont été rebâti, & sont même plus magnifiques qu'ils ne l'étoient avant ce désastre. On conserve, dans une châsse de fer-blanc, les ossemens d'Eric VII, assassiné par ses propres Sujets. Il y avoit dans le Royaume une ligue secrète contre ce Monarque. Fatigué de l'exercice d'une longue chasse, il s'étoit arrêté dans le village de Finderup, aux environs de cette ville. Quelques Gentilhommes qui l'avoient accompagné, entrèrent masqués dans sa chambre, & le percèrent de cinquante coups de poignard. Le Danemarck perdit en lui un Roi pacifique, bienfaisant, & très attaché au bonheur de ses Peuples, qu'il aimoit comme ses enfans.

Le nom d'Aalborg, qui signifie ville des Anguilles, a été donné à la Capitale de ce Diocèse, à cause de la grande quantité qu'on en pêche dans le bras de mer, sur le bord duquel elle est construite. Ce Golphe, qui a son

entrée dans la mer Baltique, forme un port assez profond, pour que les vaisseaux y soient en sûreté. On vante les fusils, les pistolets, les selles à chevaux & les gants d'Aalborg, comme les meilleurs & les plus renommés du Royaume. On loue sur-tout la civilité de ses Habitans, qui l'a fait appeller la seconde Copenhague.

Tous ces pays, qui ont successivement grossi la domination Danoise, ont été long-tems indépendans les uns des autres. Des révolutions, la plupart singulières, les ont réunis sous le même Maître, & assujettis aux mêmes loix. Ils ont été plus ou moins florissans, à mesure qu'ils se sont ressentis de l'instabilité de l'Océan, qui tantôt s'éloigne de ses bords, & tantôt les engloutit. On voit, dans ces contrées, une lutte opiniâtre entre les hommes & la mer, un combat perpétuel, dont les succès sont toujours balancés.

Le climat de ces régions hyperborées, n'est pas aussi rigoureux, qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes, dont elles sont environnées, voient quelquefois interrompre la na-

SUITE DU DANEMARCK. 253
vigation, c'est moins par les glaces qui s'y forment, que par celles que les vents y amènent, & qui s'y entassent. Les provinces voisines de l'Allemagne, jouissent de sa température. Le froid est très-moderé, même sur les côtes de la Norvege. Il y pleut souvent en hiver; & son port de Bergen est à peine une fois fermé par les glaçons, tandis que ceux de Lubeck, d'Amsterdam & de Hambourg le sont six fois l'an. Il est vrai que cet avantage est cherement acheté par les brouillards épais & continuels, qui rendent désagréable, triste, mal sain, le séjour du Danemarck, & ses habitants sombres & mélancoliques. Ils sont d'ailleurs fort sujets au scorbut; mais l'intempérie de l'air contribue moins à cette maladie, que le fréquent usage des viandes salées dont ils se nourrissent.

L'agriculture pourroit être d'un produit plus considérable dans ce royaume, si les paysans y étoient ou plus encouragés ou plus instruits. Lors d'une bonne récolte, ils seroient en état d'exporter beaucoup de grains. Le débit le plus profitable se fait vers les parties

méridionales de la Norvege, où l'on n'ose vendre que du bled de Danemarck, quoiqu'on pourroit s'en procurer d'ailleurs à meilleur compte. Les isles de Fionie, de Laland, de Langeland & le Jutland en fournissent la plus grande quantité. Celle de Séeland produit du malt ; & le bailliage d'Eyderstedt, dans le duché de Sleswig, fait un grand commerce de beurre & de fromage. J'ai déjà parlé des fruits de Falster, du miel de Fionie, &c. Le Danemarck est suffisamment pourvu de jardinage & de houblon. On y plante du tabac & de la garence. Où le bois manque, on brûle de la tourbe. Les côtes, les lacs, les étangs, les fleuves sont très-poïssonneux. Le pays fournit de la craie, du tripoli, de la terre à foulon, de l'alun & du vitriol. Mais le vin, les métaux manquent ; & le peu de sel que l'on recueille, est de mauvaise qualité.

Ce royaume, situé au-delà de l'Allemagne vers le Nord, & séparé de l'Empire par l'Eyder, est composé, comme vous l'avez vu, de différentes parties, qui, toutes ensemble, pourroient for-

mer un espace d'environ deux cens lieues; mais sur cette surface immense, à peine compteroit-on quinze cens mille ames; ce qui n'est nullement proportionné à son étendue. Dans les siècles reculés, il se dépeupla par de fréquentes émigrations. Les brigandages qui leur succéderent, & l'anarchie qui en est la suite infaillible; empêcherent l'Etat de se rétablir. D'autres causes acheverent peut-être d'étouffer jusqu'à l'espérance d'une plus grande population: l'une est le poids des impôts arbitraires, fixes & journaliers; l'autre, le double despotisme du Prince sur les Nobles, & des Nobles sur un peuple esclave.

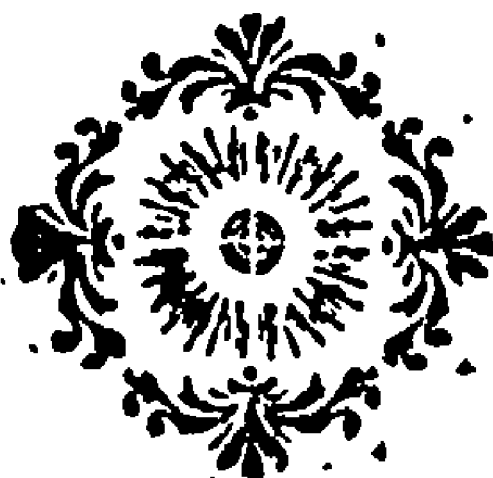
Aujourd'hui cependant, que le trône est occupé par un Monarque qui met son bonheur à aimer sa Nation, & sa grandeur à faire des heureux, la puissance paternelle, telle qu'elle étoit exercée dans les premiers âges du monde, ne pourroit-elle pas être considérée comme l'image de ce gouvernement? L'esprit de ces peuples est de regarder naturellement ce Prince comme leur pere, leur usage, de lui ex

donner le nom ; & l'extension de son pouvoir ne le porte jamais à en abuser. Maître d'une autorité absolue par le titre le plus solennel , il ne veut l'employer , que pour empêcher l'oppression , & maintenir l'équilibre entre les divers ordres de l'Etat. Aussi n'y trouve-t-on ni contrainte , ni surprise , ni inquisition , ni violence. Les actions de l'homme y sont libres ; celles du citoyen ne sont réglées que par les loix. Nulles recherches contre des discours , qui sont plutôt des imprudences que des crimes. Point de ces voies obliques & ténébreuses , pour faire disparaître des gens suspects. Point de ces commissions extraordinaires , qui arrachent un malheureux des mains des juges naturels , & laissent soupçonner que sa condamnation est l'ouvrage de la passion & de l'injustice. Les Grands y jouissent avec autant de sûreté de leur élévation , que les Particuliers de leur médiocrité ; & si on les prive de leurs places , il est rare que ce soit sans leur en donner d'autres , qui tempèrent l'amertume de leur disgrâce. Tant que l'esprit qui anime cette mo-

SUITE DU DANEMARCK. 257
narchie, se conservera, avec cette pureté dans la Nation, les Danois pourront se vanter d'être les peuples de l'Europe, qui jouissent du gouvernement le plus heureux & le plus desirable.

Je suis, &c.

A Aalborg ; ce 6 Août 1756.



LETTRE CCLXVIII.

L A S U E D E.

J'ARRIVE dans un pays qui, entre le Danemarck, la Norvege & la Russie, occupe en ligne courbe, autour de la mer Baltique, un espace d'environ quatorze cens lieues de circuit. Ses côtes sont environnées de langues de terres, d'îles, de rochers, qui rendent la navigation d'Aalborg à Gottenbourg assez dangereuse ; mais nous sûmes nous en tirer heureusement.

Gottenbourg, d'où je vous écris, est une ville épiscopale, la plus grande, la plus commerçante de la Suede après Stockolm, & la capitale d'une province qui fait partie de la Gothie propre, ou du Gothland. Elle est située près de la mer, à l'embouchure du fleuve Gothelbe, qui sort du lac Wener, & va porter à l'Océan, toute l'eau que vingt-quatre autres rivières déchargent dans le lac. Les fortifications, le port, la

garnison, les canaux, les manufactures, les Compagnies de commerce, les douanes, les tribunaux, l'Amirauté, les imprimeries, l'évêché, le college, des rues larges, propres, droites, bordées de maisons bâties de pierre, tout cela, Madame, annonce une ville importante, sur-tout depuis que de fréquens incendies ont donné lieu à des reconstructions, qui l'ont agrandie & embellie. Sur le pont sont représentées les quatre parties du monde, pour marquer que toutes les nations peuvent y commercer librement. Le port est assez spacieux, pour contenir commodément quinze vaisseaux de ligne; & depuis que le lac de Wener est joint, par un canal, à celui de Meler, on peut transporter, par eau, les marchandises jusqu'à Stockholm.

Quelques promenades dans les environs, m'ont fait connoître cette province, renommée en Suede par la bonté de ses fromages. Vous jugez de-là, quelle est fertile en pâturages, & qu'on y nourrit beaucoup de bestiaux. Les habitans ont encore la ressource de la pêche & du commerce; & l'on y fabrique du fer & du papier. Du haut

d'une montagne je découvris trente-huit églises; d'une autre, je comptai vingt-trois lacs. Les rochers ont presque tous la figure de colonnes Ioniennes ou Corinthiennes. On me montra un précipice, où l'on dit que dans les siècles idolâtres, les payens se jettoient pour l'amour de leurs Dieux, quand ils leur faisoient le sacrifice de leur vie. On me mena à la haute & effrayante cataracte de Trolhœta, composée d'une triple chute, dont chacune est élevée de plus de soixante pieds. A un mille en-deçà, au-dessus d'une autre cascade, est un pont qui pose sur deux rochers, & sous lequel est une excellente pêcherie de saumons. Deux milles plus bas, on voit encore une chute d'eau, que les barques franchissent par le moyen de trois écluses. La navigation établie de Stockholm à Gottenbourg, c'est-à-dire, de la mer Baltique à l'Océan; passe par le lac de Meler, le fleuve & le canal d'Arboga, le Wener dont je viens de parler, & delà dans le Gothehelbe. A l'aide de ces différentes jonctions, faites seulement depuis quelques années, les Suédois peuvent naviguer dans toutes les par-

ties du monde , fans être obligés de passer ni le Sund , ni le Belt.

Les lieux les plus connus , dans les environs du lac de Wener, sont la forteresse d'Elfsborg , qu'on peut regarder comme le château de Gottenbourg ; la ville de Skara , la plus ancienne de la Gothie occidentale, & autrefois la capitale du royaume. Les Rois y faisoient leur résidence ; & elle est encore aujourd'hui le siège d'un Evêque. La Cathédrale est un édifice remarquable par sa beauté & son antiquité. Carlstat tire son nom du roi Charles IX , qui la fonda au commencement du dernier siècle, dans un lieu où l'on pêche beaucoup de saumons. Hisingen , petite île triangulaire, formée par le Gothehelbe , dépendoit anciennement des royaumes de Suede , de Norvege & de Danemarck ; aussi y a-t-on vu , dit-on , trois Rois manger ensemble sur une table de pierre , & chacun d'eux assis sur ses propres terres. Le lac Wener , aux environs duquel sont situés ces différens pays, a quarante lieues de long, & vingt-quatre dans sa plus grande largeur. On y voit plusieurs îles , une entr'autres, où est un château nommé Loekoë , qui

appartient à la maison de Lagardie. Le Weter , qui est à peu près de la même longueur, mais beaucoup plus étroit que le premier , se décharge , par le fleuve Motele , dans la mer Baltique.

C'est principalement des contrées qu'arrosent ces deux lacs, que sont sortis ces anciens peuples du Nord , dont la valeur prépara ou acheva la ruine de cet empire formidable , qui s'appelloit avec insolence l'Empire du Monde. Les uns, sous le nom d'Ostrogoths , s'établirent en Italie ; les autres en Espagne, sous celui de Visigoths. Différens traits des anciens Conducteurs de ces Nations belliqueuses se présentoient à mon esprit , & me rendoient ces pays plus intéressans. J'accompagnais Alaric jusqu'aux portes de Rome ; je voyois le Sénat lui faire une députation , lui proposer la paix ; & le fier Monarque exiger qu'on lui livrât l'or , l'argent , les meubles , les esclaves. « Que restera-t-il donc aux Romains , demandèrent les Députés ? » La vie », reprit Alaric ; & ce fut sa dernière réponse.

Je voyois le redoutable Attila ; né pour ébranler l'univers & pour être la terreur des mortels. Ce fut sa

destinée , que toute la terre tremblât au seul bruit de son nom , & que la Renommée devançât ses exploits , pour épouvanter les nations. Sa démarche fiere , ses regards jettés de côté & d'autre , sembloient chercher un aveu de la frayeur qu'il inspiroit ; & il ne faisoit aucun mouvement , qui ne portât l'empreinte de sa grandeur. Je voyois Théodoric , je voyois Totila portant les armes dans le cœur de l'Italie , & suivis de troupes innombrables , rangées sous les drapeaux de ces deux Monarques. J'aimois à me rappeler ces fameuses émigrations , à fouler cette même terre , à observer les différentes routes , par lesquelles , après avoir détruit la puissance des Romains , elles parvinrent à élever des trônes dans les contrées les plus riches , les plus fertiles de l'Europe.

Cette Gothie , qui donnoit anciennement son nom à toute la Suede , n'est plus aujourd'hui qu'une province , qui occupe la partie la plus méridionale du royaume. On la divise en d'autres pays , différemment appelés suivant leur situation ; comme Westro-Gothie , Ostro-Gothie , Sud-Gothie , qui donnent lieu à d'autres

subdivisions, telles que la Dalie, le Vermeland, le Smaland, l'isle de Gothland, la Scanie, le Bleking, l'Hal-land, &c.

Calmar, placée au bord de la mer avec un bon port, est la capitale du Smaland, & une des villes les plus renommées de la Suede. Elle occupoit autrefois un autre emplacement; mais les flammes l'ayant consumée, la Reine Christine la fit rebâtir dans l'isle de Quarnholm, à une portée de fusil de l'ancienne, afin que les vaisseaux pussent y aborder plus facilement. J'ai parlé ailleurs de la fameuse Union de Calmar, dressée par la Reine Marguerite, en vertu de laquelle les trois royaumes du Nord furent soumis au même Maître. Ce que le Smaland offre encore de remarquable, est la célèbre plaine de Brawalla, où les Danois furent battus par les femmes en l'absence de leurs époux, occupés ailleurs contre les ennemis. Cet événement a valu aux Smalandaises l'honneur de se parer d'ornemens guerriers, & de partager, par moitié, les successions avec les hommes. Les autres villes passables de cette petite province sont Wexio, située

située dans un pays où l'on vient de découvrir une mine d'or, & Jonkioping, où se tient le Grand-Conseil du royaume de Gothie.

On m'y procura le divertissement d'une pêche; fort en usage dans cette contrée, & qui se fait avec des loutres dressées à prendre le poisson. Vous savez que cet amphibie déssole les rivières, comme le loup ou le renard ravagent les forêts. Il est pourvu de poumons, plus grands, plus creux que les autres animaux; & après avoir avalé une certaine quantité d'air, il se soutient sous l'eau assez long-tems. Les poissons forment sa nourriture la plus commune; & le dommage qu'il cause est d'autant plus considérable, qu'il déchire encore les filets des pêcheurs. Aussi a-t-on imaginé, en Suede, la maniere non-seulement de les extirper, mais encore de les apprivoiser & de les rendre utiles.

Après avoir pris, dans quelque piège, une loutre vivante, on l'attache avec soin; on la nourrit pendant quelque jours avec du poisson & de l'eau; on mêle ensuite, dans cette nourriture, du lait, de la soupe, des

choux & des herbes; & dès qu'on s'aperçoit qu'elle s'accoutume à cette espèce d'aliment, on lui retranche le poisson, dont on la déshabitue totalement. Quand, à force de la voir & de lui parler, on croit l'avoir entièrement apprivoisée, on l'attache au col avec une lisière; & on l'accoutume à suivre de bonne volonté, à obéir au premier commandement, à apporter tout ce qu'on lui demande. Ainsi dressée, on la mène au bord d'une rivière; on prend avec soi de petits poissons morts, & d'autres, un peu plus grands, qui sont en vie. On y jette d'abord les petits, que l'animal prend volontiers, mais qu'on l'oblige de rapporter aussi-tôt. Il en est de même des vivans, qu'il attrape avec la même facilité, & vient également les apporter à son maître.

Celui qui me procura le plaisir de cette chasse, m'assura que la loutre qu'il avoit dressée lui-même à cet exercice, prenoit tous les jours autant de poissons qu'il lui en falloit, pour nourrir toute sa famille. Au reste, cette manière de chasser n'est pas nouvelle en Suede, où l'on dit que les cuisiniers sont dans l'usage

d'envoyer des loutres dans les réservoirs, chercher le poisson dont ils ont besoin.

L'Isle de Gothland, que les matelots ont nommée l'œil de la mer Baltique, avoit anciennement ses Rois particuliers; & son nom lui vient, de ce que les Goths, dans leurs cours de pirateries, s'y retiroient pendant l'hiver. On apperçoit l'antique simplicité du Nord, dans les mœurs & les coutumes des peuples de cette Isle. Quand le paysan vient à la ville, le bourgeois lui fournit le nécessaire, lui donne de quoi payer ses impôts, lui procure les vivres qui lui manquent. Le paysan, de son côté, met entre les mains du bourgeois le produit de son travail. On ne dispute ni sur la qualité des marchandises, ni sur le prix. On y va de bonne foi, & suivant les loix de l'équité naturelle, fondée sur la pauvreté du pays, qui exclut l'avidité, le luxe & l'avarice. On parle de la ville de Wisby, comme du lieu le plus considérable de toute l'Isle.

La Scanie, appelée le grenier de la Suede, à cause de sa fertilité, est la partie la plus méridionale du royaume.

me. Lunden , sa capitale , autrefois très-florissante , n'est aujourd'hui remarquable que par son archevêché , réduit à un simple évêché luthérien , & par son Université , fondée en 1668 par Charles IX , sous le nom d'Académie Caroline des Goths. On vante dans la même province , les villes de Malmö & de Christianstad , sans qu'on puisse cependant rien citer , qui mérite une attention particulière. La première passe pour une des plus fortes , la seconde , pour une des plus commerçantes du pays.

Les curieux ne manquent pas d'aller voir , à Carls-Cron , capitale de la contrée de Bleking , un endroit qui n'a peut-être pas son semblable dans l'univers. C'est un emplacement taillé dans le roc , long de trois ou quatre cens pieds , sur quatre vingt de profondeur , pour y radoubier les vaisseaux. Ce grand ouvrage , entrepris & achevé au commencement de ce siècle , a son ouverture du côté de la mer , de manière que les plus gros bâtimens peuvent y entrer ; & lorsqu'elle est fermée par le moyen de deux portes , on peut en pomper l'eau en moins de vingt-quatre

heures; mettre l'endroit à sec, & radouber le navire dans toutes ses parties. Quand on veut le remettre en mer, on laisse rentrer l'eau par deux ouvertures pratiquées dans les portes, au-devant desquelles est une machine qui empêche les flots de battre avec trop de violence. Carls-Cron, fondé par Charles XI qui lui donna son nom, est une des meilleures villes de la Suede. Son port est si commode & si grand, que toute la flotte royale peut y être à couvert; l'entrée en est défendue par deux citadelles, avancées dans la mer, & munies d'une bonne artillerie.

Je traversai la Gothie, ensuite la Suéonie, ou la Suede proprement dite, pour me rendre à Stockolm. La Suéonie se partage en cinq provinces, dont une, la Sudermanie, a pour capitale la ville de Nicoping, où l'on dit qu'on parle le meilleur suédois. Cette langue, ainsi que la danoise, paroît venir de l'ancien langage de Scandinavie. Les caracteres d'écriture, que les Scandinaves reçurent d'Odin, furent appelés Runes. On a donné plusieurs étymologies de ce mot. L'opinion la plus vrai-

semblable est que *Runor* vient du gothique *Runa*, qui veut dire graver. On trouve près des tombeaux, dans presque toutes ces provinces, des pierres runiques, érigées en forme de mausolées. Les aulnes runiques, sur lesquelles on gravoit, avec ces mêmes caracteres, des calendriers perpétuels, sont encore en usage dans quelques endroits.

J'appris, en arrivant à Nicoping, qu'un maître d'histoire, gagé par les habitans, y donnoit des leçons publiques sur les événemens qui intéressent la Monarchie. Je fus curieux d'y assister ; c'étoit le jour de l'ouverture des séances, où, dans un discours historique, il fit passer sous nos yeux les faits principaux, dont ce pays, dès l'origine des tems, a été comme le théâtre.

Je savois en général, que la Nation Suédoise, qui, sous le nom de Goths, avoit concouru, comme les Danois, au renversement de l'empire Romain, après avoir fait le bruit & les ravages d'un torrent, étoit retombée dans l'obscurité ; je savois que ses dissensions domestiques, toujours vives, quoique continuelles, ne lui permi-

tent pas de s'occuper de guerres étrangères, ni de mêler ses intérêts à ceux des autres Puissances ; que les prétentions opposées du Roi, du Clergé, de la Noblesse, des villes, des payfans, y forment une espece de chaos, qui auroit cent fois perdu le royaume, si les peuples voisins n'avoient langué dans la même barbarie ; que les privileges réciproques y excèdent les bornes naturelles, & tiennent moins de la liberté, que de l'anarchie ; que les droits des individus ne sont pas assez heureusement combinés avec ceux de la société, & que les mouvemens de chaque membre, se prêtent rarement aux besoins de tout le corps. C'est ce que nous developpa, plus en détail, l'Auteur du discours, dont je ne vous offre que la substance.

« Les Suédois, disoit-il, se prétendent
 » issus de Suenon, fils de Magog & petit-
 » fils de Japhet. Ils attribuent à son frere
 » Ubbon la fondation de la ville d'Up-
 » sal, long-tems regardée comme la
 » capitale du royaume. Si ces préten-
 » tions ont quelque vraisemblance ;
 » cette Nation peut, sans contredit,
 » passer pour la plus ancienne de l'Eu-

» rope. Il n'est pas étonnant, qu'une an-
» tiquité si reculée ait échappé aux re-
» cherches de la chronologie.

» Les noms barbares des Rois de Suede
» seroient aussi peu satisfaisans pour l'es-
» prit, que choquans pour les oreilles.
» L'histoire en distingue cependant quel-
» ques-uns, que la superstition des peu-
» ples éleva au-dessus de l'humanité.
» Thor, Prince sage & bienfaisant, fut
» mis, par ses Sujets, au rang des Di-
» vinités, & reçoit encore aujour-
» d'hui les hommages des Lapons idc-
» lâtres. Othen, ou Wode, grand
» conquérant, grand magicien, &, à
» ce qu'on dit, le premier instituteur
» de l'idolâtrie, parut mériter une place
» parmi les Dieux qu'il avoit introduits;
» & sa statue érigée à Upsal, fut long-
» tems l'oracle de ses crédules habitans.
» Frayer, surnommé Ingo, passa éga-
» lement du trône sur l'autel; & l'on
» prétend qu'il porta le premier le titre
» de Roi. Un prêtre des idoles, nommé
» Niord, regna sur les Suédois, & fut
» mis, après sa mort, au nombre des
» Divinités dont il avoit été le ministre.

» Le premier trait que nous présente
» l'histoire de ce peuple sauvage, est
» un tour de galanterie. Gram, Prince

» Danois , étoit amoureux de la fil'e.
 » de Sigtrud , Roi de Suede, fils & suc-
 » cesseur de Niord. Un obstacle s'op-
 » posoit à ses vœux ; le pere de sa maî-
 » tresse la destinoit à un autre ; Gram
 » trouva cependant le moyen d'être
 » heureux , & enleva la Princesse. Sig-
 » trud arma contre le ravisseur , con-
 » sulta l'oracle sur le succès de son ex-
 » pédition ; & la réponse fut que l'or
 » lui seroit plus nuisible que le fer. Le
 » sens étoit clair ; mais le bon Sigtrud
 » ne l'entendit pas ; sans doute , parce
 » que l'art de corrompre les hommes
 » avec l'or , étoit alors moins commun,
 » qu'il ne l'est présentement. Gram , qui
 » ne l'ignoroit pas moins que celui de
 » séduire une fille , gagna , par ses lar-
 » gesses , les principaux Chefs de l'ar-
 » mée ennemie. Ils lui livrerent le
 » pere de sa maîtresse , qu'il tua , dit-
 » on , avec une massue garnie d'or , &
 » accomplit doublement le sens de l'o-
 » racle.

» Le Prince Regner , écarté par une
 » marâtre ambitieuse du trône de Suede,
 » fut réduit à garder les troupeaux. Il
 » languissoit dans cette obscure fonc-
 » tion , lorsque Swanthuite , fille du

» Roi de Danemarck, qui avoit des vues
 » sur le jeune Prince, entreprit de ren-
 » dre à la Suède son Souverain légitime.
 » Elle en fit le voyage, reconnut, à la
 » noblesse de son air, l'héritier de la
 » Couronne, lui présenta une épée, &
 » lui parla avec cette éloquence tou-
 » jours persuasive, quand elle est sou-
 » tenue de la beauté & de l'amour. A
 » la voix de la Princesse, Regner sortit
 » de l'avilissement où il étoit plongé. Ses
 » droits lui gagnèrent tous les suffra-
 » ges ; & le consentement unanime
 » des peuples le porta sur le trône. Son
 » premier soin fut de le partager avec
 » la généreuse Swanthuite, qui, après
 » lui avoir appris les moyens de re-
 » gner, l'instruisit encore dans l'art plus
 » difficile, de faire regner avec lui la
 » douceur, la justice & la paix.

» L'histoire de Suède, dans ces tems
 » éloignés, n'est proprement que le récit
 » de ses démêlés avec les Danois, ses
 » éternels ennemis. Ces Peuples débu-
 » toient dans la carrière de la gloire,
 » par enlever les filles des Rois, qui
 » étoient le plus de leur goût, & ga-
 » gnoient les femmes, comme les États,
 » à la pointe de l'épée. Dans ces siècles

» obscurs , les Princes & les Héros
 » sont ou des Géans , ou des Magi-
 » ciens, qui signalent leurs forces & leur
 » pouvoir par des brigandages & des
 » cruautés. On ne connoissoit alors,
 » ni justice , ni honnêteté ; les vertus
 » même n'avoient pas de nom parmi
 » ces Barbares ; la force decidoit de
 » tout ; les plus violens étoient les
 » plus estimés ; & un Roi auroit été
 » déshonoré , s'il avoit épousé une
 » femme qu'il n'auroit pas ravie. Une
 » bête sauvage , tuée à la vue de tout
 » le peuple , un ennemi surpris &
 » assassiné dans sa maison , en faisoient
 » un Héros pendant sa vie , & souvent
 » un Dieu après sa mort.

» L'ivrognerie n'étoit pas un vice
 » moins commun. Fiolm , Roi de
 » Suède , sans égard pour la Ma-
 » jesté Royale , admettoit à boire
 » avec lui les plus vils de ses do-
 » mestiques , & s'enivroit dans cette
 » honteuse compagnie. On dit qu'un
 » soir , étant sorti de table pour satis-
 » faire à quelque besoin , ne pouvant
 » trouver son chemin dans l'obscurité ,
 » il tomba dans une cuve pleine de vin
 » & s'y noya. Les Rois du Nord étoient

» donc plus mal servis alors , qu'au-
 » jourd'hui les simples bourgeois.

» Il est peu de ces Princes , dont la
 » vie n'offre quelque traits de singula-
 » rité ou de barbarie. L'un d'eux , pas-
 » sant auprès d'une caverne redoutée
 » dans le pays comme la demeure d'un
 » Magicien , voulut braver la supersti-
 » tion populaire , y entra seul & n'en
 » revint point. Un autre détrouffoit les
 » passans sur les grands chemins ; &
 » pour se distinguer des voleurs ordi-
 » naires , qui ne prennent guère que
 » l'argent , il se piquoit d'enlever jus-
 » qu'à la chemise. Vismur ayant ré-
 » pudié sa femme qui lui avoit apporté
 » une riche dot , partagea son trône
 » avec une de ses maîtresses. La Reine
 » délaissée confia le soin de sa vengeance
 » à ses fils , qui allèrent , de sa part ,
 » sommer le Roi de leur rendre le bien
 » de leur mère. Sur son refus , ils mi-
 » rent le feu au Palais , où le Prince
 » & sa concubine périrent dans les
 » flammes.

» Il y eut , sous le règne suivant ,
 » une longue & cruelle famine. Les
 » Suédois attribuèrent ce fléau à la
 » vengeance de leurs Dieux , & leur

» offrirent , la première année , des ani-
 » maux en sacrifice ; la seconde , des
 » hommes ; la troisième , leur Souve-
 » rain. Agnius revenoit d'une expédi-
 » tion glorieuse contre les Finlandois ,
 » & amenoit avec lui la Princesse
 » Schialva , qu'on lui avoit donnée
 » pour ôtage. Vivement épris de ses
 » charmes , il ne put modérer ses feux ,
 » & l'épousa en plaine campagne.
 » Schialva , qui ne vit en lui qu'un
 » amant brutal , épia le moment de
 » son sommeil ; & secondée par les
 » femmes de sa suite , pendit ce mal-
 » heureux aux branches d'un arbre &
 » se sauva.

» Le Roi Ingo , après avoir épuisé
 » les plaisirs ordinaires de l'amour ,
 » toujours faciles pour un Monar-
 » que , porta ses desirs sur la femme de
 » son frère , alors occupé dans une ex-
 » pédition contre les Russes. Tandis que ,
 » loin de la Suède , ce dernier couvroit
 » son front de gloire & de laurier , il re-
 » cevoit , dans sa patrie , un affront dont
 » les Héros même ne sont pas exempts.
 » De retour de ses conquêtes , il fut té-
 » moin de son déshonneur ; & dans le
 » premier mouvement , il poignarda

» son frère & son rival. Ingo, blessé;
 » eut assez de force pour venger la
 » mort, & porta, à son tour, un coup
 » mortel à son assassin.

» Haquin, le plus puissant de son
 » siècle, par la réunion des Cou-
 » ronnes de Suede, de Norvege & de Da-
 » nemarck, étoit encore le plus fortuné
 » des pères, par la fécondité d'une
 » nombreuse famille; mais au milieu
 » de ces prospérités, il étoit dévoré
 » de la crainte de les voir finir par la
 » mort. Il consulta les Dieux sur le
 » tems qu'il avoit encore à rester sur
 » la terre, & crut voir dans un son-
 » ge, que la vie de ses enfans pou-
 » voit seule prolonger la sienne. Ce
 » père barbare n'hésita point à sacrifier
 » l'espoir de sa postérité, au désir in-
 » sensé de vivre quelques années de
 » plus. Après avoir immolé neuf de
 » ses fils, il préparoit le même sort au
 » dixieme, lorsque le peuple, indigné
 » de ces affreux sacrifices, se souleva
 » contre ce Prince dénaturé, & l'em-
 » pêcha de faire périr le dernier rejet-
 » ton de sa famille. Haquin ne pouvant
 » le sacrifier, ne tarda pas à descendre
 » lui-même au tombeau. Ce trait d'hif-

» toire n'est peut-être qu'une allégorie
» fabuleuse , qui marque combien les
» vieillards sont attachés à la vie.

» Ingo II ne fut célèbre que par ses
» cruautés & ses crimes. On dit que
» celui qui fut chargé de son éducation,
» le nourrit de cœurs de loups , pour
» lui inspirer une férocité sanguinaire ;
» comme si l'homme avoit besoin de ces
» moyens insensés , pour être dur , in-
» juste , méchant , cruel , inhumain. Ingo
» eut l'adresse de rassembler , dans une
» même maison , plusieurs Princes , d'y
» mettre le feu , & de réduire en cendres
» tous ces malheureux , accusés d'avoir
» troublé le règne de ses prédécesseurs.
» Comme un autre Danaüs , il força
» sa fille Aza d'égorger le Souverain de
» Scanie , qu'elle venoit d'épouser. Ingo
» s'empara des Etats de ce Prince ;
» & Aza revint s'applaudir , auprès de
» son père , des succès de son crime.
» Mais ces forfaits ne restèrent pas im-
» punis ; vivement pressé par le Roi
» de Danemarck , & sur le point d'être
» pris , le cruel Ingo se brûla dans son
» Palais avec sa fille , & périt ainsi ,
» par un juste retour , du même sup-
» plice qu'il avoit fait souffrir à ses

» ennemis. Après sa mort , on trouve,
 » dans l'histoire de Suède , un vuide de
 » plusieurs siècles.

» L'année 819 est l'époque de l'éta-
 » blissement du Christianisme dans ce
 » Royaume. Louis le Débonnaire y
 » envoya des Prédicateurs qui y por-
 » tèrent l'Evangile ; mais ce ne fut que
 » long-tems après , que les Rois y re-
 » çurent le baptême. Olais II fut le
 » premier qui donna cet exemple à
 » ses Peuples. On voit encore , près
 » de Husbye , la fontaine où Saint-
 » Siffroy , dont elle porte le nom , le
 » baptisa. La piété de ce Prince se si-
 » gnala par un impôt qu'il s'engagea
 » de payer tous les ans au Saint Siège,
 » & qui lui fit donner le honteux sur-
 » nom de Tributaire. La Religion prit
 » de nouveaux accroissemens sous le
 » règne de son fils , qui se distingua par
 » la sévérité avec laquelle il fit ob-
 » server la justice. Une de ses loix or-
 » donnoit qu'on brûlât une partie de
 » la maison de celui qui auroit causé
 » quelque dommage à celle d'autrui ;
 » & cette loi singulière le fit nommer
 » Brûleur de Charbon.

» Jusqu'au règne de Marguerite de

» Waldemar, qui, par l'Union de Cal-
» mar, réunit cette Monarchie à celle de
» Danemarck, la Suède ne fournit qu'un
» petit nombre de traits dignes de fixer
» l'attention. Avant cette époque, ce
» Royaume étoit encore électif; & quoi-
» que les plus proches parens du Mo-
» narque succédassent encore à la Cou-
» ronne, c'étoit quelquefois sans égard
» à l'ordre de la naissance, & toujours
» en vertu d'une élection. Les Suédois
» se servoient même de ce droit comme
» d'un titre, pour déposer leurs Souve-
» rains, quand ces derniers donnoient at-
» teinte à la liberté ou aux privilèges de
» la Nation. Le pouvoir du Roi étoit fort
» borné; il ne pouvoit faire la guerre ni
» la paix, & moins encore des levées
» de troupes ou d'argent, sans le con-
» sentement du Sénat & des Etats-
» Généraux. Il ne lui étoit permis ni de
» construire de nouvelles forteresses,
» ni de donner le gouvernement des
» anciens châteaux à d'autres, qu'aux
» naturels du pays. Il se seroit exposé à
» une révolte générale, s'il avoit tenté
» d'introduire des troupes étrangères
» dans le royaume. Tout ce qui pouvoit
» étendre ou fortifier son autorité, étoit

» également suspect & odieux ; & ces
 » peuples ne redoutoient pas moins la
 » puissance de leur Souverain , que
 » celle de leurs ennemis.

» Le domaine de la Couronne ne con-
 » sistoit que dans quelques terres de peu
 » d'étendue, & dans un tribut fort léger,
 » que payoient les gens de la campagne.
 » On y joignit dans la suite les mines de
 » cuivre , la propriété des lacs de Mé-
 » ler, Wéner & Wéter, avec le droit
 » de pêche sur les côtes de la mer Bal-
 » tique. Les fiefs & les gouvernemens,
 » qui ne se donnoient d'abord qu'à vie,
 » étoient devenus insensiblement héré-
 » ditaires ; la noblesse qui en jouissoit,
 » avoit cessé d'en payer les redevances.
 » Les Evêques s'étoient pareillement
 » exemptés de ces droits ; & le do-
 » maine étoit si diminué par ces diffé-
 » rentes usurpations, qu'il suffisoit à pei-
 » ne pour l'entretien de cinq à six cents
 » chevaux. Le Roi n'étoit presque con-
 » sidéré, que comme le Capitaine génér-
 » al de l'Etat en tems de guerre , & le
 » Président du Sénat pendant la paix.

» Ce Sénat, qui avoit presque toute
 » l'autorité, étoit composé de douze
 » Seigneurs , la plupart gouverneurs

» de province, ou occupant les pre-
 » mieres charges. Ils se rendoient dans
 » la Capitale auprès du Roi, quand
 » il arrivoit quelque affaire impor-
 » tante. Leur dignité n'étoit point
 » héréditaire : lorsqu'il y avoit une
 » place vacante, le Prince choisissoit
 » parmi les Evêques ou les Grands de
 » la Nation, l'homme qu'il jugeoit le
 » plus capable de la remplir. L'Arche-
 » vêque d'Upsal étoit Sénateur né ; les
 » autres Prélats ne le devenoient, que
 » par la nomination du Souverain.

» Quoique le Sénat n'eût d'abord
 » été établi, que pour servir de Conseil
 » au Monarque, il portoit alors son
 » autorité jusques sur sa conduite ; &
 » chaque membre se croyoit en droit
 » de l'avertir, quand il passoit les bor-
 » nes de son pouvoir. Les Suédois re-
 » gardoient les Sénateurs comme les
 » protecteurs de la liberté & des privi-
 » leges. C'étoit proprement dans ce
 » corps, que résidoit la puissance & la
 » majesté.

» Le Clergé possédoit lui seul plus
 » de bien, que le Roi & tous les au-
 » tres états réunis, & soutenoit sa di-
 » gnité avec tout l'éclat que donnent

» les grandes richesses. Les Evêques
 » étoient, pour la plupart, seigneurs
 » temporels de leurs villes épiscopales;
 » & outre les biens attachés à leurs
 » places, ils s'étoient encore rendus
 » maîtres de la succession de tous les
 » Ecclesiastiques qui mouraient sans
 » testament. Ils jouissoient des droits
 » d'amende & de confiscation, qui ap-
 » partenoient anciennement au do-
 » maine du Prince. Celui du Clergé
 » pouvoit bien augmenter par des do-
 » nations, mais jamais diminuer par
 » des aliénations ou par des ventes.
 » Les loix les défendoient expressé-
 » ment; & ces loix étoient aussi con-
 » traires aux Séculars, que favora-
 » bles aux Ecclesiastiques. Fiers de
 » leurs titres & du nombre de leurs
 » vassaux, les Evêques s'érigèrent in-
 » sensiblement en petits souverains.
 » Ils firent fortifier leurs palais, y en-
 » tretinrent garnison, & ne marchaient
 » jamais, qu'accompagnés de gens de
 » guerre. On les voyoit à la tête de
 » toutes les brigues, de tous les partis,
 » & souvent même conduisant des
 » troupes contre le Roi.

» Les Seigneurs & les Gentilshom-

mes, retirés dans leurs châteaux, les érigeoient en forteresses, & armoient leurs vassaux pour faire des courses contre leurs voisins. On ne connoissoit plus la justice des loix; parce qu'il n'y avoit point de puissance capable de les faire observer. Les habitans des villes, qui ne subsistoient que par le commerce, avoient plus de soumission, & auroient volontiers consenti, que le Prince eût pris toute l'autorité; mais ils avoient peu de considération dans les dietes. Les paysans au contraire, qui jouissoient du privilege d'y envoyer des Députés, suivoient aveuglément les mouvemens de leurs Seigneurs, & défendoient avec opiniâtreté les droits de leurs provinces. Dans les cantons fertiles, ils s'occupoient du labourage; les autres passaient leur vie à la chasse des bêtes fauves, dont la chair leur servoit de nourriture, & les pelleteries, à payer le tribut au Souverain. C'étoient des gens sauvages, la plupart élevés dans les bois, jaloux de leurs coutumes, & toujours prêts, sous le moindre prétexte, à se révolter.

» Tant d'indépendance dans les Su-
 » jets , une autorité si bornée dans
 » le Prince , étoit pour ce royaume , une source intarissable de
 » guerres civiles. Plusieurs Rois de
 » Suede aspirerent à une autorité plus
 » absolue , & appuyés de leurs créa-
 » tures , de leurs amis , tenterent de se
 » rendre maîtres du gouvernement ;
 » mais les peuples se révolterent autant
 » de fois , que leurs Souverains don-
 » nerent atteinte à la liberté & aux pri-
 » vileges. La moindre apparence du
 » pouvoir arbitraire faisoit prendre les
 » armes , & réunissoit tous les Parti-
 » culiers contre le Monarque.

» C'est à l'époque du regne de Mar-
 » guerite de Waldemar , que l'histoire
 » de ce pays commence à devenir in-
 » téressante. Les Suédois ne tarderent
 » pas à se repentir de s'être soumis aux
 » loix d'une femme ; & sur-tout d'une
 » étrangere. Cette Princesse , qui avoit
 » une affection particuliere pour le Da-
 » nemarck , royaume de ses peres , le
 » fondement de sa force & de sa puis-
 » sance , n'envisageoit la Suede que com-
 » me un pays de conquête , qu'il falloit
 » mettre à contribution. « Ses produc-

» tions , disoit-elle à Eric son neveu ,
 » désigné pour lui succéder , fourni-
 » ront à votre subsistance ; les fourrures
 » de la Norvege serviront à vous vêtir ;
 » mais les peuples de Danemarck se-
 » ront votre défense & votre appui ».

» Marguerite s'empara des forteresses
 » de Suede , confia le gouvernement &
 » les charges aux Danois , & éloigna des
 » emplois les naturels du pays. Le seul
 » Suédois qu'elle éleva aux honneurs ,
 » fut un jeune homme , dont le principal
 » mérite consistoit dans une belle figu-
 » re qui plut à la Reine. Ce choix n'é-
 » chappa point à la critique des mécor-
 » tens , qui allerent en corps , munis
 » de leurs titres , reprocher à cette
 » Princesse d'avoir violé leurs privi-
 » leges. Mais Marguerite , qui avoit la
 » force en main , méprisa ces représen-
 » tations impuissantes. « Gardez , leur
 » dit-elle , gardez vos parchemins ; je
 » garderai vos villes fortes ».

» Eric , par ses cruautés , déplut aux
 » Suédois , qui s'éleverent également
 » contre Christophe & Christian , ses
 » successeurs. Les Etats assemblés défé-
 » rerent la couronne à Charles Canut-
 » son , Grand-Maréchal de Suede , &

» Gouverneur de Finlande. Fier de sa
» nouvelle puissance, Charles formale
» dessein d'abaisser les Prélats, dont il
» auroit dû gagner l'amitié. Ils l'accuse-
» rent d'hérésie; & l'Archevêque d'Up-
» sal, à la tête du Clergé, dans une
» messe solennelle, excommunia le nou-
» veau Roi; puis se dépouillant de ses
» habits pontificaux, qu'il mit sur l'au-
» tel, il s'engagea, par serment, de ne
» les reprendre, que lorsqu'il auroit
» chassé du royaume le Monarque ex-
» communié. Il se fit apporter une épée
» & une cuirasse, & sortit de l'église ainsi
» armé, accompagné d'une multitude
» de Prêtres, qui montroient le mê-
» me zele, & respiroient la même
» vengeance. On ne voyoit que Pré-
» lats, qui, changeant leur mitre en
» casque, leur crosse en épée, combat-
» toient contre leur Souverain. Quoi-
» que de pareils guerriers ne parussent
» pas formidables, ils vainquirent le
» malheureux Canutson, qui se retira
» à Dantzick. L'Archevêque d'Upsal,
» dévoré de remords d'avoir porté les
» armes contre son Prince, eut recours
» au Pape qui lui envoya une ample
» absolution

» absolution pour lui & tous ses com-
 » plices. Canutson, destiné à servir de
 » jouet à la fortune, fut remis sur le
 » trône, en descendit de nouveau; y,
 » monta une troisième fois; mais la
 » mort le lui ravit pour toujours.

» La Suede eut alors un Administra-
 » teur, qui, dans les armées, jouissoit
 » de toute l'autorité; mais dans les as-
 » semblées publiques, il étoit obligé de
 » la céder à l'Archevêque d'Upsal. Le
 » célèbre Gustave Vasa réunit ce dou-
 » ble pouvoir, avec la qualité de Roi,
 » qui lui fut déferée d'une voix unani-
 » me, par les Etats de la Nation. Ce
 » Prince, fils du Sénateur Eric Vasa,
 » & petit-neveu de Canutson, étoit
 » doué de toutes les qualités qui font
 » les héros. Il avoit remporté plusieurs
 » avantages contre les Danois qui
 » mirent sa tête à prix, & l'obli-
 » gerent d'errer de province en pro-
 » vince, toujours caché, toujours dé-
 » guisé.

» Seul & sans ressource dans les mon-
 » tagnes de la Dalécarlie, parmi des
 » peuples aussi sauvages que leur pays,
 » il fut réduit, pour gagner sa vie, à
 » travailler aux mines de cuivre. Dans

» ce triste état, le Seigneur du village
 » reconnut Gustave, son ancien cama-
 » rade d'étude, lui promit ses services,
 » & s'engagea même à faire soulever,
 » en sa faveur, les paysans de son can-
 » ton ; mais ce ne furent que de vaines
 » promesses. Gustave s'adressa à un
 » autre Gentilhomme, chez lequel il
 » ne trouva encore qu'un traître qui
 » l'auroit livré aux Danois, si sa femme,
 » touchée de sa bonne mine, ne l'eût
 » averti des desseins de son mari.

» Ce fut un simple Curé, qui ouvrit
 » à ce jeune fugitif, la première route
 » du trône. Avec un courage, une
 » grandeur d'ame qu'aucun état ne doit
 » exclure ; le Prêtre souleva les paysans
 » de sa paroisse, mit son Protégé à leur
 » tête, & leur inspira un violent desir
 » de recouvrer leur liberté. Quatre
 » cens d'entr'eux se rangerent autour
 » de leur Général, & formerent une
 » petite armée, avec laquelle il em-
 » porta d'assaut le premier fort qu'il
 » attaqua.

» Quelques Gentilshommes Suédois,
 » proscrits par le Roi de Danemarck,
 » se rendirent auprès de Gustave ; &
 » à l'exemple de la Dalécarlie, plusieurs

» provinces se souleverent. La révolution devint générale; les châteaux & les villes se soumirent au nouveau Chef; & Gustave entra victorieux dans Upsal, la première ville du royaume après Stockholm. Alors la Nation le choisit pour son Administrateur, puis pour son Roi; & en cette qualité, il fit, aux acclamations de tous les Ordres de l'Etat, une entrée triomphante dans la Capitale.

» Au milieu de sa prospérité, il n'oublia point le Prêtre qui lui avoit donné un asyle, & l'avoit si bien servi dans sa disgrâce. Son premier soin fut de l'envoyer chercher; mais malheureusement le Curé ne vivoit plus; & le Roi, pour éterniser sa reconnoissance, fit mettre une couronne de cuivre dorée sur le clocher de sa paroisse.

» Les principales forces de Suede étoient encore entre les mains des Evêques, toujours prêts à s'en servir contre leur Souverain. Gustave, naturellement fier, ne vit qu'avec indignation sa puissance balancée par les gens d'église, qui le surpassoient en richesses; & dans le dessein de les

» en dépouiller , il commença par fa-
 » voriser les opinions de Luther. Une
 » doctrine qui proscriit les prêtres & les
 » moines, étoit trop conforme à ses
 » vues , pour ne pas l'accueillir avec
 » ardeur. Il fit venir des Docteurs
 » d'Allemagne , qui prêcherent la nou-
 » velle réforme avec autant de zele
 » que de succès; & pour disposer les
 » peuples à la révolution , il attaqua
 » certains privileges du Clergé, qui leur
 » étoient onéreux , & dégénéroient en
 » abus. De ce nombre étoit une espece
 » de tribut qu'imposoient les Curés
 » pour les péchés publics ; une amende
 » qu'ils exigeoient de ceux qui alloient
 » à la chasse pendant l'office divin ; &
 » une autre , pour avoir , avant la bé-
 » nédiction nuptiale , usé du droit con-
 » jugal. Gustave défendit à ces mê-
 » mes Curés d'excommunier , sui-
 » vant leur usage , leurs créanciers ou
 » leurs ennemis , & aux Evêques d'en-
 » vahir , selon leur coutume , la succes-
 » sion des Ecclesiastiques. Il mit sur les
 » terres de leurs bénéfices ses troupes
 » en quartier d'hiver , se servit des mo-
 » nasteres pour loger sa cavalerie , &
 » ordonna de convertir en especes cou-

» rantes les vases sacrés & les cloches
» des églises.

» Ce dernier article souffrit quelques
» difficultés, & révolta les paysans. De
» leur côté, les Prêtres & les Moines
» firent leurs efforts pour soulever les
» peuples. On vit sur-tout les religieux
» mendiants, parcourir les provinces,
» secondés par les dévots, & les dé-
» votes principalement, qui cabaloient
» dans les sociétés, & irritoient les es-
» prits contre le gouvernement. Inf-
» truit de ces menées, Gustave défen-
» dit aux Moines de sortir de leurs
» cloîtres, laissa crier les dévots, &
» avec un régiment de cavalerie, dis-
» sipa une armée de paysans. Il fit en-
» suite assembler les Etats, & proposa
» une loi qui ordonnoit aux Gens d'E-
» glise en général, de restituer les biens
» qu'ils avoient usurpés; aux Evêques,
» de rendre les forteresses qui servoient
» d'asyle aux séditieux, & désormais
» de ne plus mettre le pied dans le
» Sénat.

» Le Clergé s'opposa avec vigueur à
» des ordres sacrilèges, qu'il regar-
» doit comme aussi nuisibles à ses in-
» térêts, qu'au bien de la religion. Ils

» furent rejettés par le Grand - Maré,
» chal de la Couronne , qui déclama
» contre de pareilles innovations: Gus-
» tave , outré de dépit , se répandit
» en reproches contre l'ingratitude des
» Suédois , & déclara qu'il aimoit mieux
» renoncer au trône, que de porter un
» vain titre de Roi; qu'on eût à le rem-
» bourser des dépenses qu'il avoit faites,
» pour délivrer la monarchie de l'op-
» pression des Danois , & qu'aussi-tôt
» il quitteroit cet odieux pays, pour
» ne plus y rentrer de sa vie. En ache-
» vant ces paroles , il laissa échapper
» quelques larmes , & sortit brusque-
» ment de l'assemblée.

» Cette scène concertée produisit
» l'effet qu'il en avoit attendu. L'Evê-
» que de Strégnez , vendu à la Cour,
» profita de l'impression que la colere
» du Roi avoit laissée dans les esprits,
» & sut les manier avec tant d'adresse,
» qu'il les amena au but qu'on desi-
» roit. L'acte qui dépouilloit le Cler-
» gé de ses droits & de ses richet-
» ses , fut dressé par le Sénat dans la
» forme la plus juridique ; & Gus-
» tave voulut en être lui-même l'exé-
» cuteur. Il parcourut les provinces

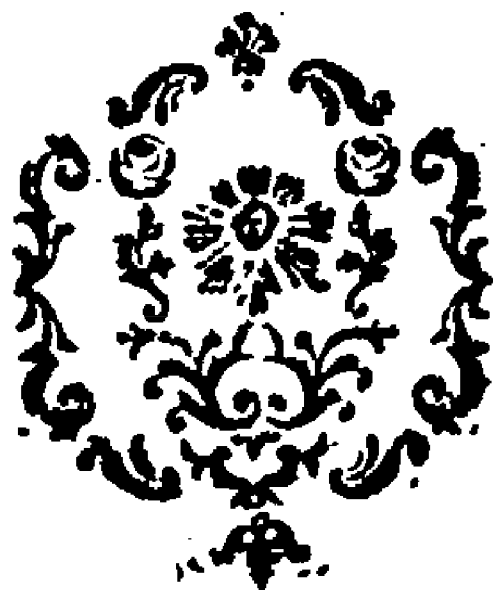
» à la tête d'un corps de cavalerie ,
 » examina les titres des biens de l'E-
 » glise ; & trouva, ou feignit de trou-
 » ver jusqu'à treize mille terres usur-
 » pées par les Prêtres , qu'il réunit à
 » son domaine. Ce Prince voyant le
 » Clergé dépouillé & soumis , & le
 » luthéranisme florissant dans tout le
 » royaume , abjura solennellement la
 » religion catholique , & fit profession
 » de la nouvelle doctrine.

» Gustave traita la Noblesse comme
 » les Ecclésiastiques ; il lui enleva la
 » plupart de ses privilèges , celui prin-
 » cipalement de choisir un Successeur à
 » la Couronne, qu'il rendit héréditaire,
 » & fit revivre d'anciens droits , que les
 » Gentilshommes payoient ancienne-
 » ment pour des fiefs qu'ils n'avoient
 » obtenus , qu'à condition d'une rede-
 » vance , de la libéralité du Souverain.
 » Enfin il parvint à changer la forme de
 » l'Etat, à réprimer l'esprit inquiet de ses
 » peuples , à affermir son trône ; & ren-
 » du au repos , il favorisa le commerce,
 » fit construire des citadelles , bâtit des
 » maisons royales , & regna , sans Mi-
 » nistre , dans la paix , comme il avoit
 » fait la guerre sans Général. On lui

» reproche , avec raison , d'avoir dé-
 » truit la religion de ses peres , persé-
 » cuté les Catholiques , & introduit
 » l'hérésie dans ses États ; mais on fait
 » que plus politique que religieux , il
 » ne vouloit d'abord qu'affoiblir le
 » Clergé, qui étoit alors le corps le plus
 » indocile , le plus riche & le plus re-
 » doutable de son royaume ».

Je réserve , pour la lettre suivante , la
 suite de ce discours , & suis , &c.

A Nicoping, ce 12 Août 1756.



LETTRE CCLXIX.

SUITE DE LA SUEDE.

« GUSTAVE Vasa laissa trois fils, Eric,
 » Jean, & Charles, qui regnerent suc-
 » cessivement, & dont aucun ne
 » suivit les traces de son pere. Eric
 » étoit affligé d'un égarement de raison,
 » qui lui prenoit par accès, & se tour-
 » noit toujours en fureur. Une autre
 » espece de folie acheva de troubler la
 » tête de ce Prince; il ajoutoit foi aux
 » chimeres de l'astrologie. Ces deux
 » maladies lui laissoient une impression
 » de chagrin, qui fit le malheur de sa
 » vie, de sa famille, & de ses peuples.
 » Il se mit en tête, comme la plupart
 » des autres Princes de l'Europe, d'é-
 » pouser Elisabeth d'Angleterre, moins
 » par amour pour cette Reine, que
 » par le desir de joindre à leurs Cou-
 » rones, celles de ses trois royaumes.
 » Marie, Souveraine d'Ecosse, & la
 » Princesse de Lorraine, reçurent tour
 » à tour son hommage; mais ces nego-

N. v.

» ciations, aussi-tôt rompues qu'entamées, ne furent suivies d'aucun succès. Cet inconstant Monarque étoit sur le point de s'unir avec Christine, fille du Landgrave de Hesse-Cassel, qu'il écrivoit encore des lettres d'amour à la Reine d'Angleterre. Ces lettres furent interceptées, & remises au Landgrave, qui, piqué de l'infidélité de ce Prince, renvoya honteusement les Ambassadeurs Suédois, venus pour traiter du mariage, & emmener sa fille.

» Le volage Eric, que tant de Princesses ne pouvoient fixer, fut enfin captivé par une jeune paysanne nommée Catherine, qui n'avoit d'autre mérite, que les graces de sa personne & beaucoup d'artifice. Le hasard l'offrit à ses yeux, vendant des fruits dans le marché de Stockholm. Il fut frappé de sa beauté, la fit conduire au palais, & élever parmi les Dames de la Cour. Sa trop grande jeunesse ne permettoit pas de l'admettre encore au nombre des Maîtresses du Roi ; mais elle avoit déjà, dans le cœur du Monarque, la préférence sur toutes les autres ; & dès que ses charmes eurent atteint leur maturité,

» il la déclara sa favorite. Loin que la
 » jouissance diminuât l'ardeur de ses
 » feux, Eric poussa son amour jusqu'à
 » partager avec elle, en l'épousant, son
 » lit & sa Couronne. Une passion si
 » constante, dans un Prince si volage,
 » parut à quelques-uns l'ouvrage de
 » quelque philtre, plutôt que l'effet
 » des charmes & de l'habileté d'une
 » simple paysanne.

» La maladie du Roi le portoit à des
 » cruautés, qui armoient son bras con-
 » tre ses propres Sujets. Ce Monarque
 » barbare, sur de foibles soupçons, poi-
 » gnarda lui-même un de ses Courti-
 » sans. Nils-Sture, c'est le nom de ce
 » malheureux, tira le fer de la plaie,
 » le baïsa respectueusement, & l'offrit
 » au Tyran. Cette action qui auroit dû
 » faire rentrer le Monarque en lui-
 » même, produisit un effet contraire;
 » elle irrita Eric, qui le fit achever
 » par ses gens. La mort d'un sujet aussi
 » soumis aux volontés de son Prince fut
 » suivie de celle de ses proches; & les
 » Etats du royaume souscrivirent à
 » toutes ces cruautés. Denis Beurré,
 » qui avoit présidé à l'éducation du
 » nouveau Neron, osa lui en faire des

» reproches ; & son zele , comme à
 » Seneque , lui coûta la vie..

» Des remords, causés par son incons-
 » tance naturelle, ne tarderent pas à dé-
 » chirer le cœur de ce Roi furieux &
 » insensé. Son cerveau , prompt à en-
 » fanter des visions & des chimeres,
 » lui représenta les ombres de tant de
 » Seigneurs. massacrés par ses ordres,
 » errantes autour de lui. Frappé de ces
 » spectacles effrayans , il se déroba de
 » la Cour , & s'enfonça dans les bois,
 » où il demeura pendant trois jours
 » sous des habits de paysan. On le
 » chercha de tous côtés ; & on le re-
 » connut enfin dans la maison d'un
 » Curé près d'Upsal. Sa Maîtresse , qui
 » avoit plus d'intérêt que d'autres à
 » le ramener , employa tout son art,
 » pour lui faire quitter cette vie er-
 » rante , & chasser les idées sombres,
 » qui entretenoient sa mélancolie.

» Mais le souvenir de ses anciens
 » crimes, fit place au desir d'en com-
 » mettre de nouveaux. Après de vains
 » efforts pour ravir à ses freres les
 » provinces qui formoient leur apa-
 » nage, il résolut de se défaire d'eux ;
 » & pour exécuter ce dessein, il choisit

» le jour destiné à célébrer son hymen
 » avec Catherine. Cette fille eut hor-
 » reur d'un attentat, qui devoit être
 » d'un présage fâcheux pour son ma-
 » riage, & avertit elle-même ces
 » malheureux freres, du danger com-
 » mun qui les menaçoit. Ligués avec
 » des Seigneurs mécontents, ils pour-
 » suivirent le Monarque les armes à la
 » main, le vainquirent dans plusieurs
 » combats, l'assiégerent dans sa Capi-
 » tale, & le ferrent de si près, qu'ils
 » l'obligèrent à capituler & à renoncer
 » à la Couronne. Il demeura enfermé
 » au château sous bonne garde, tandis
 » que le Duc Jean, son frere, se fit pro-
 » clamer Roi de Suede par les Etats
 » assemblés à Stockholm. Ces mêmes
 » Etats déclarèrent les enfans d'Eric
 » incapables d'occuper jamais le trône,
 » & condamnerent ce Prince à finir ses
 » jours en prison, où il mourut empoi-
 » sonné.

» Le nouveau Roi, fortement atta-
 » ché à la religion catholique, ou fei-
 » gnant de l'être pour complaire à sa
 » femme, voulut la rétablir dans son
 » empire, & en chasser le luthéranisme;
 » il y trouva des obstacles invincibles;

» & son fils Sigismond, qui lui succéda,
» étant entré dans les mêmes vues, ne
» gagna rien pour la religion, & perdit
» son royaume.

Le troisieme fils de Gustave, le Duc
» Charles, s'étoit concilié l'amour des
» peuples par son attachement pour la
» Confession d'Augsbourg, par son
» respect pour le Sénat, par la douceur
» de son caractère. Ce Prince prit ou-
» vertement les armes, sous prétexte
» de défendre la religion & l'Etat; &
» ayant vaincu son neveu, il se main-
» tint à la tête du gouvernement. En-
» fin la Nation lui défera la Couron-
» ne d'une voix unanime; & son fils
» Gustave, si connu depuis, si re-
» nommé, si célèbre sous le nom de
» Gustave Adolphe, dit le Grand, fut
» désigné pour son successeur.

» Adolphe, en montant sur le trône,
» trouva la Suede attaquée de toutes
» parts; mais les guerres qu'il eut à sou-
» tenir, ne furent pour lui qu'une suite
» de triomphes. Choqué de la fierté de
» la Maison d'Autriche, qui prétendoit
» asservir les royaumes du Nord, il ré-
» solut de porter ses armes victorieuses
» en Allemagne, & d'abaisser l'orgueil

» impérial. La Cour de Vienne l'appel-
 » loit le Roi de Neige, qu'un hiver
 » avoit formé, & qu'un été devoit
 » fondre. La conquête de l'isle de Ru-
 » gen, & le gain de la bataille de
 » Léipsick furent ses premiers ex-
 » ploits contre des ennemis qu'il
 » vouloit humilier. On dit que dans
 » le fort de l'action, il descendit de
 » cheval, se jeta à genoux, implora
 » le secours du Ciel, & exhorta
 » ses soldats à combattre pour le Saint
 » Evangile.

» Dans la même année 1631, Gustave
 » passa le Rhin à la vue d'une armée
 » ennemie, campée sur l'autre rive. Ce
 » passage, non moins fameux & plus réel
 » que celui de Louis XIV, n'a pas été
 » moins célébré par les Poëtes. Pour en
 » conserver la mémoire, on érigea, sur
 » les bords du fleuve, un monument
 » qu'on voit encore près d'Oppenheim.
 » C'est un lion de marbre, posé sur
 » une colonne, la face couverte d'un
 » casque, & tenant une épée nue dans
 » la patte droite. Un Officier de l'Em-
 » pereur, pour lui faire sa cour, osa,
 » dans la suite, arracher cette épée,
 » & la présenter à sa Majesté; mais le

» Prince, loin d'applaudir à ce vil at-
 » tentat, -fut sur le point de faire pen-
 » dre l'Officier.

» On prétend qu'après le passage du
 » Rhin, Gustave-Adolphe fit demander
 » un entretien à Louis XIII, qui étoit
 » alors dans la ville de Metz. Louis,
 » qui, à tant d'égards, étoit si inférieur
 » au Roi de Suede, évita prudemment
 » une conférence, dont l'honneur ne lui
 » seroit assurément pas resté, & fit ré-
 » réponse que sa santé ne lui permet-
 » tant pas d'accepter l'entrevue, il en-
 » verroit à sa place le Cardinal de Ri-
 » chelieu : « j'enverrai donc aussi un de
 » mes valets, répondit fièrement le Roi
 » de Suede, pour conférer avec le
 » Cardinal ».

» Toute l'Allemagne est en feu. Le
 » cheval de Gustave est tué d'un
 » coup de canon. On relève son mai-
 » tre, qui dit froidement : « je l'ai
 » échappé belle ; mais apparemment la
 » poire n'étoit pas encore mûre ». Ce
 » fut à la bataille de Lutzen, dans la
 » Haute-Saxe, qu'après avoir rempli
 » l'Europe du bruit de ses exploits, ce
 » Prince périt, comme Turenne, dans
 » les bras de la victoire. Les commen-
 » cemens du combat ne furent pas fa-

» vorables aux Suédois enfoncés par les
 » Impériaux, dans l'endroit même où le
 » Monarque commandoit. Désespéré de
 » la lâcheté de ses troupes , il descend
 » de cheval ; & la pique à la main, arrête
 » les fuyards : « restez , leur dit-il , du
 » moins pour me voir mourir ». Ces
 » paroles rendirent le courage aux sol-
 » dats , qui se tournerent avec tant de
 » furie sur les Impériaux , qu'ils les fi-
 » rent plier à leur tour ; mais Gustave ,
 » s'étant témérairement engagé dans un
 » gros de Cuirassiers , reçut deux coups
 » de pistolets dont il mourut , empor-
 » tant au tombeau le nom de Grand ,
 » les regrets du Nord , l'admiration de
 » l'Europe , & l'estime de ses ennemis.
 » Quelques-uns ont follement préten-
 » du , que les coups avoient été portés
 » par un émissaire du Cardinal de Ri-
 » chelieu , qui n'avoit pas oublié le pro-
 » pos insultant du Roi de Suede après
 » le passage du Rhin.

» On a reproché à ce Prince un em-
 » portement de courage, qui l'exposoit
 » comme un simple soldat. Il condam-
 » noit lui-même cette intrépidité témé-
 » raire , en avouant qu'elle pourroit un
 » jour lui être funeste. Près de partir

» pour l'Allemagne, il dit aux Etats
 » assemblés : « je me suis trouvé dans
 » mille occasions dangereuses , où je
 » n'ai pas épargné mon sang pour le
 » bien de la patrie : j'en suis toujours
 » sorti la vie sauve ; mais je ne doute
 » pas de l'y laisser un jour ; car tant va
 » la cruche à l'eau , qu'à la fin elle se
 » brise ». Etant en Prusse , il consultoit
 » le Chancelier Oxenstiern , son confi-
 » dent & son ami , sur une entreprise
 » périlleuse , dont celui-ci vouloit le
 » détourner : « vous êtes trop froid ,
 » lui dit Gustave ; & vous retardez
 » toujours ma course. Sire , répondit
 » Oxenstiern , si mon flegme ne tem-
 » péroit votre ardeur , il y auroit long-
 » tems que vous seriez consumé ».

» Christine , fille de Gustave , n'avoit
 » pas encore six ans , lorsque la mort
 » de son pere la laissa maîtresse d'un
 » royaume , que les exploits de ce
 » Prince avoient rendu un des plus
 » florissans de l'Europe. Aux Etats as-
 » semblés , lorsque le Maréchal de la
 » Diète la proclama Reine de Suede ,
 » un Membre de l'ordre des Paysans l'in-
 » terrompit en demandant : « quelle est
 » donc cette fille de Gustave ? Nous

ne la connoissons pas ; nous ne l'avons jamais vue ; qu'on nous la montre ». Christine paroît ; & après l'avoir considérée attentivement ; « c'est elle-même , s'écria-t-il ; voilà le nez, les yeux & le front de Gustave Adolphe ; qu'elle soit notre Reine ». On lui donna pour conseil & pour tuteurs , les grands Officiers de la Couronne.

» Des Ambassadeurs Moscovites s'étant rendus à la Cour de Suède pour complimenter la nouvelle Souveraine , on parut craindre que cette Princesse , qui n'étoit encore qu'un enfant , ne les reçût pas avec assez de dignité ; & l'on crut devoir l'instruire sur le cérémonial. On l'exhorta surtout à n'avoir aucune peur, lorsqu'elle verroit des hommes à longue barbe , d'une taille & d'une figure propres à l'épouvanter. Christine , éclatant de rire , leur dit : « eh ! que m'importe leur barbe ? vous autres vous en avez d'aussi grandes qu'eux ; & cependant je ne vous crains point ».

» Marie-Eléonore, sœur de l'Electeur de Brandebourg , veuve du grand Gustave , & mere de la jeune Reine ,

» étoit toujours plaintive depuis la
» mort de son époux. Elle n'aimoit pas
» la Suede, où elle n'avoit aucune part
» l'administration des affaires; auxquelles
» les en effet elle n'entendoit rien. Le
» dégoût & l'ennui lui firent concevoir
» le projet de se retirer chez le Roi de
» Danemarck; dont on prétend qu'elle
» étoit amoureuse; pour le prouver,
» on rapporte une lettre que le Comte
» d'Avaux écrivoit à la Duchesse de
» Savoie, & dont voici, à peu près,
» le contenu. « Un Roi & une Reine du
» Septentrion, séparés par un bras de
» mer qui sert de frontière à leurs
» royaumes, ont souhaité de se rappro-
» cher davantage. Leur intelligence a
» commencé par de secrettes ambas-
» sades; elles ont été commises à la
» dextérité d'une femme d'esprit, qui
» en fait assurément plus que tous nous
» autres Ambassadeurs. Un beau matin,
» avant le jour, la belle Princesse, sui-
» vie seulement d'une Dame & d'un
» Cavalier, monte à cheval, & par des
» bois & des rochers inconnus, se rend
» au bord de la mer, & passe le détroit
» dans une méchante chaloupe; plus
» courageusement que ne fit Léandre.

Au milieu de sa course, elle est ren-
 contrée par un Amiral, qui la re-
 çoit à son bord au bruit de toute son
 artillerie, faisant ainsi retentir de tous
 côtés, un mystère qu'on avoit jus-
 qu'alors caché avec tant de soin. Le
 vaisseau de l'Amiral étoit magnifique-
 ment orné, & chargé des mets les
 plus exquis. On y avoit même fait
 monter des musiciens, afin que rien
 ne manquât à une fête si galante.
 Dans cet appareil, la Reine, veuve
 de Gustave, fut conduite dans une
 ville du Danemarck, où Christian IV
 alla la recevoir.

» En 1644, Christine âgée de dix-
 huit ans, prend en main les rênes
 de l'Etat. Plusieurs partis consi-
 dérables aspiraient à la main de
 cette Princesse. Les deux fils du Roi
 de Danemarck, l'Electeur Palatin,
 celui de Brandebourg, le Roi de
 Portugal, & jusqu'au Jésuite Casimir,
 Cardinal de Pologne, se mirent suc-
 cessivement sur les rangs. Celui qui
 paroïssoit devoir l'emporter, étoit
 Charles Gustave, Duc des Deux-
 Ponts, de la branche de Baviere-Pa-
 latine, neveu du grand Gustave, &

» cousin de la Reine. Il la pressoit de
 » répondre à ses desirs ; & dans ses
 » emportemens amoureux, il juroit de
 » sortir pour jamais de la Suede , si
 » elle s'obstinoit dans ses refus. Chris-
 » tine ne faisoit que rire de ses propos
 » romanesques , & se mocquoit de lui
 » comme de ses autres soupirans. A
 » l'exemple d'Elisabeth , elle avoit ré-
 » solu de ne jamais se donner de mai-
 » tre. On n'ose dire qu'elle employa les
 » mêmes moyens que la Reine d'An-
 » gleterre , pour charmer l'ennui du cé-
 » libat. Il est vrai qu'elle eut des favo-
 » ris, dont le plus illustre fut le Comte
 » de la Gardie ; mais il paroît que sa
 » fierté naturelle la défendit constam-
 » ment des foiblesses de l'amour. Il est
 » certain du moins , qu'elle eut tou-
 » jours pour le mariage une aversion dé-
 » cidée ; & on lui a quelquefois enten-
 » du dire , qu'elle ne souffriroit jamais
 » qu'un homme en usât avec elle com-
 » me avec son champ. Un jour qu'on
 » la pressoit vivement de prendre un
 » époux, elle répondit : « j'aime mieux
 » nommer , pour mon successeur, un
 » Prince dont je connoisse les talens ,
 » que de laisser sur le trône un héritier

de ma puissance, qui, peut être, me déshonoreroit par sa conduite. Il peut aussi aisément naître de moi un Néron, qu'un Auguste ».

» On célébroit en Suede un jeûne solennel accompagné de prières publiques. La Reine se rendit à l'église pour y entendre le sermon. Un homme fendit la foule, & se jeta dans la balustrade de la Princesse. Les gardes croiserent leurs pertuisanes, & en formerent une espece de rempart ; mais ce furieux s'élança avec tant de violence, qu'il sauta par dessus. Christine tourne la tête au bruit, & voit un homme s'approcher d'elle comme pour l'assassiner. Elle pousse son Capitaine des Gardes, qui se levant aussi-tôt, se jette entre deux, & saisit cet homme au collet. On lui trouve deux couteaux sans gaine, l'un dans sa manche, l'autre dans sa poche. Après les informations les plus exactes, on découvrit que cet homme n'étoit qu'un fou, qui en vouloit plutôt aux Prêtres qu'à la Reine.

» Christine avoit cultivé les heureuses dispositions de la nature, & se distinguoit particulièrement par le

» grand nombre de langues qu'elle pos-
 » sédoit. Elle entretenoit un commerce
 » de lettres avec les plus savans de
 » l'Europe, & les invitoit à se rendre
 » à sa Cour. Elle écrivoit à Grotius :
 « venez promptement dans votre nou-
 » velle patrie, goûter à loisir les doux
 » charmes de la retraite. Votre présence
 » est utile à ce royaume, autant que
 » celle de Dieu à la nature ». Charmée
 » de la nouvelle philosophie de Descar-
 » tes, la Reine le pressoit également par
 » ses invitations. Arrivé à Stockholm,
 » elle le reçut avec les honneurs dus
 » à son mérite, & pria ce Philoso-
 » phe de venir tous les matins à cinq
 » heures, s'entretenir avec elle dans sa
 » bibliothèque. Mais Descartes fut atta-
 » qué d'une fièvre, accompagnée d'in-
 » flammation, qui l'enleva en peu de
 » jours. On a prétendu qu'il étoit mort
 » de chagrin, de ce que Christine n'ap-
 » prouvoit point sa manière de philo-
 » sopher, en quoi il se montroit peu
 » digne du nom de philosophe. On dit
 » qu'un Officier Suédois, chargé de
 » transporter à Paris, dans l'église de
 » Sainte Genevieve, le corps de ce
 » grand homme, ouvrit secrètement le
 » cercueil,

» cercueil, enleva le crâne qu'il cacha
 » dans sa maison, & qu'on trouva à la
 » mort de l'Officier avec ces paroles re-
 » marquables: « ce seroit offenser griève-
 » ment les Dieux tutélaires de la Suede,
 » que de rendre la plus noble partie de
 » ce grand Philosophe François à son
 » ingrate patrie. Elle n'est pas digne de
 » posséder un trésor si précieux, ni de
 » jouir d'un si grand bienfait. Qu'elle
 » pleure sa perte, si elle veut s'honorer
 » dans la mémoire des hommes ».

» Saumaïse fut un des Savans les plus
 » aimés de la Reine de Suede, qui lui
 » faisoit de fréquentes visites. Un jour
 » qu'elle l'étoit allé voir dans sa mala-
 » die, elle le trouva au lit, tenant un
 » livre qu'il ferma, par respect, au mo-
 » ment de son arrivée. « Ah! ah! dit-
 » elle, voyons ce que c'est; montrez-
 » m'en les bons endroits. Saumaïse lui
 » en fit voir un des meilleurs qu'elle
 » lut tout bas en souriant; puis, pour
 » se donner plus de plaisir, elle dit à la
 » belle Sparre, sa favorite, qui savoit le
 » françois: « viens Sparre, viens voir
 » un beau livre de dévotion, intitulé *Le*
 » *Moyen de parvenir*; tiens, lis-moi
 » cette page ». La jeune personne n'eut

» pas lu trois lignes , qu'elle se tut en
 » rougissant ; mais la Reine , qui se te-
 » noit les côtés à force de rire , lui or-
 » donna de continuer ; & il fallut lire
 » toute la page. C'étoit un des grands
 » défauts de cette Princesse , de ne pas
 » garder assez les bienséances de son
 » sexe & de son rang.

» Voici quelque chose d'assez plai-
 » sant sur le poëte Benserade , dont
 » Christine faisoit fort peu de cas.
 « Conseillez-lui , disoit-elle dans une
 » lettre , de marteler , s'il le peut , des
 » vers plus animés , plus enjoués. Sur
 » toutes choses , recommandez-lui d'y
 » mettre un peu moins d'empois. Vous
 » voyez que je m'avise de critiquer har-
 » diment les Beaux-Esprits , qui vivent
 » à la Cour de Louis sans l'éclairer. A
 » mon avis , Benserade est un poëtriau
 » froid comme glace. Vous avez cepen-
 » dant tous la lourde bêtise de l'admi-
 » rer ; & moi je le fiffle ».

» Livrée à l'étude des sciences ,
 » Christine soupiroit après une vie
 » tranquille , qui lui permît de suivre
 » son penchant. Elle avoit pris une aver-
 » sion mortelle pour les affaires ; & un
 » jour , que deux Secrétaires venoient

lui présenter des dépêches à signer, elle dit au Prince Charles Gustave : « quand je vois ces gens là , il me semble voir le diable ». Elle étoit d'ailleurs rassasiée des honneurs : sa gloire étoit au plus haut point ; elle ne pouvoit plus que descendre. Dans ces circonstances , la Reine de Suede forma la résolution de se démettre du gouvernement entre les mains de Charles Gustave , & propose son abdication dans l'assemblée des Etats. Il s'éleva un murmure général , qui témoignoit combien un pareil dessein déplaisoit à tous les Ordres. Le Prince lui-même , qu'elle appelloit à la Couronne , parut désapprouver son projet , & fit ses efforts pour l'en détourner ; mais son parti étoit pris ; rien ne put la faire changer.

Charles , mandé par la Reine , se rendit auprès d'elle , & réitéra ses instances , pour l'engager à rester sur le trône ; mais la trouvant inébranlable , il commença à traiter des conditions auxquelles elle vouloit lui céder la Couronne. La Princesse se réserva une certaine quantité d'isles , de villes & de terres

» pour son apanage, avec le pouvoir,
 » quant à sa personne, d'agir comme
 » bon lui sembleroit, sans être tenue
 » de rendre compte, qu'à Dieu seul,
 » tant de sa conduite passée, que de
 » ce qu'elle pourroit faire après son
 » abdication. Si l'on en croit quelques
 » historiens, Christine portoit ses pré-
 » tentions, jusqu'à ne pas vouloir que
 » son Successeur fit aucun changement
 » dans les charges importantes qu'elle
 » avoit données à ses favoris; jus-
 » qu'à retenir une partie du royaume
 » avec ses revenus; jusqu'à vouloir,
 » pour ainsi dire, en partager la sou-
 » veraineté. Charles répondit que cette
 » ombre de royauté ne pouvoit lui
 » convenir, & qu'il ne souffriroit aucun
 » pouvoir égal au sien dans ses nou-
 » veaux Etats. La Reine apprenant cette
 » réponse, dit tout haut: « je n'ai fait
 » ces propositions au Prince Palatin
 » que pour sonder son esprit. Je crois
 » présentement qu'il mérite de régner,
 » puisqu'il connoît si bien les droits in-
 » communicables de la souveraineté. »

» Christine, revêtue de ses habits
 » royaux, entre au Sénat, accompa-
 » gnée du Prince Charles, son cousin.

» & se fait lire l'acte d'abdication. Sur
 » une estrade élevée de trois degrés,
 » étoit un siège d'argent massif, destiné
 » pour cette Princesse. A sa droite étoit
 » assis dans un fauteuil Charles Gus-
 » tave. Après la lecture, la Reine se
 » dépouilla de ses ornemens, & les
 » remit entre les mains des grands Offi-
 » ciers, qui les porterent sur une table.
 » Ce devoit être l'office du grand Bailli
 » du royaume, de lui ôter la couronne ;
 » mais quelque signe qu'elle lui fit de
 » s'approcher, il ne voulut jamais s'ac-
 » quitter de cette triste fonction ; &
 » Christine fut obligée d'ôter elle-mê-
 » me son diadème. Le manteau royal
 » fut mis en pieces par ceux qui se trou-
 » verent les plus près du trône, cha-
 » cun voulant conserver quelque reste,
 » qui lui rappellât le souvenir d'une
 » Reine qu'ils adoroient. La Princesse
 » s'avança ensuite sur le bord de l'es-
 » trade en déshabillé de taffetas blanc ;
 » fit l'apologie de son règne, l'éloge
 » de son Successeur ; & tous les Or-
 » dres de l'Etat allerent lui baiser
 » la main. Charles Gustave la recon-
 » duisit dans son appartement ; &
 » ce Prince fut couronné, le même

» jour , Roi de Suede , avec autant de
 » magnificence , que put le permettre
 » l'épuisement du trésor. Pour té-
 » moigner sa reconnoissance à sa Cou-
 » sine , il fit frapper une médaille dont
 » l'inscription étoit : « je tiens la Cou-
 » ronne de Dieu & de Christine » ; ce
 » qui déplut aux Etats de Suede , per-
 » suadés qu'il ne la possédoit que de
 » leur agrément.

» Christine se hâta de quitter un pays
 » où elle ne regnoit plus ; mais elle fut
 » obligée de rester encore quelques
 » jours à Stockholm , pour satisfaire les
 » desirs d'un peuple qui ne la voyoit
 » partir qu'à regret. Il fallut même
 » que , pour sortir du royaume , elle
 » prit le prétexte des eaux de Spa , né-
 » cessaires à sa santé , avec promesse
 » de revenir en Suede , d'y passer le
 » reste de ses jours , & de consumer
 » dans le pays , les revenus qu'elle s'é-
 » toit réservés. On soupçonnoit qu'elle
 » ne quittoit sa patrie , que dans le
 » dessein d'embrasser la religion Ro-
 » maine. Le Sénat lui envoya un Dé-
 » puté , pour la détourner de ce projet ;
 » mais elle n'eut point d'égard à ces
 » remontrances , & fit abjuration à Inf.

» pruck. On dit qu'étant sur la fron-
 » tiere , Charles Gustave lui fit encore
 » offrir sa main ; mais Christine répon-
 » dit à cette proposition comme autre-
 » fois Elisabeth à Henri III : « si j'avois
 » eu dessein de prendre un époux , j'au-
 » rois voulu le faire Roi , & non pas
 » qu'il me fît Reine ».

» Ainsi abandonna ses Etats à l'âge
 » de vingt-sept ans , cette Reine sin-
 » guliere , dont l'abdication fut re-
 » gardée par les uns , comme le comble
 » de l'héroïsme , & par d'autres , com-
 » me l'effet du caprice , de la vanité &
 » de l'inconstance. Si le desir de goûter
 » le repos d'une vie privée , de se livrer
 » à l'étude sans distraction , & de jouir ,
 » dans le sein de la philosophie , d'un
 » climat plus agréable que celui de la
 » Suede , avoit engagé Christine à se dé-
 » livrer des embarras du trône , com-
 » me le prétendent ses panégyristes , on
 » ne l'eût pas vue errer comme une
 » aventuriere , de pays en pays , essayer
 » de troubler , par ses intrigues , la
 » paix de tous les royaumes , & entrer
 » dans les négociations qui se tra-
 » moient entre les Puissances. Elle ne
 » se fût pas brouillée avec le Pape dans

» son voyage de Rome ; & à la mort
 » de Charles Gustave, elle ne seroit
 » point retournée en Suede, pour voir
 » si l'on seroit disposé à lui rendre
 » ses Etats. On disoit en France, que
 » cette Princesse n'avoit quitté sa Cou-
 » ronne, que pour venir briller quelques
 » jours à Paris. On sait qu'ayant conçu
 » de la jalousie contre Monaldeschi, son
 » grand Ecuyer, elle le fit assassiner en
 » sa présence dans la gallerie des cerfs à
 » Fontainebleau. Elle retourna à Rome,
 » où elle termina ses jours en 1689.

» Cette femme, qui a si long-tems
 » occupé l'attention de l'Europe,
 » s'étoit élevée, par ses connoissan-
 » ces, au-dessus de son sexe ; mais
 » elle avoit quitté les bienséances & les
 » vertus qui le rendent aimable, sans
 » se défaire d'aucune de ses foiblesses.
 » Elle n'eut point de forte amitié,
 » qui n'eût les apparences de l'amour ;
 » & la haine suivit toujours la rupture.
 » Les amans quelle quitta, semblerent
 » des amans disgraciés. Le Comte de la
 » Gardie, qui avoit eu toute sa fa-
 » veur, lui devint si odieux, qu'elle
 » voulut le perdre. Le Médecin Bour-
 » delot la gouverna, & fut congédié

» avec mépris. A ce François succéda
 » l'Espagnol Pigmentel ; & le jeune
 » Dutot , Suédois , le fit oublier. Sa
 » bisarrerie s'accrut avec ses goûts,
 » & son inconstance n'eut plus de
 » regles.

» Christine avoit rempli sa Cour de
 » Littérateurs étrangers ; & les deniers
 » de l'épargne furent prodigués pour
 » l'achat de manuscrits , souvent plus
 » rares qu'utiles. Elle fit de son Palais
 » un College , où les Commentateurs
 » du grec & de l'hébreu , les Grammai-
 » riens & les Etymologistes avoient le
 » premier rang. Elle effleura tous les
 » genres de littérature ; & bientôt elle
 » eut la présomption d'un demi-Savant.
 » Plusieurs fois les Volsius , les Saumai-
 » ses perdirent dans son esprit leur mé-
 » rite , leur réputation. Elle ne vit dans
 » leurs dissertations, leurs diatribes, que
 » le jargon de la science ; & leur érudi-
 » tion pédantesque lui parut une char-
 » latannerie peu digne de l'occuper ».

Je suis, &c.

A Nicoping, ce 14 Juillet 1756.

LETTRE CCLXX.

SUITE DE LA SUEDE.

« **L**E regne de Charles Gustave ne
 » présente que des faits militaires :
 » ce Prince fit la guerre plutôt par in-
 » clination, que par nécessité ; & ren-
 » dit ses Sujets malheureux. Son fils,
 » Charles XI, travailla à éteindre l'au-
 » torité du Sénat, & avec elle la li-
 » berté de sa patrie. Mais si d'une part il
 » mérita le nom de tyran, il fit un éta-
 » blissement qui le rend digne de la re-
 » connoissance publique ; il forma une
 » milice qui subsiste encore aujour-
 » d'hui, & n'est ni à charge à l'Etat, ni
 » trop onéreuse aux Particuliers ; elle
 » donne des soldats à la Nation,
 » sans ôter des laboureurs aux cam-
 » pagnes. Les plus riches seigneuries
 » du domaine du Roi entretiennent, à
 » leurs frais, un cavalier ; les payfans
 » de chaque village en fournissent un
 » ou plusieurs, à proportion de leurs

» revenus. Il faut avoir un certain bien,
 » dix, douze mille francs ; par exemple,
 » pour être obligé d'équiper un sol-
 » dat. Le laboureur , qui n'a que cinq
 » ou six mille livres , se joint à celui
 » qui en a autant. S'il n'en a que trois
 » mille , il contribue pour sa part avec
 » d'autres ; & tous ensemble donnent
 » un homme à l'Etat. A sa mort , ceux
 » qui l'avoient fourni , le remplacent ;
 » & le nombre des milices est toujours
 » le même. Les Payfans font bâtir une
 » maison au Soldat qu'ils entretiennent,
 » & lui assignent, pour lui & sa famille,
 » une portion de terre , qu'il est obligé
 » de cultiver. Ces gens , distribués par
 » villages , se rassemblent , à jour mar-
 » qué , dans le principal bourg du
 » canton , sous la conduite de leurs
 » Chefs qui sont payés par le trésor pu-
 » blic. Suivant cette institution , les
 » gens de guerre ne sont pas emprison-
 » nés , comme ailleurs , dans l'oïiveté
 » des garnisons. Depuis le Général jus-
 » qu'au Soldat , tous ont une habita-
 » tion , une portion de terre qu'ils font
 » valoir comme leur propre bien. L'é-
 » tendue & la valeur réelle de ce ter-

» rain sont proportionnées aux grades
» de milice ; & cette possession ne s'ac-
» coide, que dans les domaines qui ap-
» partiennent au gouvernement.

» Vivement touchée de la misère des
» peuples sous un Roi qui les traitoit
» en despote , la Reine son épouse ,
» donna tout l'argent qu'elle possédoit
» aux malheureux qui assiégeoient sans
» cesse la porte du palais. Elle vendit
» même , pour les soulager , ses pierre-
» ries , ses meubles , & jusqu'à ses ha-
» bits. Après s'être dépouillée de tout ,
» elle essaya de fléchir le cœur du Mo-
» narque ; mais ce Prince inflexible lui
» fit cette réponse cruelle : « Madame ,
» nous vous avons prise pour nous don-
» ner des enfans , & non pour nous
» donner des avis ». La Reine se retira
» pénétrée de la dureté de son époux ;
» & le chagrin qu'elle en eut , la jeta
» dans une tristesse , à laquelle on at-
» tribua la cause de sa mort. Prête à
» expirer , elle fit approcher ses en-
» fans ; & s'adressant à celui qui de-
» voit succéder au trône : « mon fils ,
» s'écria-t-elle , si jamais vous êtes
» Roi , ayez compassion de vos Sujets ;

» traitez-les avec bonté ; rétablissez-
 » les dans leurs biens, dans leurs pri-
 » vileges ». Cette Princesse étoit Eléo-
 » nore , fille du Roi de Danemarck ,
 » & mere de Charles XII.

» A ce nom , s'écria l'Orateur , je
 » vois que votre attention se réveille.
 » Fils d'un Prince que la Suede com-
 » paroît à Philippe , Charles marcha sur
 » les traces d'Alexandre , & s'efforça
 » de lui ressembler. Son coup d'essai
 » fut une descente en Danemarck à
 » la vue de Copenhague. Les Danois
 » postés sur le rivage , faisoient pleu-
 » voir une grêle de balles. Le Roi de
 » Suede les entendant siffler autour de
 » lui , dit en riant , qu'il ne vouloit plus
 » désormais entendre d'autre musique.
 » Il aborda malgré les efforts des enne-
 » mis , les mit en fuite , & s'empara
 » de leurs retranchemens. Le Clergé
 » & les principaux Bourgeois le prie-
 » rent d'épargner leur Capitale. Char-
 » les, modeste après la victoire , déclara
 » qu'il avoit pris les armes , non pour
 » saccager les villes , mais pour faire
 » exécuter les traités. Ce Prince n'a
 » voit alors que dix-huit ans.

» Le Czar s'avancant à la tête d'une
 » armée de quatre-vingt mille hom-
 » mes, vint mettre le siège devant Ner-
 » va. Charles marcha au secours de
 » cette place, & dit : « je vais battre
 » les Moscovites ; & quand j'aurai se-
 » couru Nerva, j'irai battre les Sa-
 » xons ». On lui représenta le danger
 » d'attaquer, avec huit mille hommes,
 » une armée si nombreuse. Il parut
 » surpris qu'on pût imaginer que qua-
 » tre-vingt mille Moscovites fussent ca-
 » pables de tenir contre huit mille Sué-
 » dois. Ce Prince, au fort de la mêlée,
 » faisoit l'office de soldat & de capi-
 » taine. Il eut deux chevaux tués sous
 » lui, & dit en montant le troisième,
 » que les Moscovites lui faisoient faire
 » ses exercices. Ces derniers abandon-
 » nerent au Vainqueur leurs retranche-
 » mens, leurs canons & leur bagage.
 » Les Officiers, & le Général lui-même,
 » le Prince de Croy, se rendirent à
 » Charles XII, qui les reçut avec une
 » extrême affabilité, leur fit rendre leur
 » épée, & apprenant qu'ils manquoient
 » d'argent, envoya mille écus au Gé-
 » néral, & cinq cens à chaque Officier.

» En mémoire de cette bataille fameuse,
 » on fit battre à Stockholm plusieurs
 » médailles, dont la plus remarquable
 » représentoit, d'un côté un Mosco-
 » vite, un Danois & un Polonois en-
 » chaînés, & de l'autre, un Hercule
 » avec sa massue, foulant aux pieds un
 » Cerbere, avec une inscription la-
 » tine, qui signifie : « d'un seul coup, il
 » a abattu trois têtes ».

» Je ne suivrai point ce Héros dans
 » ses marches victorieuses contre le
 » Czar & le Roi de Pologne. Ce der-
 » nier, résolu de lui demander la paix,
 » chargea de cette commission la fa-
 » meuse Comtesse de Konigsmarck,
 » sa maîtresse, femme illustre par sa
 » naissance, son esprit & sa beauté.
 » Auguste s'imaginoit peut-être, que
 » Charles XII ne porruoit rien refu-
 » ser aux charmes d'une pareille né-
 » gociatrice. Dévoré du seul desir de
 » dominer, le Monarque Suédois n'étoit
 » pas homme à se laisser faire la loi par
 » une femme. Il ne voulut pas même
 » donner audience à la Comtesse, qui
 » fit en vain tous les efforts pour le
 » rencontrer. S'étant un jour trouvée

» sur son passage , Charles se contenta
 » de la saluer , & se retira aussi-tôt , à
 » toute bride , sans lui parler. De re-
 » tour en Pologne , elle n'oublia pas
 » de relever l'insensibilité de ce froid
 » Monarque , dans une piece de vers ,
 » où tous les Dieux louant les diverses
 » qualités de ce Prince , Vénus & Bac-
 » chus furent les seuls qui n'en voulu-
 » rent rien dire.

» Résolu de détrôner le Roi de Po-
 » logne , Charles se rendit maître de
 » de Varsovie ; & comme on le pres-
 » soit de prendre cette Couronne pour
 » lui-même , il fit cette admirable ré-
 » ponse : « je ne veux conquérir des
 » royaumes , que pour avoir la gloire
 » de les donner ». Charmé de l'air de
 » franchise qui brilloit sur le visage du
 » jeune Palatin de Posnanie , Stanislas
 » Leczinski , il conçut le dessein de le
 » couronner, fit confirmer ce choix par
 » la Diète , & assista lui même *incognito*
 » à cette élection. On raconte qu'un
 » soldat de son armée ayant enlevé le
 » dîné d'un paysan , ce dernier vint lui
 » en porter des plaintes. Le Soldat in-
 » terrogé , répondit , en s'adressant au
 » Monarque : « Sire, vous avez bien en-

» levé la Couronne à l'Electeur de Saxe;
 » pourquoi ne prendrois-je pas un din-
 » don à ce villageois ? Il est vrai, repli-
 » qua le Prince , que j'ai ôté un royaume à
 » Auguste ; mais j'en ai rien ré-
 » servé pour moi ». Cependant il fit
 » grace au Soldat pour le bon mot , &
 » renvoya le Paysan avec dix ducats
 » pour dédommagement.

» Le ressentiment implacable du Roi
 » de Suede contre le Czar , lui fit
 » entreprendre de détrôner cet Em-
 » pereur. Ses soldats fatigués de tant
 » de campagnes , desiroient de s'en re-
 » tourner. Le grand Maréchal des Lo-
 » gis , à qui le Roi avoit deman-
 » dé la route de Léipsick à toutes les
 » Capitales du monde , mit exprès à
 » la tête de sa liste , « route de Léipsick
 » à Stockolm », pour lui faire entendre
 » les vœux de toute son armée ; mais
 » Charles dit , en lisant les premiers
 » mots : « voilà un chemin que nous
 » ne prendrons pas de long-tems ».

» Ce Prince , par un caprice ex-
 » traordinaire , passant assez près de
 » Dresde , voulut aller prendre congé
 » du Monarque qu'il avoit détrôné. Il
 » entra dans la ville , & marcha droit

» au palais de l'Electeur , accompagné
 » seulement de quelques Officiers. Au-
 » guste , surpris d'une pareille visite ,
 » eut à peine le tems de songer aux
 » avantages qu'il pouvoit retirer de
 » l'imprudence de son ennemi. Char-
 » les , après avoir , sans façons , déjeûné
 » avec lui , se fit montrer les fortifica-
 » tions , & étoit aussi tranquille , que
 » s'il se fût promené dans la Capitale.
 » Enfin , après avoir satisfait sa curiosi-
 » té , il prit congé de l'Electeur en l'em-
 » brassant , & rejoignit son armée qui pa-
 » roissoit dans la plus grande inquié-
 » tude. Le lendemain Auguste assembla un
 » Conseil extraordinaire , qui fit dire
 » aux plaisans : « ce Prince délibere au-
 » jourd'hui , sur ce qu'il devoit faire
 » hier ».

» Le Czar , alarmé de la marche ra-
 » pide du Roi de Suede , lui envoya
 » faire quelques propositions de paix ;
 » mais ce fier Monarque répondit , que
 » c'étoit dans Moscou , qu'il vouloit
 » traiter avec l'Empereur. Plein de
 » cette idée flatteuse , il alla mettre le
 » siège devant Pultava qu'il attaqua avec
 » une ardeur incroyable ; mais les Mos-
 » covites , auxquels il avoit lui-même

» enseigné l'art de la guerre, lui oppose-
 » rent la plus vigoureuse résistance.
 » Charles y reçut une blessure qui fit
 » délibérer si l'on ne seroit pas obligé
 » de lui couper la jambe. Un Chirur-
 » gien, plus éclairé, proposa un moyen
 » de la sauver; mais il n'osoit l'em-
 » ployer, parce qu'il étoit trop dou-
 » loureux. « Comment, dit le Roi en
 » colère; je ne prétends pas qu'on ait
 » plus d'égards pour moi, que pour le
 » dernier de mes soldats; je veux que
 » l'on me traite de même, & je l'or-
 » donne ». Rassuré par ce discours, le
 » Chirurgien fit de profondes incisions,
 » sans que le Malade donnât le moindre
 » signe de douleur.

» Je supprime les détails de la bataille
 » fameuse de Pultava. On sait que Char-
 » les XII, porté sur une litiere, y fit
 » des efforts incroyables de valeur; &
 » que c'est là, que s'anéantit cette ar-
 » mée de vainqueurs, dont les succès
 » avoient été, depuis neuf ans, si ra-
 » pides, si constans, si prodigieux.

» Charles, retiré à Bender, imagina
 » d'armer l'empire Ottoman contre la
 » Moscovie, & ne cessa de cabaler à la
 » Porte, pour déterminer le Grand

» Seigneur à cette guerre. Il y réussit
 » enfin ; & le Sultan ordonna au grand
 » Visir de marcher contre les Mos-
 » covites. Le Czar s'avança , de
 » son côté, à la rencontre des Turcs ;
 » & se voyant daas une situation
 » embarrassante , il trouva moyen de
 » corrompre le Visir par des pré-
 » sents , & de l'amener à faire la
 » paix. Impatient d'en venir aux
 » mains , le Roi de Suede accouroit à
 » toute bride ; & après avoir examiné
 » la position des deux camps : « don-
 » nez-moi , dit-il au Général Turc , dix
 » pieces de canon , & dans deux heu-
 » res , je m'engage à vous faire pren-
 » dre toute cette armée prisonniere ;
 » avec le Prince Russe & toute sa
 » Cour ». Le Visir , qui avoit d'autres
 » idées , répondit : « si je le fais prison-
 » nier , qui gouvernera son empire
 » pendant son absence » ? Il conclut
 » ensuite un traité avec ce Prince ; &
 » Charles désespéré retourna à Bender,
 » la rage dans le cœur.

» Comblé , depuis quatre ans , des
 » bontés du Grand Seigneur , le Roi de
 » Suede n'étoit point encore satisfait.

» Il s'étoit mis dans la tête que l'Em-
 » pereur Turc devoit le renvoyer dans
 » ses Etats avec une armée nombreuse ;
 » & quoique sa Hautesse lui eût écrit
 » pour l'engager à se retirer , il s'obsti-
 » noit à ne point partir. On peut juger
 » de l'idée qu'elle avoit de ce Monarque ,
 » par le commencement de sa lettre.
 » Très-puissant entre les Rois adora-
 » teurs de Jésus , redresseur des torts
 » & des injures , protecteur de la jus-
 » tice dans les royaumes & les répu-
 » bliques du Midi & du Septentrion ,
 » ami de l'honneur , de la gloire , & de
 » notre sublime Porte , Charles , Roi
 » de Suede , dont Dieu couronne les
 » entreprises ».

» Le Sultan , indigné enfin de tant de
 » résistance , assembla un Divan , où il fut
 » résolu qu'on emploieroit la force ,
 » pour chasser le Roi de sa retraite.
 » Ce Prince apprit , sans s'effrayer , les
 » ordres & les menaces du Grand Sei-
 » gneur , & répondit avec fierté , qu'il
 » se défendroit jusqu'à la dernière
 » goutte de son sang , & ne partiroit que
 » quand il le jugeroit à propos. Les
 » Turcs bloquerent sa maison ; & dans
 » un autre Divan , où le Sultan pré-

» fidoit en personne , il fut décidé que
» le Roi de Suede seroit attaqué à force
» ouverte , & que sa mort ne pourroit
» être réputée pour un crime , si ce
» Monarque persistoit à se défendre.
» Les Janissaires qui estimoient son cou-
» rage , & avoient été comblés de ses
» générosités , le conjurerent de ne pas
» les forcer à tourner leurs armes con-
» tre lui , & s'offrirent à le conduire
» où il voudroit. Loin de les remercier,
» il les menaça , s'ils ne se retiroient,
» de leur faire couper la barbe.

» Ces gens , justement irrités , ne tar-
» derent pas à l'attaquer. Ils entre-
» rent en foule dans les apparte-
» mens , & commencerent par les
» piller. Charles , écumant de colere ,
» fondit sur eux l'épée à la main , &
» fut atteint , dans la mêlée , d'un coup
» de pistolet , qui ne fit que lui effleu-
» rer le nez , & emporter un bout de
» son oreille. Il restoit encore une
» grande salle où les Turcs n'avoient
» pu pénétrer. Ce Prince en fit ouvrir
» la porte , reprit haleine , & passa en re-
» vue sa petite troupe , composée de
» soixante combattans. Il se mit à leur
» tête , s'élança avec impétuosité sur

» les Turcs, en tua plusieurs de sa main,
 » mit les autres en fuite, & , ce qui
 » est incroyable , les chassa tous de la
 » maison. Enfin les Janissaires, honteux
 » de perdre tant d'hommes & de tems,
 » résolurent d'y mettre le feu ; dans
 » un instant, tout l'édifice qui étoit de
 » bois, fut embrâsé.

» Dans cette extrémité, un Suédois
 » fut d'avis qu'on essayât de gagner la
 » maison voisine, bâtie de pierre. Char-
 » les sur le champ, le créa Colonel; &
 » voulant se faire un passage, l'épée à la
 » main, pour gagner ce nouveau poste,
 » il s'embarassa dans ses éperons,
 » tomba, & fut pris par vingt Janis-
 » saires. Il jeta en l'air son épée, pour
 » ne pas avoir la honte de la rendre,
 » & se laissa conduire au quartier du
 » Pacha. Celui-ci s'excusa sur la vio-
 » lence qu'il avoit été obligé d'em-
 » ployer; mais le Prince qui ne son-
 » geoit qu'à sa belle résistance, lui dit :
 » vous auriez bien vu autre chose, si
 » j'avois été secondé ».

» Sorti enfin des Etats du Grand Seir-
 » gneur, le Roi de Suede traversa la
 » Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la
 » Baviere, le Virtemberg, le Palatinat,

» la Westphalie, le Mecklenbourg, &
 » arriva avec un seul homme, après
 » treize jours de course, à deux heures
 » du matin, aux portes de Stralsund. Il
 » se présenta à la sentinelle comme un
 » courier extraordinaire, qui apportoit
 » des nouvelles pressantes. On l'introdui-
 » sit devant le Gouverneur; à qui il se
 » fit aussi-tôt connoître. Son arrivée fut
 » annoncée au bruit de tous les ca-
 » nons, & au son de toutes les clo-
 » ches; & malgré la fatigue d'une course
 » si extraordinaire, il eut la force de
 » donner ses audiences le jour même.
 » Il monta ensuite à cheval, visita les
 » fortifications, passa la garnison en
 » revue, & lui fit faire l'exercice. Ses
 » Sujets furent d'autant plus charmés
 » de son retour, qu'ils commençoient
 » à en désespérer.

» Toujours en guerre avec le Da-
 » nemarck, Charles XII entreprit la
 » conquête de la Norvege: il partit en
 » traîneau, accompagné d'un seul Aide-
 » de Camp. Trouvant une barriere fer-
 » mée, il dit à l'Officier de garde de
 » l'ouvrir. Celui-ci, qui ne connois-
 » soit pas le Roi, lui répondit brus-
 » quement: « ouvre-la toi-même ».

» Charles

Charles lui répéta le même ordre, & ajouta quelques menaces. « Tu ne me parlerois pas ainsi, répliqua l'Officier, si tu ne me voyois sans épée ; mais elle est près d'ici ; attends, & nous verrons qui de nous deux doit ouvrir la barrière. Va la chercher », lui dit le Monarque ; & aussi-tôt cet homme courut à son quartier ; mais ayant rencontré une femme qui lui apprit que celui à qui il avoit parlé, étoit le Roi, il n'eut garde de revenir. Cependant le Prince, descendu de son cheval, se promenoit en l'attendant ; mais ne le voyant point arriver, l'Aide-de-Camp ouvrit la barrière, & demanda au Roi, s'il se seroit battu, lui qui avoit défendu les duels ? « Oh ! répondit le Monarque, j'étois bien sûr qu'il ne reviendrait pas ».

Continuellement occupé de ses idées de guerre & de conquête, Charles XII alla, en 1718, mettre le siège devant Frederickshall en Norvege. Le 11 décembre, entre huit & neuf heures du soir, ce Prince s'avança dans la tranchée pour visiter les travaux. Il monta sur un gabion,

» & s'appuya sur un parapet exposé au
 » feu de l'artillerie. Maigret, Ingénieur
 » François, le voyant en danger, lui
 » dit : « Sire , ce n'est pas là votre
 » place ; il y pleut des boulets & des
 » balles ». Le Roi répondit : « n'ayez
 » pas peur ». Je ne crains rien pour moi
 » que la parâpet protege , répliqua Maigret ,
 » mais pour votre Majesté , qui
 » n'en fait pas le même usage ». Charles,
 » toujours intrépide, lui répartit : « allez
 » à vos travailleurs ; je descends ». Les
 » Officiers qui étoient présens , tirèrent
 » l'Ingénieur à l'écart , pour l'avertir
 » que le moyen de faire rester le Roi dans
 » cet endroit , c'étoit de lui dire qu'il y
 » avoit du danger ; en même tems ils
 » entendirent siffler une balle. « Bon Dieu !
 » s'écria Maigret, ce coup n'auroit-il pas
 » porté » ? Il courut au parapet ; & voyant
 » encore le Monarque dans la même posture,
 » il l'appella par deux ou trois fois ; & le
 » croyant endormi , le tira par son juste-
 » au-corps. Comme il ne répondoit point ,
 » il demanda de la lumière ; & l'on trouva
 » ce Prince tout enseveli , la main gauche
 » sur la garde de son épée , la tête presque

» ment tournée en arriere par la vio-
 » lence du coup qui lui avoit brisé l'os
 » de la temple , enfoncé un œil , & fait
 » sortir l'autre de son orbite. Ainsi pé-
 » rit , à l'âge de trente-sept ans , ce
 » fameux Charles XII, dont toutes les
 » actions ont été au-delà du vraisem-
 » blable , & qui a outré toutes les qua-
 » lités de l'héroïsme.

» Sa sœur Ulrique-Eléonore, Princesse
 » de Hesse Cassel, avoit perdu son droit
 » héréditaire, en épousant un Etranger.
 » Les Etats assemblés à Stockholm, l'en-
 » gagerent à renoncer solennellement
 » à la Couronne de Suede , afin qu'elle
 » ne parût la tenir que du suffrage libre
 » de la Nation. Elle fit plus, elle abo-
 » lit le despotisme odieux que ses Pré-
 » décesseurs avoient introduit , rendit
 » au Sénat sa premiere autorité , & ré-
 » tablit l'ancienne forme du gouverne-
 » ment. La puissance du trône fut tem-
 » pérée par celle des Etats. Le peuple
 » entra en possession de ses privilèges ;
 » & la destruction du pouvoir arbi-
 » traire fut l'ouvrage d'une femme.

» Nous déclarons , dit cette Prin-
 » cesse, qu'animée du desir sincère du
 » bonheur de nos peuples, nous voi-

» lons remédier à toutes les nouvea-
 » tés qui se sont introduites sous les
 » Rois nos prédécesseurs, & abolir en-
 » tièrement le despotisme, auquel nous
 » renonçons pour nous & nos Succes-
 » seurs à perpétuité. Notre intention
 » est donc de remettre le gouvernement
 » du royaume dans son ancien ordre,
 » persuadée que la puissance royale ne
 » peut jamais être mieux affermie, que
 » lorsque, par la justice & la douceur,
 » nous l'aurons établie dans le cœur de
 » nos Sujets. Ne pouvant nous-mêmes
 » témoigner trop d'éloignement pour
 » une puissance, dont les effets, soit di-
 » rectement, soit par de secrètes intri-
 » gues, ont causé tant de maux à l'Etat,
 » nous consentons que celui qui vou-
 » droit s'arroger une semblable autori-
 » té, soit déchu du trône, regardé
 » comme ennemi de la Monarchie, &
 » en cette qualité, condamné à la perte
 » de ses biens, de sa liberté, de sa vie ».

» Depuis les tems les plus reculés,
 » le pouvoir des Rois de Suede étoit
 » limité par celui des Etats, qui s'é-
 » toient réservé la plus grande partie
 » de l'autorité souveraine dans l'admi-
 » nistration des affaires publiques; mais

» cette maniere de gouverner éprouva
 » des changemens , lorsque la Nation ,
 » engagée par reconnoissance , ou for-
 » cée par des cas particuliers , déféra
 » au Prince un empire absolu , au pré-
 » judice de ses privileges. Ce fut ainsi
 » que les Etats se désisterent de leurs
 » droits en faveur de Charles XI ; mais
 » les malheurs & l'oppression où ils
 » gémirent sous Charles XII , les dé-
 » terminerent à saisir l'occasion qui se
 » présentoit naturellement à la mort de
 » ce Monarque , de rétablir l'ancien
 » gouvernement.

» Il falloit une victime pour expier
 » les désordres de ce dernier regne ; on
 » la trouva dans la personne du Baron
 » de Gôrts , ce fameux ministre qui
 » avoit dominé Charles XII , & auquel
 » on reprochoit d'avoir abusé de son
 » crédit , pour porter son Maître à la
 » tyrannie. Il s'étoit sur-tout rendu
 » odieux , en voulant mettre un impôt
 » sur le Clergé , qui souffre impatiem-
 » ment des entreprises de ce genre. Les
 » Ecclésiastiques indignés , en le pei-
 » gnant comme un impie , avoient mis
 » le comble à la haine publique. On
 » résolut donc de l'immoler à l'extinc-

» tion du pouvoir arbitraire ; & il subit
 » au pied du gibet , le jugement du Sé-
 » nat de Stockholm , qui le condam-
 » na à être décapité.

» Dans la nouvelle constitution de
 » la monarchie Suédoise , tous les en-
 » fans mâles de la famille royale ont
 » droit à la Couronne , en suivant l'ordre
 » de primogéniture ; mais avant que de
 » prendre les rênes du gouvernement ,
 » celui que sa naissance appelle au trô-
 » ne , est obligé de promettre par ser-
 » ment , d'abhorrer le pouvoir illimité ,
 » & de punir , comme ennemi de la
 » monarchie & de la Nation , quiconque
 » chercheroit à l'introduire de nou-
 » veau. Il ne doit démembrer ni terre ,
 » ni revenu de l'Etat ; les Princes & les
 » Princesses du sang ne peuvent être ni
 » dotés , ni apanagés , qu'avec de l'ar-
 » gent comptant. Le Roi doit gouver-
 » ner conjointement avec le Sénat ,
 » sans le consentement duquel il ne
 » peut commencer aucune guerre , éta-
 » blir aucune loi , ordonner aucun im-
 » pôt , changer le titre de la monnoie ,
 » toucher aux revenus des troupes ,
 » renverser les réglemens qui concer-
 » nent la navigation , les manufactures ,

» le commerce. La dernière Diète a
 » encore ajouté de nouvelles restric-
 » tions à la puissance souveraine , &
 » réglé que dans toutes les affaires où la
 » signature du Roi seroit requise , s'il
 » refusoit de la donner , on se serviroit
 » valablement de l'empreinte de son
 » nom.

» Le passage rapide de l'état d'escla-
 » vage à la plus grande liberté , n'oc-
 » casionna pas les secousses violentes ,
 » qui accompagnent , pour l'ordinaire ,
 » les révolutions. Les États corrigèrent
 » les abus d'une administration vi-
 » cieuse ; mais tous les changemens
 » se firent avec maturité. Les profes-
 » sions les plus nécessaires , ignorées
 » ou méprisées jusqu'alors , fixèrent
 » les premiers regards du gouverne-
 » ment. On passa ensuite aux arts d'a-
 » grément & de commodité. Il parut ,
 » sur les sciences les plus profondes ,
 » des ouvrages lumineux , qui mé-
 » riterent d'être adoptés par les Na-
 » tions même les plus éclairées. La
 » jeune Noblesse alla se former dans
 » tous les États de l'Europe , qui of-
 » froient quelque genre d'instruction ;
 » & les Citoyens qui s'étoient éloignés

» de ce pays dévasté, y rapportèrent
 » les talens qu'ils avoient acquis, en
 » commerçant avec d'autres peuples.
 » L'ordre, l'économie politique, les
 » différentes branches de l'administra-
 » tion devinrent le sujet de tous les
 » entretiens; tout ce qui intéressoit la
 » république, fut mûrement discuté
 » dans les assemblées générales, & li-
 » brement censuré ou approuvé dans les
 » écrits publics. On apporta des lumie-
 » res de tous les côtés; & les Etrangers
 » qui venoient avec quelques inven-
 » tions, quelques connoissances utiles,
 » étoient favorablement accueillis.

» La Reine Ulrique, après avoir
 » cédé aux Etats une partie de son au-
 » torité, s'en dépouilla entièrement en
 » faveur de son mari, Frédéric I, Prince
 » de Hesse-Cassel, qu'elle fit proclamer
 » Roi de Suede. Dans l'intervalle de
 » l'âge d'un homme, on a vu dans ce
 » royaume, deux événemens dont les
 » autres pays ne fournissent aucun
 » exemple. Deux Princesses sont des-
 » cendues d'un trône que leurs peres
 » avoient occupé; mais Christine avoit
 » abandonna la Couronne par un es-
 » prit d'inconstance; & Ulrique la quit-

» ta par attachement pour son époux.
» L'une aspiroit à se voir libre de toute
» contrainte ; l'autre vouloit remplir
» avec fidélité , la promesse qu'elle
» avoit faite en se mariant. Ces deux
» Reines ne se ressembloient pas da-
» vantage par leurs qualités personnel-
» les. Christine , avec beaucoup d'es-
» prit & peu de réflexion , vouloit s'é-
» lever au-dessus du rang suprême où
» la naissance l'avoit placée ; Ulrique ,
» avec un génie moins vif & plus de
» vertu , se contentoit d'un sort infé-
» rieur à celui , auquel le Ciel l'avoit
» appelée ; & si l'une sembloit fixer sur
» elle l'attention de l'histoire , l'autre
» étoit faite pour servir de modele dans
» une sphere plus bornée.

» Toutes deux ont dû le jour à des Prin-
» ces, dont les noms brilleront à jamais
» dans les annales de la Nation. Gustave-
» Adolphe réunissoit dans sa personne,
» les qualités admirables que la provi-
» dence prodigue aux mortels destinés
» à l'exécution des plus grands projets.
» Charles XI avoit un génie propre
» pour son siècle , & qui convenoit à
» la nature de ses desseins. Le premier
» voyoit tous les objets en grand. Le

» second ne négligeoit pas les plus pe-
 » tits détails. Gustave prit en main les
 » rênes d'un gouvernement ébranlé
 » par des dissensions domestiques ;
 » Charles , en montant sur le trône ,
 » trouva le trésor vuide , & les sources
 » des revenus taries. Gustave étendit
 » les limites du royaume , créa de
 » grands hommes , établit la réputa-
 » tion & la gloire du nom Suédois.
 » Charles augmenta les revenus pu-
 » blics , & ramena l'ordre dans l'ad-
 » ministration des finances. Gustave ,
 » pour exécuter ses grandes vues , ne
 » porta aucune atteinte à la liberté de
 » son peuple ; & Charles débuta par
 » l'envahir. L'un fondeoit sa puissance
 » sur l'industrie , le commerce & l'ai-
 » sance de ses Sujets ; l'autre ne tra-
 » vailloit qu'à attirer à lui toutes les
 » richesses de l'état. Gustave , à son
 » avènement au trône , avoit trouvé
 » ses peuples aigris & mécontents ; il
 » sut se concilier leur amour & leur
 » respect. Charles perdit leur atta-
 » chement , & jeta les semences de
 » discorde qui troublerent le regne de
 » son fils , & ont enfin resserré les limi-
 » tes du royaume. En un mot, le génie

» de Gustave devoit porter l'Etat au
 » faite de la gloire & de la puissance ;
 » le génie de Charles ne pouvoit que
 » le laisser dans la même situation. Les
 » deux Princes ont passé les bornes de
 » la modération , le premier, dans ses
 » guerres , le second dans son écono-
 » mie ; mais tous deux peuvent pa-
 » roître excusables : l'un s'étoit vu en-
 » vironné de troubles & de divisions ;
 » l'autre eut à combattre la pauvreté ,
 » plus difficile à vaincre que les enne-
 » mis même.

» L'époux d'Ulrique , Frédéric I , ne
 » s'occupa qu'à réparer , dans le sein de
 » la paix , les désordres occasionnés par
 » des guerres malheureuses. Mais ce
 » qui caractérise principalement le re-
 » gne de ce Monarque pacifique, c'est la
 » révolution que nous avons éprouvée
 » dans nos mœurs & dans nos ma-
 » nieres ; c'est cette espee de créa-
 » tion , qui a donné une nouvelle vie
 » aux arts , aux sciences , à l'industrie ,
 » au commerce , à la marine , à l'agri-
 » culture , à l'exploitation des mines ;
 » époque qui, peut-être, n'a point paru
 » très-brillante aux yeux du vulgaire ;
 » mais dont on ne peut trop rappeler

» les avantages ; époque enfin , dont les
» effets nous ont frappé d'admiration ,
» & ont excité l'envie des Etrangers.
» Le trône étoit la source , d'où se ré-
» pandoient au loin le mouvement ,
» la vie , l'activité & les encourage-
» mens. On n'avoit pas besoin de s'in-
» troduire dans le palais du Prince par
» des détours obscurs , de se consumer
» en visites inutiles , de flatter la vanité
» d'un favori , ou d'acheter à grand prix
» sa protection. L'intérieur des apparte-
» mens étoit ouvert au génie & aux con-
» noissances. Ici on trouvoit des plans
» & des projets, dont l'exécution devoit
» mettre nos frontieres en sûreté , &
» tirer le royaume de son affoiblisse-
» ment. Là les yeux s'arrêtoient avec
» plaisir sur des bibliothèques , des ca-
» binets de médailles , d'histoire natu-
» relle ; & l'on se voyoit , avec dé-
» lices , entouré d'hommes savans ,
» d'habiles artistes , & de gens de mé-
» rite dans tous les genres. Tout le
» monde étoit enflammé de l'amour du
» savoir , du zèle pour le bien public ;
» & l'ignorance elle-même se cachoit
» pour un tems , avec l'intention de se
» faire instruire , & de se former sur le
» goût général ».

L'Orateur finit son discours par un éloge très-mérité du Prince regnant, Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, que Frédéric I, qui mourait sans enfans, fit nommer son successeur, & qu'on représente donnant les plus flatteuses espérances d'un regne heureux & florissant.

Cependant le jour que ce discours fut prononcé, on reçut la nouvelle d'une conjuration qui manqua de renverser les constitutions de l'Etat, d'anéantir les engagements contractés par Ulrique & son mari, & d'annuler les sermens du nouveau Roi. On eut avis, que le 22 du mois dernier, on s'étoit proposé de surprendre les Etats assemblés, & de changer avec violence les Loix & la forme du Gouvernement. Le plan de la conjuration étoit d'envoyer, pendant la nuit, dans un des fauxbourgs de la Capitale, une troupe de gens armés pour s'emparer de l'Arcenal, & en enlever les canons, tandis que divers Particuliers engageroient d'autres citoyens par des promesses & des récompenses, à entrer dans le complot. Ils devoient surtout, par l'appas de l'or, fasciner les

esprits de la populace , & spécialement le Régiment des Gardes du Roi en garnison dans cette ville. Lorsqu'on crut tout le monde prêt à se soulever , les Conjurés eurent ordre de se trouver à la tête des rebelles , au moment où des Officiers se présenteroient , les uns pour les conduire , d'autres pour leur fournir des armes & de la poudre.

Pour engager plus facilement la populace à prendre part à la révolte , on devoit crier que la personne du Roi étoit en danger , & répandre en même temps beaucoup d'argent. D'autres avoient ordre de s'assembler autour du Château , de prier sa Majesté de descendre , & de lui offrir , de la part de la Nation , une plus grande étendue d'autorité & de puissance. Les Membres les plus distingués du Sénat , les personnes qui occupent les charges les plus importantes , devoient être arrêtés , & le peuple rester assemblé , jusqu'à ce que les Etats eussent consenti à donner au Roi un pouvoir moins limité. Les prisonniers détenus pour crimes , devoient être mis en liberté , & servir à enlever tous les écrits & tous les actes. On conseilloit d'éviter l'effu-

sion du sang, s'il étoit possible, mais de ne rien épargner en cas de résistance.

Déjà les Conjurés, chargés de rassembler le peuple, s'étoient quittés dans un café à onze heures du soir; & chacun s'étoit rendu à son poste, pour avertir ceux qu'on avoit subornés, de se tenir prêts à marcher au premier coup de tambour; mais ils furent avertis eux mêmes, entre une & deux heures après minuit, que les Chefs du complot avoient remis l'expédition à la nuit suivante. Le motif de cette suspension étoit, que le Comte de Brahé, qui avoit fait, dans ses terres, un amas prodigieux d'armes, de poudre & de balles, pour être transporté dans une barque à Stockholm, avoit été retardé par un ouragan qui s'étoit élevé sur le lac.

Ce contre-tems, en ôtant aux Conjurés le moyen d'exécuter leur projet ce jour-là, prévint le massacre; car le lendemain, le Caporal Schedvin dénonça le complot à son Lieutenant, le Comte de Creutz. Celui-ci en avertit les Etats, qui firent arrêter sur le champ le plus grand nombre des Coupables. On mit sous les armes le Régiment

d'Artillerie , sur la fidélité duquel on pouvoit compter. La Cavalerie Bourgeoise fit la patrouille dans tous les quartiers de la ville , tandis que des piquets d'Infanterie occupoient les postes les plus importants. Malgré cela les rebelles firent encore quelques tentatives pour jeter la confusion dans la Capitale , & mirent le feu dans plusieurs endroits ; mais les bonnes mesures qu'on avoit prises , y apportèrent un prompt remede. On s'occupa ensuite à instruire le procès des Conjurés ; & le 27 Juin on chanta le *Te Deum* dans toutes les Eglises , en actions de graces de cette heureuse découverte.

Les esprits sont maintenant tranquilles ; & l'on regarde cette malheureuse entreprise comme le dernier effort d'un parti condamné à l'oubli ; ou bien si la mémoire n'en peut être effacée des annales de ce Royaume, du moins cet événement prouvera-t-il à la postérité, que s'il y a eu des traitres dans la Nation , la justice a triomphé par la protection du ciel , par la bonté de sa cause , & par le nombre de ses généreux défenseurs.

Le Caporal Schedvin , comme pre-

mier instrument qui avoit servi à déconcerter la conjuration, fut récompensé de sa fidélité & de son zèle. Les Etats lui firent une donation de cent mille écus, pour être employés à l'acquisition d'une terre, qui sera possédée par lui & ses descendans à perpétuité. On lui accorda des lettres de noblesse, avec le brevet & les appointemens de Lieutenant ; & comme le nommé Lustig, soldat aux gardes, avoit également donné des marques non équivoques de son zèle pour la patrie, on lui fit présent de douze mille écus, avec promesse de l'avancer au grade de Bas Officier, s'il desiroit rester au service, ou de lui accorder son congé, s'il vouloit se retirer. On procéda ensuite à la recherche des Coupables ; & l'on commença par s'assurer de la personne du Comte Eric Brahé, Colonel du Régiment des Gardes de sa Majesté. On croit qu'il aura la tête tranchée, ainsi qu'un grand nombre de complices qui se découvrent tous les jours, & dont on a mis la tête à prix.

Je suis, &c.

A Nicoping, ce 16 Juillet 1756.

L E T T R E C C L X X I.

S U I T E D E L A S U E D E .

LES autres Provinces qui partagent la Suéonie , ou la Suede .proprement dite , sont la Néricie , la Westmanie , la Dalécarlie & l'Uplande , lesquelles ont pour capitales Orébro , Westeras , Fulhum & Stockholm , qui l'est en même tems de tout le Royaume.

On dit que la fameuse Marguerite de Waldemar , cette célèbre Reine de Danemarck , qui , par l'Union de Calmar , réunit sur sa tête toutes les Couronnes du Nord , fit graver sur une monnoie frappée à Orébro , un grand O , qui est la premiere lettre du nom de cette ville , avec une petite trace perpendiculaire au milieu , qui figuroit les parties naturelles de son sexe , pour humilier les Suédois , de se laisser gouverner par une femme. On vante à Orébro , son ancienneté , ses fabriques d'armes & de tapisseries , son Château fortifié , son port sur le lac d'Hilmer , au sortir duquel on arrive ,

par le moyen d'un Canal , jusqu'à Stockholm , son commerce , sa Cour provinciale , & sur-tout la justesse de ses poids & de ses mesures.

La ville épiscopale d'Arose , ou de Westeras , car on dit l'un & l'autre , est célèbre par la victoire que Gustave Vasa remporta sur Christian II , Roi de Danemarck , & par l'assemblée des États , qui rendit la Couronne de Suede héréditaire dans sa maison. Christian , pour suspendre l'ardeur de Gustave , avoit fait transférer à Coppenhague la mère & les sœurs de ce Héros , avec menace de se venger par la mort de ces captives , si le Vainqueur ne cessoit de porter le peuple à la révolte. Cette circonstance a fourni à notre Poëte Piron , le moment le plus intéressant de sa Tragédie , que d'autres ont ensuite tâché d'imiter.

La proposition de rendre la Couronne héréditaire dans sa famille , fut accordée à Gustave d'une voix unanime , comme une récompense due à ses grands services ; mais Christian fit mettre , dans l'écu de Danemarck , les armes de Suède , comme une espèce de protestation publique contre cet accord. La cathédrale

de Westeras est renommée par sa beauté & la sépulture d'Eric XIV.

On dit en proverbe, que, qui n'a pas vu Falhum, ne connoit point la Suede, pour marquer l'importance de cette ville, qui n'est pourtant bâtie que de bois. C'est la capitale des Dalécariens, chez lesquels ont commencé ou fini la plupart des révolutions arrivées dans ce Royaume. On les croit issus des anciens Scythes; ils en conservent les mœurs, l'habillement, le courage; & ont une langue particuliere, qui approche du gothique. Il est des paroisses, où chaque habitant sçait tous les métiers nécessaires aux usages de la vie. Ils se répandent dans les provinces, & travaillent dans toutes les professions où l'on veut les employer. A l'Orient de Falhum est la fameuse mine qui produisoit annuellement jusqu'à soixante mille quintaux de cuivre; elle n'en fournit plus guere aujourd'hui que la moitié.

L'Uplande, qui tire son nom de la ville d'Upsal, est la province la plus peuplée, la plus fertile de toute la Suede. Outre les douze rivières qui l'arrosent, on y trouve quantité de lacs, parmi lesquels celui de Meler est le plus remarquable.

On croit qu'il renferme jusqu'à douze cens Isles ; & ce qui en fait l'ornement principal , ce sont les villes , les châteaux , les églises , les maisons de plaisance , les terres nobles & les fermes qui l'environnent dans toute son étendue.

Upsal, une des plus anciennes villes du Nord , située sur le fleuve de Fyris , qui la divise en deux parties , a été la Capitale de la Suede , la résidence de ses Princes , la demeure du Grand-Sacrificateur , le Siège du Tribunal suprême de la Justice , & le plus bel ornement de l'antique Scandinavie. C'est encore aujourd'hui le seul Archevêché du Royaume , la première de ses Universités , le lieu où se fait le couronnement & le sacre de ses Rois , le séjour du Gouverneur & de la Cour provinciale , l'endroit où les Géographes Suédois prennent leur premier méridien , & que plusieurs Monarques choisissent pour leur sépulture. Ce qui la rend aussi très-recommandable , ce sont ses foires célèbres , qui se tiennent en hiver sur la glace , son Académie Royale des Sciences , fondée en 1728 , son Observatoire établi par le sçavant Professeur

Celsius, son jardin botanique par Linnæus, son cabinet de Physique, la salle d'Anatomie, son Manège, son Synode tenu en 1593, où les Etats s'obligerent de suivre la Confession d'Augsbourg, son excellente Bibliothèque, où l'on compte plus de soixante mille volumes, & environ mille manuscrits, dont le plus précieux est une traduction des quatre Evangélistes dans la langue des Goths.

Le Bibliothécaire ne manqua pas de me faire remarquer, entre les livres qui composent cette riche collection, les ouvrages de tous les Sçavans du Royaume, qui se sont distingués par quelque genre de science ou de littérature. Il me montra d'abord, parmi les Historiens, Olaus Magnus, Archevêque d'Upsal, qui a écrit en latin l'Histoire des Peuples Septentrionaux; Gustave Adolphe, qui a laissé l'Histoire de sa vie, & le Journal de ses Campagnes; la Baronne Baat, qui a composé des tables généalogiques des principales familles de sa Nation; Jean Messenius, qui a donné des morceaux recherchés sur les antiquités suédoises; l'Archevêque Paulin, dont on conserve

une Histoire du Nord ; Axel Oxenstiern , Chancelier , & fameux Négociateur , auquel on attribue le deuxième volume de l'Histoire de son pays ; Laurent Raymond , Auteur de celle de la Réformation dans ce Royaume , & de sa Lythurgie ; Jean Wittechindi , qui a écrit la vie de Gustave Adolphe ; George Borastus , Docteur en droit , qui a donné une Histoire de Suede , & la description de la Laponie.

M. Polus , c'est le nom du Bibliothécaire , me fit voir parmi les livres de piété & les ouvrages de théologie , l'édition de la Bible , en deux volumes , de Sébastien de Reutlinguen , célèbre Imprimeur Suédois , qui alla s'établir en France vers le milieu du seizième siècle ; les Sermons estimés de Jean Botwidi ; les Commentaires sur l'écriture , de Laurent Stigzel ; la Chronologie sacrée , & une version de la Bible de Jean Terfer , Evêque de Linkoping , & une autre traduction de Benzélius Erric , Archevêque d'Upsal.

Parmi les Négociateurs , les Mathématiciens , les Philosophes , les Médecins , les Naturalistes , les Traducteurs & les Poëtes , M. Polus ne fit que nous indiquer les traités de Politique du

Sénateur Steno-Bielke , ceux de Mathématiques de Gestingius , ceux de Philosophie de Nicolas Gran , ceux de Minéralogie d'Aaron Forsius , ceux de Physique & de Morale de Petræus, Evêque d'Abo , ceux de Droit & de Jurisprudence de Laurent Bauck & d'Israël Brins ; le Système de la Nature du célèbre Linnæus ; les ouvrages de Physique du grand Anatomiste Thomas Bartholin , les Traités Economiques de Pierre Brahé , une Chronologie des Rois du Nord , en vers Suédois , par Charles IX , les Œuvres Dramatiques d'André Prytz , Evêque de Lincoping , les Comédies de Jean Messenius , les Poésies de George Stiemhielm , les Traductions de la savante Baronne Skytte , celles d'Eric Schroderus , le Dictionnaire de Jonas Petri , &c. Les lettres de la Reine Christine , & sur-tout celles du Comte de Tessin ne furent point oubliées.

En passant ainsi en revue les productions littéraires de ses illustres Compatriotes , M. le Bibliothécaire avoit l'attention de nous en faire connoître les Auteurs : je ne citerai que les plus célèbres. « Olaus parut avec éclat au Con-
» cile

» de Trente , & eut beaucoup à souffrir
 » dans son pays pour la Religion Catho-
 » lique, qu'il défendit en Pere de l'Eglise.
 » Son Histoire renferme des choses cu-
 » rieuses, mais encore plus de minuties;
 » & l'Auteur y montre une animosité
 » trop marquée contre les Protestans.

» Jean Messenius , célèbre par sa
 » science & par ses malheurs , professa
 » le droit & la politique à Upsal. Accusé
 » d'être partisan secret de Sigismond ,
 » Roi de Pologne , il fut condamné à
 » une prison perpétuelle , où il s'occu-
 » pa à élever un monument à la gloire
 » de cette patrie qui le flétrissoit. Son
 » fils, qui fut aussi un homme de Lettres,
 » eût la tête coupée , pour avoir abusé
 » de ses talens , & fait des satyres con-
 » tre le Roi & ses Favoris.

» Oxenstiern , premier Ministre de
 » Gustave Adolphe, mérita la confiance
 » de ce Monarque par son génie & son
 » intégrité. Il fut un des tuteurs de la
 » Reine Christine pendant la minorité de
 » cette Princesse ; & les affaires de Sue-
 » de furent gouvernées par son conseil ,
 » jusqu'à sa mort. Son fils , ambassadeur
 » & plénipotentiaire à la paix de Munf-
 » ter , soutint la réputation de son pere.

» Un autre Comte d'Oxenstiern , petit
 » neveu du premier Ministre , se fit con-
 » noître par ses voyages dans presque
 » tous les pays de l'Europe, & embras-
 » sa la Religion Catholique en Italie. Il
 » étoit naturellement très-enjoué ; mais
 » un mariage malheureux , les douleurs
 » de la goutte , & la perte de ses biens
 » qu'il avoit consumés dans le luxe des
 » Cours , remplirent sa vieillesse d'a-
 » mertume. Il écrivit alors ses Pen-
 » sées sur divers sujets , avec des ré-
 » flexions morales , publiées en Hollan-
 » de par Bruzen de la Martiniere. C'est
 » l'ouvrage d'un philosophe & d'un
 » homme de bien , dont l'esprit étoit
 » orné & solide , mais qui avoit peu de
 » style & de goût. On y trouve d'excel-
 » lentes maximes , qui dédommagent
 » d'un certain nombre de moralités tri-
 » viales , & de pensées basement expri-
 » mées.

» Le célèbre Naturaliste Linnæus ,
 » dont la réputation parvint à un si
 » haut degré , qu'on a frappé des mé-
 » dailles en son honneur , commença
 » ses études d'histoire naturelle à Lun-
 » den ; & l'Université d'Upsal l'envoya
 » en Laponie, pour y faire d'utiles obser-

» vations, dont il vint enrichir son pays.
 » A son retour il visita & examina plu-
 » sieurs mines de Suede. Je ne parlerai
 » que de celle de Taberg, qui mérite
 » cette préférence par sa singularité. C'est
 » une montagne entiere, qui n'est
 » qu'une riche mine de fer, couverte de
 » sable. Sa hauteur perpendiculaire est de
 » quatre cens huit pieds, sa circonfé-
 » rence de trois milles d'Allemagne; &
 » elle domine une vallée arrosée d'un
 » petit ruisseau. On ne découvre aucune
 » apparence de fer, ni au pied du
 » mont, ni dans toute la plaine voisine;
 » de sorte qu'on la prendroit pour une
 » mine artificielle, qui a été posée sur le
 » sable. La masse d'une montagne tient
 » toujours au sol dont elle fait partie;
 » au lieu que celle-ci n'a, pour ainsi
 » dire, ni pied ni racine. On apperçoit
 » sur la surface, plusieurs fentes remplies
 » d'un sable fin comme du limon, dans le-
 » quel on ne trouve aucune particule de
 » fer. L'intérieur de ses crevasses pré-
 » sente des os de cerf & d'autres ani-
 » maux, rangés horizontalement dans les
 » lits de sable. On prend tous les jours
 » de grands morceaux de cette mine,
 » qu'on fait fondre dans les fournaies

» établies dans le voisinage. Ils se déta-
 » chent & se brisent aisément ; le seul
 » inconvénient qu'on y trouve, est que
 » les monceaux de table qui tombent
 » avec le fer, l'enfouissent au pied de la
 » montagne, & obligent de fouiller une
 » seconde fois, au grand péril des Mi-
 » neurs.

» La plupart des Sociétés de l'Europe,
 » qui ont pour objet l'histoire naturelle,
 » se font honneur d'avoir M. Linnæus
 » pour un de leurs membres. On peut
 » dire aussi, qu'il n'a pas été négligé dans
 » son pays, où il est traité avec tou-
 » te la distinction due à son mérite. La
 » Cour d'Espagne a voulu l'attirer dans
 » ce royaume ; mais en marquant sa re-
 » connoissance pour cette glorieuse invi-
 » tation, il s'en est défendu, en ajoutant
 » que s'il avoit quelques talens, il se
 » croyoit obligé de les consacrer à sa
 » patrie. On assure qu'il a trouvé le
 » moyen de faire produire aux huîtres
 » des perles plus grosses, que celles qu'el-
 » les donnent ordinairement. Le Roi de
 » Suede, en faveur de cette découver-
 » tes, a ennobli ce sçavant Naturaliste ;
 » & les Etats du Royaume lui ont permis
 » de se nommer des Successeurs dans les

» différentes places & dignités aux-
» quelles il a été élevé.

» On a recueilli, en deux volumes, les
» Lettres que le Comte de Tessin, Mi-
» nistre d'Etat, chargé de l'éducation du
» Prince héréditaire de Suede, adressoit
» à son Eleve. Une longue maladie
» l'ayant obligé de garder la chambre,
» & d'aller passer la belle saison à la
» campagne, il suppléoit à ce défaut de
» présence, par des lettres fréquentes
» qu'il écrivoit au Prince royal. Elles
» renferment l'instruction la plus facile,
» la plus solide, la plus agréable, la mo-
» rale la plus pure, les sentimens les plus
» tendres, les plus beaux traits d'huma-
» nité, les plus sublimes leçons de l'art
» de regner, que Bossuet & Fénelon
» n'auroient pas désavouées.

» Ce sage Mentor ayant demandé sa
» démission, Leurs Majestés se joigni-
» rent aux Etats assemblés, pour l'en-
» gager à continuer cet important of-
» fice, dont il s'acquittoit avec tant de
» succès; mais il fallut céder à ses rai-
» sons, & lui donner un Successeur. La
» forme de notre Gouvernement attri-
» bue ce soin aux Etats, qui firent le
» choix le plus heureux, en nommant

» M. le Baron de Scheffer, Sénateur de
 » Suede, Chevalier Commandeur des
 » Ordres du Roi.

» La France est plus en état qu'aucun
 » autre peuple de l'Europe, de rendre
 » justice au mérite de ces deux illustres
 » Instituteurs, puisqu'elle a eu l'avan-
 » tage de les posséder. Tous deux ont
 » été Ministres de leur Cour à celle de
 » Versailles ; tous deux se sont fait
 » admirer des François, par l'étendue
 » de leurs lumieres & de leurs connois-
 » sances, par la sagesse & la décence de
 » leur conduite, par les agrémens de
 » leur esprit & de leur commerce, par
 » la politesse & l'affabilité de leurs ma-
 » nieres, par la vivacité de leur amour
 » pour les Sciences & les Lettres.

» Protecteur des beaux-Arts, M. le
 » Comte de Tossin en avoit puisé le
 » goût dans ses voyages, où son esprit,
 » ses talens & l'aménité de ses mœurs l'a-
 » voient fait généralement estimer; mais
 » il falloit du tems, pour que son mé-
 » rite produisît le même effet chez un
 » Peuple, qui n'attachant du prix qu'aux
 » vertus militaires, ne mettoit point
 » de différence entre une chaumiere &
 » un palais, ne voyoit dans un tableau

» que la toile, & ne jugeoit d'un chef-
 » d'œuvre de l'art, que par la qualité
 » du métal dont il étoit fabriqué. Ap-
 » pelloit-on des Etrangers pour instrui-
 » re l'ignorance ? On n'avoit pas assez
 » de lumieres pour sentir l'avantage
 » d'un esprit exercé ; on regrettoit seu-
 » lement que l'argent suédois passât à
 » d'autres qu'aux gens du pays. Pour
 » juger de l'état de barbarie où étoit
 » alors le royaume, imaginez-vous que
 » le célèbre Bourdon, Peintre Fran-
 » çois, trouva dans les Ecuries du Pa-
 » lais, cinq tableaux du Corregge, qui
 » servoient à fermer les ouvertures des
 » fenêtres. Ils ont passé depuis dans la
 » Galerie du Duc d'Orléans, avec le
 » reste du Cabinet de Christine.

» Je sçais, continue M. Polus, qu'un
 » préjugé général représente les anciens
 » habitans du Nord comme une troupe
 » de Barbares, qui n'avoient aucune
 » de nos connoissances, enfans du
 » luxe & de la mollesse ; mais si les Sué-
 » dois, à l'exemple des Scythes, leurs
 » ancêtres, ne cultivoient pas les beaux
 » Arts, on ne peut pas dire absolu-
 » ment qu'ils aient vécu dans une par-
 » faite ignorance. Odin, premier Lé-

» gislateur de ces peuples , crut qu'il
 » étoit nécessaire d'introduire les scien-
 » ces dans un pays , dont il étoit deve-
 » nu le Souverain. Il établit douze Chefs,
 » chargés d'enseigner le culte de la Di-
 » vinité , & la maniere de l'honorer
 » par des sacrifices. Ils étoient aussi les
 » Juges de la Nation ; delà l'origine du
 » Sénat qui subsiste encore , & dont
 » les membres , durant plusieurs siècles,
 » furent fixés au même nombre. S'il a
 » été augmenté dans la suite , c'est de-
 » puis l'introduction du Christianisme ;
 » parce que les Evêques y eurent séan-
 » ce , & n'en ont été exclus , qu'à la sa-
 » meuse convention de Westeras.

» Répartis dans les différentes Pro-
 » vinces du royaume , chaque Chef
 » pourvut la sienne des réglemens qu'il
 » jugea nécessaires ; & tous les ans ils
 » s'assembloient auprès du Roi , pour
 » l'assister de leurs conseils. On con-
 » noît encore aujourd'hui le recueil de
 » Loix fait par plusieurs de ces Chefs ,
 » où l'on retrouve des traces de celles
 » des Visigoths d'Espagne & des Lom-
 » bards d'Italie. Elles n'étoient point ,
 » comme les Loix Romaines , chargées
 » d'un détail pointilleux , sujettes à mille
 » changemens divers , & si nombreuses

» qu'elles échappent à la mémoire la
 » plus étendue. Elles étoient invariables,
 » simples, courtes, claires, semblables
 » aux ordres d'un pere de famille. Aussi
 » prévalurent - elles, dans les Gaules,
 » en Italie, en Espagne, en Angleterre,
 » sur celles de Théodose. Tous les ha-
 » bitans des côtes de l'Océan ont adopté
 » le droit maritime, établi dans l'isle de
 » Gothland, & en ont composé un
 » droit des gens. La forme même de
 » la législation, chez les Goths, com-
 » muniquoit à leurs loix une solidité
 » inébranlable. Elles étoient discutées
 » par le Prince & les premiers person-
 » nages de tous les Ordres; & rien n'é-
 » chappoit à leurs regards pénétrants.
 » On pratiquoit avec zèle & avec con-
 » fiance, ce que le consentement géné-
 » ral avoit établi.

» La Médecine étoit également con-
 » nue de ces anciens Peuples; mais ils
 » paroissoient plus attachés à la scien-
 » ce des remedes extérieurs, qu'à
 » celle des medicamens internes. Ces
 » derniers même leur sembloient d'au-
 » tant plus inutiles, que leur frugalité
 » les préservoit de la plupart de nos ma-
 » ladies. Mais la Chirurgie étoit indis-

» pensable à des gens qui ne respiroient
 » que la chasse ou la guerre ; les Rois
 » & les Reines s'appliquoient sur-tout
 » à cet art salutaire ; & l'on en cite
 » plus d'un exemple. Un certain Jems-
 » kiold ayant été blessé dans un combat
 » par le Roi Rolff, celui-ci lui demanda :
 » Ta blessure est-elle dangereuse ? Com-
 » ment le seroit-elle, répondit fierement
 » Jemskiold ; c'est toi qui me l'as faite.
 » Que je voie, reprit le Monarque.
 » Jemskiold ôte ses habits ; & l'on trou-
 » ve que son ventre est ouvert. Rolff lui
 » dit : » ta blessure est terrible ; mais pour-
 » vu que tes entrailles ne soient point
 » offensées , je te guérirai , si tu veux
 » te donner à moi ». Jemskiold y con-
 » sent ; le Roi lave la plaie , y fait une
 » couture , y applique de son baume ,
 » lui bande le ventre ; & Jemskiold est
 » soulagé. Un autre Guerrier ayant eu
 » le poignet à moitié coupé dans un
 » combat contre un Géant , la Reine
 » Ingebord le pansa si bien , que le
 » poignet reprit, & servit comme aupara-
 » vant. La connoissance des plantes
 » & de leurs vertus étoit de même le
 » partage des femmes ; mais elles y mê-
 » loient beaucoup de superstitions.

» La Musique instrumentale & voca-

» le fut aussi en honneur parmi les ha-
 » bitans du Nord. Nulle fête, nulle as-
 » semblée, nul festin, nul combat, qui
 » ne fussent accompagnés de chants &
 » d'instrumens. Les habiles Musiciens
 » étoient distingués par plusieurs mar-
 » ques d'honneur; & on les employoit
 » dans les ambassades les plus importan-
 » tes. Mais tout ce crédit tomba insen-
 » siblement; & l'on trouve parmi les
 » Loix de la Westrogothie, une taxe
 » si modique imposée pour le meurtre
 » d'un Musicien, qu'elle prouve claire-
 » ment, combien ils avoient perdu de
 » leur ancienne considération.

» On n'est pas surpris de voir la
 » science des Enigmes cultivée par un
 » peuple, dont les ancêtres étoient ve-
 » nus de l'Orient. On se faisoit récipro-
 » quement des défis, dans lesquels on
 » se proposoit des questions énigmati-
 » ques, qui avoient pour objet les scien-
 » ces, la politique, la morale. Le Vain-
 » cu étoit obligé de faire un présent au
 » Vainqueur. On se servoit du même
 » style dans les inscriptions; delà ces
 » Hiéroglyphes, dont on voit encore
 » tant de restes dans les monumens qui
 » subsistent. Ils seroient en plus grand

» nombre , sans le zèle des premiers
 » Chrétiens , qui croyoient devoir
 » abolir tout ce qui provenoit du paga-
 » nisme. On y trouve des représenta-
 » tion de Rois , de Héros armés ,
 » d'hommes à deux visages, de cava-
 » liers , de lions , de griffons , de che-
 » vaux , d'oiseaux , de navires , &c.

» La morale des Peuples du Nord ,
 » moins une science qu'une vertu, con-
 » sistoit dans une intrépidité , un coura-
 » ge , que la mort ne faisoit ni reculer ni
 » pâlir. Ils l'envisageoient de sang froid,
 » & tenoient que l'audace est le plus sûr
 » rempart des empires». Celui qui craint,
 » disoient-ils, est à demi vaincu; les cœurs
 » timides ne sont capables ni de vertus ni
 » de crimes ». Ils se piquoient même de
 » mourir avec joie; & l'on raconte, d'une
 » maniere sublime, les derniers momens
 » du Héros Agnard , qui tomba , rit &
 » mourut. Le desir de la gloire enflam-
 » moit leur cœur , & leur inspiroit cette
 » noble fierté, mais dans les combats seu-
 » lement ; car ils redoutoient une mort
 » précédée ou de maladie ou de vieil-
 » lesse. Ils y trouvoient de la honte, &
 » croyoient indigne de leur courage, de
 » ne pas la prévenir. Leur humeur guer-
 » rière caufoit cette impatience peu com-

» mune : dès qu'ils ne pouvoient plus ma-
 » nier les armes, ils dédaignoient les res-
 » tes d'une vie inutile , & préféroient
 » l'honneur d'en sortir volontairement,
 » au lâche desir de la prolonger. Ils ne
 » s'affligeoient des maladies, que parce
 » qu'elles procuroient une mort miséra-
 » ble. Un autre opprobre , parmi eux ,
 » étoit de tomber entre les mains de
 » l'ennemi : tout leur sang ne pouvoit
 » laver l'infamie d'une captivité ; &
 » c'est ce qui les rendoit invincibles.
 » Jugez en quelle horreur eût été celui
 » qui , dans l'épouvante , auroit pris
 » la fuite. C'étoit un monstre chez une
 » Nation , où la prudence qui ménage
 » le sang, passoit pour une lâcheté. Il va-
 » loit mieux être enseveli sous la multi-
 » tude , que de faire une sage retraite.
 » Les plus téméraires étoient les plus
 » vaillans , & s'offensoient que le nom-
 » bre fût mis en balance avec le courage.

» Les anciens Suédois , & sur - tout
 » les Grands & les Rois s'attachoient
 » principalement à l'Histoire & à la
 » Poésie. Je vous ai parlé de leurs Scal-
 » des , qui célébroient les actions des
 » Princes & des Héros. Leurs vers se
 » chantoient à la tête des Armées , pour
 » animer les soldats , & encourager la

» jeunesse. Ils se chantoient dans les festins , pour rappeler aux Convives la valeur de leurs Ancêtres. Ils comparoient la renommée aux échos qui retentissent d'abord, & ne répètent plus, si l'on ne réitere. Ils sentoient qu'ils ne pouvoient vivre dans la mémoire des hommes, si la plume d'un Ecrivain ne les garantissoit de l'oubli.

» Ces mêmes Peuples avoient des espèces d'Académies où ils envoyoit leurs enfans ; & souvent ils les faisoient voyager dans les pays où ils pouvoient acquérir des lumières. Ils ne bornoient pas là leur éducation ; ils les exerçoient à la course , les accoutumoient à franchir les fossés les plus profonds , à se battre avec les braves les plus distingués , à plonger au fond de la mer , à passer à la nage des fleuves spacieux & rapides. Il falloit encore que les jeunes gens entendissent les Loix & sçussent le Droit , fussent versés dans l'Art de résoudre les énygmes , &c.

» Tel étoit l'état des sciences , dans cette partie du Nord , avant l'établissement du Christianisme. Si la Théologie gagna en Suede par le changement de Religion , il n'en fut pas de

» même des autres connoissances ; il
 » semble que le Clergé se soit appliqué
 » à en abolir jusqu'aux moindres vesti-
 » ges. A peine le nouveau culte eut-il
 » pris racine dans cette contrée, que ses
 » Ministres commencèrent par détruire
 » tous les monumens des siècles anté-
 » rieurs, comme des œuvres du démon,
 » qui ne servoient qu'à entretenir les
 » Peuples dans la magie, la supersti-
 » tion & l'idolâtrie. De-là cette disette
 » de monumens anciens, & l'embarras
 » où se trouvent les Savans, pour dé-
 » brouiller l'histoire de la Nation. Ce
 » zèle fut poussé si loin, qu'on s'ovit
 » contre les lettres même dont on se
 » servoit alors, c'est-à-dire, contre les
 » caractères Runiques, qui probable-
 » ment étoient l'ouvrage d'Odin. Par un
 » ordre du Pape Silvestre II, ces lettres
 » furent frappées d'anathême dans un
 » Concile qui se tint en Suede vers le
 » onzieme siècle; & en conséquence de
 » ce jugement barbare, les inscriptions
 » furent arrachées, & les livres jetés aux
 » flammes. En un mot, tout ce qui avoit
 » quelque rapport aux connoissances
 » anciennes, fut regardé comme super-
 » stitieux ; & ceux qui les favorisoient,
 » commencèrent à devenir suspects. On

» les accusa de conserver toujours quel-
 » que attachement pour le paganisme;
 » & pour ne pas se brouiller avec le
 » Clergé qui les opprimoit, ils prirent
 » le parti de la soumission & de l'igno-
 » rance. Les Moines devinrent ainsi les
 » oracles de la science, qui ne consista
 » plus qu'à balbutier quelques mots la-
 » tins, à connoître les droits des Prê-
 » tres, à défendre les immunités des
 » Couvents, les privileges des Eglises,
 » à en augmeter les revenus.

» On vécut ainsi pendant quatre sié-
 » cles, c'est-à dire, depuis Eric le Saint,
 » jusqu'à la fondation de l'Université
 » d'Upsal. Il y eut cependant quelques
 » rayons de lumiere, qui précéderent cet
 » établissement, tels qu'une traduction
 » Suédoise de la Bible, faite en faveur
 » de sainte Brigitte qui n'entendoit pas
 » le latin; une version du Livre des Ma-
 » chabées, & les Révélations de cette
 » même Sainte, que son Confesseur re-
 » çut de sa bouche, & rédigea en corps
 » d'ouvrage. Rien ne prouve mieux le
 » crédit immense, dont ce livre a joui
 » pendant le douzième siècle, que ce
 » qu'en disent les Auteurs du tems.
 » Ceux qui le portoient sur eux n'a-

» voient à caindre ni la haine de leurs
 » ennemis, ni mauvaise fin, ni mort su-
 » bite, ni accident funeste ; & ils étoient
 » sûrs de voir la sainte Vierge trois
 » jours avant leur décès.

» Malgré la barbarie des siècles, l'é-
 » tude du droit ne fut pas oubliée; mais
 » pour le mieux connoître, les Suédois
 » fréquentoient les Universités étran-
 » geres ; & plusieurs prirent le bonnet
 » de Docteur à Montpellier, à Paris, à
 » Orléans, &c. Quant à la Médecine,
 » il ne paroît pas qu'elle fût enseignée
 » comme une science dans ce Royaume:
 » les Médecins n'étoient que des empiri-
 » ques qui couroient le pays, & expé-
 » dioient leurs malades sans principes
 » & sans regles. Cet art fut ensuite
 » dévolu au Clergé, qui guérissoit par
 » la vue d'un tableau représentant une
 » descente de croix : le couvent des
 » Religieux Noirs de Stockholm jouis-
 » soit, sur-tout, d'une très-grande répu-
 » tation à cet égard. Les Mathémati-
 » ques comptent un Moine qui conf-
 » truisit l'horloge d'Upsal, & un Evê-
 » que qui dressa un comput ecclésiasti-
 » que. On sçait les noms de trente-deux
 » Poètes qui ont vécu pendant cette

» époque; mais on ne connoît aucun de
 » leurs ouvrages. Leurs vers avoient à
 » peu près la mesure & la cadence de la
 » strophe saphique. Einarskule, qui vi-
 » voit au douzieme siècle, introduisit
 » les premieres rimes. Presque toute la
 » Poésie Suédoise étoit reléguée dans
 » les Monasteres; & l'on en trouve
 » encore quelques vestiges dans les Bi-
 » bliothèques. Ce n'est pas que les
 » Arts fussent totalement négligés;
 » André And, Sénateur & Prévot du
 » Chapitre d'Upsal, acheta une maison
 » dans la rue Serpente à Paris, pour y
 » entretenir douze pauvres Etudiants de
 » sa Nation. Sainte Brigitte fit bâtir à
 » Rome, au champ de Flore, près du
 » Palais Farnese, un asyle pour des Eco-
 » liers Suédois; & le Grand-Gustave
 » acheva de bannir l'ignorance; son
 » regne fut le commencement de celui
 » des sciences & des Lettres.

» Il est un art qu'on attribue spéciale-
 » ment aux Peuples du Nord, mais dont
 » on pourroit leur contester l'invention.
 » C'est cette Architecture si connue en
 » Europe, sous le nom de Gothique, qui,
 » toute grossiere qu'on la suppose, de-
 » mande plus de combinaisons, que n'en

» pouvoient faire des hommes errans, &
 » presque toujours en guerre avec leurs
 » voisins. Sortis du fond de leurs ma-
 » rais, les Goths n'étoient qu'une ar-
 » mée avide de pillage, fondant tantôt
 » sur une Province, tantôt sur une autre;
 » employant son repos à forger des ar-
 » mes, & ne songeant ni à construire des
 » églises, ni à bâtir des maisons. S'ils
 » se sont enfin fixés en corps de Nation,
 » s'ils ont formé des Monarchies, ces
 » Etats n'ont fait, pour ainsi dire, que
 » paroître; & dès le huitième siècle, on
 » ne connoissoit plus de Royaume des
 » Goths. Les Temples qui portent au-
 » jourd'hui le nom de ces Peuples,
 » n'existoient point alors, & consé-
 » quemment on ne peut leur en faire
 » honneur. Il est plus naturel d'attri-
 » buer ce genre d'Architecture à la cor-
 » ruption du goût, à la décadence des
 » Arts, qui suivit de près celle de l'Em-
 » pire; & comme cette époque se rap-
 » proche du tems des Goths, de ce con-
 » cours de circonstances est résultée
 » l'opinion populaire, que ces Barbares
 » ont anéanti l'Architecture Grecque,
 » pour y substituer celle qu'ils avoient
 » apportée de leur pays ».

La personne qui m'accompagnoit à la cathédrale d'Upsal , en me montrant le tombeau de Catherine de Saxe-Lawembourg qui y avoit été enterrée avec Gultave Vasa , son époux , me dit qu'en 1746 , la Reine le fit ouvrir , pour s'assurer si effectivement Catherine avoit été transférée à Cologne , comme le bruit s'en étoit répandu. On trouva son corps inhumé depuis cent soixante ans , enveloppé dans une grande robe de velours noir , le sceptre à la main , la couronne sur la tête , & au cou , une chaîne d'or , d'où pendoit une médaille. Dès qu'on touchoit à cette robe , tout s'en alloit en poussière ; mais on ne remarquoit , dans le corps , aucune tache de corruption.

En 1702 , il y eut à Upsal un incendie , qui réduisit en cendres les trois plus grands édifices de la ville. Le premier est l'ancien Château royal , que le Roi regnant a fait rebâtir ; le second , le collège de l'Université , réparé & remis dans son état précédent ; le troisième , la Cathédrale , qui passe pour la plus belle église du royaume. On avoit commencé à la construire vers le milieu du treizieme siècle ; mais elle ne fut achevée

qu'au quinziesme. La direction en fut confiée à un Architecte François , qui l'éleva sur le modèle de Notre-Dame de Paris. Ce bâtiment a souffert plusieurs incendies ; mais depuis celui de 1702, il a été parfaitement rétabli , aux tours près , qui étoient percées à jour , & qui n'ont plus la même hauteur.

On nous fit voir , dans le même temple , une boîte d'argent , qui contient les cendres & les reliques d'Eric IX , qui regnoit au douzieme siècle. Ce Prince attaqua les Finlandois qui vivoient alors dans l'idolâtrie , les soumit à sa domination , leur fit connoître la Religion Chrétienne , en convertit un grand nombre , s'appliqua ensuite à entretenir la paix , & à rendre ses peuples heureux. Il fonda plusieurs églises , corrigea beaucoup d'abus , donna de sages ordonnances , & travailla à un Code de loix , qui porte encore le nom de son Auteur. Il a été le fondement de celles qui furent faites dans les siècles postérieurs , & dont on a formé une collection examinée dans les Dietes , approuvée des Etats , confirmée par le Souverain , & publiée dans tout le royaume. On y trouve , entr'autres , l'Ordonnance concernant la forme des procès ;

elle est courte ; simple & précise. Les villes & les campagnes ont chacune un siège de première instance, dont les appels sont portés au Tribunal supérieur de la province, & de-là, aux Conseils suprêmes de la Cour. Les Justices des villages ont toujours douze paysans pour Assesseurs. La piété du Roi Eric, sa justice, ses vertus, qui le font regarder comme un Saint, ne le garantirent cependant pas de la fureur d'une troupe de rebelles qui lui tranchèrent la tête, & pillèrent son palais.

L'Université d'Upsal, que Christian I créa en 1477, pour les trois Royaumes alors réunis, doit à Gustave Adolphe, & à sa fille, la Reine Christine, ses grands biens & son plus grand lustre. Elle est composée d'un Chancelier, qui est toujours le principal Ministre, d'un Vice-Chancelier, & d'un Recteur choisi parmi les Professeurs. On y compte huit à neuf cens Etudiants ; le nombre en a monté jusqu'à quatre mille. Il y a des places fondées, les unes par les Rois, les autres par des gens de condition, où plusieurs Gentilshommes sont entretenus gratuitement.

L'Archevêque d'Upsal, Primat du

Royaume, est Vice-Chancelier-né de cette Académie. Il jouissoit, avant la Réformation, d'une haute considération, & de très-grandes richesses. Il est toujours fort honoré, a séance dans le Sénat & dans les Diètes, & le pas sur les dix Evêques de Suede, qui sont ceux de Linkoping, de Skara, de Strengnès, de Westeras, de Wexio, d'Abo, de Lunden, de Borgo, de Gotheborg, & de Calmar. Ces Prélats ont sous eux sept ou huit Sur-Intendans, qui, sans avoir le même nom, possèdent la même autorité. Il y a dans les campagnes un Prévôt pour dix églises, outre des Chapelains, des Pasteurs, des Curés, des Ministres. Le Roi nomme aux évêchés & aux sur-intendances.

Je ne vous dirai pas si Upsal est une ville d'étape (*Stapelstadte*); on nomme ainsi celles qui ont le droit exclusif de passer le Sund, & de faire sur leurs propres vaisseaux, le commerce avec l'Etranger. Celles au contraire qui sont privées de cette liberté, & n'osent traiter qu'avec les gens du pays, sont appelées villes provinciales (*Lanstadte*). Quoique situées sur la mer, on les oblige de porter leurs denrées dans les

ports privilégiés , & de s'y pourvoir de marchandises qu'elles pourroient se procurer de la premiere main. On est étonné que ces distinctions odieuses , imaginées dans des tems de barbarie , puissent encore subsister. Les spéculateurs les plus sages , en matiere d'administration & de commerce , desireroient qu'elles soient anéanties , afin qu'une concurrence plus universelle produise une plus grande activité.

Il n'en est pas de même d'une autre loi qui défend aux Etrangers d'introduire , dans les ports de Suede , d'autres productions que celles de leur pays , & de transporter des marchandises d'un port du royaume à l'autre. Cette loi célèbre , connue sous le nom de Placard des Productions , ressuscita la navigation presque anéantie. Le pavillon Suédois , inconnu jusqu'alors , se montra sur toutes les mers ; & ceux qui l'arboreroient , ne tarderent pas à acquérir de l'habileté.

La province d'Uplande offre par-tout des maisons royales , qui ne le cedent point à celles de Danemarck. Fride-ricshof est un château de plaisance , bâti par Frédéric I , au bord de la mer Baltique,

Baltique , & peu éloigné de la ménagerie. On y trouve de belles forêts , des campagnes agréables , & deux fontaines d'eaux minérales.

Carlsberg est une autre maison , accompagnée de jardins , & ornée de bâtimens situés sur un bras du lac Meler. On l'appelloit auparavant Magnusberg , du nom du Sénateur Magnus de la Gardie , à qui il appartenoit. La Reine Ulrique Eléonore , femme du Despote Charles XI , y mourut à la fin de l'autre siècle. Cette Princesse s'y étoit fait transporter après une maladie qui fut attribuée à la dureté de son mari. La statue de marbre du Roi Frédéric , qui orne l'entrée de ce château , est un morceau admiré des connoisseurs. Un autre la Gardie avoit aussi donné son nom à Jacobsdal , lieu de plaisance , où naquit le Prince Ulric , dont la mort prématurée n'a pas empêché qu'on ne le nommât Ulrichsdal.

Drottningholm , bâti sur le modele de Versailles , & éloigné de la Capitale comme ce dernier l'est de Paris , passe pour la plus magnifique des maisons royales de Suede. Elle est située dans une isle , & occupe l'emplacement d'un ancien

château, réduit en cendres par un incendie. Parmi les choses remarquables qu'elle renferme, il faut voir la galerie des tableaux, les pieces d'eau, les promenades, & sur-tout le cabinet d'histoire naturelle, rassemblé par les soins de la Reine, & digne de l'attention des premiers Naturalistes de l'Europe. Deux naissances mémorables servent encore à illustrer cette contrée, celles de Gustave Vasa & de sainte Brigitte.

Cette dernière, différente de celle d'Irlande, après avoir eu huit enfans, fit vœu, avec son époux, de garder la continence. Le mari se fit moine de Cîteaux; & Brigitte établit à Rome l'Ordre de Saint-Sauveur, composé d'hommes & de femmes mêlés ensemble, comme celui de Fontevrault. Leur église étoit commune; les religieux faisoient l'office en bas, les religieuses au dessus; & l'Abbesse avoit la suprême autorité. Cette règle, que Brigitte assuroit tenir de Dieu même, fut confirmée par Urbain V en 1370; & son Ordre subsiste encore en Allemagne, en Italie & en Portugal. La Sainte partit ensuite pour Jérusalem; & à son retour; elle écrivit à Grégoire

XI pour l'engager à revenir à Rome , où elle mourut peu de jours après , laissant un volume de révélations qui furent déferées au concile de Bâle , & sur le point d'être condamnées. Tout le monde a entendu parler des Oraisons de sainte Brigitte.

J'arrive dans la Capitale du royaume , la résidence de ses Rois & le siège de tous ses tribunaux. La ville de Stockholm est grande, belle, riche , bien peuplée & très-commerçante. Sa situation dans six ou sept petites isles , jointes ensemble par des ponts de bois , lui ont fait donner le nom qu'elle porte ; car le mot d'Holm , en Suédois , signifie une isle , & Stock un morceau de bois , parce qu'elle est bâtie sur pilotis. La réunion de ses ponts , de ses canaux & de ses isles , occupe une espace d'une demi-lieue de longueur , & forme , entre le lac Meler & la mer Baltique , une cité de la grandeur de Rotterdam , où l'on trouve de l'eau salée & de l'eau douce. Deux grands fauxbourgs construits en terre ferme , des deux côtés de l'embouchure du lac , ne présentent encore que des maisons de bois. Celles de la ville sont de brique ou de pierre ,

& couvertes en partie de tôle ou de cuivre. Sa fondation ne remonte pas au delà du treizieme siecle, sous la régence de Birger-Jerl, qui fut tout à la fois pere & premier ministre du Roi de Suede, que la Nation élut à son préjudice. Birger étoit alors à la tête d'une armée dans la province de Finlande: à son retour, il ne vit qu'avec jalousie l'élévation du jeune Waldemar, & tâcha d'insinuer que son âge & son expérience pour la guerre le rendoient plus propre à la royauté que son fils. Ce pere ambitieux ne fut point écouté; & dans l'impuissance de regner, il se contenta de tenir les rênes du gouvernement pendant la minorité du jeune Roi. Pere & ministre du Monarque, il travailla à rendre ce regne florissant, fit bâtir & fortifier la ville de Stockholm, rassembla, dans un nouveau code, les loix du royaume, & en publia de nouvelles, dont on admire encore la sagesse.

Cette Capitale, sans y comprendre les fauxbourgs, se divise en autant de quartiers, qu'il y a d'isles qui la composent; & dans chaque quartier, il y a des hommes préposés pour arrêter les in-

endies. Ces précautions n'empêchèrent pas qu'en 1751, le feu ne prit en cinq endroits le même jour ; que cinq cens maisons ne fussent réduites en cendres, & l'église de Sainte Claire entièrement consumée. Celle de Sainte Catherine l'avoit été vingt-huit ans auparavant, & le château royal à la fin de l'autre siècle ; mais tout est aujourd'hui ou réparé, ou construit de nouveau. Depuis que sur des plans venus d'Italie, les Rois de Suede ont élevé, dans leur Capitale, un autre palais qu'ils commencent à habiter, le vieux château n'est plus qu'une citadelle munie d'artillerie.

Parmi d'autres endroits remarquables à Stockolm, on voit l'église d'un ancien couvent de Cordeliers, que les Souverains ont choisie pour leur sépulture. On y montre le tombeau d'un Magnus Ladelas, qui, le premier, prit le titre de Roi des Suédois & des Goths. Ses Successeurs l'ont conservé, en y ajoutant ceux de Roi des Vandales, de grand Duc de Finlande, d'Héritier de Norvege, de Duc de Sleswick, de Holstein, de Stormarn & Ditmarsen, de Comte d'Oldenbourg &

Delmenhorst. Ce Roi Magnus, qui eût été digne du trône, s'il ne l'eût usurpé sur son frere, & acquis la Couronne par un crime, doit son sur-nom de Ladelas à une ordonnance, qui défendoit sous des peines rigoureuses, de rien enlever de la maison d'un paysan sans le payer.

Ce Prince, n'étant encore que Duc de Sudermanie; devoit une somme d'argent à un Particulier nommé Portze. Rebuté des délais éternels de son débiteur, Portze prépara une fête superbe, à laquelle il invita le Duc de se trouver. Magnus s'y rendit sans défiance; dès qu'il fut entré, on s'assura de sa personne; & on lui déclara qu'il n'obtiendrait sa liberté, qu'en satisfaisant son créancier. L'argent ne tarda pas à être compté; mais avant que de laisser sortir le Prisonnier, on le fit jurer de ne point se venger. Le Prince le promit; & loin de conserver contre Portze aucun ressentiment, il ne cessa depuis de le combler de ses bontés. C'est peut-être la seule fois, qu'en demandant son argent, on ne se soit pas fait un ennemi.

Dans la même église sont enterrés Charles VIII, Gustave Adolphe, Char.

les X, Charles XII, Frédéric I, & plusieurs Reines, Princes, Princesses du sang royal. On y faisoit anciennement la réception des Chevaliers de l'Ordre des Séraphins, que Magnus institua vers le quatorzieme siecle, & qui fut aboli avec la Religion Romaine.

La Reine Christine fonda aussi un Ordre qui ne subsiste plus, & qui n'étoit pas fait pour subsister. Elle lui donna le nom d'Amarante, qu'elle avoit pris elle-même dans un déguisement de bal. Cet ordre étoit composé de trente personnes, quinze Dames & quinze Chevaliers; & le privilege de leur dignité, fut d'être admis à manger avec la Reine, tous les samedis dans un des fauxbourgs de Stockholm. Une des constitutions principales & des plus singulieres portoit, que ceux qui n'étoient point mariés, en recevant le cordon de l'Ordre, seroient obligés de garder le célibat, & que ceux qui l'étoient, ne pourroient se remarier s'ils devenoient veufs. Ce cordon étoit orné d'un chiffre de diamans, composé de deux A renversés l'un dans l'autre, au milieu d'une couronne de laurier,

492 SUITE DE LA SUEDE.
avec cette inscription italienne : *dolui
nella memoria.*

Adolphe-Frédéric , & Ulrique son épouse , instituerent en 1747 , en mémoire de la naissance du Prince Gustave , un ordre nouveau qui doit son origine à un éventail de la Princesse , qui se brisa lorsqu'elle entroît dans sa chaloupe , & dont les morceaux furent distribués entre plusieurs Seigneurs qui formoient son cortège. La marque de l'Ordre est une plaque ovale , émaillée de blanc , où l'on voit une étoile polaire avec une chaloupe. Cette plaque tient , par quatre bâtons brisés d'un éventail , à un anneau d'or , surmonté du chiffre de la Reine , & se porte à un ruban jaune. D'un côté on lit ces mots : *la division me perd ;* de l'autre , *l'union me conserve.*

Les mêmes Princes ont renouvelé l'Ordre de l'Epée , fondé par Gustave Vasa , dont le cordon est aussi un ruban jaune , & ont rétabli celui des Séraphins , que Charles IX avoit aboli. On le donne aux Rois & aux Grands , comme une marque d'estime & d'amitié. Les Princes du sang le reçoivent à leur naissance ; les Conseillers & les

premiers du royaume en sont également décorés. Le nombre des Chevaliers est fixé à trente-deux, dont vingt-quatre doivent être originaires de Suede & huit étrangers. Les quatre grands Officiers sont un Chancelier, un Trésorier, un Secrétaire & un Maître des cérémonies, auxquelles deux Héraults nobles doivent assister. La chaîne de l'Ordre est composée d'onze têtes d'or de Séraphins, avec six ailes étendues, & onze croix patriarchales, émaillées de bleu, attachées ensemble avec des anneaux d'or. Au-dessous de cette chaîne, pend la marque de l'Ordre à un gros ruban bleu, ondé, qui passe de l'épaule droite au côté gauche. C'est une croix émaillée de blanc, fendue dans les coins, & au milieu de laquelle sont représentées les armes de Suede, sur un globe où l'on voit ces trois lettres : J. H. S. qui signifient, *Jesus hominum salvator*.

Il n'y a point de nombre fixe pour l'Ordre de l'Epée, qui se donne à ceux qui ont porté cette arme avec honneur pour la défense de la patrie. Chacun peut l'obtenir, depuis le Colonel jusqu'aux premiers grades militaires. Ils

sont créés, dans un des appartemens du Roi, par Sa Majesté, qui donne elle-même la marque de l'Ordre. Les Commandeurs portent le cordon sur l'épaule; & les simples Chevaliers, aux boutonnières de leur habit;

Les principaux édifices qui, après le palais royal, ornent la Capitale de la Suede, sont la Banque, la Monnoie, l'Hôtel-de-Ville, le Palais de la Noblesse, où se tiennent les Etats de la Nation, & où se conservent les archives de la Couronne. J'ai déjà dit un mot de l'ancien château, où la Cour de Justice & tous les Conseils du royaume ont des chambres d'assemblée. On y voit la tour de Trekonor, au sommet de laquelle sont trois couronnes de bronze doré, qui représentent l'ancienne Union des trois royaumes du Nord. Mais le plus bel ornement de Stockholm est son port, qui est si sûr, si commode, si spacieux, que mille vaisseaux de haut-bord peuvent s'y ranger, & y être en sûreté. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les bâtimens qui viennent du Nord, sont obligés, avant que d'y aborder, de faire un trajet de plus de vingt quatre lieues.

parmi des rochers ; mais on y trouve de bons conducteurs , sur-tout depuis qu'on y a établi un Comptoir de Pilotes côtiers pour l'avantage & la sûreté de la marine. On a nouvellement construit , sur la montagne de Sabbatsberg , un riche observatoire , où l'Académie royale des Sciences tient actuellement ses séances. Ce seroit ici le lieu de vous entretenir des divers établissemens , à l'usage desquels la plupart de ces édifices sont employés ; mais je réserve cette matiere pour la lettre suivante.

Je suis, &c.

A Stolkholm, ce 20 Juillet 1756.



L E T T R E C C L X X I I .

S U I T E D E L A S U E D E .

LA Banque de Stockholm a été érigée en 1668 ; les Rois de Suede ont donné les assurances les plus fortes de la maintenir, & d'en laisser l'entiere administration aux Députés des Etats, pris au nombre de trois dans chaque classe, & dirigés par un Commissaire. Cette Banque, par laquelle passent toutes les richesses de la Nation, prête de l'argent sur des immeubles, sur des biens, sur des maisons, jusqu'à la concurrence des trois quarts de leur prix. Elle prête aussi sur l'or & sur l'argent, mais pour la valeur entiere. Elle prête enfin sur toutes les espèces de métaux, sur du grain, du sel, des laines, des soies, & rien sur les bijoux, de peur, sans doute, qu'on y engage des effets volés.

A chaque Diete, on nomme trois personnes pour recevoir & viser les comptes des Administrateurs chargés de la régie. Elle a la juridiction sur ses Commis,

ses Employés, ses Domestiques; & dans les affaires civiles avec des Particuliers, elle n'est obligée de répondre que devant le Conseil de la Cour de Stockholm.

Cette Banque, qui appartient uniquement à l'Etat, & dont la Nation assemblée en Diete a seule la disposition, prête son papier sur des fonds de terre, des contrats, des effets mobiliers, & effectue ainsi la circulation de la plus grande partie des biens du royaume; d'où vous pouvez conclure combien ses avances doivent avoir augmenté, puisque tous les douze ou quinze ans, le capital peut rentrer par le moyen des intérêts, qui sont acquittés tous les six mois. Ces avances tournent au profit des divers Ordres de l'Etat, comme garants de la Banque, dont le crédit est d'autant plus nécessaire, que malgré tout l'argent que la France a fourni à la Suede, il ne reste peut-être pas deux millions d'espèce en circulation dans tout le royaume: tout s'y fait avec du papier. L'obligation que contractent, sous la foi du serment, ceux auxquels le dépôt en est confié, de garder un profond secret sur-tout ce qui a rapport à leurs fonctions, ne permet pas de sçavoir à

quoi se monte ce papier qui tient lieu d'argent. Quelques Calculateurs prétendent que la masse des billets ne passe pas soixante & dix ou quatre-vingt millions de livres tournois.

Les monnoies qui ont cours dans ce pays, sont, comme dans les autres Etats, des pièces d'or, d'argent & de cuivre de différens noms & de diverses valeurs. Il y a aussi des monnoies idéales, comme le marc, l'écu, le Ploète, le Carolin, pour désigner une telle somme, ou un certain nombre de telles ou telles pièces. Le ducat d'or est évalué à cinq livres dix-huit sols de notre argent; l'écu de Banque, à cinq livres huit sols neuf deniers; l'écu courant, à quatre livres un sol & demi; le carolin, à une livre sept sols, &c. Les premières monnoies de Suede ont été frappées par les Rois chrétiens, sous la direction de monnoyeurs anglois; & les plus anciennes étoient d'argent. La première pièce d'or fut fabriquée sous le regne de Jean XI. Celles de cuivre sont plus modernes; & les platten n'ont commencé que du tems de la Reine Christine.

Le Gouverneur de Stockholm prési-

deà l'hôtel de ville, & pourvoit, avec le Magistrat, au bien & à la sûreté de la Capitale & des habitans. Il doit également veiller sur le château & la maison du Roi, & entretenir, autant qu'il est en lui, le bon ordre & la police. Son devoir particulier est de défendre la bourgeoisie contre toutes sortes de violences, d'oppressions & d'injustices, de prendre connoissance des revues & des armes des bourgeois, de maintenir leurs privilèges, de protéger le commerce, de se faire rendre compte des revenus, des bâtimens publics, de garder les effets de la Couronne. C'est le grand Maréchal du Royaume, qui ordonne & dispose ce qui concerne la table de sa Majesté.

La Suede à cinq Gouverneurs Généraux, quatre grands Présidens de justice pour autant de Parlemens ou de Cours Souveraines, & vingt-cinq Capitaines-Généraux, ou Gouverneurs de Province. Ces Officiers font serment de garder, pour le Roi & ses Successeurs, le district qui leur est confié; de gouverner selon les loix de la Nation; de se conformer aux instructions qui leur sont données par le Souverain, &

de quitter la Province au premier ordre qu'ils en recevront de sa Majesté. Nul Etranger, de quelque état qu'il soit, ne peut être employé dans aucune des charges du Royaume. Les cinq grands Officiers sont le grand Justicier, qui a droit de mettre la couronne sur la tête du Roi dans la cérémonie de son sacre; le Connétable, le Grand-Amiral, le Grand-Trésorier & le Chancelier. Lorsque ces charges viennent à vaquer, le Roi les donne ordinairement aux plus anciens Sénateurs. La ville de Stockholm a quatre Bourgmestres; & le Magistrat est divisé en quatre Colléges, qui ont chacun un certain nombre de Conseillers.

Les Etats de Suede sont composés de la Noblesse, du Clergé, de la Bourgeoisie & des Payfans. Ces derniers, qui ne sont nulle part aussi libres, nulle part aussi heureux, nulle part aussi attachés à leur patrie, forment un Ordre puissant dans l'état, & ont droit d'envoyer leurs Députés dans les Dietes, où l'on ne peut, sans leur consentement, prendre aucune résolution importante sur les impositions, & les autres points du gouvernement. Si quelqu'un de ces Dé-

putés étoit ou attaqué , ou maltraité pendant la Diete , en y allant, ou à son retour , cette violence seroit regardée & punie comme un crime capital. Il ne peut non plus être arrêté que pour des fautes très-graves ; & alors on en donne connoissance aux Etats.

Le Clergé qui a précédé la Noblesse jusqu'au tems de la Réformation , n'a aujourd'hui que le second rang dans le Royaume. Il est composé de l'Archevêque d'Upsal , qui en est le Chef , des Evêques & des Ecclésiastiques députés du second Ordre. Ces Ecclésiastiques sont des Prévôts, des Doyens, des Chapelains & des Ministres de village. On en compte environ quatre mille dans tout la Suede, qui desservent deux mille Eglises. Ils sont tous natifs du pays , & la plupart fils de bourgeois ou de payfans : aussi ne font-ils pas grande figure, & se contentent de très-petits gages. L'Archevêque d'Upsal n'a lui-même , tout au plus , que 8000 l. de rente.

La Noblesse est partagée en trois classes : les Gentils-hommes titrés , les familles illustrées par de grandes charges , & les simples Gentils-hommes. On ne connoissoit point autrefois les titres

de Marquis , de Comte , de Baron , non plus que les noms héréditaires dans les familles. Ce fut le Roi Eric , fils & successeur de Gustave , qui le premier introduisit les Comtés & les Baronnies. On étoit dans l'usage , suivant la coutume des peuples Septentrionaux , de joindre le nom du pere à celui du fils : ainsi Eric-Son , Carle-Son , signifioient fils d'Eric , fils de Charles. On donne aux Barons , dans les Cours de Justice , le titre d'Illustres ; aux Comtes , de très-Illustres ; & les Gentilshommes au-dessous du rang de Colonel , sont qualifiés de Nobles bien nés. La maison des Comtes de Brahé passe pour la plus distinguée du royaume. Comme il y a en Suede plus de Noblesse , que l'Etat ne peut en supporter , il a été arrêté que le Roi voudroit bien ne plus gratifier personne de l'écu de Noble , jusqu'à ce que les circonstances pussent le permettre.

On compte que l'Assemblée des Etats est composée de mille Gentilshommes qui y envoient les aînés des familles , de cent cinquante Bourgeois , & deux cens cinquante payfans. Chaque classe a son Chef ou son Orateur. Celui

de la Noblesse se nomme le Maréchal de la Diete. S'il est difficile d'exercer les fonctions de cette place, il ne l'est peut-être pas moins, de vous donner une idée juste de sa nature & de son importance. Représentez-vous une assemblée de gens agités de mille passions, & toujours portés aux plus grandes extrémités. Quelle connoissance de l'homme, quelle souplesse, quelle habileté, quelle patience ne doit point avoir un Chef, pour diriger vers un même but, vers un même objet, tant d'humeurs, de vues, & d'avis différens ; pour contenir les esprits emportés, animer les indolens, encourager les timides ; pour, décider l'irrésolution, corriger l'opiniâtreté, modérer l'ambition & la cupidité ; pour gagner tous les cœurs aux intérêts publics, & réussir enfin à les forcer tous, de reconnoître la pureté de ses intentions, & l'impartialité constante de toutes ses démarches.

L'Archevêque d'Upsal est communément l'Orateur du Clergé ; un des Bourguemestres de Stockholm, celui des villes ; & les paysans ont leur Taleman, qui exerce la même fonction dans leur Ordre. Les Sénateurs, comme

Sénateurs, n'ont pas de suffrage dans ces sortes d'assemblées ; mais chaque famille noble, chaque Evêque ou Surintendant ecclésiastique, chaque consistoire a sa voix. Chaque district de paysans, & la plupart des villes n'en ont qu'une ; quelques villes en ont deux ; celle de Stockholm en a quatre. Chaque ordre, chaque classe a son lieu d'assemblée & de délibération ; mais pour former la Diète, tous se rendent au château royal, où ils délibèrent sur ce qui s'est passé depuis la précédente convocation, sur ce qui a été traité au Sénat, sur tous les objets enfin qui intéressent la Nation.

Le Roi est obligé d'assembler une Diète tous les trois ans ; & en cas d'absence du Monarque, ou de vacance du trône, c'est au Sénat à la convoquer : cette Diète dure trois mois. Dans les cas extraordinaires, le Prince peut l'ordonner de l'aveu du Sénat ; & dans l'intervalle des Diètes, il a le pouvoir, mais toujours avec le même aveu, de conclure des négociations de paix, des trêves, des alliances, de faire des réglemens, des édits, des ordonnances qui, à la vérité, doivent être exami-

nés , adoptés par les Etats , pour avoir force de Loi. Toute levée d'impôts, de subides, de soldats, & autres charges, tout changement dans les monnoies, exigent leur ratification. Dans le cas ou d'une sédition intérieure, ou d'une attaque imprévue des ennemis du dehors, le Souverain peut, de concert avec le Sénat, prendre des mesures pour arrêter le mal. Mais il ne doit ni sortir du royaume, ni même passer les frontieres, sans l'agrément des Etats.

Ils ont porté l'attention jusqu'à former un plan d'instruction pour le Gouverneur chargé de l'éducation du Prince héréditaire; & dans ce plan il est dit, que
 « si les Etats se sont réservé ce soin, c'est
 » afin de perpétuer leur liberté au-delà
 » de la premiere génération de la famille
 » royale, & d'élever tellement cette
 » famille, qu'elle soit en étar d'admi-
 » nistrer, avec autant d'ordre que de
 » sagesse, le gouvernement qui lui est
 » destiné. D'où il suit, que toute instruc-
 » tion qui n'a pour objet qu'une éduca-
 » tion générale, ne répond point au
 » but qu'ils se sont proposé; que celle
 » qui prescrit le partage du tems, la

» lecture, le choix des livres, &c, re-
 » garde principalement le Gouverneur,
 » qui doit former son Eleve suivant les
 » droits & les principes d'une Nation
 » libre; que ce même Gouverneur doit
 » lui apprendre qu'un Prince appelé
 » par sa naissance à regner sur elle, ne
 » peut jamais enfreindre le droit de ses
 » Sujets; que les Rois ne sont pas faits
 » d'une autre matiere que le reste des
 » hommes; qu'ils leur sont égaux en
 » foiblesses dès leur entrée dans ce
 » monde, égaux en infirmités pendant
 » tout le cours de leur vie, égaux à
 » l'égard du sort commun des mortels,
 » vils, comme eux, devant Dieu au
 » jour du jugement, & condamnables,
 » comme eux, pour leurs vices & pour
 » leurs crimes; que le choix du peuple
 » est la base de leur grandeur, & qu'en
 » un mot, l'Être suprême n'a point créé
 » des nations entieres pour le plaisir
 » particulier d'un seul homme.

» Quel soin, que celui d'être chargé
 » de former la jeunesse des Souverains,
 » de jeter dans ces ames destinées au
 » trône, les premieres semences du
 » bonheur des peuples & des empires;
 » de regler des passions qui n'auront

» plus d'autre frein que l'autorité ; de
 » prévenir des vices ou d'inspirer des
 » vertus , qui doivent être , pour ainsi
 » dire , les vertus & les vices publics ;
 » de leur montrer la source de leur
 » grandeur dans l'humanité ; de leur faire
 » sentir qu'ils sont grands , & de leur
 » apprendre à l'oublier ; de leur élever
 » les sentimens , en leur adoucissant le
 » cœur ; de diriger leur sensibilité , &
 » de les éloigner de la foiblesse ; de les
 » porter à la gloire par la modération ;
 » de tourner à la piété des penchans ,
 » à qui tout va préparer le poison du
 » vice ; d'en former des maîtres & des
 » peres ! Mais ces principes ne feront
 » sur eux qu'une impression très-foible ,
 » si hors de la présence de ceux qui
 » sont chargés de leur instruction , ils
 » voient la réfutation des plus belles
 » maximes dans tout ce qui se passe
 » autour d'eux.

» Dans un Etat despotique , un Roi
 » est nécessaire ; mais quel qu'il soit ,
 » son gouvernement est indifférent pour
 » des esclaves , qui ne connoissent
 » point la liberté. Dans un royaume
 » libre , il est essentiel que celui qui
 » occupe le trône , soit plutôt homme

» que Roi. Chez un Prince souverain,
 » le desir de faire des conquêtes passe
 » pour une vertu; ce n'en est point une
 » chez une Nation indépendante, où
 » l'on n'est grand, qu'autant qu'on est
 » cher à son peuple; où le peuple n'aime
 » dans le Souverain, que les vertus qui
 » rendent son regne heureux. C'est une
 » idée mal fondée, de croire qu'un
 » jeune Prince ne pourra figurer avec
 » dignité en qualité de Roi, s'il
 » n'y est élevé de bonne heure. Dans
 » un gouvernement libre, le Roi ne
 » représente que dans son Sénat.

» Les Etats veulent que l'héritier du
 » trône soit entretenu médiocrement
 » en habits & en nourriture, afin que
 » sa propre économie serve d'exemple
 » aux Sujets; qu'il fasse souvent des
 » voyages à la campagne; qu'il entre
 » dans les cabanes des paysans, pour
 » voir par lui-même la situation des
 » pauvres; qu'il apprenne à se persua-
 » der que le peuple n'est pas riche, quoi-
 » que l'abondance regne à la Cour; &
 » que les dépenses superflues du Monar-
 » que diminuent les biens, & augmen-
 » tent la misère du laboureur affamé.
 » Souvent les Rois deviennent des ty-
 » rans,

» rans , moins parce qu'ils manquent
 » d'un bon cœur , que parce que l'état
 » des Pauvres arrive rarement à leur
 » connoissance. Comme on retient les
 » hommes dans le devoir , & par le
 » charme des approbations , & par la
 » terreur des châtimens , on doit éga-
 » lement représenter aux Princes le
 » blâme de la postérité , & les attraits
 » d'une bonne conscience.

» Il faut encore leur apprendre , que
 » leur dignité tirant sa premiere origine
 » du bon plaisir du Peuple , ce même
 » Peuple a droit de conserver , du pou-
 » voir suprême , telle portion qu'il
 » juge à propos , pour sa conservation
 » & l'avantage de la République. Ce
 » n'est point le Souverain , ce sont les
 » Loix qui doivent regner sur les
 » hommes ; le Prince n'en est que
 » le Ministre & le premier dépositaire.
 » C'est à elles à régler l'usage de
 » l'autorité ; & c'est par elles , que l'au-
 » torité n'est plus un joug pour les Su-
 » jets , mais une regle qui les conduit ,
 » un secours qui les protege , une vi-
 » gilance paternelle , qui ne s'assure
 » leur obéissance , que parce qu'elle
 » s'assure leur tendresse. Les hommes

» croient être libres , quand ils ne sont
 » gouvernés que par les Loix ; leur
 » soumission fait leur bonheur , parce
 » qu'elle fait leur tranquillité & leur
 » confiance.

» La connoissance de Dieu est le pre-
 » mier objet d'instruction que les États
 » de Suede veulent que l'on donne aux
 » Enfans de leur Roi , & la crainte de
 » cet Être suprême , le premier devoir
 » qu'on leur inspire. C'est dans ces
 » deux sources, qu'ils doivent puiser un
 » juste respect pour les loix fondamen-
 » tales du royaume ; car un Prince qui
 » regne par elles , doit à son tour leur
 » obéir. Le Sénat est son Conseil unique
 » & légitime ; la sûreté d'un peuple
 » libre exige que ce Conseil soit res-
 » ponsable de sa conduite , & en ren-
 » de compte à la Nation. Par là , le Roi
 » a tout le pouvoir , toute l'autorité
 » nécessaire pour faire le bien , en tire
 » seul l'honneur & la reconnoissance
 » des Citoyens ; dans le cas opposé , le
 » Sénat est chargé de tout l'odieux.
 » Liés par les loix , les Sénateurs sont
 » obligés d'y chercher leur sûreté , en
 » les prenant pour regle de leurs ac-
 » tions. De son côté , le Roi est moins

» exposé à des pièges , plus libre de
» veiller aux affaires du gouvernement,
» plus assuré du succès.

» Il faut encore observer , que l'Hil-
» toire servira également à fortifier les
» Héritiers du trône dans les prin-
» cipes d'une pareille administration.
» Il est donc nécessaire , en leur faisant
» parcourir les événemens des siècles
» passés, de leur montrer la Nation Sué-
» doise par son côté favorable, d'exposer
» sa valeur , sa fidélité envers le Prince ,
» son horreur pour tout joug étranger
» ou national, son exactitude à tenir sa
» parole , son amour pour la vérité, son
» éloignement pour la gêne , sa conf-
» tance à supporter les fatigues, sa fru-
» galité, &c. Par ce moyen, ils ap-
» prendront à l'estimer; & on les fera
» souvenir que, par rapport à toutes ces
» glorieuses qualités , ils sont nés eux-
» mêmes pour lui servir de modele ,
» quoique cet effet soit moins prompt
» chez un peuple libre , qui change plus
» difficilement sa façon de penser.

» Les Etats desirerent encore , que les
» jeunes Princes passent une partie de
» l'année à l'Académie d'Upsal , & que
» dans un âge plus mûr , ils visitent

» les autres Universités , soit afin que
 » la Jeunesse , animée par leur pré-
 » sence , encouragée par leurs pro-
 » grès dans les vertus & dans les con-
 » noissances , s'accoutume à révéler,
 » à aimer ceux qui sont destinés à la
 » gouverner ; soit pour leur inspirer
 » dès l'âge le plus tendre , du goût pour
 » les sciences & pour les Académies.
 » A l'égard du tems marqué pour ces
 » voyages, les Etats s'en rapportent au
 » bon plaisir de sa Majesté, pour le fixer
 » selon les circonstances, mais toujours
 » en consultant le Sénat. Comme il im-
 » porte beaucoup d'éloigner de ces Prin-
 » ces toutes personnes qui pourroient
 » leur donner de mauvais exemples, on
 » n'aura aucun égard , aucun ménage-
 » ment sur cet article ; & tous ceux qui
 » paroîtront incliner à l'irréligion , au
 » libertinage , ou aux autres vices con-
 » traires aux vertus dignes d'un Roi, se-
 » ront immédiatement séparés & chas-
 » sés , fussent-ils à leur service.

» Les Etats conviennent que la haute
 » prudence du Gouverneur actuel au-
 » roit pu leur faire passer sous silence
 » plusieurs parties de cette instruction ;
 » mais comme, dans cette éducation, il
 » faut considérer, d'un côté, les droits

» de sa Majesté , en qualité de pere , de
 » l'autre , les privileges d'une Nation
 » libre , fondés sur les loix fondamen-
 » tales de la monarchie , ils ont jugé
 » nécessaire d'indiquer les bornes con-
 » venables aux uns & aux autres ».

Si le trône devient vaquant , ou qu'il faille procéder à une nouvelle élection , les Etats sont obligés de se rendre à Stockholm le trentieme jour après la mort du Roi. Si l'on néglige de les convoquer au tems prescrit , tout ce que le Prince ou le Sénat pourroient faire après le terme convenu , est regardé comme nul. Lorsqu'il ne paroît aucune lettre de convocation , le Gouverneur de Stockholm , & les Baillifs des provinces en doivent donner avis à la Nation , afin que les Etats puissent , d'eux-mêmes , se rendre à la Capitale ; & la premiere affaire qu'on examine , c'est la raison qui a pu causer cette négligence. Un Député qui n'assiste point à la Diète , est censé approuver tout ce qui s'y passe.

Il doit se trouver à ces assemblées , un membre de chaque famille de Comtes , de Barons & de Gentilshommes , qui ait vingt - quatre ans accomplis.

Outre les Evêques & les Sur-Intendants , chaque consistoire y envoie un Ecclésiastique. Il y a en Suede cent cinq villes qui ont droit d'y assister par députation ; & chaque ville nomme au moins un Député , comme chaque territoire un Payfan qui y possède une demeure fixe. S'il se présente des affaires de nature à ne pouvoir être rendues publiques , on en traite dans un comité secret , ou dans une commission établie à ce dessein.

Les Particuliers ont droit de porter leurs plaintes devant les Etats , mais seulement dans les cas où ils ne trouveroient pas de justice ailleurs , & au risque d'être punis , s'ils ne peuvent prouver le tort dont ils se plaignent. Dans les affaires qui dépendent de tous les Ordres du royaume , leurs voix sont également requises pour former une résolution ; mais à moins que toutes les classes des Citoyens n'y soient intéressées , l'avis du plus grand nombre a force de loi. Lorsqu'une affaire a été résolue dans un Ordre , cette résolution doit être communiquée aux trois autres.

Après la Majesté royale , la premiere dignité du royaume de Suede est celle

des Sénateurs ; dignité très-critique , puisqu'obligés , d'un côté , de défendre les prérogatives de leur corps des entreprises d'un Prince ambitieux , ils se voient , de l'autre , exposés sans cesse à devenir le jouet des caprices du peuple. Sans appui de la part de l'un ou de l'autre de ces deux pouvoirs , il faut nécessairement que leur autorité s'anéantisse , à moins qu'il n'arrive un tems , où ils puissent se passer à la fois de ces deux soutiens.

Les Sénateurs sont créés par les Etats qui présentent trois sujets , parmi lesquels le Roi choisit celui qu'il juge à propos. Cette charge consiste à veiller à la dignité , à la prospérité de la Nation , à maintenir ses loix fondamentales , ses constitutions , ses privilèges , à détourner toute entreprise qui pourroit l'assujettir , & introduire de nouveau la monarchie absolue. Le Roi doit gouverner par le conseil du Sénat , & jamais contre son sentiment. Sa Majesté propose les matieres qui doivent être discutées. Les affaires se décident à la pluralité des voix ; & le Souverain signe ces décisions. Si le Prince est malade ou en voyage , les

Sénateurs prennent à sa place les rênes du gouvernement, & signent les expéditions qui ne souffrent aucun délai. Si le nombre des suffrages est égal de part & d'autre, l'opinion du plus Ancien prévaut dans les délibérations; & lorsque le Monarque est présent, c'est sa Majesté qui décide. Ils ne doivent ni se dispenser d'assister aux assemblées, sous peine de répondre de leur absence illégitime, ni traîner les affaires en longueur, sous peine de rendre compte de leur conduite.

Outre les Gouverneurs généraux des provinces, qui doivent aussi être membres du Sénat, ce corps est composé de seize personnes, parmi lesquelles on comprend le Président de la Chancellerie & le grand Maréchal. Il ne peut y avoir plus de deux Sénateurs d'une même famille; ni moins de sept dans les délibérations.

Suivant cette constitution, le pouvoir absolu est déferé aux Etats, qui sont regardés comme la puissance législative; & l'administration des affaires est confiée au Sénat, qui nomme aussi aux grandes charges des Colleges Royaux & des Cours de Justice, en

SUITE DE LA SUEDE. 417
proposant trois Candidats, parmi lesquels le Prince choisit.

Quelques Rois de Suede, & en dernier lieu le Monarque regnant, ont prétendu que les décisions de ce Corps ne pouvoient avoir force de loi, qu'autant qu'il plaisoit à sa Majesté de les confirmer par son consentement, & que ce consentement exigeoit un examen préalable des motifs allégués par les Sénateurs. Ceux-ci au contraire, regardent cet examen comme un principe conduisant à la souveraine autorité ; « car, disent-ils, » nous n'aurions alors qu'une voix dé- » libérative ; & les décisions ne dépen- » droient plus de la pluralité des suffra- » ges, mais du bon plaisir de celui qui » gouverne. Suivant la forme établie en » 1720, confirmée par le serment du » Roi, ce Prince doit régir ses Etats selon » notre avis, jamais sans nous, & moins » encore contre notre opinion. Nous » mêmes nous avons juré d'empêcher » qu'on ne prît aucune détermination » contraire à la liberté, & qui tendît à in- » troduire un gouvernement souverain. » Ce n'est qu'aux Etats qu'il appartient » d'examiner nos résolutions, nos suf- » frages & notre conduite. Si notre avis

S y

» étoit soumis à l'examen de sa Majesté,
 » il n'auroit plus de valeur par lui-même ; & le Roi pourroit agir contre
 » les intérêts de l'État , enfreindre ses
 » loix fondamentales , sans que nous
 » pussions nous y opposer. Or gouver-
 » ner de la sorte , ce seroit détruire
 » toute l'essence de la présente consti-
 » tution. Un Roi bien intentionné doit
 » regarder comme la plus heureuse
 » forme d'administration , celle où il
 » ne peut commettre une seule faute ,
 » où il retire seul toute la reconnois-
 » sance des Sujets, & où les plaintes des
 » Particuliers ne peuvent s'adresser qu'à
 » la pluralité des suffrages ».

Par la nature de son gouvernement, ce royaume ne brillera jamais d'une splendeur éclatante ; mais elle assure sa liberté , qui , pour certains peuples , est un bien , auquel nul autre ne peut être comparé. Et qu'est-ce que la splendeur d'un empire , qui est plus pour le Souverain que pour la Nation ? La Suede a eu, sans doute, de grands Rois, tels que Gustave-Vasa, Gustave-Adolphe, Charles XI & Charles XII. Leurs vertus guerrières lui ont donné , dans toute l'Europe , un éclat qu'elle n'eût jamais eu sans

eux ; mais de toutes leurs victoires, qu'en est-il résulté pour elle ? L'épuisement de ses finances, l'accablement de ses peuples , & un vuide immense dans les hommes , que plusieurs années de paix n'ont pas encore réparé. La gloire où elle aspire aujourd'hui , est moins éclatante , mais plus solide. Un Roi pacifique, appliqué à faire mouvoir les ressorts du gouvernement conformément à l'esprit qui l'a fondé , est pour elle un bien supérieur à tous ces Héros, qui n'ont travaillé que pour le grand ouvrage du despotisme. Le mot de Charles XII écrivant au Sénat , qu'il lui enverroit une de ses bottes pour le commander , n'est jamais sorti de sa mémoire. Jalouse d'une liberté qui ne pouvoit que souffrir des grandes qualités de ses Rois , elle est parvenue à mettre un frein à leur ambition, en donnant des bornes à leur puissance.

On peut regarder la mort de ce Prince comme l'époque de l'extinction de la tyrannie , ainsi que de l'acte solennel, dressé à cet effet, & déposé dans les archives de la Nation. Les Etats y ont eux-mêmes tracé la forme d'administration , à laquelle désormais les Rois

de Suede doivent être assujettis. Il appartient à la Majesté Royale d'affermir, d'aimer, de protéger les loix, la justice, la vérité, d'anéantir la violence, de détruire l'injustice, & d'empêcher que personne ne soit lésé dans ses biens, dans son corps, dans sa liberté, dans son honneur. Avant que de sévir contre un Particulier, il est nécessaire que la loi prononce; elle est le seul Juge qu'il doit craindre.

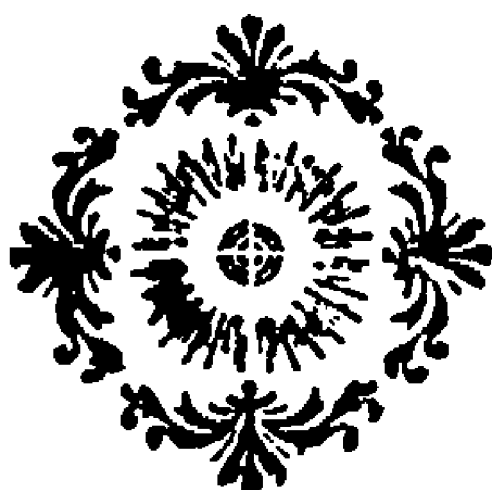
Ce qui regarde l'administration générale du royaume, l'économie du pays, & tout ce qui peut être l'objet de l'intérêt commun, doit être examiné dans l'assemblée des Etats: d'où il résulte que le gouvernement Suédois est purement démocratique, & que la puissance législative réside dans le peuple. Si le Roi ou le Sénat font quelque règlement dans l'intervalle des Dietes, il ne devient perpétuel & n'a force de loi, que par la volonté de la Nation, représentée par les Etats.

Cet équilibre de pouvoir annonçeroit un gouvernement heureux, si les Suédois étoient exempts de corruption; & que des motifs particuliers ne pussent prévaloir sur le bien public, ni l'esprit

SUITE DE LA SUEDE. 421
de parti étouffer la voix de la patrie ; si
le Sénat , quoique très-puissant , étoit
assez modéré , pour ne point abuser de
son autorité ; & que la prérogative
royale , si restreinte , eût du moins
assez d'influence , pour contenir les
factieux , & former un centre d'union
entre toute les parties de l'Etat.

Je suis, &c.

A Stolkholm, ce 22 Juillet 1756.



LETTRE CCLXXIII.

SUITE DE LA SUEDE.

ON compte dans ce Royaume, quatre Cours de Justice ou Parlemens, qui jugent en dernier ressort, & ne reconnoissent point de Tribunal supérieur : savoir, une à Stockholm, pour la Suede proprement dite; une autre à Jonkoping, pour la Gothie; la troisieme à Abo, pour la Finlande; la derniere à Wismar, dans le cercle de la Basse-Saxe, pour les provinces d'Allemagne soumises à la domination Suédoise. Ces Cours sont composées d'un Président, d'un Vice-Président, & de plusieurs Conseillers ou Assesseurs. Elles ont une inspection sur les Justices inférieures des villes & de la campagne; & dans tout ce qui concerne la liberté, la vie ou l'honneur des Citoyens, la Noblesse ne peut être jugée qu'à leurs Tribunaux.

Sous le nom de Colléges, on comprend d'autres Conseils particuliers,

qui ont pour objet la guerre , la marine , les finances , la Chancellerie , les mines , le commerce , &c. Le premier a un pouvoir suprême sur tout ce qui a rapport au militaire. Un Président , un Grand-Maître d'artillerie , un Général quartier-maître , & plusieurs Conseillers en sont les principaux membres. Leurs fonctions consistent à prendre soin de l'armée , de l'artillerie , des fortifications , des armes , des munitions de guerre , des enrôlemens , des recrues , de l'habillement des troupes & de la revue des régimens.

Avant Gustave Vasa , tout Suédois étoit soldat. Au premier cri du besoin public , le laboureur quittoit sa charrue , & s'armoit d'un arc ou d'une lance. La Nation entière se trouvoit aguerrie par les troubles civils & les divisions intestines. L'Etat ne soudoyoit que cinq ou six cens hommes , qui devoient être toujours prêts à marcher. Ce foible corps fut , dans la suite , porté jusqu'à six mille , tant cavaliers que fantassins , qu'on mettoit en quartier chez les payfans. Ceux-ci trouverent le fardeau trop lourd ; il fallut les en décharger. Pour y parvenir , on réunit

au fisc les terres incultes ; on les fit défricher ; & l'on y plaça les nouveaux défenseurs de la Patrie.

La Milice Suédoise se divise en régimens recrutés , & en régimens de canton : ces derniers forment le plus grand nombre. Ce sont des troupes nationales , que le pays fournit & entretient suivant le règlement de Charles XI, qui fixe le contingent de chaque province. La Couronne ne donne que l'habillement, les armes & les appointemens des Officiers. Ce sont encore les provinces qui paient la cavalerie , la logent , nourrissent les chevaux , entretiennent l'uniforme. Les Officiers ont leur solde assignée comme le simple Cavalier. En marche & en campagne , l'Etat pourvoit à leur nourriture , & leur procure les munitions nécessaires , à l'exception de douze coups à balles , que le fermier est obligé de donner à l'homme qu'il fournit. Les payfans peuvent faire travailler les soldats moyennant un salaire ; & lorsque ceux-ci ont une certaine quantité de champs & de prés , ils se marient , pour l'ordinaire , & contribuent à la population.

Les régimens recrutés forment la garnison des places fortes. En y comprenant dix-huit cens Gardes-du-Corps & trois mille artilleurs, ils font ensemble douze à treize mille hommes ; les Nationaux en contiennent vingt-quatre mille , auxquels si vous ajoutez dix à douze mille cavaliers , vous trouverez que le total de l'armée peut aller à quarante-huit ou cinquante mille hommes. Je ne parle pas d'une autre milice de réserve, que les fermiers sont obligés d'entretenir en tems de guerre, & qui se monte aux deux tiers de la précédente , pour remplacer ceux de l'infanterie nationale , qui meurent , se perdent ou sont faits prisonniers. A Wadstena est une maison d'Invalides , où les Soldats & leurs Chefs sont nourris , chauffés , logés & vêtus ; & l'hôtel paie , outre cela , à plus de mille Officiers , & quatre mille soldats , une pension en argent.

On a aussi établi une école particulière pour l'Artillerie & le Génie. Il y a des fortifications à Stockholm , à Orebro & à Jonkoping , où sont les principales fabriques d'armes , exploitées pour le compte de la Couronne.

La fonderie des canons est dans la Capitale , celle des boulets & des bombes dans diverses villes de province ; & tout ce qui est nécessaire pour l'attrail de l'armée, est travaillé dans le pays. On s'applique sur-tout à réparer sur les frontieres , & spécialement en Finlande , les anciennes places , & à en fortifier de nouvelles.

Le College de l'Amirauté a un Président , & autant d'Assesseurs qu'il y a de Commandans & d'Amiraux qui se trouvent présens. Il tient ses séances à Carlscrone , dans la province de Bleking , sur la côte de la mer Baltique ; car c'est là que se rassemble ordinairement la flotte Suédoise , qui , cependant , a deux autres ports , Gothenbourg & Stockholm.

Cette Nation , que l'étendue de ses côtes , l'excellence de ses ports , ses bois de construction , ses mines de fer & de cuivre , tous les matériaux enfin nécessaires à la marine appellent à la navigation , l'avoit abandonnée , depuis qu'elle s'étoit dégoûtée de la piraterie. Lubeck étoit en possession de lui enlever ses productions , & de lui fournir le sel , les étoffes , & toutes les

marchandises qu'elle tiroit de l'Etranger. On ne voyoit dans ses rades, que les navires de cette République, ni, dans ses villes, d'autres magasins que ceux que les Lubeckois y avoient formés. Cette dépendance blessa l'ame fiere de Gustave Vasa, qui ferma ses ports aux peuples voisins, fit construire des vaisseaux, forma des Négocians, établit des Compagnies pour la Perse & pour les Indes occidentales. Les côtes de l'Amérique septentrionale virent jetter les fondemens d'une nouvelle Colonie; & le pavillon Suédois conduisit les productions du Nord dans toutes les mers de l'Europe. Cette prospérité n'eut qu'un moment: les guerres du grand Gustave en Allemagne firent disparoître cette industrie naissante. Christine voulut la relever; mais de nouvelles guerres, qui durèrent jusqu'à la mort de Charles XII, la firent retomber encore; & ce n'est que par degrés, qu'elle reprit son ancien éclat.

Le total de la flotte Suédoise est aujourd'hui de vingt-huit vaisseaux de guerre depuis le premier jusqu'au sixieme rang, de douze frégates de vingt-fix jusqu'à quarante canons, de trois

brigantins, de quelques galiotes à bombes, & d'un certain nombre de galères. La Nation prétend être en état d'armer cinquante vaisseaux de ligne. Elle a bien tout ce qu'il faut pour les équiper; mais elle manque de matelots. Il a été résolu à la dernière Diète, qu'on établiroit un corps de Cadets pour l'Amirauté. Les armées de mer & de terre, les Officiers majors & subalternes doivent prêter serment de fidélité au Roi, aux Etats & au Royaume.

Le College de la Chancellerie a pour Président un Sénateur, qu'on peut regarder comme le premier Ministre. Il a sous lui deux Chanceliers, des Secrétares d'Etat, des Conseillers & des Secrétares de révision. Ce College dresse & expédie tous les édits, les réglemens, les ordonnances qui concernent le royaume en général, ainsi que les affaires particulieres des villes, des personnes, leurs patentes, leurs lettres, leurs mandemens, &c. C'est encore à lui que s'adressent les mémoires, les documens des Dietes, des Assemblées, les alliances avec les Puissances étrangères, les traités de paix, la présenta-

tion des Envoyés , la réception des Ambassadeurs , leur instruction. Enfin c'est de ce College que dépendent les résolutions prises par le Roi , de l'avis du Sénat , les registres qu'on en tient , & tout ce qui est expédié au nom & avec la signature de sa Majesté. Le soin des postes , dans toute l'étendue du royaume , lui appartient également ; il doit veiller à ce qu'elles soient entretenues en bon ordre sous la direction du grand Maître. Les affaires doivent être tellement partagées, qu'aucun n'empiete sur le département & les fonctions de ses Collegues.

La Chambre des Finances , composée de Présidens & de Conseillers , a inspection sur les revenus de l'Etat , & sur toutes personnes , Commis & Employés , chargés de les percevoir , de les faire rentrer exactement , de les augmenter même , s'il est possible. Un autre College , semblable à nos Chambre des Comptes , & qu'on nomme le Comptoir , pourvoit à la distribution des deniers , dresse chaque année le compte des dépenses , réserve une certaine somme à la disposition particulière du Roi , & une autre pour

les frais ordinaires , dont sa Majesté dispose de même , mais seulement de l'avis du Sénat. La Chambre de Révision revoit , éclaircit & regle définitivement les comptes annuels de la Couronne.

Gustave Vasa a augmenté les revenus de l'Etat , en s'emparant des biens ecclésiastiques , & Charles XI , en incorporant au domaine , les terres que la facilité de ses Prédécesseurs , & la nécessité des circonstances avoient aliénées. Les dépenses de l'année dernière , pour l'entretien de la maison du Roi & de ses châteaux , pour le Sénat & les Chambres de Justice , pour les Colleges & les Ministres des Cours étrangères , pour l'armée de terre & de mer , les intérêts des dettes de la Couronne , les Gardes-du-Corps , l'entretien des fortifications , & autres frais , remplacemens & avances extraordinaires , ont monté à onze millions de risdallers. L'Etat , pour satisfaire à ces dépenses , a un revenu d'environ dix-huit millions de notre monnoie , formé par un impôt sur les terres , par le produit des douanes , les droits sur le cuivre , le fer , le papier timbré , la capi-

tation & un don gratuit. On prétend que les revenus de la Finlande ne suffisent pas pour les frais qu'elle occasionne ; la Suede est obligée d'y suppléer.

Les dettes montoient à sept millions cinq cens mille livres à l'avénement de Charles XI au trône de Suede. Ce Prince les paya , & dégagea plusieurs de ses domaines en Allemagne , qui avoient été aliénés à des Voisins puissans. Il retira les diamans de la Couronne , sur lesquels la Reine Christine avoit emprunté des Hollandois des sommes considérables. Il fortifia les places frontieres ; secourut ses Alliés , & arma souvent des escadres , pour maintenir sa supériorité dans la mer baltique. Les événemens qui suivirent sa mort , replongerent les affaires dans le chaos d'où ils les avoit tirées. Le désordre a toujours été en augmentant ; & aujourd'hui la Suede doit plus de quatre-vingt millions , pour lesquels elle paie au moins quatre pour cent d'intérêt.

Le Président , les deux Conseillers ; & les quatre Assesseurs qui ont la direction du Collège ou Conseil de commerce , doivent entendre parfaitement le

négoce de terre & de mer. Leur devoir, dans les affaires importantes, est de consulter les Marchands & les Fabricans, avant que de conclure & de rien exécuter.

Ces Peuples, quoiqu'avantageusement situés entre deux mers, ont longtemps ignoré le commerce. Ils portoient leur fer à Danzick; & les Anglois l'y alloient acheter. Quelques Flamands s'étant retirés en Suede, apprirent aux habitans le secret d'établir des manufactures de cuivre, de fer & d'acier. On s'aperçut du profit immense que devoient faire les Etrangers qui venoient chercher ces marchandises; & l'on résolut de les transporter soi-même dans les lieux où elles étoient demandées. Alors on s'appliqua à la marine marchande, puis à la marine militaire, qui est toujours une suite de la précédente. Les Etrangers furent d'abord très bien venus dans ce Royaume; & l'on y ménagea particulièrement les Anglois, les Hollandois & les François, comme les plus propres à y faire fleurir le négoce. L'effet répondit aux vues du Gouvernement; & la Banque de Stockholm jouit de la plus grande réputation,

tion, tant que les Etats eurent part à l'administration du pays; mais le despotisme de Charles XI. déranger ce système; & les choses changerent de face. Il s'appropriâ une partie des biens des marchands étrangers qui mouroient dans son Royaume, obligea ceux qui vouloient s'y établir, à loger des gens de guerre, & à contribuer aux autres charges comme ceux qui ne logeoient pas. S'ils vouloient se retirer ailleurs, il leur enlevoit la sixieme partie de leur bien pour droit d'émigration. Enfin il fit défendre à tout Etranger de négocier, sans avoir acheté le droit de bourgeoisie dans quelque ville de sa domination.

Le commerce de Suede a encore souffert d'autres échecs : les Russes se sont emparés de la Livonie, d'où le Royaume, dans les tems de disette, tiroit la plus grande partie de ses vivres. Aujourd'hui la Russie feroit payer fort cher, & argent comptant, le grain qu'on iroit chercher dans cette province. Un autre avantage des Suédois, avant cette époque, étoit de passer & repasser le détroit du Sund, sans rien payer pour les marchandises dont leurs vaisseaux étoient

434. SUITE DE LA SUEDE. :
chargés. En conséquence , ils pouvoient
en transporter chez l'Etranger , en rap-
porter d'autres chez eux , avec moins de
frais & plus de profit. Ils ont renoncé à
cet avantage par la paix du Nord , con-
clue en 1720 ; & on leur fait payer les
mêmes droits que les autres Nations.
Ces marchandises sont des planches , de
la poudre à canon , du cuir , du suif ,
des peaux , du fer , du cuivre , de la
poix , des bois de construction , qu'ils
échangent contre du vin , du sel , de
l'eau-de-vie , des étoffes , de la toile ,
du tabac , du sucre , du papier , des épi-
ceries , &c.

A l'exemple des autres peuples de
l'Europe , la Suede a voulu aussi avoir
ses Sociétés de commerce. En 1731 ,
un négociant de Stockholm , Henri
Koning , en présenta le projet , & le fit
approuver à la Diète : on établit une
Compagnie des Indes , à qui l'on accor-
da , pour quinze ans , le privilege ex-
clusif de trafiquer au-delà du Cap de
Bonne-Espérance. Pour réunir les avan-
tages d'un commerce libre à ceux d'u-
ne Association privilégiée , il fut réglé
que les fonds ne seroient pas limités ,

& que tout Actionnaire pourroit retirer les siens à la fin de chaque voyage. Comme les Intéressés étoient la plupart des Etrangers , il parut juste d'assurer un bénéfice à la Nation , en les assujettissant à payer au Gouvernement une certaine somme pour chaque bâtiment qu'ils expédieroient. Cette Société a établi le siège de ses affaires à Gothenbourg , dont la position offre , pour la navigation , des facilités que refuseroient les autres ports. Ses fonds , dans les commencemens , varioient d'un voyage à l'autre ; mais ils ont été , depuis , fixés à neuf millions. Elle n'a encore expédié jusqu'à présent , qu'environ cinquante vaisseaux , dont trois ont pris la route de Bengale , trois autres celle de Surate , le reste celle de la Chine ; & plusieurs ont péri misérablement. Malgré ces malheurs , le dividende s'est élevé , année commune , à trente - deux pour cent de bénéfice.

On n'a commencé à connoître les Manufactures en Suede , que sous le regne du premier des Gustaves. Les villes Anseatiques exportoient les productions du pays , & venoient reven-

dre aux habitans , les marchandises qu'elles en avoient fabriquées. Les Suédois sentirent la nécessité de travailler eux-mêmes leurs bois & leurs métaux ; & vers le milieu du dix - septième siècle , ils formerent toutes sortes de Manufactures ; mais leurs ouvriers étoient , pour la plupart , d'Allemagne ou des Pays-Bas. Ils établirent successivement une verrerie, des fabriques d'amidon, de soie, de laiton, d'épingles, de tabac , de maroquin , de porcelaine , de soufre, de savon, de fer & d'acier ; des raffineries de sucre & d'alun , des tanneries , des scieries , des papeteries , des moulins à poudre ; des salines, des librairies , &c. Mais la plupart de ces établissemens périrent pendant les guerres de Charles XII. Jusqu'à la révolution qui rendit à la Suede sa liberté, la Nation étoit généralement habillée d'étoffes étrangères. On sentit , à cette époque , l'impossibilité d'obvier à cet abus avec les laines grossieres du pays ; & l'on fit venir des moutons d'Espagne & d'Angleterre , qui, par les précautions qu'on a prises , ont très-peu dégénéré. C'est principalement aux soins du Chevalier Alstrom,

qu'on est redevable de l'arrangement actuel des Bergeries. On a aussi fait venir d'Angora une espèce de bouc, particulière à cette contrée, pour fabriquer du poil de chevre.

A mesure que les troupeaux se sont multipliés, les Manufactures d'étoffe ont augmenté au point, qu'elles occupent actuellement plus de quatre-vingt mille bras. Tous ces métiers se releverent sous le regne de Frédéric I. On accorda aux Artistes, aux Fabricans étrangers, le libre exercice de leur religion; & l'on fit d'autres Réglemens avantageux qui durent encore, & qu'on perfectionne de jour en jour.

Cependant les Suédois ne s'entendent pas encore parfaitement à la manière de perfectionner les métaux. On comptoit, l'année dernière, quatre cens cinquante-quatre métiers de soierie, douze cens quatre d'étoffe de laine, quatre cens vingt & un de toile commune; & l'on n'avoit que deux cens neuf Fabriques de fer, d'acier & de cuivre. Le total du produit de toutes ces manufactures montoit à plus de douze millions. Mais ces avantages ne

répondent point encore aux vœux de la Nation, qui se plaint que les marchandises du pays ont peu de débit, & s'accumulent au préjudice des propriétaires. On pense bien que la contrebande peut avoir beaucoup de part à cet inconvénient. L'avantage du fer en barre a considérablement diminué, depuis que les mines de Russie se sont étendues. Il est donc de l'intérêt de la Suede, de travailler son fer de différentes manieres, pour le vendre à l'Etranger; & comme il est meilleur & moins cher, les habitans peuvent compter sur une exportation assurée.

Il est cependant douteux, si le commerce extérieur leur est profitable, c'est-à-dire, si ce qu'ils tirent de l'Etranger, n'excède pas ce qu'ils lui portent? Quelques-uns pensent que l'excédent de l'importation est de plusieurs tonnes d'or; & que c'est ce qui cause l'extrême disette d'argent qui regne dans le royaume. Aussi a-t-on proscriit toute marchandise superflue, & purement de luxe, qui vient du dehors; & pour empêcher la contrebande, il est ordonné que celle qu'on

introduira par cette voie , soit non-seulement confisquée , mais empaquetée , cachetée , & livrée au Comptoir des Manufactures , qui la fera passer à quelque Consul Suédois , pour être vendue publiquement au profit de ce même Comptoir.

La pêche du harang est devenue , depuis quelques années , une des branches de commerce les plus utiles du royaume. Elle ne remonte pas au-delà de 1740 ; car avant cette époque , ce poisson fuyoit les côtes de Suede. Il s'adonna alors à celle de Gothenbourg , & ne s'en est point encore retiré. On en exporte annuellement deux cens mille barrils , qui forment un objet d'environ quatre millions de livres , & dont une partie se vend dans les Isles Angloises de l'Amérique.

Le produit des mines fut longtemps la plus grande ressource de cet Etat. Elles tomberent depuis dans la dépendance des Anglois & des Hollandois , par les avances considérables que les Négocians de ces deux Nations faisoient à leurs propriétaires. Une meilleure administration les a successivement

fait sortir de cette servitude. Les mines d'argent rendent annuellement quatre mille cinq cens, marcs, celles de cuivre, huit mille lingots, & celles de fer, quatre cens mille. Les premières ont près de cent toises de profondeur; & quoiqu'elles soient d'un assez grand rapport, ceux qui y font travailler ont à peine, les droits du Roi prélevés, de quoi fournir aux frais de l'exploitation. Les secondes sont fort riches; mais moins abondantes qu'elles ne l'étoient anciennement. Le quart de ce qu'on en tire appartient au Souverain; & l'on paie vingt pourcent du cuivre non travaillé, qu'on envoie hors du Royaume. Ces mines sont si délabrées, que la vie des travailleurs y est souvent exposée. Les souterrains s'enfoncent sous le poids excessif de la terre qu'on en tire, & qu'on laisse au-dessus. La mine de fer est si abondante, qu'elle se présente communément à fleur de terre; & comme elle est d'une excellente qualité, elle forme un des grands revenus de l'Etat, quoique le fer y soit à très-bas prix.

Les fonctions principales du College

des mines , de son Président , de ses Conseillers , de ses Assesseurs ; est de veiller à leur amélioration. Aussi exige-t-on d'eux , qu'ils sachent à fond toutes les parties de la métallurgie , & l'économie qu'on y doit observer. Ce Tribunal connoît des affaires civiles & criminelles qui sont de sa compétence , & a sous sa juridiction des Juges inférieurs.

Outre les Colleges dont j'ai parlé ; & qui tous sont obligés de rendre compte aux Etats , de leurs opérations , la ville de Stockholm entretient un Bureau particulier , le seul de ce genre qu'il y ait en Europe , où l'on apprend à connoître le nombre d'habitans que la mort enlevé chaque année à ce royaume. Suivant ces calculs , accompagnés d'observations judicieuses & instructives , il paroît démontré que , sur trente-cinq personnes , il en meurt une tous les ans ; qu'à Stockholm il en périt cinq sur cent , & qu'en général on y vit moins qu'à la campagne , même dans cette classe d'hommes qui sont à la force de leur âge ; que la Suede perd le quart ou le cinquieme des enfans d'un an ou

au-dessous ; que dans l'étendue du royaume, on compte, pendant neuf années, deux mille trente-six hommes, & trois mille cinq cens quarante femmes qui ont vécu au-delà de quatre-vingt-dix ans ; que parmi les premiers, deux cens douze, & trois cens vingt-huit parmi les secondes, ont passé la centième année ; que plusieurs sont parvenus à la cent-dixième ; quelques-uns à la cent-vingtième, vingt-deuxième, vingt-septième ; que les personnes qui arrivent à cent ans, semblent reprendre & acquérir de nouvelles forces ; que les vieillards résistent plus long tems que les femmes de leur âge ; mais qu'on observe le contraire dans les personnes des deux sexes, qui n'ont pas cent ans accomplis. Suivant les registres très-exactement tenus dans ce Bureau, il est démontré qu'il meurt plus de monde de trente à cinquante-cinq ans, que dans les années qui précèdent ou qui suivent immédiatement cette époque ; d'où l'on conclut que cet âge est le plus critique pour l'humanité. La dernière réflexion est que votre sexe, Madame, est plus propre que le nôtre, à porter le fardeau de la vieillesse.

Les Suédois jouissent communément d'une santé robuste, lorsqu'ils ne s'abandonnent point à l'usage immodéré des liqueurs fortes & des vins étrangers, que les nations septentrionales semblent rechercher avec d'autant plus d'avidité, que la nature les leur refuse.

Les sciences & les arts ont fait, en ces derniers tems, des progrès considérables dans ce pays. Les habitans s'appliquent principalement à l'économie politique, à l'histoire naturelle, à la recherche des antiquités, & à la géographie. L'Université d'Upsal est la principale & la plus ancienne du royaume. La seconde est à Lunden en Scanie, & la troisième à Abo, dans la Finlande. Celle ci n'oubliera jamais l'honneur qu'elle a eu, d'avoir pour Chancelier M. le Comte de Tessin, & les soins qu'il a pris, pour préparer des jours plus heureux aux générations suivantes. Les Savans & les Beaux-Esprits puisoient de nouvelles connoissances, de nouvelles lumieres dans la fécondité & la vivacité de son génie. Les Artistes le regardoient comme leur maître dans

les ouvrages de goût; les Peintres surtout, admiroient la justesse de son coup-d'œil & la délicatesse de son discernement.

L'Académie Royale des Sciences de Stockholm a été fondée en 1739. Que j'aimois à voir rassemblés dans un même corps, réunis par le même esprit, la plus haute Noblesse du royaume, des Sénateurs chargés du poids & de l'honneur de l'administration publique, des Militaires illustres, des Ministres respectés de la religion, des Commerçans nobles par les sentimens autant que par la naissance, qui enrichissent la patrie de leurs fortunes; parmi eux, des Etrangers naturalisés par leurs services long-tems avant les lettres du Prince; des Philosophes, des Savans qui n'estiment noble & digne d'eux, que les sciences qui contribuent le plus directement au bonheur de l'humanité! Le génie de la nation est fixé, & semble voué pour toujours aux connoissances utiles, depuis que les femmes, cette moitié si précieuse de la société, non contentes d'en être la plus aimable, ont voulu partager les travaux académiques, les rendre plus agréables, plus

animés. Une d'entr'elles , la Comtesse d'Ekeblad , née Comtesse de la Gardie , illustre autant par son rang , que par sa naissance , a mérité d'être choisie par l'Académie , pour représenter tout son sexe :

On doit à des connoissances puisées dans cette savante Compagnie , l'exécution de ces fameuses écluses du canal de Trolhatta , une des grandes victoires que l'art ait jamais remportées sur la nature. Des eaux qui se précipitent avec autant de rapidité que de force , à travers des rochers affreux , étonnées de couler désormais dans un lit tranquille , seront l'organe d'un commerce & d'une félicité jusqu'alors inconnues sur leurs bords. Cet ouvrage qui rend ce siècle & ce regne à jamais mémorables en Suede , étoit digne , sans doute , des travaux de l'Académie. A quels succès , en effet , ne devoit point prétendre une Compagnie , dont le Roi est le Protecteur né , & que la Reine protège également par son goût pour les sciences ? Augustes époux , qui ont si bien mérité de la Nation , en lui donnant trois Princes qui font ses espérances les plus chères & les mieux fondées. ,

On trouve aussi dans cette Capitale; une Archive d'antiquités, un College de Médecine, une Ecole de Fortifications, d'arpentage, un laboratoire de chymie, de mécanique, une Académie de Belles Lettres, de Peinture, une Bibliothèque royale, & plusieurs riches imprimeries. Il y a des Colleges dans les principales villes, & des Ecoles jusques dans les plus petites. En un mot, on compte dans ce royaume trois mille emplois ecclésiastiques, treize cens Bailliages administrés par des Jurisconsultes, six cens offices à la Régence, & deux mille si cens Médecins.

De Stockholm je m'embarquai pour le Grand-Duché de Finlande, aujourd'hui province de Suede, & anciennement gouverné par des Rois. Les Moscovites le subjuguèrent & y établirent leur religion. Saint Eric le leur enleva, vers le milieu du seizieme siecle; & les Suédois l'ont toujours conservé. On y voit de grandes forêts, des montagnes, des lacs, des prairies & de belles campagnes. La seule ville considérable est Abo, sa Capitale, située à l'embouchure de la riviere d'Aurajok, qui se jette

SUITE DE LA SUEDE. 447
dans le golphe de Bothnie. Elle a un port de mer assez commode , un Evêché , une Université fondée par la Reine Christine , une Cour souveraine & un Gouverneur. C'est , à peu-près là tout ce qu'on peut en dire , ainsi que du reste de la province , qui n'offre absolument rien de curieux. La ville de Neustadt n'est célèbre , que par le traité de paix , qui , en 1721 , reconcilia les Suedois avec les Russes.

Les autres lieux soumis à la domination du Roi de Suede , sont la Laponie que vous connoissez , l'isle de Rugen , & quelques provinces en Allemagne , dont je pourrai vous entretenir dans l'occasion. Pour ne parler que de ce que renferme l'étendue du royaume , cet espace peut contenir près de sept mille lieues quarrées de surface. Une grande partie n'est occupée que par des lacs , des golphes , des rochers , des forêts , des bruyeres , des marais , des montagnes , &c ; sans compter une multitude innombrable de petites isles , situées le long des côtes : quelques-uns en ont fait monter le nombre , jusqu'à douze mille. Son sol , quoiqu'en général

fablonneux, marécageux, mêlé de matières ferrugineuses, & difficile à cultiver, n'en est cependant pas moins fertile. Les neiges prodigieuses qui le couvrent, garantissent & nourrissent les plantes, qui, malgré la longueur des hivers, ne laissent pas que de venir à maturité; mais la brièveté des jours nuit aux travaux de la campagne, où le besoin rend les habitans industrieux.

Une de leurs méthodes, pour donner aux terres de la fertilité, sur-tout dans la Finlande, est de mettre le feu aux buissons. On ensemeuce aussi une partie des forêts, après que les arbres y ont été coupés & réduits en cendres. Ce sol devient fécond pendant quelques années; mais cet usage est d'autant plus nuisible, que dans les lieux où il se pratique, il ne croît plus ni bois ni herbe. Comme cette façon de défricher le terrain occasionne une excessive consommation de bois, il est défendu de la suivre à l'avenir dans les parties septentrionales.

Les gens de la campagne font une espece de pain d'écorce de bouleau, de sapin, de pailles & de racines mêlés &

pétris avec de la farine. On tire encore de ces mêmes arbres , quand ils ont poussé leurs nouvelles branches , une autre sorte de nourriture ; on ôte l'écorce autour du rameau ; & il en sort une espece de gelée , qu'on enleve avec un couteau ; on en forme de petites masses ; & l'on s'en sert, sans autre préparation , tant que cette sorte de résine reste fraîche.

L'agriculture fut assez florissante en Suede , avant que Gustave Vasa défendit l'exportation des grains ; mais depuis ce funeste édit , elle ne cessa de rétrograder. Les efforts qu'on a faits dans les derniers tems , pour lui rendre son ancienne activité , n'ont pas eu tout le succès qu'on espéroit. L'Etat achette annuellement, en bled, la onzieme partie de sa consommation. La Livonie & l'Ingrie suppléent , à cet égard , à ce qui manque aux divers pays de ce vaste royaume. Ce besoin peut durer longtemps par la difficulté d'élever un nombreux bétail. Il faut le nourrir neuf mois à sec ; & l'on manque de bras pour couper , pour ferrer la quantité de fourrage que la longueur des

hivers rend nécessaire. La Suede a peu de prés; & les chevaux, qui y sont fort petits, ne vivent guere que de l'herbe qui vient dans les bois : le foin y est quelquefois si rare, que les gens de la campagne sont obligés de découvrir leurs maisons, & de se servir de la paille des toits pour nourrir leurs bestiaux. Les chevaux, quoique d'une taille au dessous de la médiocre, paroissent d'autant plus propres pour la monture, qu'ils sont, en général, fort agiles, & bronchent rarement.

Les autres animaux domestiques; comme les chevres, les cochons, les vaches, les moutons, sont plus petits que les nôtres; & ceux même qu'on fait venir d'Allemagne, quoique d'une espece beaucoup plus grande, dégènerent en peu de tems. La volaille est assez commune. Les campagnes offrent aux chasseurs toutes sortes d'oiseaux, & particulièrement des perdrix, des poules de bois & des faucons : ces derniers font une guerre continuelle aux pigeons. On raconte que vers le milieu de l'autre siecle, on en prit un au Nord de la Finlande, qui avoit à une jambe une

petite piece d'or avec ces mots: « je
» suis au Roi » ; & à l'autre jambe , une
piece d'argent avec ces paroles : « le
» Duc de Chevreuse me garde ».

La Suede est située dans un climat
sain ; le froid y est à la vérité très-grand
en hiver ; mais l'air est pur & salubre ;
& d'ailleurs le pays fournit aux Riches,
des pelleteries pour se garantir des ri-
gueurs de la saison ; & les Pauvres se
servent de peaux de brebis. Les lon-
gues nuits sont tellement éclairées par la
lune, la neige & la lueur des étoiles, qu'on
peut voyager aussi commodément de
nuit que de jour. Quoique l'été soit
très chaud, les orages y sont rares. Le
vent du Nord rafraîchit l'air & le pu-
rifie. Ces grandes chaleurs font mûrir
les denrées en peu de mois. Les tems de
disette s'annoncent par l'accroissement
ou décroissement de certaines eaux,
que les gens du pays nomment Sources
de Famine , soit parce qu'elles ne com-
mencent à couler, que lorsque les pluies,
ayant inondé la terre, pourrissent le
froment ; soit parce qu'étant taries , le
défaut d'eau dessèche le terrain , & fait
périr la semence.

On ne compte guere , dans toute la

Suede, que cent-vingt-quatre villes ; il est même des provinces qui n'en ont pas une seule. Il n'y a point de pays où l'on prenne autant de précautions , pour déterminer la mesure exacte de chaque lieu. Des Officiers Géomètres , ordinaires & extraordinaires , sont répandus dans tout le royaume , avec ordre de mesurer les distances entre les villes , le plat pays & les terres , non-seulement dans les belles saisons, mais en hiver même , lorsque les lacs glacés donnent la facilité de faire ces dimensions avec plus d'exactitude. Ils sont obligés de rendre compte de leurs travaux à un Bureau établi à Stockholm, auquel on est redevable d'une description générale de la Suede , & de cartes particulières de plusieurs provinces , gravées au dépens de la Couronne. Les chemins publics , parfaitement bien entretenus dans toute l'étendue de cet Etat , ont été exactement mesurés, & les distances marquées à chaque quart de mille, par des poteaux qui empêchent qu'aucun voyageur ne s'égare dans sa route.

Les villes sont fort rares dans la par-

tie septentrionale & en Finlande ; ce qui oblige quelquefois le payfan de faire, jusqu'à trente ou quarante milles, avant que de pouvoir débiter un tonneau de bled. D'où il semble qu'on pourroit conclure que ce royaume, qu'on a appelé la fabrique du genre humain, ne fut jamais aussi peuplé, qu'on a voulu le faire croire. Il est vraisemblable que les nombreuses bandes, qui, sous le nom si redouté de Goths & de Vandales, inonderent & asservirent tant de contrées de l'Europe, n'étoient que des essains de Scythes & de Sarmates, qui s'y rendoient par le Nord de l'Asie, se pouissoient & se remplaçoient successivement.

Cependant ce seroit une erreur de penser, que cette vaste contrée eût toujours été aussi déserte que nous la voyons. Des preuves historiques, présentées aux derniers Etats, certifient que ce pays, malgré le célibat du Clergé & des cloîtres, avoit, il y a trois siècles, trois fois plus de monde. Un dénombrement fait par ordre du gouvernement, prouve que la Suede n'a pas aujourd'hui deux millions cinq cens mille habitans ;

Le nombre en seroit plus grand , si les provinces n'étoient pas continuellement abandonnées par ceux que la curiosité , ou une inquiétude naturelle , sans objet déterminé , ou par le desir de faire fortune , font passer d'un pays à un autre , & tiennent éloignés de leur patrie. On trouve d'ailleurs que les Suédoises sont peu fécondes , & ne donnent communément pas plus de quatre enfans par mariage. Pour augmenter la population & le nombre des villes , on a conseillé d'établir au bord des fleuves ou des lacs , des especes de camps permanens , où les soldats cultiveroient , pour leur compte , les terres adjacentes , & d'où l'on verroit insensiblement naître des cités. On a proposé de permettre aux paysans de diviser leurs fermes , de tenir un plus grand nombre de domestiques , de prendre des arrangemens pour prévenir certaines maladies , & sur-tout d'entretenir , dans chaque lieu , de bonnes sages-femmes.

Nos traités d'alliance avec la Suede , nous ont attaché de tout tems cette généreuse & vaillante Nation , aujour-

d'hui une des plus civilisées de l'Europe. Par un effort aussi glorieux, que celui qui porta Vasa sur le trône, elle brisa les fers dont elle s'étoit chargée, recouvra sa liberté avec sa force; & l'éternelle alliée de la France, pourra voir, sous un troisième Gustave, renaître les jours, où elle étoit l'effroi de la terre.

Les Suédois sont bien faits, bons soldats, & capables de soutenir les plus grandes fatigues. Puffendorf qui vécut long-tems parmi eux, leur attribue un caractère réservé, qui dégénère en défiance, quand il n'est point tempéré par le commerce des autres Nations. D'autres Ecrivains les représentent comme un peuple, qui, semblable aux anciens Germains, est ennemi du repos, & cependant aime l'oïveté; qui est défiant & crédule, souple & inquiet, fier & envieux, redoutable à ses ennemis dans la guerre, & quelquefois terrible à lui-même en tems de paix; qui autrefois, a réglé le sort de l'Europe, & qui n'a pas encore pu fixer le sien.

A l'égard des sciences, ils ont assez de dispositions pour en apprendre les principes, mais pas assez de patience

pour s'y perfectionner. On trouve néanmoins, dans la plupart des grandes villes, les établissemens, les secours les plus propres à procurer l'universalité des connoissances. Comme en général, on y fait peu de cas des professions mécaniques, elles ne sont presque exercées que par des Etrangers, qui seuls, comme je vous l'ai dit, font fleurir les manufactures. Les gens de qualité s'habillent comme les François & en pratiquent les manieres. Les femmes sont blanches, bien faites, & peu portées à la galanterie. Toutes s'occupent au travail, suivant leur condition, labourent la terre, & vaquent aux autres fonctions de la vie rustique. Les endroits propres à être cultivés ont à peine un pied de bon terrain, & se travaillent si facilement, qu'à l'aide d'un seul bœuf, une servante peut aisément conduire la charue.

Les anciens Suédois ne connurent que la gloire des armes, & en furent trop occupés. A des qualités nobles, mais dont l'éclat est toujours trop cherement acheté, leurs descendans ont
 su

ſeu allier des vertus précieules & amies du genre humain. Oui, Madame, la Suede en fournit un grand nombre, de ces Génies actifs & pénétrants, qui, par une route moins brillante que solide, marchent à l'immortalité; de ces hommes, qui multiplient les forces de la guerre, en augmentant ou en ménageant les revenus de l'Etat; qui, par l'exercice des ſciences & des arts, font fleurir la navigation & le commerce, & par une étude infatigable de la nature, ouvrent leurs trésors à l'utilité publique. Tels ſont un Celsius, qui, par ſes observations ſous les poles, a contribué avec tant d'éclat, à découvrir la véritable figure de notre globe; un Linnæus, qui a rédigé & mis en ordre les productions naturelles, les plantes, les insectes, prêts à échapper à notre connoiſſance; un Ahlſtroem, qui, malgré mille obstacles, a expoſé ſes biens, ſa ſanté, ſa vie, pour établir dans ſa patrie des manufactures; un Grill, qui, pour étendre & ſoutenir ſon commerce, a aidé de ſes fonds un grand nombre de ſes Compatriotes, & a tellement fait circuler les richesses, qu'il a mis l'abondance dans le royaume.

me ; un Cumbell , qui , pour des productions du pays , a rapporté des marchandises de la Chine ; un Arvidsson , qui a pourvu la Suede de ses propres poissons ; un Kalm , qui a été chercher dans les déserts de l'Amérique , des arbres , des herbes & des simples , en a fait des plantations , & les a familiarisés avec ce climat.

Leurs yeux ont vu les premiers effets d'un grand changement dans le génie de leur Nation ; & touchés de ses premiers progrès , ils se sont chargés de conduire ses pas encore mal assurés dans la carrière des sciences utiles. Des manufactures établies , des provinces défrichées , leur ont paru des conquêtes préférables à celles qui sont le prix du sang & des larmes des Citoyens. Par leurs conseils , les Académies , les Universités du Royaume ont admis des Professeurs pour les loix & les réglemens du commerce , pour l'Economie générale & particulière , pour l'Agriculture & les Bergeries. La Suede a des Ecoles formellement destinées à tous ces objets. L'Agriculture sur-tout , le premier des arts utiles , n'avoit qu'un pas à faire ,

pour être mise parmi les sciences dignes d'occuper le Physicien éclairé. On instruit la Nation sur ses avantages ; on dissipe les préjugés qui en éloignent un trop grand nombre de Citoyens ; on enrichit l'Etat, en introduisant la culture inconnue de plusieurs plantes. Un Roi, qui fait les délices de ses Sujets, s'occupe, pour leur bonheur, de cet objet important, & lui assure la protection la plus éclatante. Des Ministres vertueux, secondant les vues de leur Souverain, excitent par des récompenses flatteuses, des hommes studieux à faire part au Public de leurs découvertes ; de nouveaux Triptolemes lui donnent une nouvelle force, une vigueur nouvelle. Les Sanctuaires consacrés aux sciences se font honneur d'animer, de couronner les Cultivateurs, & d'élever des temples à l'Agriculture, cette mere commune & féconde de l'humanité.

Les Muses Grecques & Romaines se plaignoient en Suede, de l'absence trop longue de ces sciences qu'elles chérissoient, & que les Hésiodes, les Théocrites, les Varrons, les Catons, les Columelles, les Virgiles honorerent de leurs plumes pleines de raison & de graces, dans

460 SUITE DE LA SUEDE.
les siècles les plus polis de l'antiquité.
L'Agriculture , le seul fondement d'un
commerce durable, est enfin devenue en
honneur. Des guerriers couverts, dans
les armées étrangères, d'une gloire qui
ne coûte rien à l'Etat , reviennent
dans leur patrie, dont ils font la sûreté
par leur présence, en même tems qu'ils
font de sages économies sur leurs terres.
Siècle vraiment glorieux pour la Sue-
de ! Heureuse génération, où les enfans,
plus sages que leurs peres , promettent
une génération encore meilleure.

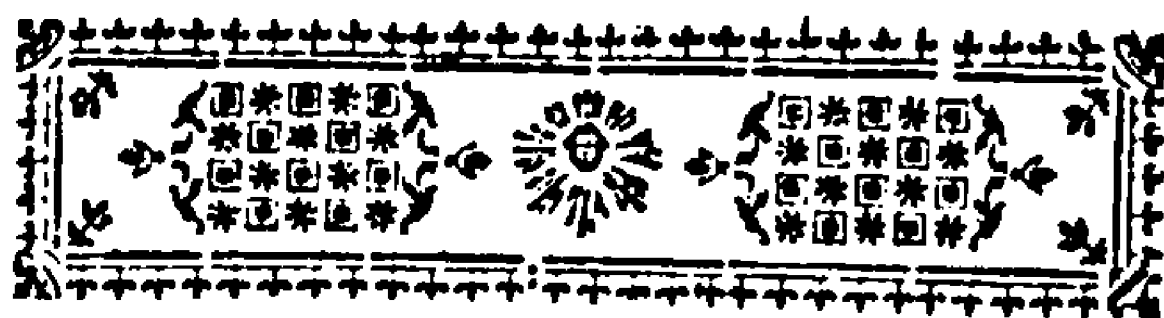
Je suis, &c.

*A Abo en Finlande, ce 29 Juillet
1756.*

Fin du Tome XXI.

Faute à corriger.

Page 449 , ligne 10 , resté fraîche , lisez , con-
serve la fraîcheur.



TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE CCLX.

LE DANEMARCK.

LE Nord appelé la fabrique du genre humain.	Page 5
Ses antiquités sont très-ignorées.	6
Ses prétentions sur son origine.	7
Ses premiers Rois.	8
Mariage du Roi Skiold.	ibid.
La fille d'Hadding veut assassiner son pere.	9
Trait rare d'amitié.	ibid.
Histoire d'Helgon & de Thora.	10
Combat pour obtenir une femme.	ibid.
Victoire de Roric sur les Vandales.	11
Migration des Cimbres & des Teutons.	ibid.
Mœurs de ces peuples belliqueux.	13
Commencement d'Odin.	ibid.
Ses conquêtes dans le Nord.	14
Il les distribue entre ses enfans.	ibid.

Sa mort.	15
Son caractère.	16
Il est honoré comme un Dieu.	<i>ibid.</i>
Effets de la religion d'Odin.	17
Les autres Divinités du Nord.	18
Description de la Cour des Dieux.	19
Mythologie du peuple Danois.	20
Création de l'univers.	<i>ibid.</i>
Le corps du géant Ymer.	21
Etat de l'homme après la mort.	22
Le paradis d'Odin.	23
Description de l'enfer.	24
Prêtres & temples des Scandinaves.	25
Leurs sacrifices sanglans.	<i>ibid.</i>
Les Rois eux-mêmes sont immolés.	26
Galanterie de ces peuples.	<i>ibid.</i>
Leur amour pour la poésie.	27
Avantage des poètes Scandinaves.	<i>ibid.</i>
Caractère de leur poésie.	28
Poètes Islandois.	29
Election des Rois de Danemarck.	30

L E T T R E C C L X I.

S U I T E D U D A N E M A R C K.

L oix danoises par Frothon.	31
Loix au sujet du vol.	32
Les femmes n'estiment que la bravoure.	<i>ibid.</i>
Elles suivoient leurs maris à la guerre.	33
Les Danois défont leurs Dieux même.	34
Premier enrôlement dans la milice.	<i>ibid.</i>
Loix concernant le mariage.	35

DES MATIERES.	463
Loix concernant le duel.	36
On y provoque les Souverains.	<i>ibid.</i>
Guerriers vengeurs des torts.	37
On n'estime que la gloire des armes.	<i>ibid.</i>
Effets de l'amour des duels.	38
Caractere barbare de ces peuples.	39
Ils donnent des fers aux Romains.	40
Ils introduisent le duel en France.	41
Détails sur ces sortes de combats.	42
Les Avoués ou Champions.	3
Loix de ces combats.	44
Sort des vainqueurs & des vaincus.	45
Regne du Roi Fróthon.	<i>ibid.</i>
Peine contre les voleurs.	46
Un poëte est élu Roi de Danemarck.	<i>ibid.</i>
Il quitte la couronne, & est tué par Fridlef.	47
Les Danois commencent à naviguer.	48
Ils font des courses en Espagne.	<i>ibid.</i>
Ils exercent le métier de pirates.	49
Ils désolent la France.	50
Exploits du pirate Regner.	<i>ibid.</i>
Sa mort, ses poésies.	51
Etablissement du christianisme.	52
Le moine Anscher, premier apôtre.	53
Luxe & opulence des Ecclesiastiques.	54
Marguerite de Waldemar.	<i>ibid.</i>
Union de Calmar.	55
Histoire de la naissance de Marguerite.	<i>ibid.</i>
Marguerite insultée par les Suédois.	56
Sa vengeance.	<i>ibid.</i>
Foible regne du Roi Eric.	57
Comment on traite sa maîtresse.	<i>ibid.</i>
Origine de la maison regnante.	<i>ibid.</i>
Création de l'ordre de l'Eléphant.	58

464 T A B L E

L'ordre de Danchoeg.	<i>ibid.</i>
Renouvellement de l'Ordre par Christian V.	59
L'ordre de la Fidélité.	60
Cruautés du Roi Christian II.	<i>ibid.</i>
Elles lui font perdre la couronne.	61
Persécution contre les Luthériens.	62
Réformation établie en Danemarck.	63
Le Clergé cabale en faveur de Christian II.	64
Christian III, ennemi des moines.	65
La Noblesse veut se rendre indépendante.	66
Le Roi devient Monarque absolu.	<i>ibid.</i>

LETTRE CCLXII.

SUITE DU DANEMARCK.

L Le Danemarck avant la révolution.	67
Motifs de cette révolution.	68
Comment se passe cette grande affaire.	69
Loi qui fixe l'autorité royale.	70
Etendue de cette autorité.	71
Titres du Roi de Danemarck.	72
Conseil du Roi.	73
Autres tribunaux du royaume.	74

Il n'est peut-être point de Cour en Europe ; où les affaires passent par tant de mains, & soient plutôt expédies. L'œil du Maître, toujours présent, éclaire & anime tout : & de quel Maître ? C'est le pere de ses Sujets. Il faut le voir ce prodige de gouvernement ! Quel concours de circonstances il a fallu pour le produire ? Un Roi plus juste que la loi même ; des Ali-

nistres enflammés, comme lui, de l'enthousiasme du bien public ; une Cour formée de Citoyens, qui environnent le Pere du peuple. Ses gardes le suivent dans la ville, parce qu'il est obligé de les souffrir ; mais s'il va à la campagne, il est à peine aux barrières, qu'il les renvoie ; & alors vous le voyez parmi les ouvriers & les paysans, interroger les uns, recevoir lui-même les requêtes des autres, & permettre que ses Sujets lui disent à l'oreille, ce qu'ils n'osent lui exposer tout haut.

Conseil des Finances.	75
Revenus du Roi & de la Couronne.	76
Quels sont les contribuables.	77
Nature des impositions à la campagne.	78
Impôts dans les villes.	79
Droits sur l'eau-de-vie, les cartes, les mariages.	80
Sur les habitations, le papier timbré.	81
Le péage du Sund.	82
Ce qu'il produit à l'Etat.	83
Chambre des Finances.	84
Navigation des Danois en Amérique.	85
L'isle de Saint-Thomas.	86
L'isle de Sainte-Croix.	<i>ibid.</i>

Cette Isle est située sous la zone torride ; mais comme elle n'est qu'à cinq degrés du tropique, la chaleur n'est pas égale pendant toute l'année. Les mois de Juillet & d'Août sont les plus chauds, & en même tems les plus marqués par des ouragans, qui causent des ravages affreux dans les habitations. Ce qui doit paroître singulier, c'est que la chaleur la plus excessive

ne nuit point aux plantes ; les arbres y restent toujours verts ; l'air y est tranquille , le ciel serein ; mais les sécheresses y sont pernicieuses lorsqu'elles sont continuelles ; ce qui n'est pas rare ; car il n'y pleut presque jamais. Il s'élève le soir un brouillard bienfaisant pour les plantes , mais mal-sain pour les corps. On prend grand soin de l'éviter. Si l'on voit mourir un grand nombre de ceux qui viennent habiter ce pays , on ne doit pas en accuser uniquement la nature du climat ; c'est la misère le plus souvent & la débauche qui les tue. Aujourd'hui ivres , demain morts ; le procès est vite terminé.

Le milieu de l'Isle est dominé par des hauteurs , qui la feroient prendre de loin pour un amas informe de montagnes escarpées ; elles n'ont pas une lieue d'étendue de terre propre à la culture ; mais elles forment un rideau qui défend la partie méridionale contre les vents du Nord , & conserve le coton qu'on y cultive. Les Danois y ont eu les premiers des établissemens ; car lorsqu'ils en firent l'acquisition , le pays étoit encore tout couvert de bois , qu'ils vendirent fort cher aux Anglois & aux Hollandois.

Une des grandes incommodités de cette Isle , est le manque d'eau dans les grandes sécheresses. On n'a que celle des citernes ; & comme il ne pleut guere , ces réservoirs sont souvent à sec. Ce fut une des principales causes qui déterminèrent les François à quitter Sainte-Croix pour Saint-Domingue. La capitale se nomme Christianstad ; elle est bâtie dans une plaine , & présente une perspective agréable. La ville augmente chaque jour & s'embellit. Les maisons

ne sont qu'à deux étages , couvertes de lattes de bois au lieu de tuiles.

La nourriture ordinaire est le maïs , des racines & du poisson. La volaille & la viande de boucherie y sont à un prix excessif. La pêche la plus considérable est celle des tortues , dont les œufs fournissent un aliment très-abondant. Les Negres cultivent la terre , comme dans toutes les isles d'où l'on tire le sucre. On les fait marcher & travailler à coups de fouet. Le matin l'Inspecteur les éveille au bruit d'un cornet qui ressemble à ceux de nos pâtres. Le même instrument les appelle aux repas , au travail , à la retraite. On compte ici sept mille de ces esclaves , qui ne professent aucune religion. Les propriétaires sont de différentes Nations , qui suivent , avec liberté , la créance de leurs peres , sans que ce mélange de culte fasse naître le moindre trouble. Elles ont chacune un ministre de leur secte ; les seuls François y manquent de Prêtres ; mais ils y sont en petit nombre.

Compagnie de commerce de l'Amérique	87
Compagnie des Indes orientales.	88
Ses différentes especes de fonds.	89
Nombre de ses actions.	90
Administration de la Compagnie.	91
Commerce à Coromandel.	92
Profits de la Compagnie , ses débouchés.	93
Compagnie d'Afrique.	94
Compagnie générale créée en 1747.	ibid.
Compagnie d'Islande.	95
Le commerce danois , son fondateur.	96
Exportation & importation.	97

L E T T R E C C L X I I I .

S U I T E D U D A N E M A R C K .

L'isle de Falster, séjour des Reines.	98
Nicoping, sa capitale.	<i>ibid.</i>
L'isle de Laland; ses productions.	99
L'isle de Moën.	100
L'isle de Séeland.	<i>ibid.</i>
Port de Copenhague.	101
M. Ogier, Ambassadeur de France.	102
Eloge du Roi de Danemarck.	<i>ibid.</i>
Université de Copenhague.	103
Autres Sociétés savantes.	<i>ibid.</i>
Cabinet de curiosités.	104
Enfant pétrifié.	<i>ibid.</i>
Dents d'éléphant pétrifiées.	105
Morceaux de mine d'argent.	106
Marbre qui représente un Crucifix.	<i>ibid.</i>
Curiosités artificielles.	107
La fameuse corne danoise.	<i>ibid.</i>
Bibliothèque du Roi.	108
L'isle d'Amack.	<i>ibid.</i>
Ses habitans.	109
Description de Copenhague.	110
Incendie de cette ville en 1728.	<i>il id.</i>
Palais, églises, maisons.	111
Colleges, marchés, hôpital.	112
College des Missions étrangères.	113
L'Hôtel-de-Ville, le Palais royal.	114
Tour de l'église de Notre-Dame.	<i>ibid.</i>

DES MATIERES.	469
Château de Christianbourg.	115
Chancellerie Danoise & Allemande.	116
Tribunaux de judicature.	117
Maniere dont se jugent les procès.	118
Petit nombre de procès.	119
Simplicité des loix danoises.	<i>ibid.</i>
Procédure criminelle.	120
La question est proscrite.	121
Punition du vol.	<i>ibid.</i>
Sorte de Criminels fanatiques.	122
Désertion rarement punie de mort.	123
Affaires ecclésiastiques.	124
Droits & juridiction des Evêques.	125
Gouvernement des diocèses.	126
La primatie appartient au Souverain.	127
Evêques guerriers en Danemarck.	128
Vente des dimes.	129
Collation des bénéfices.	<i>ibid.</i>
Comment on présente un sujet.	130
Revenus des Ecclesiastiques.	131
Chapitre de Chanoines.	132

LETTRE CCLXIV.

SUITE DU DANEMARCK.

La Bourse de Copenhague.	133
La Banque de Copenhague.	134
L'église de la Trinité.	135
Château royal de Rosenbourg.	136
Arsenal de la marine.	137
Loix de la marine Danoise.	138

Loix concernant les vaisseaux naufragés.	139
Prix des Assurances.	140
Capture de vaisseau.	141
Code de la marine militaire.	<i>ibid.</i>
Etat de la flotte royale.	142
Château de Charlottenbourg.	<i>ibid.</i>
Colonne du traître Uhlefeld.	143
Sa mort.	144
Quartier de Friedericstad.	<i>ibid.</i>
Jardin de botanique.	145

Le Roi de Danemarck , dont les vertus lui ont mérité l'amour de ses Sujets , & les respects de l'Europe ; qui tout environné des désordres & des ravages de la guerre , a su en préserver ses états , & y faire fleurir les arts de la paix , a établi ce jardin dans sa Capitale ; & voulant rendre l'étude de la Botanique plus utile & plus populaire , a ordonné qu'on fit une collection de toutes les plantes indigènes , qui croissent dans les pays de sa domination ; c'est-à-dire , dans cette partie du Nord , qui s'étend depuis l'Elbe jusqu'au cercle polaire. On aime à connaître les figures , les habillemens , les loix & les mœurs des hommes qui habitent d'autres régions que la nôtre ; les arbres , les fruits , les fleurs des climats étrangers , offerts à nos regards , peuvent causer un égal plaisir. La Flore Danoise présentera , dans ce dernier genre , le spectacle le plus intéressant. Toutes ces plantes , dont le recueil contient déjà plus de six cens , sont dessinées sur les lieux , & gravées avec la dernière exactitude. On en donnera une description écrite en langue danoise , allemande & latine , afin que ce travail soit utile à toutes

les Nations. Les gravures sont séparées du texte , pour la commodité de ceux qui ne veulent pas faire la dépense de tout l'ouvrage.

Ecole de Cadets.	<i>ibid.</i>
Le port Christian.	<i>ibid.</i>
Statue de Leda.	146
Fondation, accroissement de Copenhague.	<i>ibid.</i>
Droits de la Noblesse Danoise.	147
Payfans Danois.	148
A quoi ils sont assujettis.	149
Les Baillis , protecteurs des payfans.	150
Police dans les campagnes.	151
Milice Danoise.	152
La cavalerie.	153
L'infanterie.	154
Troupes nationales.	155
Nombre total des hommes de guerre.	<i>ibid.</i>
Paie des Officiers.	156
Police des troupes Danoises.	157
Villes de garnisons.	158
Conseil de la guerre.	159
Habillement des troupes.	160
Détails concernant le militaire.	<i>ibid.</i>
Tribunal militaire.	161

LETTRE CCLXV.

SUITE DU DANEMARCK.

L A ville de Roschild , en Séclande.	163
Tombeaux des Rois de Danemarck.	164

Caractere de Christian V.	<i>ibid.</i>
Christian IV & Frédéric III.	165
Tombeau de Marguerite de Waldemar.	<i>ibid.</i>
Histoire de Griffenfeld.	166
Lettre de Christian V à ce Ministre.	167
Effet de cette lettre.	170
Savans enterrés dans l'église de Roschild.	171
Assemblée des Prévôts du diocèse.	<i>ibid.</i>
Ecole de la cathédrale.	172
Traité de Roschild.	<i>ibid.</i>
Cronembourg & Elsenour.	173
Hôtellerie où loge la Reine Christine.	174
Manufactures anciennes de Kioge.	<i>ibid.</i>
Conseil de commerce & d'économie.	175
Loix concernant les manufactures.	176
Différentes sortes de fabriques.	177
Encouragemens des manufactures.	179
Tombeau & caractere de Waldemar III.	180
Ecole de la ville de Soroe.	181
La ville de Ringset.	182
Tombeau & caractere du Roi Eric.	183
Tombeau & caractere du Roi Canut.	184
Waldemar I & Waldemar II.	185
Droits de chasse.	186
Le château de Friederichsbourg.	<i>ibid.</i>
L'église où l'on sacre les Rois.	187
Friedensbourg, maison de plaisance.	188
Traité de Friedensbourg.	189
Irschholm, maison royale.	190
Eloge de Christian VI.	<i>ibid.</i>
Valloe maison & abbaye royale.	191
Frédéric II meurt à Anderskow.	<i>ibid.</i>

LETTRE CCLXVI.

SUITE DU DANEMARCK.

O DENSÉE, capitale de la Fionie.	193
Mort du saint Roi Canut.	194
Lés Rois Jean & Christian II.	195
Eloge du Roi Frédéric IV.	196
Langue danoise.	197
Commerce de la ville d'Odense.	198
L'Edda, mythologie des Danois.	199
Opinion sur la formation du monde.	200
Le jour & la nuit.	201
Divinités de l'Edda.	202
Fables de l'Edda, le Bouc.	203
Le géant Skrymer & le Dieu Thor.	204
Les compagnons de Thor.	205
Fable de Loke.	208
Fable de Balder.	209
Autres points de mythologie danoise.	212
Morale des anciens Scandinaves.	215
Château de Nyebourg, naissance de Christian II.	218

LETTRE CCLXVII.

SUITE DU DANEMARCK.

L e Jutland.	219
Idée qu'en avoient les Anciens.	220

Le duché de Slesvig.	221
La ville de Kolding.	222
Christian III, Roi de Danemarck.	223
La ville d'Apenrade.	224
La ville de Flensbourg.	<i>ibid.</i>
Circonstances qui la rendent mémorable.	225
Portraits des illustres Danois.	226
Johannis de Rantzau.	227
Ticho-Brahé.	228
Adeler & Tordenskiold.	230
Niels-Juel.	231
La ville d'Husum ; la Bourignon.	232
L'sle de Nordstrand.	<i>ibid.</i>
Isles de Sylt & d'Helgeland.	233
La ville de Slesvig.	<i>ibid.</i>
Le château de Gottorp.	234
Le Baron d'Holberg.	235
Son théâtre.	236
Le théâtre Danois.	238
Les comédiens en Danemarck.	239
Comédiens François.	240
Eloge du Roi de Danemarck.	241
Accueil qu'il fait aux arts.	<i>ibid.</i>
Il fonde une chaire de langue françoise.	242
Discours de la Beaumelle.	<i>ibid.</i>
MM. de Lowendal & Winslow.	243
La ville de Friderichstad.	246
Diocèse & ville de Ripen.	247
Tombeau des Rois Eric & Christophe.	<i>ibid.</i>
Trait d'un joueur de harpe.	248
La ville de Fridericia.	249
La ville d'Aarhufen.	250
La ville de Vibourg.	<i>ibid.</i>
La ville d'Aalborg.	251
Climat & révolutions du Nord-Jutland.	252

DES MATIERES.	475
Température & productions du Danemarck.	253
Ce royaume est peu peuplé.	254
Douceur du gouvernement Danois.	256

LETTRE CCLXVIII.

LA SUEDE.

L a ville de Gottenbourg.	258
La province de Gothland.	259
La cataracte de Trollhæta.	260
La ville épiscopale de Skara.	261
Autres villes de Gothland.	<i>ibid.</i>
Goths & Visigoths sortis de cette province.	262
Attila, Toula, Théodoric.	263
La ville de Calmar.	264
La province de Smaland.	<i>ibid.</i>
Pêche des loutres.	265
L'isle de Gothland.	267
Lunden, capitale de la Scanie.	268
Calrs-Cron, capitale de Bleking.	<i>ibid.</i>
La langue suédoise.	269
Révolutions en Suede.	270
Commencemens des Suédois.	271
Les premiers chefs de la Nation.	272
Histoire du Prince Regner.	273
Caractere des anciens Suédois.	274
Le Roi Fiolm.	275
Le Roi Vismur.	276
Les Rois Agnius & Ingo.	277
Le Roi Haquin fait mourir ses enfans.	278
Ingo II, fameux par ses cruautés.	279
Établissement du christianisme.	280

Etat de la Suede au neuvieme siecle.	281
Autorité de l'ancien Sénat.	282
Richesses du Clergé.	283
Puissance des Seigneurs.	284
Les Paysans.	285
Regne de Marguerite de Waldemar.	286
Elle traite mal les Suédois.	287
Regne de Charles Canut-Son.	<i>ibid.</i>
Ce Prince perd sa couronne.	288
La Suede soumise à un Administrateur.	289
Commencemens de Gustave Vasa.	<i>ibid.</i>
Il est secouru par un Curé.	290
Il entre victorieux dans la Capitale.	291
Il humilie le Clergé.	292
Il le dépouille de ses droits.	293
Il établit le luthéranisme en Suede.	295
Gustave humilie la Noblesse.	<i>ibid.</i>
Il fortifie la puissance royale.	<i>ibid.</i>

LETTRE CCLXIX.

SUITE DE LA SUEDE.

ERIC, fils & successeur de Gustave.	297
Il veut épouser la Reine d'Angleterre.	<i>ibid.</i>
Il épouse une paysanne.	298
Il tombe dans une espece de frénésie.	299
Ses cruautés, ses fureurs.	300
Il perd son trône & sa liberté.	301
Le Duc Jean son frere lui succede.	<i>ibid.</i>
Le Duc Charles succede au Duc Jean.	302
Commencemens de Gustave Adolphe.	<i>ibid.</i>
Guerres de ce Prince contre l'Empereur.	303

DES MATIERES.	477
Gustave Adolphe passe le Rhin.	304
Ce Prince est tué à la bataille de Lutzen.	305
Intrépidité de ce héros.	306
Sa fille Christine lui succède.	307
La Reine de Suede va en Danemarck.	308
Christine demandée en mariage.	309
Sentimens de cette Princesse à ce sujet.	310
Danger auquel elle est exposée.	311
Ses liaisons avec les Savans.	312
Mort de Descartes.	<i>ibid.</i>
Visite de Christine chez Saumaïse.	313
Son jugement sur Benferade.	314
Elle songe à descendre du trône.	315
A quelles conditions ?	316
Elle exécute son projet.	317
Charles X lui succède.	318
Christine quitte la Suede.	319
Motifs de son abdication.	320
Caractere de cette Princesse.	<i>ibid.</i>
Son inconstance.	321

LETTRE CCLXX.

SUITE DE LA SUEDE.

L e regne de Charles XI.	322
Règlement concernant les troupes.	323
Durété de ce Prince envers la Reine.	324
Commencemens de Charles XII.	325
Il gagne la bataille de Nerva.	326
Refusé de voir Madame de Konigsmarck.	327
Il détrône Auguste II, Roi de Pologne.	328

Il entreprend de détronner le Czar.	329
Il va voir le Roi de Pologne à Dresde.	<i>ibid.</i>
Il est blessé à Pultava.	330
Il perd la bataille.	331
Il se retire à Bender.	332
Les Turcs veulent le renvoyer.	333
Il se bat avec les Janissaires.	334
Il est arrêté & déarmé.	335
Il prend le chemin de la Suede.	336
Il part pour la Norvege.	<i>ibid.</i>
Il veut se battre contre un de ses Officiers.	337
Il assiége Friderickshall.	<i>ibid.</i>
Il est tué d'un coup de feu.	338
Sa sœur lui succede.	339
Elle abolit le despotisme.	<i>ibid.</i>
Ancien gouvernement Suédois.	340
Supplice du Baron de Gortz.	341
Nouvelle forme du gouvernement.	342
Effets de la nouvelle administration.	343
La Reine fait proclamer Roi son mari.	344
Parallele de cette Princesse & de Chrissine.	345
De Gustave Adolphe & de Charles XI.	<i>ibid.</i>
Regne d'Adolphe-Frédéric.	346
Il accueille les sciences & les arts.	347
Conjuration en faveur du Roi regnant.	349
Elle est découverte & sans effet.	351
Récompenses & punitions.	352

Le but de cette conjuration étoit de donner au Roi une plus grande étendue de pouvoir. Ce qui ne réussit point alors, eut un effet plus heureux en 1772, sous Gustave III, fils & successeur d'Adolphe-Frédéric. Le royaume gémissoit sous une aristocratie tyrannique ; & si

l'on en croit les relations qui furent publiées dans le tems, tout se faisoit à l'insçu du Monarque. On se contentoit de lui faire signer les ordres, sans prendre son avis. On avoit même résolu, ajoute-t-on, de se saisir de sa personne, de l'arrêter, après que le régiment d'Uplande, qu'on attendoit la nuit du 19 au 20 d'août, seroit arrivé. On avoit éloigné du Prince tous ceux qui avoient sa confiance ; on vouloit même ouvrir ses lettres, & les faire lire au Sénat, avant qu'elles fussent rendues. Une autre relation porte, que Sa Majesté s'étant opposée en pleine assemblée à la nomination d'un Commandant en chef, il y avoit eu des paroles fort vives entre elle & les Sénateurs ; qu'elle quitta la salle fort irritée, & alla directement au corps de garde.

Quoi qu'il en soit, le Roi se rendit à dix heures du matin à l'arsenal, lieu de la parade ; il y vit défilér les gardes, & suivit à pied, accompagné d'un nombre d'Officiers, le détachement qui alloit monter la garde au château. Lorsqu'on fut arrivé sur la place, & vis-à-vis des troupes qu'on alloit relever, le Prince ordonna aux soldats d'y rester sous les armes, & entra avec tous les Officiers dans la salle du corps de garde. Il leur fit un discours sur la tyrannie qui opprimoit le royaume, leur demanda s'ils vouloient l'aider à secouer le joug, & à rendre à la Suede, l'ancienne & légitime liberté, dont elle avoit joui sous les Rois Gustave Vasa & Gustave Adolphe. Deux Capitaines le refuserent ; & on leur fit quitter leurs épées. Les autres se prêtèrent aux vœux de Sa Majesté, qui les assura qu'elle

n'attenteroit jamais à la liberté de la patrie. Elle exigea en conséquence, qu'ils lui prêtassent serment de lui obéir en tout ce qui leur seroit ordonné de sa part ; ce qu'ils firent avec plaisir.

Le Roi demanda ensuite aux deux bataillons des Gardes, qui étoient assemblés au château, s'ils étoient contens du pouvoir que les Grands s'arrogeoient dans le royaume ? La réponse fut négative, comme on peut l'imaginer. Ils ajoutèrent qu'ils donneroient leur sang & leur vie pour secouer le joug, & en firent le serment avec des cris de *Vive le Roi*. On leur distribua des cartouches & des balles, pour s'en servir dans le besoin. Les Sénateurs entendant ces cris de la salle où ils étoient alors, se mirent aux fenêtres qui donnoient sur la place. Le Roi leur envoya un détachement pour se saisir des portes, & les empêcher de sortir. Ils voulurent faire des représentations ; mais on leur imposa silence, en disant que leur Aristocratie étoit finie, & qu'on ne les reconnoissoit plus pour les Plénipotentiaires de la Nation. De la place du château, le Monarque se rendit au parc de l'artillerie, dont le régiment prêta le même serment que celui des Gardes. Le Roi l'assura également, dans un acte qu'il lui fit remettre, que son intention étoit uniquement de rétablir le repos dans sa patrie, en rétablissant l'ancienne liberté suédoise ; qu'il renonçoit à l'odieux pouvoir royal sans bornes, & à tout ce qu'on nomme souveraineté, & qu'il regardoit comme son plus grand honneur, d'être le premier Citoyen d'un peuple libre. En même tems Sa Majesté fit publier par des Héraults, au son des
des

des trompettes & des tymbales, que personne n'avoit à craindre ni pour soi-même, ni pour ses biens; qu'elle n'avoit en vue que de ramener la tranquillité & d'éteindre la discorde. La garde bourgeoise, la garde marine vinrent d'elles-mêmes offrir leur serment; & par-tout où le Roi portoit ses pas, chacun s'empressoit à lui rendre ses hommages. Il entra à l'hôtel-de-ville, & reçut celui du Magistrat. Il alla ensuite à l'Amirauté, où les matelots grimpés au haut des mâts & des vergues, où la populace qui remplissoit les quais, firent éclater leur joie par des acclamations.

Ainsi se passa cette journée mémorable dans les annales de la Suede. La nuit fut tranquille; on plaça des corps de gardes en différens quartiers; le Roi fit la patrouille dans quelques rues, & la fit faire dans d'autres par des Officiers affidés. Le lendemain, 20 du même mois, Sa Majesté se rendit de nouveau à l'assemblée des divers Corps de la ville, & leur fit jurer de n'obéir désormais, ni aux Etats, ni à ceux qui les représenteroient, mais au Roi uniquement. Ce Prince ne rencontra d'opposition nulle part, & fut reçu par-tout avec des transports d'allégresse. Plusieurs Membres de la Diete accoururent au château, pour assurer le Roi de leur fidélité. Sa Majesté eut aussi ce jour-là des nouvelles de la part des Princes ses freres, qui l'assuroient de leur parfait attachement. Ils étoient occupés, dans les provinces, à recevoir les sermens des habitans, de la même maniere que Gustave le faisoit dans la Capitale. Les Etats eurent ordre de s'assem-

ques le lendemain, avec injonction à tous les Membres de s'y rendre, sous peine d'être punis, suivant les loix, comme traitres à la patrie. Le Sénat devoit y accompagner le Roi, selon la coutume; mais cette Compagnie étant toujours enfermée dans la salle, sa Majesté, revêtue des habits de cérémonie, alla seule à l'Assemblée, & y fit lire un discours sur l'état auquel le parti contraire à la puissance royale, avoit réduit le royaume. Le Monarque concluoit par proposer à la Diète, de rétablir l'ancienne & véritable forme du gouvernement Suédois, consistant en cinquante-huit articles, qui furent lus, & reçus avec acclamation. Tous les Ordres les signèrent, & firent serment de maintenir cette nouvelle constitution.

Les principaux articles portoient, « que la » Diète s'assembleroit tous les trois ans, si le » Roi le trouvoit convenable; que sa séance ne » pourroit durer que trois mois; qu'elle accorderoit les contributions, pour lesquelles » sa Majesté lui seroit demander son consentement; qu'au reste, elle ne délibéreroit » sur d'autres affaires, que sur celles qui lui » seroient proposées par le Prince; que sa » Majesté pourroit faire la guerre ou la paix, » promulguer, abolir, ou changer les loix de » concert avec les Etats; qu'elle auroit seule la » disposition de toutes les charges politiques, » civiles & militaires; que les Sénateurs ne » pourroient que conseiller à l'avenir, & que » le Roi décideroit comme il jugeroit à propos, &c ».

Cette révolution exécutée par un jeune Moz

narque, sans effusion de sang, & avec l'applaudissement de tous les Ordres, prouve en effet, qu'on se trouvoit très mal du gouvernement. Le cri national semble avoir confirmé non-seulement les plaintes du Souverain, mais les espérances que ce Prince donnoit à son peuple, d'un sort plus heureux. Voici les paroles mémorables de son discours aux Etats le 21 août 1772.

« La liberté, ce droit le plus noble de
 » l'humanité, étoit changé en un despotisme
 » aristocratique, dans la main du parti
 » dominant; & ce parti étoit bientôt terrassé
 » par le parti opposé, qui étoit subjugué
 » lui-même par un petit nombre de Particuliers. . . . La seule fin que je me suis proposée, c'est de rétablir une vraie liberté;
 » elle seule, mes chers Sujets, peut vous
 » rendre heureux. Pour parvenir à ce bonheur,
 » il faut que le royaume soit gouverné par une
 » loi invariable, dont la lettre claire & précise
 » ne laisse point lieu à de fausses interprétations;
 » qui lie non-seulement le Roi, mais
 » réciproquement les Etats; qui ne puisse être
 » abrogée ni changée, sans leur consentement
 » & celui du Souverain; qui permette à un
 » Monarque zélé pour la patrie, de consulter
 » avec les Etats, sans que ces derniers s'en
 » fassent un sujet d'alarmes & d'épouvante;
 » qui réunisse enfin le Roi & les Etats dans
 » un même intérêt, le bien commun du
 » royaume ».

L E T T R E C C L X X I.

S U I T E D E L A S U E D E.

O uénro , capitale de la Néricie.	354
Westeras , capitale de la Westmanie.	355
Falhum , capitale de la Dalécarlie.	356
Upsal , ville de la province d'Uplande.	357
Savans & Littérateurs Suédois.	358
Leurs ouvrages.	359
Olaus , Mellénius , Oxenstiern.	361
Linnæus.	362
Mine de Taberg.	363
Récompenses de Linnæus	364
Le Comte de Tessin.	365

Ce Comte , Gouverneur du Prince Royal de Suede , mourut le 7 Janvier 1770 ; & son éloge fut prononcé à l'Académie des Sciences de Stockholm , par M. le Comte de Hæpken , Sénateur du royaume de Suede , & un des beaux génies de son pays & de son siècle , qui joint à un esprit pénétrant , des connoissances vastes , & une expérience consommée dans les affaires. Son coup-d'œil profond , & son style serré lui ont fait donner le nom de Tacite du Nord. Il avoit succédé au Comte de Tessin dans la place de Président de la Chancellerie ; ayant essuyé des dégoûts de la part de la Diète de 1761 , il demanda & obtint sa démission. Les Etats de Suede sentirent bientôt le besoin qu'ils avoient de ses lumieres & de ses conseils ,

& le presserent de rentrer dans le Sénat ; mais leurs sollicitations furent infructueuses ; le Comte de Hæpken s'étoit retiré dans ses terres, où il partageoit ses jours entre l'éducation d'un fils & les plaisirs de l'étude. Le Roi de Suede , qui connoissoit son mérite , lui a écrit depuis , la lettre la plus sublime pour un Souverain , & la plus glorieuse pour un Sujet ; afin de l'engager à quitter sa retraite , & de reprendre sa place au Conseil de la Nation. M. de Hæpken, qui a vu succéder un gouvernement heureux aux tems de troubles & d'anarchie , sous lesquels il avoit désespéré de pouvoir se rendre utile à son pays , s'est fait un devoir de déférer aux desirs d'un Prince , dont toutes les actions portent l'empreinte de sa sagesse & de son amour pour le bien public.

Ancienne ignorance des Suédois.	366
Leurs anciens Législateurs.	368
Leurs anciennes loix.	369
Médecine & chirurgie.	370
Musiciens Suédois.	371
Enigmes & hiéroglyphes.	<i>ibid.</i>
Morale des peuples du Nord.	372
Leur mépris pour la mort.	<i>ibid.</i>
Leurs Poètes , leurs Historiens.	373
Education de leurs enfans.	374
Monumens anciens abolis.	375
Révélations de sainte Brigitte.	376
Suédois instruits chez les Etrangers.	377
De l'architecture gothique.	378
Elle n'est pas de l'invention des Goths.	379
Tombeau de la femme de Gustave Vasa.	380
Incendie d'Upsal.	<i>ibid.</i>

L'ombreau d'Eric IX ; loix de ce Prince.	381
Université d'Upsal.	382
L'Archevêque d'Upsal , Primat de Suede.	383
Villes d'Etape.	<i>ibid.</i>
Loix concernant le commerce de mer.	384
Friderichshof, Carlsberg & Drottningholm , maisons royales.	385

Le salon extérieur du Palais de Drottningholm, à la gauche du grand escalier, est orné de cinq tableaux de la main d'Ehrenstrål. Le premier représente le Laboureur Pierre Olson, homme plein de probité, & zélé Sujet, qui avoit eu l'honneur d'être parrain d'un des fils de Charles X. Le Roi lui envoya plusieurs pieces de velours, afin qu'il parût avec honneur à la cérémonie du Baptême. Pierre Olson, pour ne pas démentir son état & son caractère, se fit faire un habit de grosse bure, & n'employa ce velours que pour la doublure. On voit dans les yeux de ce vénérable vieillard, peint par ordre de la Reine, qu'il avoit beaucoup de bon sens, & un excellent jugement. Au-dessus du tableau, on lit des vers Suédois, composés par le Comte Lindschiöld, qui signifient que ce Paysan, bon citoyen, bon ami, vivoit, pensoit, parloit bien, & buvoit encore mieux.

La seconde peinture représente le Maître des eaux minérales de Médevi avec ses deux fils. Le pere y paroît sobre, modeste, de bonne humeur; mais on voit à coup sûr, dans un de ses fils, que c'étoit un jeune homme livré à la débauche. On remarque dans ses yeux, combien il s'étoit altéré le tempérament & la raison par des excès de libertinage.

Les trois autres tableaux sont des figures

d'animaux : on y voit un ours blanc , un grand chien Danois , & quelques autres chiens qui environnent un Chasseur fatigué.

Ehrenstral est le plus ancien Peintre de la Nation suédoise. Il fit plusieurs voyages , & ne revint j mais sans apporter de nouvelles richesses dans sa patrie. Il prit en Italie la méthode de Pierre de Cortonne ; & les pieces qu'on a de lui à Drottningholm , sont des morceaux parfaits en leur genre. Mais dès qu'il voulut employer son pinceau aux portraits & aux animaux , sa vivacité se ralentit ; il perdit la trace de ses premières idées , & fut obligé d'avoir recours aux figures en taille douce , d'où il a tiré des groupes qui sont l'ensemble de son tableau du jugement dernier. On peut cependant compter encore cet Artiste parmi les bons Peintres d'animaux. Il a même assez bien réussi dans d'autres parties ; mais le Couronnement de Charles XI est son chef-d'œuvre.

Lambken peut , avec justice , être nommé le Bourguignon - Suédois ; car il ressemble tellement en tous points à ce grand Peintre de Batailles , que les yeux les plus intelligens peuvent s'y tromper. Les deux Galeries de Drottningholm seront toujours des monumens de son habileté & de sa gloire. Il mourut , à la honte de sa Nation & de son siècle , dans la plus grande misère , à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

D'autres Suédois , encore vivans , aiment mieux enrichir les autres pays , que leur patrie ; tels sont un Richter & un Muytens à Vienne , un autre Richter & un Undhal à Londres , un troisième Richter à Venise , un Rossin à Paris ,

un Desmarais à Munich. Lundberg, formé à l'Ecole de Rosalba, & qui n'a pas son égal pour le pastel; Archenius, qui se distingue par la correction & la beauté du dessein; Posch, qui ne laisse rien à désirer pour les ornemens & les animaux, se sont rendus aux vœux de leurs Concitoyens.

La Suede a donc produit d'excellens Peintres & d'habiles Artistes; mais dès qu'ils furent arrivés à un certain point de perfection, les Pays étrangers les lui enleverent. Pendant la guerre d'Allemagne, on l'enrichit de plusieurs ouvrages qu'y fit conduire, de différentes Provinces, l'invincible Gustave: on n'en connut pas d'abord le mérite; on les abandonna, ou l'on en laissa retourner une partie à l'Etranger, en les vendant à vil prix; & ceux qui restent en Suede, sont peut être la proie de la poussiere & des insectes.

Ordre de sainte Brigitte.	386
La ville de Stockholm.	387
Description de cette Capitale.	388
Qualités & titres des Rois de Suede.	389
Le Roi Magnus; anecdote.	390
Ordre fondé par la Reine Christine.	391
Ordre fondé par la Reine Ulrique.	392
L'ordre de l'Épée.	<i>ibid.</i>
Ordre des Séraphins.	393

Gustave III, aujourd'hui regnant, a institué à son couronnement, l'Ordre de Vasa, particulièrement destiné à récompenser ceux qui se distingueront dans les sciences, l'Agriculture & l'Economie. A la nomination des Chevaliers, sa Majesté n'a égard qu'au mérite, & nullement à la naissance ni aux

charges. Cet Ordre porte le nom de Vasa, qui signifie, en Suédois, une gerbe, tant pour honorer la mémoire du libérateur de la Suède, & des Rois ses descendants, d'où descend la maison regnante, qui a si fort contribué à faire fleurir, dans ce royaume, l'Agriculture, les arts & le commerce, que parce que la gerbe, qui étoit la marque distinctive de cette maison, est en même tems l'emblème la plus énergique de l'Agriculture.

Gustave III a été couronné à Stockholm par l'Archevêque d'Upsal, le 29 mai 1772.

Principaux édifices de Stockholm.	394
Le port de Stockholm.	395.

L E T T R E C C L X X I I .

S U I T E D E L A S U E D E .

L a banque de Stockholm.	398
Monnoies de Suède.	398
Hôtel-de-Ville de Stockholm.	399
Les grands Officiers du royaume.	<i>ibid.</i>
Les États de Suède.	400
Le Clergé.	401
La Noblesse.	<i>ibid.</i>
Assemblée des États.	402
Le Maréchal de la Diète.	403
Députés aux États.	404
Assemblée des Diètes.	<i>ibid.</i>
Education du Prince Royal.	405.

490.	T A. B L E	
	Gouverneur du Prince héréditaire.	406
	Ce qu'on doit apprendre au jeune Prince.	407
	Ses voyages.	408
	Sa soumission aux loix.	409
	Le Sénat est le Conseil du Roi.	410
	Caractere de la Nation Suédoise.	411
	Suite de l'éducation du Prince Royal.	412
	Devoir des Etats à la vacance du trône.	413
	De qui ces Etats sont composés.	414
	Dignité & devoir des Sénateurs.	415
	Ce qui compose le Sénat.	416
	Autorité du Roi & du Sénat.	417
	Malheur des regnes trop puissans.	418
	Mort de Charles XII.	419
	Quel bien doivent faire les Rois.	420
	Ce que doivent faire les Etats.	421

LETTRE CCLXXIII.

SUITE DE LA SUEDE.

T	TRIBUNAUX de Justice en Suede.	422
	Conseils de la guerre.	423
	Milice Suédoise.	424
	Garnison des places fortes.	425
	Fabriques d'armes & de canons.	426
	College de l'Amirauté.	<i>ibid.</i>
	Marine marchande.	427
	Flotte Suédoise.	<i>ibid.</i>
	College de la Chancellerie.	428
	La Chambre des Finances.	429
	Dépenses & revenus de l'Etat.	430

DES MATIERES.	491
Les finances sous Charles XI.	431
Le commerce Suédois.	432
Quels échecs il a soufferts.	433
Sociétés de commerce.	434
Compagnie des Indes.	435
Manufactures en Suede.	436
Leurs accroissemens.	437
Importation & exportation.	438
La pêche du harang.	439
Les mines de Suede.	440
Calcul sur la vie & la mort des habitans.	441
Progrès des sciences & des arts.	442
Académie royale des sciences.	444
Ecluses de Trolhætta.	445
Divers colleges & écoles en Suede.	446
Le grand Duché de Finlande.	<i>ibid.</i>
Étendue du royaume de Suede.	447
Fertilité des terres.	448
Pain fait avec de l'écorce d'arbre.	<i>ibid.</i>
L'Agriculture en Suede.	449
Bestiaux & animaux domestiques.	450
Climat & température de ce pays.	451
Méthode pour la mesure des lieux.	452
Population du royaume de Suede.	453
Suédois de tout tems alliés des François.	454
Caractere des Suédois.	455
Les anciens Suédois.	456
Grands Hommes encore vivans.	457
Ce qu'ils ont fait pour la Patrie.	458
Ecole d'Agriculture.	459
Zèle de la Nation pour cet art.	460

